

The Project Gutenberg eBook of De l'imprimé à Internet

This is a *copyrighted* Project Gutenberg eBook, details below.

Title: De l'imprimé à Internet

Author: Marie Lebert

Release date: October 26, 2008 [eBook #27031]

Language: French

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK DE L'IMPRIMÉ À INTERNET ***

Produced by Al Haines

DE L'IMPRIME A INTERNET

MARIE LEBERT

Editions 00h00, Paris, 1999 & NEF, University of Toronto, 2001

Copyright © 1999 Marie Lebert

Comment le monde de l'imprimé accepte-t-il ce nouvel outil d'information et de communication qu'est Internet? De quelle manière Internet prend-il en compte les différents secteurs de l'imprimé? Une étude datée de mars 1999 et basée sur de nombreux entretiens. Avec une version anglaise (différente): From the Print Media to the Internet. Les versions originales sont disponibles sur le NEF: <http://www.etudes-francaises.net/entretiens/print.htm>

TABLE

1. Présentation
2. Internet
3. Les cyberlibrairies
4. Les éditeurs sur le Web
5. La presse en ligne
6. Les bibliothèques sur le Web
7. Les cyberbibliothèques

8. Les catalogues en ligne
9. Perspectives
10. Glossaire
11. Sélection de documents imprimés
12. Sélection de sites web
13. Index des sites et pages web
14. Index des personnes citées

1. PRESENTATION

Si le monde de l'imprimé couvre plus de cinq siècles, celui d'Internet entame seulement sa cinquième année.

1994 est l'année qui marque les véritables débuts d'Internet à l'échelle mondiale, avec une restructuration en profondeur des communications à l'échelon personnel et professionnel, et une restructuration des méthodes de travail à tous les niveaux. Si Internet existe en fait depuis 1969 en tant que réseau mis en place par le Pentagone et si l'invention du World Wide Web, beaucoup plus récente, date de 1989-90, Internet n'a véritablement "explosé" qu'à partir de novembre 1993, suite à la création de Mosaic, le premier logiciel de navigation et l'ancêtre de Netscape.

Le monde de l'imprimé et celui d'Internet sont-ils antagonistes ou complémentaires? Quelle est leur influence l'un sur l'autre? Comment le monde de l'imprimé accepte-t-il ce nouvel outil d'information et de communication qu'est Internet? De quelle manière Internet prend-il en compte cet outil multiséculaire qu'est l'imprimé? Travaillent-ils de concert? Se font-ils concurrence? Quel est leur avenir commun? Le monde d'Internet va-t-il complètement avaler l'univers de l'imprimé, ou l'imprimé va-t-il au contraire domestiquer Internet en tant qu'outil de communication supplémentaire? Sans compter toutes les interconnexions et transformations dont nous n'avons pas encore idée puisqu'on nous assure régulièrement qu'Internet est en train de révolutionner le monde au même titre que l'écriture ou l'imprimerie en d'autres temps.

Par ailleurs, quelles sont les implications pour tous les professionnels de l'imprimé: auteurs, bibliothécaires, éditeurs, imprimeurs, journalistes, libraires, traducteurs, etc.? Comment voient-ils la déferlante qui s'abat sur eux et l'ouragan qu'amène dans leur vie professionnelle la conquête du monde de l'imprimé par Internet? Telles sont les questions qui seront abordées dans les pages qui suivent.

De plus en plus d'ouvrages ont à la fois une édition électronique et une édition papier pouvant toutes deux être commandées en ligne. Les cyberbibliothèques permettent de consulter de nombreux textes à l'écran. On a toujours loisir d'acheter ensuite la version imprimée si on préfère lire cinq cents pages au coin du feu plutôt que sur son ordinateur. Certains textes ou magazines ne sont désormais disponibles qu'en version électronique, et les livres électroniques sont pour bientôt.

De plus en plus de journaux et magazines ont maintenant leur site sur lequel on trouve le texte intégral ou des extraits du dernier numéro, les archives des numéros précédents, des dossiers, etc. De plus en plus de catalogues de bibliothèques sont consultables en ligne. Et pratiquement tous les sites proposent des liens avec d'autres sites ayant les mêmes centres d'intérêt. En bref, Internet est devenu indispensable pour se documenter, avoir accès aux documents et élargir ses connaissances.

On ne traitera pas ici des publications pour la jeunesse qui, ayant connu un grand essor depuis les années soixante, forment un monde bien spécifique aussi bien sur papier que sur Internet, et qui mériteraient une étude à part.

Après avoir situé Internet dans un contexte à la fois international, européen et francophone, on étudiera son interaction avec l'imprimé dans les domaines suivants: librairies, éditeurs, presse, bibliothèques, cyberbibliothèques et catalogues. On inclura aussi les réponses des professionnels qui ont participé à une enquête menée en juin et juillet 1998. Cette enquête portait sur trois questions: 1) Quel est l'historique de votre site web? 2) Dans quelle mesure Internet a-t-il changé votre vie professionnelle? 3) Comment voyez-vous votre avenir professionnel avec Internet?

On exposera ensuite les perspectives concernant la propriété intellectuelle et le droit du cyberspace, l'édition électronique, la convergence multimédia et la société de l'information.

L'univers du Web se développe et se transforme à une telle vitesse que certaines des informations

présentes dans ces pages risquent d'être rapidement obsolètes. Tant pis, ou plutôt tant mieux. Le monde d'Internet est rapide. Cela n'empêche pas un point de la situation à un moment donné, même si ce point devient très rapidement historique et passe dans les archives. Datant de mars 1999, cette étude est la version actualisée d'une thèse de doctorat de l'Ecole pratique des hautes études (Université de la Sorbonne, Paris) soutenue en janvier 1999.

[Après avoir été documentaliste sous contrat dans plusieurs pays pour monter des services documentaires et informatiser des catalogues, l'auteure participe maintenant à la préparation de publications (rédaction, traduction, correction ou indexation). Depuis 1996, elle travaille essentiellement pour le Bureau international du Travail (BIT, Genève). Passionnée par les langues, elle s'intéresse également au multilinguisme sur le Web, objet d'une autre étude.]

2. INTERNET

[Dans ce chapitre:]

[2.1. Chiffres et éléments techniques / 2.2. Concepts de base / 2.3. "Info-riches" et "info-pauvres" / 2.4. Internet francophone, anglophone et multilingue]

2.1. Chiffres et éléments techniques

Depuis trois ans environ, Internet fait partie intégrante de notre vie quotidienne. Fin 1997, le nombre des cybernautes était estimé à 100 millions, avec un million de nouveaux utilisateurs chaque mois. D'après le Computer Industry Almanach, document de référence sur l'évolution du cyberspace, les cybernautes seront plus de 300 millions en l'an 2000.

La France a été raccordée à Internet très exactement le 28 juillet 1988. Dix ans après, le nombre de cybernautes français est estimé à 3 millions. D'après le Computer Industry Almanach, il sera de 12,6 millions à la fin de l'an 2000.

Après avoir été un phénomène expérimental qui a enthousiasmé quelques "branchés", Internet a envahi le monde. Les signes cabalistiques des adresses Internet fleurissent sur les livres, les magazines, les affiches et les publicités, sans parler de tous les produits qu'on achète au supermarché. On nous promet bientôt Internet dans tous les foyers. On parle de mariage de l'ordinateur et de la télévision avec écrans interchangeable ou intégrés, et d'accès à Internet par le même biais que la télévision câblée. Depuis le 1er janvier 1998, pour un abonnement de 260 FF par mois tout compris, les Parisiens peuvent accéder au réseau Internet par leur prise de câble dans certains arrondissements, et plusieurs villes de province (Annecy, Nice, Strasbourg, etc.) disposent des mêmes facilités depuis 1997.

Une autre preuve tangible de l'invasion d'Internet dans notre vie quotidienne est que sa majuscule tend petit à petit à s'estomper. Internet - qui était encore une planète à part voici peu de temps - est peu à peu remplacé par internet, avec un "i" minuscule. Internet deviendra sans doute un nom commun, au même titre que: téléphone, ordinateur ou télécopieur. En français, on écrit aussi bien Internet, sans article, que l'Internet, avec article. Dans les pages qui suivent, on a choisi d'utiliser la forme la plus répandue dans le grand public, à savoir Internet avec une majuscule et sans article.

En ce qui concerne le vocabulaire d'Internet, on a également choisi autant que possible l'équivalent français d'un terme anglais quand celui-ci existe. Mais - que les défenseurs inconditionnels de la langue française nous pardonnent - on utilise aussi quelques termes résolument anglophones parce que tout simplement intraduisibles si on veut que le texte reste compréhensible. On a également tenté d'éviter le ridicule. Par exemple, CD-Rom reste CD-Rom - orthographe utilisée entre autres par Libération, Le Monde et Télérama - et non cédérom, comme le préconise l'Académie française. CD-Rom étant l'acronyme de "compact disc-read only memory", il n'y a aucune raison de le franciser. De même, on parle par exemple de courrier électronique et non de Mél. (abrégié de: messagerie électronique), un terme à l'orthographe résolument francophone, mais beaucoup moins utilisé.

Les paragraphes qui suivent ne se veulent en aucune manière une présentation complète d'Internet. Les ouvrages abondent dans ce domaine, et on en trouvera une sélection dans la bibliographie. Le but est seulement de "situer" Internet pour une meilleure compréhension du sujet. De même, on utilise les termes techniques uniquement quand c'est indispensable, et ceux-ci sont systématiquement expliqués dans le corps du texte et dans le glossaire. Etant assez critique à l'égard des informaticiens employant un langage hermétique compris d'eux seuls alors qu'ils sont censés se faire comprendre du grand public, on a tenté d'éviter de tomber dans les mêmes travers.

Internet est défini comme un ensemble de réseaux commerciaux, réseaux publics, réseaux privés,

réseaux d'enseignement, réseaux de services, etc., qui opèrent à l'échelle planétaire. De par ses facilités de connexion d'une part et de par sa diversité d'autre part, Internet offre d'énormes ressources en information et en communication, et ces ressources augmentent régulièrement et de façon spectaculaire.

C'est le World Wide Web qui a rendu Internet très populaire et qui a permis sa gigantesque progression. Directeur de l'Internet Activities Board (IAB), Christian Huitema explique que le World Wide Web "repose sur trois idées principales, la navigation par 'hypertexte' [ensemble de liens permettant l'accès à d'autres documents], le support du multimédia, et l'intégration des services préexistants."

Plus communément appelé Web, ou encore WWW ou W3, le World Wide Web a été créé par Tim Berners-Lee en 1989-1990 au CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules) à Genève, et il a révolutionné la consultation d'Internet en permettant la publication de documents au moyen du système hypertexte, à savoir un ensemble de liens hypertextes permettant de passer d'un document textuel ou visuel à un autre au moyen d'un simple clic de souris. Devenue véritablement interactive, l'information devenait soudain beaucoup plus attractive.

Le Web est donc très postérieur à Internet, réseau informatique global connectant gouvernements, sociétés, universités, etc., depuis bientôt trente ans. Et, même si, improprement, on les considère souvent comme synonymes, le Web n'est qu'un des aspects d'Internet, qui englobe plusieurs autres services: courrier électronique, forums de discussion, visioconférence, gopher, FTP (file transfer protocol), IRC (Internet relay chat), Telnet (terminal network protocol), etc.

Le Web a logiquement bénéficié de l'infrastructure d'Internet, particulièrement aux Etats-Unis. C'est la raison pour laquelle ce pays a quelques longueurs d'avance sur le reste du monde. On se plaint souvent de l'hégémonie américaine alors que il s'agit surtout d'une avance technique. Comme on le verra plus loin, malgré tous les efforts des "dynosaures" politiques et commerciaux, il est difficile à quelque pays ou à quelque communauté que ce soit de "mettre la main" sur le Web, c'est ce qui fait sa force.

Développé par le National Center for Supercomputing Applications (NSCA) à l'Université d'Illinois (USA) et distribué gratuitement à partir de novembre 1993, Mosaic fut le premier navigateur sur le Web et il contribua grandement à son développement rapide. Début 1994, une partie de l'équipe de Mosaic émigra dans la Netscape Communications Corporation pour commercialiser son logiciel sous le nom de Netscape Navigator. A ce jour, il est le navigateur le plus utilisé au monde avec 70% du marché mondial.

En 1995, pour concurrencer Netscape Navigator, Microsoft créa Internet Explorer, distribué gratuitement dans le pack accompagnant Windows 95 - qui équipe 90% des ordinateurs dans le monde - ce qui provoqua un véritable tollé. Les concurrents de Microsoft accusaient la société de vouloir créer une situation de quasi-monopole, mettant ainsi en péril la libre concurrence alors qu'il existe une législation anti-trust dans le domaine de la haute technologie. Depuis plusieurs mois, les médias couvrent abondamment les démêlés de Bill Gates, patron de Microsoft, avec le ministère américain de la Justice sur la commercialisation d'Internet Explorer avec ou sans Windows 98 - qui succède à Windows 95.

Chaque serveur web est accessible au moyen d'une adresse qui lui est propre, plus précisément appelée URL (uniform resource locator). De par leur complexité, un grand nombre d'adresses Internet sont difficiles à retenir, si bien que les navigateurs proposent des favoris, également appelés signets. Ces favoris permettent à chacun de constituer son propre répertoire de sites web sans devoir relancer une recherche ou bien retaper complètement une adresse pour chaque consultation.

Un site web est le plus souvent formé d'un ensemble de pages-écran reliées entre elles par des liens hypertextes, qui sont en général soulignés et d'une couleur différente de celle du texte. Grâce à un simple clic, l'utilisateur est renvoyé soit à une autre partie du document, soit à un autre document du site, soit à un autre site. Plus récemment, cette interactivité a encore été accrue par la possibilité de liens hypermédias permettant la connexion de textes et d'images avec des graphiques, vidéos ou bandes sonores.

La recherche sur le Web est facilitée par des annuaires et des moteurs de recherche.

Appelés également répertoires par les francophones, les annuaires recensent tous les sites web et les classent par thèmes afin d'aider l'utilisateur à trouver l'information qu'il cherche. Ces annuaires permettent aussi bien de trouver l'adresse d'un site dont on connaît déjà le nom que de faire une recherche par sujet.

L'annuaire le plus utilisé sur le Web est Yahoo!, acronyme de: Yet Another Hierarchical Official Oracle! Créé en 1994 par des étudiants de l'Université de Stanford (Californie, USA) pour recenser et classer par thèmes les sites web, Yahoo! est devenu une institution. Le travail est effectué par le cerveau humain, contrairement aux moteurs de recherche comme AltaVista où tout est automatisé. Divisé en 63 grandes catégories, Yahoo! comprend notamment des secteurs sur les bibliothèques, les cyberbibliothèques, les textes électroniques, etc. Consultable en anglais, allemand, coréen, français, japonais, norvégien et suédois, Yahoo! travaille de concert avec AltaVista. Quand une recherche ne donne pas de résultat dans l'un, elle est automatiquement aiguillée sur l'autre. Depuis la fin décembre 1998, le site de Yahoo! France permet à chaque utilisateur de créer son propre guide de recherche avec Mon Yahoo!

Les moteurs de recherche sont de gigantesques bases de données dans lesquelles le recensement des sites est entièrement automatisé. Le plus utilisé, AltaVista, est disponible en quatorze langues, dont le français. Il permet aussi la recherche d'images, et la recherche par sujets grâce à AltaVista Subject Search. Depuis décembre 1997, il propose AltaVista Translation, un service de traduction automatisée de l'anglais vers les langues suivantes: allemand, espagnol, français, italien et portugais, et vice versa. Bien qu'ayant ses limites: traduction de trois pages maximum, texte traduit très approximatif, etc., ce service a été immédiatement très apprécié des cybernautes non anglophones.

D'autres instruments de recherche ont été créés à destination du public francophone, par exemple Nomade ou Ecila.

Le seul véritable point faible du Web, ce sont les connexions parfois difficiles et les délais d'attente imprévisibles nécessaires pour se connecter à un fournisseur d'accès à Internet par le biais du réseau téléphonique. Ces délais mettent les nerfs du cybernaute pressé à rude épreuve et devraient être résolus à plus ou moins long terme. Pour le moment, le plus souvent, un particulier se connecte à Internet par le biais d'un modem branché sur sa ligne téléphonique, appelé un réseau à bande étroite (fils de cuivre). Les réseaux à bande étroite seront progressivement remplacés par des réseaux à bande moyenne (RNIS et ADSL) et des réseaux à large bande (fibres optiques), qui éviteront les délais de connexion et permettront un déchargement rapide des images. D'ores et déjà, la carte RNIS (réseau numérique à intégration de services) permet une transmission rapide des données par câble téléphonique, parallèlement à la transmission des services de téléphonie et de télécopie.

Le procédé ADSL (asymmetric digital subscriber line) permet d'augmenter considérablement la vitesse de transmission des données par les lignes téléphoniques classiques tout en préservant lui aussi la circulation de la voix et de la télécopie. Depuis octobre 1997, France Télécom et Alcatel ont lancé Turbo Wanadoo, avec une première plate-forme expérimentale à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis, dans la région parisienne), suivie d'une deuxième plate-forme à Rennes (Bretagne) au printemps 1998. L'abonnement est de 422 FF par mois.

Aux traditionnels câbles métalliques succèdent les câbles à fibres optiques, de bien plus gros débit. Ces câbles utilisent la technologie ATM (asynchronous transfer mode), un protocole pouvant transmettre tout type d'information, y compris la voix et la vidéo, par l'acheminement indépendant de cette information fragmentée en de multiples paquets et reconstituée à l'arrivée pour recomposer l'information initiale, le tout dans un délai donné.

Dans Cyberplanète : notre vie en temps virtuel, passionnant ouvrage de Philip Wade et Didier Falkand (Paris, éditions Autrement, 1998), il est indiqué que les Etats-Unis installent 6.000 kilomètres de fibre optique par jour. A ce rythme, il leur faudra 890 ans et 700 milliards de dollars d'investissement pour remplacer tous les fils de cuivre du téléphone. Pour une opération similaire, le Japon aurait besoin de quinze ans et 500 milliards de dollars.

Afin d'accélérer les échanges de données sur le réseau, on envisage donc maintenant d'installer des satellites en orbite basse d'ici l'an 2002. Situés à moins de 2.000 km d'altitude, ces satellites auront un temps de réponse de vingt millisecondes, correspondant à celui d'un câble à fibre optique. Plusieurs programmes ont été mis en place pour travailler à ce projet, dont le programme européen Skybridge et ceux de ses concurrents américains Celestru et Teledesic.

Techniquement parlant, on s'interroge souvent sur la place de l'Europe dans le développement d'Internet. A la question posée en décembre 1997 par Pierre Ruetschi, journaliste à la Tribune de Genève: "Pourquoi l'Europe a-t-elle accumulé un tel retard sur les Etats-Unis en matière de présence et de développement sur l'Internet? Et peut-elle rattraper ce retard?", Tim Berners-Lee, président du World Wide Web Consortium, répondait en expliquant l'avance des Etats-Unis par les importants investissements faits par l'Etat. Il insistait aussi sur l'avance technologique de l'Europe sur les Etats-Unis dans plusieurs domaines: Minitel, cartes à puce, téléphones cellulaires, etc.

Il est vrai que la France fut un pays pilote avec l'utilisation intensive du Minitel par un quart de sa

population. Développé par France Télécom, le Minitel est un terminal permettant la consultation de serveurs à domicile, consultation qui fut fortement encouragée par l'Etat français puisqu'il distribuait gratuitement des millions de terminaux. L'opération Minitel fut un succès, contrairement à des opérations similaires menées dans d'autres pays (Prestel en Angleterre, BX en Allemagne ou Alex au Canada) qui, elles, ne remportèrent pas le succès escompté. Même s'il est technologiquement limité, le Minitel est "tout ce qu'Internet doit encore devenir", expliquait Bruno Guissani dans le quotidien Libération du 5 décembre 1997. "Le coût de l'équipement est proche de zéro. Le système permet des transactions sûres et légalement fiables. Il garantit un bon degré de protection personnelle (privacy). Il est simple à utiliser. Et il génère des revenus tant pour ses opérateurs que pour les marchands qui s'y aventurent."

La plupart des serveurs disponibles sur Minitel le sont maintenant également sur le Web, avec les avantages qu'offrent une consultation meilleur marché (le prix d'une communication téléphonique locale), la facilité de navigation et les possibilités du multimédia.

Dans les foyers, la consultation du Minitel va bientôt être remplacée par celle d'Internet. Alcatel, firme française qui fut l'une des bénéficiaires du succès du Minitel, compte mettre le successeur du Minitel sur le marché en 1999. Muni d'un écran couleur et fonctionnant en langage Java, ce téléphone permettra de naviguer en direct sur Internet. Il sera équipé d'un modem de 33,6K (kilobits par seconde) ou d'une carte RNIS (réseau numérique à intégration de services), ainsi que d'un lecteur de carte bancaire permettant les paiements sécurisés. Cet équipement coûtera environ 3.000 FF.

2.2. Concepts de base

Sur le site de l'Internet Society, organisme professionnel international coordonnant et promouvant le développement d'Internet, The Brief History of Internet propose d'Internet une triple définition. Internet est : 1) un instrument de diffusion internationale, 2) un mécanisme de diffusion de l'information, 3) un moyen de collaboration et d'interaction entre les individus et les ordinateurs, indépendamment de leur situation géographique.

Selon ce document, bien plus que toute autre invention (télégraphe, téléphone, radio ou ordinateur), Internet a révolutionné de fond en comble le monde des communications. Il représente un des exemples les plus réussis d'interaction entre un investissement soutenu dans la recherche et le développement de l'infrastructure de l'information, qui ont été l'objet d'un réel partenariat entre les gouvernements, les industries et les universités.

C'est le 24 octobre 1995 que le Federal Networking Council (FNC) accepte une résolution visant à proposer une définition développée en consultation avec les membres des communautés d'Internet et ceux des organismes défendant la propriété intellectuelle. Internet est donc défini comme un système d'information globale obéissant aux trois caractéristiques suivantes: 1) des adresses d'un type unique basées sur le protocole IP (Internet protocol) ou ses extensions, 2) des communications utilisant le TCP/IP (transmission control protocol / Internet protocol), ses extensions ou des protocoles compatibles, 3) la mise à disposition de services publics ou privés à partir de ces infrastructures.

Sur le site du World Wide Web Consortium, consortium industriel international établissant les protocoles communs nécessaires au Web, Bruce Sterling décrit le développement spectaculaire d'Internet dans Short History of the Internet. Internet se développe plus vite que les téléphones cellulaires ou les télécopieurs. En 1996, sa croissance était de 20% par mois. Le nombre des machines ayant une connexion directe TCP/IP avait doublé depuis 1988. D'abord présent dans l'armée et dans les instituts de recherche, Internet a déferlé comme un raz-de-marée dans les écoles, les universités et les bibliothèques, et il a également été pris d'assaut par le secteur commercial.

Bruce Sterling s'intéresse aussi aux raisons pour lesquelles on se connecte à Internet. Une des raisons essentielles lui semble être la liberté. Internet est un exemple d'"anarchie réelle, moderne et fonctionnelle". Il n'y a pas de société Internet. Il n'y a pas non plus de censeurs officiels, de patrons, de comité de direction ou d'actionnaires. Toute personne peut parler d'égale à égale avec une autre, du moment qu'elle se conforme aux protocoles TCP/IP, des protocoles qui ne sont pas sociaux ou politiques mais strictement techniques.

Internet est aussi une bonne affaire commerciale. Contrairement à la téléphonie traditionnelle, il n'y a pas de frais longue distance. Et, contrairement aux réseaux informatiques commerciaux, il n'y a pas de frais d'accès. En fait, Internet, qui n'existe même pas officiellement en tant qu'entité, n'a pas de facturation propre. Chaque groupe de personnes ayant accès à Internet est responsable de ses propres machines et de ses propres connexions.

Plusieurs organismes internationaux travaillent au développement d'Internet. En voici trois.

Créée en 1992 par Vinton Cerf, souvent appelé le père d'Internet parce qu'il est l'inventeur du protocole TCP/IP (à la base de tout échange de données), l'Internet Society (ISOC) est un organisme professionnel international non gouvernemental regroupant des secteurs ayant des intérêts divers afin d'élaborer des solutions permettant de promouvoir le développement d'Internet.

Le World Wide Web Consortium (W3C) est un consortium industriel international fondé en 1994 pour développer les protocoles communs nécessaires à la croissance du Web et guider ainsi cette croissance en en définissant les standards. Etabli à Boston dans le MIT Laboratory for Computer Science (MIT: Massachusetts Institute of Technology, USA) et dirigé par Tim Berners-Lee, inventeur du World Wide Web en 1989-1990, il réunit les entreprises qui comptent dans le monde d'Internet.

L'Electronic Frontier Foundation (EFF) est un organisme à but non lucratif de défense des libertés civiles, qui oeuvre dans l'intérêt public pour protéger le respect de la vie privée, la liberté d'expression, l'accès en ligne de l'information publique et la responsabilité civile dans les nouveaux médias.

Internet est-il un concurrent direct de la télévision et de la lecture? En 1996, un cybernaute sur deux passait moins de temps devant la télévision. 18% des cybernautes lisaient moins de livres, 5% en lisaient plus. 15% lisaient moins de quotidiens et magazines, 12% en lisaient plus.

Au Québec, où 30,7% de la population est connectée à Internet, un sondage réalisé en mars 1998 par l'institut Som pour le compte du magazine Branchez-vous! montre que 28,8% des Québécois connectés regardent moins la télévision qu'avant. Par contre, seuls 12,1% lisent moins, ce qui, d'après le cyberquotidien Multimédium, est "plutôt encourageant pour le ministère de la Culture et des Communications qui a la double tâche de favoriser l'essor de l'inforoute et celui... de la lecture!"

Lors d'un entretien avec Annick Rivoire publié dans Libération du 16 janvier 1998, Pierre Lévy, philosophe, expliquait qu'Internet va contribuer à la fin des monopoles:

"Le réseau désenclave, donne plus de chance aux petits. On crie 'ah! le monopole de Microsoft', mais on oublie de dire que l'Internet sonne la fin du monopole de la presse, de la radio et de la télévision et de tous les intermédiaires."

Fondateur de l'Internet Society (ISOC), Vinton Cerf insiste régulièrement sur le fait qu'Internet relie moins des ordinateurs que des personnes et des idées. Il explique aussi:

"Le réseau fait deux choses [...]: comme les livres, il permet d'accumuler de la connaissance. Mais surtout, il la présente dans une forme qui la met en relation avec d'autres informations. Alors que dans un livre, l'information est maintenue isolée."

C'est ce que Pierre Lévy définit comme l'intelligence collective:

"Les réseaux permettent de mettre en commun nos mémoires, nos compétences, nos imaginations, nos projets, nos idées, et de faire en sorte que toutes les différences, les singularités se relancent les unes les autres, entrent en complémentarité, en synergie."

Philosophe passionné par le cyberspace, Timothy Leary constate dans Chaos et cyberculture (Paris, éditions du Léopard, 1997):

"Jamais l'individu n'a eu à sa portée un tel pouvoir. Mais, à l'âge de l'information, il faut saisir les signaux. Populariser signifie 'rendre accessible au peuple'. Aujourd'hui, le rôle du philosophe est de personnaliser, de populariser et d'humaniser les concepts informatiques, de façon à ce que personne ne se sente exclu."

Lors d'une entrevue accordée en automne 1997 à François Lemelin, rédacteur en chef de L'Album, publication officielle du Club Macintosh de Québec, Jean-Pierre Cloutier, auteur des Chroniques de Cybérie, expliquait:

"Je crois que le médium (Internet, ndlr) va continuer de s'imposer, puis donner lieu à des services originaux, précis, spécifiques, quand on aura trouvé un modèle économique de viabilité. Que ce soit pour les cybermédias d'information comme les Chroniques de Cybérie, ou pour les info-services, les services communautaires et publics en ligne, le commerce électronique, l'éducation à distance, la politique post-moderne qui va changer les rapports élus/commettants (élus/administrés, ndlr), en fait, tout ça s'en vient (tout cela est pour bientôt, ndlr). (...) Pour ce qui est des rapports avec les autres médias, je crois qu'il faut regarder en arrière. Contrairement aux dires des alarmistes de toutes les époques, la radio n'a pas tué l'industrie de la musique ou du spectacle, pas plus que le cinéma. La télé n'a pas tué la radio, ni le cinéma. Le vidéo à domicile non plus. Quand un nouveau médium arrive, il se fait une place, les autres s'ajustent, il y a une période de transition, puis une 'convergence'."

Ce qui est différent, avec Internet, c'est la dimension interactive du médium et son impact possible. C'est la donnée sur laquelle on réfléchit encore, on observe. Aussi, comme médium, le Net fait émerger de nouveaux concepts sur le plan de la communication, et sur le plan humain, et ce même pour les non branchés. Je me souviens (eh oui, j'ai cet âge) quand McLuhan est arrivé, fin des années soixante, avec son concept de 'village global' en se basant sur la télévision, le téléphone, et qu'il prévoyait les échanges de données entre ordinateurs. Eh bien il y a eu des gens, en Afrique, sans télévision et sans téléphone, qui ont lu et qui ont compris McLuhan. Et McLuhan a changé des choses dans leur conception de voir le monde. L'Internet a ce même effet. Il provoque une réflexion sur la communication, la vie privée, la liberté d'expression, les valeurs auxquelles on tient, celles dont on est prêt à se débarrasser, et c'est ça qui en fait un médium si puissant, si important."

2.3. "Info-riches" et "info-pauvres"

Les enjeux économiques de la société de l'information sont considérables. "Un chiffre très supérieur aux exportations mondiales de produits agricoles, et une croissance la plus rapide de toutes les industries avec un taux moyen de 15% par an depuis 1990 pour l'informatique et de 10% pour les télécommunications. Leur contribution au PIB (produit intérieur brut) mondial devrait dépasser 10% d'ici à l'an 2000 et poursuivre son expansion au-delà", précisent Philip Wade et Didier Falkand dans *Cyberplanète: notre vie en temps virtuel* (Paris, éditions Autrement, 1998).

Il existe évidemment une corrélation directe entre le développement économique et social et l'accès aux télécommunications. L'accès aux nouvelles technologies de communication progresse beaucoup plus rapidement dans les nations situées au nord de la planète que dans celles situées au sud, et on trouve beaucoup plus de serveurs web en Amérique du Nord et en Europe que sur les autres continents. Deux tiers des cybernautes habitent les Etats-Unis, pays dans lequel 40% des foyers sont équipés d'un ordinateur, pourcentage que l'on retrouve aussi au Danemark, en Suisse et aux Pays-Bas. Le pourcentage est de 30% en Allemagne, 25% au Royaume-Uni, et 20% dans la plupart des pays industrialisés.

Disponibles dans le *Computer Industry Almanach*, document de référence sur l'évolution du cyberspace, les statistiques du 19 mars 1998 sur le pourcentage des connexions par nombre d'habitants montrent que la Finlande est le pays le plus "branché" du monde avec 25% de cybernautes, suivi par la Norvège (23%) et l'Islande (22,7%). Les Etats-Unis se trouvent au quatrième rang avec 20% de cybernautes. Onze pays dans le monde ont une proportion d'utilisateurs d'Internet dépassant les 10%, et la Suisse est le onzième avec 10,7%.

En ce qui concerne le pourcentage global, les statistiques de fin 1997 du *Computer Industry Almanach* - qui tiennent compte des branchements à domicile, au bureau et dans les établissements d'enseignement - montrent que les Etats-Unis sont encore largement en tête avec 54,68% du total mondial, suivis par le Japon (7,97%), la Grande-Bretagne (5,83%) et le Canada (4,33%). Les chiffres montrent aussi que la place des Etats-Unis ne cesse de diminuer: 80% en 1991, moins de 65% en 1994, moins de 50% courant 1998 et une prévision de moins de 40% en l'an 2000. La France (1,18%) et la Suisse (0,77%) font également partie des quinze pays les plus "branchés".

A l'échelle mondiale, l'accès universel aux autoroutes de l'information est loin d'être assuré. En ce qui concerne la téléphonie de base, la télédensité varie de plus de 60 lignes téléphoniques pour 100 habitants dans les pays riches (par exemple 68 en Suède, 63 aux Etats-Unis, 61 en Suisse et au Danemark) à moins d'une dans les pays pauvres. L'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest disposent de la moitié des lignes téléphoniques dans le monde, alors que la moitié de la population mondiale n'a jamais utilisé un téléphone.

Dans les pays en développement, il est fort peu probable que les connexions à Internet se fassent par le biais des lignes téléphoniques traditionnelles alors qu'il existe maintenant d'autres solutions technologiques. Les pays en développement possèdent un taux d'équipement en lignes numériques comparable à celui des pays industrialisés. En 1995, les statistiques étaient de 77% pour l'Amérique du Nord, 72% pour l'Asie et le Pacifique, 64% pour l'Europe de l'Ouest et l'Amérique latine, et 70% pour le Moyen-Orient et l'Afrique.

Le développement de la téléphonie mobile est également spectaculaire, et l'équipement en téléviseurs est proche de celui des pays industrialisés. Selon Philip Wade et Didier Falkland, le micro-ordinateur pourrait avoir un développement similaire, à condition que la fiscalité et les droits de douane ne soient pas trop élevés. La solution pourrait se trouver dans la radiotéléphonie cellulaire et la connexion par satellite. Par contre, le contrôle des moyens d'information, facile pour la télévision, risque de l'être beaucoup moins pour Internet, même si des pays comme la Chine ou Singapour bloquent pour le moment l'accès à certains serveurs jugés politiquement ou moralement incorrects.

Lors d'un discours prononcé en octobre 1995 à Genève pendant le septième Forum international des télécommunications, Nelson Mandela, président de l'Afrique du Sud, déclarait que "les technologies de communication ne doivent pas être considérées comme un luxe, intervenant après le développement général du pays, mais comme l'une des convictions qui déterminent les capacités des pays en développement à engager la modernisation de leur économie et de leur société".

Les nouveaux réseaux peuvent contribuer au développement économique des pays en développement. Plusieurs programmes ont été lancés dans ce domaine comme infoDev (programme de la Banque mondiale) ou WorldTel et, spécifiquement pour l'Afrique, un programme de l'US Agency for International Development (AID), @frinet (programme du Canada) ou AfriWeb (programme du Québec).

La démarcation entre "info-riches" et "info-pauvres" ne suit cependant pas systématiquement la démarcation entre pays développés et pays en développement. L'accès aux technologies de l'information est lui-même très inégal dans les pays riches. Quelques pays en développement, par exemple la Malaisie ou les pays d'Amérique latine, ont une politique très dynamique en matière de télécommunications. Un document préparatoire de la deuxième Conférence sur le développement des télécommunications dans le monde - qui s'est déroulée du 23 mars au 1er avril 1998 à Valletta (Malte) - montre que plusieurs pays en développement, comme le Botswana, la Chine, le Chili, la Thaïlande, la Hongrie, le Ghana et l'Ile Maurice, ont réussi à étendre la densité et la qualité de leurs services téléphoniques au cours des trois dernières années. Par contre, pour les nations les plus pauvres, la situation s'est encore aggravée.

Président de Nation Printers and Publishers (Kenya) (devenue Nation Media Group le 23 juillet 1998), Wilfred Kiboro déclarait lors du Colloque sur la convergence multimédia des 27-29 janvier 1997 à Genève:

"Le coût de la technologie de l'information doit être ramené à un niveau abordable. Je rêve du jour où les villageois africains pourront accéder à Internet depuis leur village, aujourd'hui privé d'eau et d'électricité." En effet, dans le domaine des médias particulièrement, il existe un gouffre entre les "info-riches" et les "info-pauvres". Dans de nombreux pays africains, le tirage des journaux est extrêmement faible comparé au chiffre de la population, et chaque exemplaire est lu par une vingtaine de personnes au moins. Selon Wilfred Kiboro, les coûts de distribution pourraient fortement baisser avec la mise en service d'un système d'impression par satellite qui éviterait le transport des journaux par camion dans tout le pays.

Un article du quotidien Le Monde du 30 mars 1998 montre que certains pays en développement comptent aussi sur le Web pour redorer leur image, comme la Mauritanie qui, fin mars 1998, présentait son site web officiel au siège de la Banque mondiale. Vitrine du pays à destination des touristes et des investisseurs étrangers, ce site a pour but d'améliorer une image passablement ternie suite au reportage d'une chaîne de télévision sur la persistance de l'esclavage dans ce pays, alors que celui-ci est officiellement aboli depuis des années. A l'intérieur du pays, la consultation d'Internet est fortement réglementée par l'Office des postes et des télécommunications (OPT), qui est l'opérateur national, et rendue plus difficile encore par des coûts de connexion prohibitifs, à savoir trois fois ceux d'une communication téléphonique locale.

La Chine elle aussi est en train de découvrir l'information numérique. Elle dispose d'un Internet national, le China Wide Web, dont le nombre d'abonnés est passé de 100.000 en 1996 à 600.000 en 1997. Mis en place par la China Internet Corporation (CIC), une société établie à Hong Kong, il s'agit d'un réseau d'affaires et d'informations passablement coupé du monde, filtré et surveillé par les autorités chinoises. Le 27 mars 1998, le cyberquotidien Multimédium écrivait:

"Tout cela respire la langue de bois, le totalitarisme et l'opportunisme à plein poumons, bien sûr. Mais qui sait si la logique libertaire du médium ne finira effectivement pas, un jour, par l'emporter sur l'idéologie? Ce fameux jour où la Chine se branchera..."

Le gouffre entre "info-riches" et "info-pauvres" n'est pas seulement celui qui sépare les pays développés des pays en développement. C'est aussi, dans n'importe quel pays, celui qui sépare les riches des pauvres, ceux qui ont du travail et ceux qui n'en ont pas, ceux qui ont leur place dans la société et ceux qui en sont exclus. Moyen de communication, Internet peut être une passerelle au-dessus du gouffre, comme le montre un encart de la revue Psychologies de mai 1998:

"Aux Etats-Unis, un mouvement voit le jour: la confiance en soi... par Internet! Des milliers de sans-abri ont recours au réseau pour retrouver une place dans la société. Non seulement le Net fournit une adresse à qui n'en a pas et ôte les inhibitions de qui redoute d'être jugé sur son apparence, mais c'est aussi une source d'informations et de contacts incomparable. Bibliothèques et associations d'aide au quart-monde l'ont bien compris: des salles informatiques, avec accès à Internet, animées par des

formateurs, sont ouvertes un peu partout et les mairies en publient la liste. A travers le e-mail (courrier électronique), les homeless (sans-abri) obtiennent les adresses des lieux d'accueil, des banques alimentaires et des centres de soins gratuits, ainsi qu'une pléthore de sites pour trouver un emploi. A 50 ans, Matthew B. a passé le quart de sa vie dans la rue et survit, depuis trois ans, d'une maigre subvention. Il hante la bibliothèque de San Francisco, les yeux rivés sur l'écran des ordinateurs. 'C'est la première fois, dit-il, que j'ai le sentiment d'appartenir à une communauté. Il est moins intimidant d'être sur Internet que de rencontrer les gens face à face.'

2.4. Internet francophone, anglophone et multilingue

Après avoir été anglophone à pratiquement 100%, Internet l'est encore à plus de 80%, un pourcentage qui s'explique par les trois facteurs suivants : 1) les premières années ont vu la création d'un grand nombre de sites web émanant des Etats-Unis, du Canada ou du Royaume-Uni, 2) la proportion de cybernautes est encore particulièrement forte en Amérique du Nord par rapport au reste du monde, 3) l'anglais est la principale langue d'échange internationale.

Comme Internet s'étend progressivement à tous les continents et à de nombreux pays non anglophones, ce pourcentage est à la baisse.

Parallèlement, les sites francophones ont enregistré une forte expansion depuis 1996. Au début de 1998, les Québécois attendaient de pied ferme l'arrivée en masse de sites français, surtout dans le domaine du commerce électronique. Le 10 février 1998, lors d'un entretien avec le cyberquotidien Multimédium, Louise Beaudouin, ministre de la Culture et des Communications du Québec, déclarait: "J'attendais depuis deux ans que la France se réveille. Aujourd'hui, je ne m'en plaindrai pas. "A cette date, le Québec (6 millions d'habitants) proposait plus de sites web que la France (60 millions d'habitants). La ministre attribuait le retard de la France à deux facteurs: d'une part les tarifs élevés du téléphone et du Minitel, d'autre part les transactions commerciales possibles sur le Minitel depuis plusieurs années, ce qui avait ralenti l'expansion du commerce électronique sur Internet.

"En voulant trop en faire une affaire nationale, qui exprimerait aussi par ailleurs l'antipathie qu'ils ont envers les Anglais, les Français ont tendance à freiner la propagation de leur culture. Cela est très regrettable", lit-on le 7 novembre 1996 dans Yomiyuri Shimbun, le plus grand quotidien japonais avec ses dix millions d'exemplaires (cité dans un article de Pierre Perroud, créateur de la cyberbibliothèque Athena). Ce cliché a-t-il jamais été vrai, si ce n'est pendant la Guerre de cent ans?

Plus optimiste, Tim Berners-Lee, créateur du Web, déclarait cependant en décembre 1997 à Pierre Ruetschi dans la Tribune de Genève:

"Pourquoi les francophones ne mettent-ils pas davantage d'informations sur le Web? Est-ce qu'ils pensent que personne ne veut la lire, que la culture française n'a rien à offrir? C'est de la folie, l'offre est évidemment énorme." Ces remarques sont-elles une critique, un encouragement, ou les deux? On aurait pu les comprendre il y a deux ou trois ans, mais il n'est pas sûr qu'elles soient encore de mise aujourd'hui. Il suffit de naviguer sur le Web francophone pour s'en rendre compte.

Un exemple parmi d'autres de la coopération francophone est le beau site de l'Agence de la francophonie. L'Agence, "instrument de coopération multilatérale née d'un idéal, celui de créer une communauté qui fasse entendre sa voix dans le concert des nations, participe aujourd'hui à l'avènement d'un Secrétariat général de la Francophonie". Créée en 1970 pour regrouper 21 états francophones, l'Agence de la francophonie en comptait 47 en 1997.

S'il est la langue des pays francophones, le français est aussi la deuxième langue utilisée dans les organisations internationales. Malgré la pression anglophone, réelle ou supposée selon les cas, des francophones veillent à ce que le français, langue officielle de plus de quarante états, ait sa place en Europe et dans le monde, au même titre que les autres grandes langues de communication que sont l'anglais, l'arabe, le chinois et l'espagnol. Là aussi, l'optique est aussi bien la défense d'une langue que le respect du multilinguisme et de la diversité des peuples.

C'est l'Annuaire de l'UREC (UREC: Unité réseaux du CNRS) qui a été le premier annuaire de sites web français. Travail de pionnier, il a permis aux cybernautes francophones d'une part de se familiariser avec le Web sans se noyer dans la masse d'informations mondiale, d'autre part de connaître les sites qui petit à petit fleurissaient en France et ailleurs. Créé au début de 1994, il a d'abord recensé les sites académiques, puis son contenu est devenu plus généraliste.

Comme l'expliquait Claude Gross sur le site à l'automne 1997, la gestion de l'annuaire est ensuite devenue très difficile du fait de l'accroissement constant du nombre de sites web, et notamment de sites commerciaux. Par la suite, d'autres annuaires ont vu le jour, dont certains débutés avec l'aide de

l'UREC. En juillet 1997, considérant que la mission qu'elle s'était donnée était accomplie, l'UREC a donc arrêté la mise à jour de cet annuaire généraliste. Il est maintenant remplacé par un annuaire spécialisé consacré à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Nombreux sont ceux qui travaillent à une meilleure représentation du français sur le Web, en prônant un Web francophone intégré dans un Web international et multilingue tenant compte de la diversité des langues en Europe et dans le monde.

La Délégation générale à la langue française (DGLF) s'est donnée plusieurs missions : veiller à la promotion et à l'emploi du français en France, favoriser son utilisation comme langue de communication internationale et développer le plurilinguisme, garant de la diversité culturelle. La rubrique: France langue propose trois listes de diffusion consacrées à la langue française: France langue, France langue assistance et France langue technologies. Gérée et modérée par la DGLF, France langue se veut "un lieu convivial d'échanges d'informations et d'idées (manifestations, colloques, publications, etc.), ainsi qu'un lieu de discussion sur les thèmes liés à la langue française, à la diversité linguistique, à la dynamique des langues, à la politique linguistique", et elle accueille toutes les questions d'ordre linguistique (grammaire, orthographe, usage, etc.).

La DGLF a également mené plusieurs actions pour assurer la place du français sur les nouveaux réseaux, notamment l'édition de guides techniques sur l'utilisation dans les logiciels des caractères typographiques et des accents propres à la langue française, ce en liaison avec l'AFNOR (Association française de normalisation), et la traduction des logiciels commercialisés en France.

Le site de la Maison de la Francité, association belge subventionnée depuis 1976 par la Commission communautaire française, souhaite présenter la réalité socio-linguistique de Bruxelles, seconde capitale internationale de langue française après Paris, tout en agissant pour la défense et la promotion de la langue française à Bruxelles et au sein de la Communauté française Wallonie-Bruxelles.

Au Québec, le dynamique Office de la langue française (OLF), organisme gouvernemental chargé d'assurer la promotion du français, veille à l'implantation et au maintien du français dans les milieux de travail et des affaires et dans les services administratifs. Il définit et conduit la politique québécoise en matière de linguistique et de terminologie.

La propagation d'une langue passe aussi par l'étude dynamique de celle-ci. Internet ouvre des horizons sans précédent sur l'utilisation de bases de données linguistiques et les possibilités de recherche textuelle, témoin le site de l'Institut national de la langue française (INaLF), qui présente ses propres recherches, notamment dans le discours littéraire du 14^e au 20^e siècle (contenu, sémantique, thématique), la langue courante (langue écrite, langue parlée, argot), le discours scientifique et technique et ses ressources terminologiques.

Les instances politiques ont également contribué à favoriser l'accès des autoroutes de l'information aux francophones. En application de la Résolution sur la société de l'information adoptée par les chefs d'Etat et de gouvernement à Cotonou (Bénin) en décembre 1995, la Conférence des ministres francophones chargés des inforoutes s'est déroulée à Montréal (Québec) du 19 au 21 mai 1997. Datée du 21 mai 1997, la Déclaration de Montréal proposait de "développer une aire francophone d'éducation, de formation et de recherche; soutenir la création et la circulation de contenus francophones et contribuer à la sauvegarde et à la valorisation des patrimoines; encourager la promotion de l'aire francophone de développement économique; mettre en place une vigie francophone (veille active); sensibiliser prioritairement la jeunesse ainsi que les utilisateurs, les producteurs et les décideurs; assurer la présence et la concertation des francophones dans les instances spécialisées."

De par sa vocation internationale, Internet doit être multilingue. On dispose enfin d'un instrument qui peut abolir les frontières au lieu d'en créer d'autres. De plus en plus de sites offrent des présentations bilingues ou trilingues, voire multilingues. Le site du quotidien belge Le Soir, par exemple, offre une présentation du journal en six langues: français, allemand, anglais, espagnol, italien et néerlandais. Le Club des poètes, lui, présente son site en anglais, en espagnol et en portugais.

Le multilinguisme est l'affaire de tous, témoin cet Appel du Comité européen pour le respect des cultures et des langues en Europe (CERCLE) qui, diffusé dans les onze langues officielles de l'Union européenne, défend "une Europe humaniste, plurilingue et riche de sa diversité culturelle". Il propose aux réviseurs du Traité de l'Union européenne douze amendements prenant en compte le respect des cultures et des langues.

"La diversité et le pluralisme linguistiques ne sont pas un obstacle à la circulation des hommes, des idées et des marchandises ou services, comme veulent le faire croire certains, alliés objectifs, conscients ou non, de la culture et de la langue dominantes. C'est l'uniformisation et l'hégémonie qui sont un obstacle au libre épanouissement des individus, des sociétés et de l'économie de l'immatériel,

source principale des emplois de demain. Le respect des langues, à l'inverse, est la dernière chance pour l'Europe de se rapprocher des citoyens, objectif toujours affiché, presque jamais mis en pratique. L'Union doit donc renoncer à privilégier la langue d'un seul groupe."

Il n'empêche que, même si on prône le multilinguisme, il est vraiment désagréable de se heurter à des pages web dont le contenu vous intéresse mais dont on ne comprend pas la langue. Depuis décembre 1997, le moteur de recherche AltaVista, utilisé par douze millions d'internautes, propose AltaVista Translation, un service de traduction automatisée de l'anglais vers cinq autres langues (allemand, espagnol, français, italien et portugais), et vice versa. Alimenté par des dictionnaires multilingues contenant plus de 2,5 millions de termes, ce service, gratuit et instantané, a été mis en place par Systran, société pionnière de la traduction automatique. La traduction étant entièrement automatisée, elle est évidemment approximative. Le texte à traduire doit être de trois pages maximum, et la page originale et la traduction apparaissent en vis-à-vis sur l'écran. Cet outil a ses limites, mais il a le mérite d'exister et il préfigure ceux de demain.

Internet est multilingue. Toutes les langues y sont déjà représentées. Tôt ou tard, la répartition des langues sur le Web correspondra à leur répartition sur la planète. Même s'ils donnent encore des résultats surprenants et souvent peu satisfaisants, des logiciels de traduction de pages web sont maintenant disponibles sur le marché, et des recherches sont menées par plusieurs sociétés (Alis Technologies, Globalink, Lernout & Hauspie, Systran, etc.) pour les améliorer.

[Pour des informations plus complètes sur le Web et les langues, merci de vous reporter à une autre étude, Le multilinguisme sur le Web.]

3. LES CYBERLIBRAIRIES

[Dans ce chapitre:]

[3.1. Cyberlibrairies francophones / 3.2. Cyberlibrairies non francophones / 3.3. Librairies de livres anciens / 3.4. Fournisseurs de livres pour bibliothèques / 3.5. L'avenir des cyberlibrairies]

De nombreuses librairies dites "traditionnelles" - avec libraires, locaux, vitrines, livres en pile sur des présentoirs ou alignés sur des rayonnages - ont créé un site sur Internet. D'autres librairies n'ont ni murs, ni vitrine, ni enseigne sur la rue. Leur vitrine est leur site web, et toutes leurs transactions s'effectuent par le biais d'Internet. Dans les deux cas, les librairies en ligne sont souvent appelées librairies virtuelles par les francophones. Au terme de librairie virtuelle on préférera ici celui de cyberlibrairie parce que, bien que n'ayant ni murs, ni vitrine, ni enseigne sur la rue, une cyberlibrairie n'en est pas moins bien réelle.

L'internaute peut consulter le catalogue de la cyberlibrairie sur son écran et rechercher un livre par auteur, par titre ou par sujet. Sur l'écran, il peut également lire le résumé ou des extraits des livres qui l'intéressent, et se tenir informé de l'actualité du livre. Et surtout, qu'il cherche, consulte, lise ou commande, il n'a pas à se déplacer et à faire la queue. Il peut effectuer le paiement de sa commande au moyen de sa carte de crédit puisque les librairies sont maintenant pourvues d'un système de paiement sécurisé. Il peut aussi envoyer son paiement par chèque ou par virement s'il est réfractaire à l'envoi de son numéro de carte de crédit par Internet.

Voici quelques exemples de cyberlibrairies francophones, cyberlibrairies anglophones, librairies de livres anciens et fournisseurs de livres pour bibliothèques. Parallèlement on s'interrogera sur l'avenir des librairies en ligne et de la commercialisation des livres sur Internet.

3.1. Cyberlibrairies francophones

Le site de la FNAC ouvre sur le logo "fnac" blanc sur fond ocre bien connu. Présente en France, en Belgique et en Espagne, la FNAC se veut à la fois défricheur, agitateur culturel et commerçant. Elle définit sa politique commerciale comme "fondée sur l'alliance avec le consommateur, sa vocation culturelle et sa volonté de découvrir les nouvelles technologies". Outre un magazine littéraire en ligne, la FNAC a ouvert un secteur: commerce électronique, qui permet à chacun de commander les livres, disques, vidéos et CD-Rom de son choix. La commande s'effectue par Internet, Minitel ou téléphone. La livraison s'effectue en France comme à l'étranger. Les modes de paiement sont la carte de crédit ou le chèque à la commande. Ce service inclut également la réservation et le paiement de places de spectacles qui sont ensuite envoyées au domicile du client, et la réservation de voyages.

Le Furet du Nord est une chaîne de librairies françaises implantée dans le Nord de la France et dont le siège est à Lille. Son site permet de consulter une base de données répertoriant 250.000 ouvrages en

langue française disponibles dans le monde entier et de commander instantanément ces ouvrages. Il propose aussi un suivi permanent de l'actualité littéraire. La vente à distance représente 15 à 20% du chiffre d'affaires total de la librairie, et les meilleurs clients sont les écoles, les universités, les comités d'entreprises et les ambassades.

En région Rhône-Alpes, la chaîne de librairies Decitre offre un site qui est un modèle de clarté. Ses neuf librairies sont particulièrement dynamiques dans le domaine du multimédia, avec un rayon très complet sur Internet et l'informatique. Elles organisent régulièrement des conférences et des initiations à Internet, et des démonstrations de CD-ROM.

Dans son courrier électronique du 8 juin 1998, Muriel Goiran expliquait que le site web, créé en 1996 et revu en décembre 1997, a été remanié à nouveau pour adopter une nouvelle présentation fin juillet 1998:

"C'est pour l'instant juste un moyen de communication de plus (mail) avec nos clients des magasins et nos clients bibliothèques et centres de documentation. Nous avons découvert son importance en organisant DOCFORUM, le premier forum de la documentation et de l'édition spécialisée, qui s'est tenu à Lyon en novembre 97 (la prochaine édition est fixée en novembre 99). Il nous est apparu clairement qu'en tant que libraires, nous devons avoir un pied dans le Net. Internet est très important pour notre avenir. Nous allons mettre en ligne notre base de 400.000 livres français à partir de fin juillet 98, et elle sera en accès gratuit pour des recherches bibliographiques (l'achat des livres sera payant bien sûr!). Ce ne sera pas une n-ième édition de la base de Planète Livre [...], mais notre propre base de gestion, que nous mettons sur Internet."

Virgin MegaWeb est le magazine électronique de la section française du célèbre mégastore, avec l'actualité de la musique, du livre, de la vidéo et des CD-Rom. Le site du club France Loisirs présente tout le catalogue: CD, vidéos, livres, magazines, tirages et appareils photo, etc. Il permet d'adhérer au club et de passer commande.

Située au coeur de Paris dans la rue Saint-Honoré, la Librairie Itinéraires rassemble tous les ouvrages permettant de préparer, accompagner et prolonger un voyage: guides, cartes, manuels de conversation, reportages, récits de voyage, livres de cuisine, livres d'art et de photographie, ouvrages d'histoire, de civilisation, d'ethnographie, de religion et de littérature étrangère, et cela pour plus de 160 pays, soit environ 250 destinations. "Le monde en mémoire", tel est le sous-titre de son site bilingue français-anglais.

Dès 1985, la librairie avait créé une base de données avec classement des ouvrages par pays et par thèmes. Dans son courrier électronique du 11 juin 1998, Hélène Larroche, fondatrice de la librairie, expliquait:

"Il y a un peu plus de trois ans, nous en avons rendu la consultation possible sur Minitel et effectuons aujourd'hui près de 10% de notre chiffre d'affaires avec la vente à distance. Passer du Minitel à Internet nous semblait intéressant pour atteindre la clientèle de l'étranger, les expatriés désireux de garder par les livres un contact avec la France et à la recherche d'une librairie qui 'livre à domicile' et bien sûr les 'surfeurs sur le net', non minitelistes.

La vente à distance est encore trop peu utilisée sur Internet pour avoir modifié notre chiffre d'affaires de façon significative. Internet a cependant eu une incidence sur le catalogue de notre librairie, avec la création d'une rubrique sur le Web, spécialement destinée aux expatriés, dans laquelle nous mettons des livres, tous sujets confondus, qui font partie des meilleures ventes du moment ou/et pour lesquels la critique s'emballe. Nous avons toutefois décidé de limiter cette rubrique à 60 titres quand notre base en compte 13.000. Un changement non négligeable, c'est le temps qu'il faut dégager ne serait-ce que pour répondre au courrier que génèrent les consultations du site. (...) Outre le bénéfice pour l'image de la librairie qu'Internet peut apporter (et dont nous ressentons déjà les effets), nous espérons pouvoir capter une nouvelle clientèle dans notre spécialité - la connaissance des pays étrangers -, atteindre et intéresser les expatriés ... et augmenter nos ventes à l'étranger."

Distributeur indépendant, la Société internationale de diffusion et d'édition (SIDE) est le spécialiste français de l'exportation des livres, périodiques et CD-ROM. La société regroupe et exporte à travers le monde les livres en langue française publiés en Europe et traite les abonnements de périodiques français. Son site bilingue français-anglais offre un plus à son activité.

Québécoise, la Librairie Garnau est la plus grande chaîne de librairies francophones en Amérique du Nord. Avec ses dix-sept points de vente à Montréal, Québec, Sherbrooke, Victoriaville, Saint-Jérôme, Laval, Sainte-Foy, Anjou, Gatineau, Sorel, Saint-Bruno et Chicoutimi, elle est également le plus gros réseau de distribution de livres au Québec.

Fondée en 1844 par le poète Octave Crémazie et son frère Joseph, la Librairie Garneau était un cercle littéraire fréquenté par des écrivains tels que François-Xavier Garneau ou Louis Fréchette. Elle eut aussi des hôtes illustres comme Sir Winston Churchill, Hervé Bazin, André Maurois, René Lévesque ou Lomer Gouin. En 1897, la librairie passa aux mains de Samuel Chaperon qui s'associa avec Pierre Garneau. Elle changea de propriétaires plusieurs fois pour être finalement rachetée en 1993 par Sogides, premier groupe d'édition, de diffusion et de distribution au Québec. Le 8 avril 1998, elle lance une cyberlibrairie de 250.000 titres basée sur la technologie IBM et le protocole SecurNat de la Banque nationale du Québec.

Les librairies spécialisées sont elles aussi présentes sur le Web, comme Le Monde en Tique qui offre un catalogue de 37.000 titres français et étrangers sur l'informatique, les nouvelles technologies, le multimédia et Internet, ou encore la Librairie Interférences, spécialisée en ouvrages scientifiques et étrangers, qui fut la première librairie française à ouvrir un site sur Internet en 1995. De nombreux autres sites de librairies spécialisées francophones sont accessibles grâce à la liste des librairies en ligne de Livre.net.

Avec l'essor du Web sont apparues les cyberlibrairies qui vendent des livres uniquement par le biais de leur site.

Alapage est une cyberlibrairie francophone qui propose tous les livres, disques et vidéos disponibles sur le marché français, soit 400.000 références, avec paiement sécurisé. Le site est bilingue français-anglais, et la recherche est possible par auteur, titre et éditeur. Le même service est également disponible sur Minitel (3615 Alapage).

Alapage travaille en partenariat avec Novalis, qui assure lui aussi la vente par correspondance de produits culturels: disques, livres, vidéos et multimédia. Les deux cyberlibrairies ont décidé en 1997 de créer le premier prix littéraire francophone sur Internet, non pas pour créer un prix littéraire de plus, mais pour constituer une "première".

Comme il était expliqué sur le site en octobre 1997,

"a) C'est la première fois que l'on utilise le support Internet pour organiser un vote autour d'un prix littéraire.

b) C'est la première fois qu'est constitué un jury littéraire composé d'un potentiel aussi important et diversifié de votants, fidèle reflet de la diffusion de la culture française. Ce vote est en effet ouvert à nos visiteurs de tous horizons, disséminés sur les cinq continents, qui pourront émettre leur avis sur l'ensemble des ouvrages concourant aux principaux prix littéraires de fin d'année.

c) C'est la première fois qu'est imaginé un instrument de mesure de la satisfaction du lecteur et du bonheur de la lecture, qui ne soit pas seulement un outil de mesure des ventes de livres, aussi fiable soit-il."

Un vote a donc été organisé du 20 octobre au 9 novembre 1997 auprès de tous les cybernautes. Afin d'éviter les votes multiples, chaque voix n'a été validée que si la fiche de vote était scrupuleusement remplie. Toute fiche double a été annulée. Ce premier Prix littéraire des internautes fut remporté par Marc Trillard pour son roman Coup de lame, paru aux éditions Phébus.

Chapitre.com est une cyberlibrairie de 350.000 titres, complétée par une bouquinerie, un choix d'éditeurs, des liens avec 1.000 sites littéraires et culturels, et une revue des littératures intitulée Tête de chapitre. Livre en ligne est une autre cyberlibrairie disposant d'un catalogue de 300.000 titres.

3.2. Cyberlibrairies non francophones

Basée au Royaume-Uni, Internet Bookshop, très connue aussi sous son sigle iBS, est la plus grande cyberlibrairie européenne avec 1,4 million de titres.

IBS a développé un nouveau système de partenariat sur le Web. Tout possesseur d'un site web peut devenir partenaire d'iBS en sélectionnant sur son propre site un certain nombre de titres présents dans le catalogue de la cyberlibrairie. IBS prend en charge toute la partie commerciale, à savoir les commandes, les envois et les factures. Le cybernaute partenaire reçoit 10% du prix des ventes. Suivie par Amazon.com, la grande cyberlibrairie américaine, Internet Bookshop a été la première librairie en ligne à proposer une part aux bénéficiaires exclusivement à travers le Web, ce qui a d'ailleurs démontré la nécessité d'une nouvelle réglementation dans ce domaine.

En octobre 1997, Internet Bookshop a débuté la vente de livres anglais avec des remises allant jusqu'à 45%, prenant le risque d'une guerre des prix et des droits avec les éditeurs anglais.

Parallèlement, elle attendait la réaction des mêmes éditeurs à sa décision de vendre des livres provenant des Etats-Unis, vente débutée en septembre 1997 et pratiquée aussi par d'autres libraires spécialisés.

A la même époque, Waterstone's songeait également à introduire des titres américains dans son catalogue à partir de début 1998. De son côté, The Publishers Association, organisme représentant les éditeurs du Royaume-Uni, étudiait les propositions d'interdiction de vente de livres américains à des clients britanniques par des cyberlibrairies basées aux Etats-Unis.

Sur le site, la rubrique iBS News permet de suivre le match engagé par les librairies en ligne contre les associations d'éditeurs ou contre les libraires traditionnels, afin de permettre la suppression des frontières dans la vente des livres.

Ailleurs en Europe, on peut citer par exemple les librairies en ligne allemandes Buch +Medien Online ou Lehmanns Online Bookshop, ou encore Alice.it, qui est la grande cyberlibrairie italienne.

Aux Etats-Unis, Amazon.com, créé en 1994, se présente comme la plus grande cyberlibrairie du monde avec ses 3 millions de livres, CD, DVD, jeux informatiques, etc., soit quatorze fois plus que les plus grandes chaînes de supermarchés, et ses 3 millions de clients dans 160 pays. Son catalogue permet de rechercher les livres par titre, auteur, sujet ou rubrique. Très attractif, le contenu éditorial du site change quotidiennement et forme un véritable magazine littéraire qui offre des extraits de livres, des entretiens avec des auteurs, des commentaires de lecteurs et des conseils de lecture.

Sur les traces d'Internet Bookshop, Amazon.com offre une part des bénéfices à ses associés en ligne. Depuis le printemps 1997, tous les possesseurs d'un site web peuvent vendre des livres appartenant au catalogue d'Amazon.com et toucher un pourcentage de 15% sur les ventes. Ces associés effectuent une sélection dans les titres du catalogue et rédigent leurs propres résumés. Amazon.com prend les commandes, expédie les livres, rédige les factures et leur envoie un rapport hebdomadaire d'activité. Au printemps 1998, son réseau comprenait plus de 30.000 sites affiliés.

"Introduit à la bourse de New York en mai 1997, Amazon.com a attiré 54 millions de dollars en ne cédant que 13% de son capital, une véritable performance pour une société dont le chiffre d'affaires était alors de 32 millions de dollars", expliquent Philip Wade et Didier Falkand dans *Cyberplanète: notre vie en temps virtuel* (Paris, Editions Autrement, 1998). Avec plus d'un million et demi de clients et une très bonne image de marque, elle est un symbole de réussite dans le cybercommerce. Sa cotation boursière est excellente, alors que la librairie est toujours déficitaire après deux ans d'existence. Fondateur et principal actionnaire d'Amazon.com, Jeff Bezos précise: "Nous générons des revenus de plus de 300.000 dollars [1 dollar = 6 FF environ] par an et par employé. Une librairie traditionnelle ne fait que 95.000 dollars par employé."

Les autres géants américains sont notamment Bookpage Online ou encore Buybooks.com avec un catalogue de 1,4 million de titres américains, 500.000 titres allemands, 500.000 titres français, 200.000 titres anglais, 100.000 titres suédois, 80.000 films en vidéo ou sur disque laser, et 10.000 jeux informatiques pour console ou sur CD-ROM. Le plus important libraire "traditionnel" des Etats-Unis, Barnes & Nobles, a également décidé de se lancer dans la vente des livres sur Internet en créant en mai 1997 son site barnesandnoble.com. Il a ainsi déclenché une guerre des prix en faisant directement concurrence à Amazon.com.

3.3. Librairies de livres anciens

Plusieurs libraires de livres anciens ont saisi l'opportunité que représentait Internet pour faire connaître leurs fonds.

Créé en novembre 1995 par Pascal Chartier, de la Librairie du Bât d'Argent (Lyon), Livre-rare-book est un site quadrilingue en français, anglais, italien et allemand. Il propose à la fois un catalogue de livres anciens regroupant les catalogues de plusieurs librairies de la région et un annuaire électronique international des librairies de livres d'occasion. Pascal Chartier considère que le Web lui a "ouvert une vaste porte", à la fois pour lui et pour ses clients. Comment voit-il son avenir professionnel avec Internet? Comme "peut-être la pire et la meilleure des choses, la pire parce qu'il peut générer un travail constant sans limite et la dépendance totale. Le meilleur parce qu'il peut s'élargir encore et permettre surtout un travail intelligent!", répondait-il dans son courrier électronique du 10 juin 1998.

Classé en plusieurs rubriques (beaux-arts, cartes postales, collections, ésotérisme, femmes, histoire, jeux, jouets, littérature, livres anciens, Lyonnais, musique, régionalisme en France, religions, revues, sciences, sports et voyages), le catalogue de livres anciens est commun à la Librairie du Bât d'Argent (Lyon), la Librairie Devaux (Moulins), la Libreria A. Guida (Naples), la Librairie Heurtebise (Dijon), la

Librairie Lucas et Vermorel (Lyon), la Librairie Miraglia (Lyon) et la Librairie du Verseau (Lyon).

Spécialiste d'antiquités et de livres anciens, France Antiques héberge plusieurs sites de librairies anciennes. Basé à Amboise (Loire), ce site bilingue français-anglais se veut celui de tous les professionnels du marché de l'art ancien français: antiquaires, libraires, commissaires-priseurs, éditeurs d'art, fournisseurs et artisans d'art, etc. Mis à jour quotidiennement, le site informe également des ventes publiques, expositions, salons et manifestations diverses. France Antiques comprend douze catalogues de librairies anciennes. Le site propose aussi un annuaire des libraires, une liste des librairies complétée par un classement géographique, et un index par spécialités (autographes, manuscrits - beaux-arts, architecture, arts décoratifs - bibliographie, histoire du livre - etc.).

Dans les sites non francophones consacrés aux livres anciens, le site Paulus Swaen Old Maps and Prints propose des enchères sur Internet de cartes anciennes du monde entier, gravures, imprimés, atlas, globes et manuscrits médiévaux.

Par ailleurs, toujours dans le domaine du livre ancien, comme on le verra plus loin dans les chapitres consacrés aux cyberbibliothèques et aux catalogues, toutes les cyberbibliothèques proposent des oeuvres anciennes en texte intégral. Des catalogues tels que celui de RLIN (Research Libraries Information Network) recensent les fonds anciens de nombreuses bibliothèques dans le monde.

3.4. Fournisseurs de livres pour bibliothèques

Outre les librairies accessibles aux particuliers comme aux collectivités, il existe des fournisseurs en livres et périodiques exclusivement pour les collectivités, par exemple Blackwell et Dawson. Ces fournisseurs centralisent toutes les demandes émises par ces collectivités, ce qui évite à celles-ci le casse-tête engendré par la gestion de bons de commandes et de factures multiples. De plus, les fournisseurs disposent d'un réseau international, c'est-à-dire qu'ils s'engagent à fournir un livre ou un périodique quelle que soit sa provenance. Là aussi, les collectivités n'ont plus à faire face au casse-tête représenté par l'achat de documents hors des frontières d'un pays donné.

Blackwell's Book Services est un fournisseur international de livres, abonnements, bases de données bibliographiques et contrôle d'autorités à destination des bibliothèques universitaires, bibliothèques de recherche et grandes bibliothèques publiques du monde entier. La société, qui a fêté son vingtième anniversaire en 1995, a une histoire intéressante puisque, anglaise à l'origine, elle a conquis le marché américain puis mondial.

A la fin des années soixante et au début des années soixante-dix, la société de Richard Abel, basée à Portland (Oregon, USA), dominait le marché universitaire américain. Elle vendait des livres aux bibliothèques et proposait un service de catalogage automatisé. Mise en vente en 1974, cette société fut rachetée par la librairie et l'éditeur britanniques B.H. Blackwell et Blackwell Scientific, qui cherchaient à s'étendre en Amérique du Nord et qui s'installèrent à Portland sous le nom de Blackwell North America (BNA). Blackwell était déjà connu à cette époque en tant que fournisseur étranger de livres et de périodiques. Son unique représentant aux Etats-Unis, Jack Walsdorf, entama son travail de prospection dans les universités américaines, et la vente des livres débuta en mars 1975.

En 1979, Blackwell North America débuta à la fois un service bibliographique sur microfiches (standing order microfiche service) et un service de commande électronique (EAOS : easy access order system). Puis furent ajoutés une messagerie électronique ainsi qu'un service de commande électronique beaucoup plus sophistiqué. Le service de contrôle d'autorités fut considérablement développé. 200 millions de notices furent traitées en 20 ans, entre 1975 et 1995, et l'accent fut mis sur l'expansion internationale.

Comme Blackwell, Dawson est spécialiste du traitement de l'information: abonnements, livres et nouvelles technologies, à destination des professionnels de la documentation. De par sa vocation internationale, il propose un site trilingue anglais-français-espagnol.

C'est en 1809 que William Dawson s'établit comme libraire et dépositaire de journaux à Cannon Street, dans Londres, et qu'il créa le premier service de livraison de journaux par diligence hors de Londres, indique le site web.

Aujourd'hui, Dawson Holdings PLC est la plus grande société européenne d'abonnements et le plus grand fournisseur européen de livres pour les entreprises et les universités. La société est également un des grands groupes internationaux en services d'information. Elle procure des services d'acquisition et de gestion aux bibliothèques et centres de recherche du monde entier. En octobre 1997, pour mieux répondre à un marché en voie de mondialisation, Dawson a été réorganisé en deux grands secteurs, l'un gérant les abonnements, l'autre gérant les livres, ce indépendamment de la situation géographique

de ses clients.

3.5. L'avenir des cyberlibrairies

Grâce au Web, les amoureux des livres disposent de catalogues en ligne répertoriant tous les titres disponibles. Ils ont la possibilité de passer commande immédiatement en utilisant le réseau Internet. Ils peuvent aussi suivre quotidiennement à l'écran l'actualité du livre. L'avenir des cyberlibrairies est très prometteur.

Chapters, le grand libraire canadien, et The Globe and Mail, quotidien de Toronto, se sont alliés pour créer une nouvelle cyberlibrairie canadienne, Chaptersglobe.com, ouverte à l'automne 1998. Le site comprend des critiques et recensions fournies par le journal, ses archives sur vingt ans, une liste de best-sellers et des forums de discussion.

Le groupe allemand Bertelsmann, qui a acquis au printemps 1998 Random House, la plus grande maison d'édition américaine, compte ouvrir prochainement une gigantesque cyberlibrairie proposant plusieurs millions de titres dans toutes les langues, avec livraison rapide dans le monde entier.

En France, la loi sur le prix unique du livre laisse peu de latitude sur les prix, contrairement aux possibilités qu'offre le prix libre du livre au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis. En revanche, les libraires sont optimistes sur les perspectives d'un marché francophone. Un nombre significatif de commandes provient de l'étranger. Il représente par exemple un pourcentage de 10% des ventes pour la FNAC. Les clients sont des "Français et membres de la diaspora francophone, étrangers francophiles, universités ou écoles lointaines... soucieux de se procurer les derniers titres de l'édition parisienne ou simplement les livres qu'ils ne peuvent trouver à Kansas City ou à Kyoto", précisait Pierre Briançon dans le quotidien Libération du 14 novembre 1997.

Il faut également replacer le développement des cyberlibrairies françaises dans le contexte plus général du cybercommerce français. En mars 1998, le magazine Stratégies Internet a mené une étude sur le cybercommerce en France "auprès des 60 sites marchands les plus actifs en France, dressant ainsi l'état des lieux et donnant des pistes de réflexion aux entreprises françaises tentées par l'aventure du cybercommerce." La commande en ligne n'était possible qu'auprès d'une centaine de sites seulement. Le cybercommerce français représentait 40 millions de francs en 1997, avec une estimation de 160 millions de francs pour la fin de 1998. Le nombre d'acheteurs sur Internet étaient de 50.000 en mars 1998, avec une estimation de 400.000 pour mars 1999. L'étude indiquait que 25% des sites étaient considérés comme rentables dès 1997, alors que les autres envisageaient plutôt une rentabilité à moyen terme.

Même si la création d'une nouvelle législation s'avère difficile parce que freinée par la librairie "traditionnelle", l'abolition des frontières dans le marché du livre est inévitable, puisqu'elle est liée à fois à la structure même d'Internet, réseau des réseaux par-delà les frontières, et à la mondialisation de l'économie, phénomène économique bien réel. Dans la foulée d'Internet Bookshop, librairie en ligne britannique qui a décidé de vendre des livres publiés aux Etats-Unis, d'autres librairies suivent, et on pense à définir une nouvelle législation.

Les libraires ou les éditeurs vendront-ils bientôt à ceux qui le souhaitent le texte intégral des livres en version électronique? Dans ce cas, l'inévitable délai dû à l'envoi du livre par voie postale disparaîtra. On nous promet pour très bientôt les livres électroniques, ordinateurs de la taille d'un livre sur lesquels on pourra stocker des dizaines puis des centaines de textes électroniques. Si nombre de lecteurs actuels sont nés à l'ère du papier et préfèrent encore lire un roman de trois cents pages en version imprimée, ceci ne sera peut-être plus le cas pour les générations qui auront commencé à utiliser l'ordinateur dès l'âge de trois ans.

4. LES EDITEURS SUR LE WEB

[Dans ce chapitre:]

[4.1. Quelques exemples d'éditeurs / 4.2. Répertoires d'éditeurs / 4.3. Edition traditionnelle et édition électronique / 4.4. Les auteurs ont-ils encore besoin des éditeurs?]

Comme les libraires, les éditeurs sont en train d'investir le Web. Et, comme pour les libraires, certains éditeurs traditionnels considèrent leur site web comme une vitrine permettant de faire connaître leur activité, alors que d'autres sont des cyberéditeurs qui traitent la totalité de leurs affaires sur le Net. L'édition électronique offre de nouvelles perspectives. Elle permettrait entre autres de résoudre la crise affectant les éditions universitaires et de recherche.

4.1. Quelques exemples d'éditeurs

Spécialisées dans les romans policiers, les éditions du Choucas ont été fondées en 1992 par Suzanne et Nicolas Pewny, libraires à Glapigny (Haute-Savoie). Sur leur site web, créé en 1996, ils proposent un chapitre de chaque nouveauté. Publié en septembre 1997, *Affaire de coeurs* est l'oeuvre de deux Canadiens, Fernand Héroux et Liz Morency, que les éditeurs ont connus grâce au Web. Les échanges ont été effectués par courrier électronique. Réalisée par Joane Michaud, infographiste et affichiste québécoise, l'illustration de la couverture a elle aussi été reçue par le biais d'Internet.

Nicolas Pewny expliquait sa démarche dans son courrier électronique du 8 juin 1998:

"Le site des éditions du Choucas a été créé fin novembre 1996. Lorsque je me suis rendu compte des possibilités qu'Internet pouvait nous offrir, je me suis juré que nous aurions un site le plus vite possible. Un petit problème: nous n'avions pas de budget pour le faire réaliser. Alors, au prix d'un grand nombre de nuits sans sommeil, j'ai créé ce site moi-même et l'ai fait référencer (ce n'est pas le plus mince travail). Le site a alors évolué en même temps que mes connaissances (encore relativement modestes) en la matière et s'est agrandi, et a commencé à être un peu connu même hors France et Europe.

Le changement qu'Internet a apporté dans notre vie professionnelle est considérable. Nous sommes une petite maison d'édition installée en province. Internet nous a fait connaître rapidement sur une échelle que je ne soupçonnais pas. Même les médias 'classiques' nous ont ouvert un peu leur portes grâce à notre site. Les manuscrits affluent par le courrier électronique. Ainsi nous avons édité deux auteurs québécois. Beaucoup de livres se réalisent (corrections, illustrations, envoi des documents à l'imprimeur) par ce moyen. Dès le début du site nous avons reçu des demandes de pays ou nous ne sommes pas (encore) représentés: USA, Japon, Amérique latine, Mexique, malgré notre volonté de ne pas devenir un site 'commercial' mais d'information et à 'connotation culturelle'. (Nous n'avons pas de système de paiement sécurisé, etc., nous avons juste référencé sur une page les libraires qui vendent en ligne)."

Comment Nicolas Pewny voit-il son avenir professionnel avec Internet?

"J'aurais tendance à répondre par deux questions: Pouvez vous me dire comment va évoluer Internet? Comment vont évoluer les utilisateurs? Nous voudrions bien rester aussi peu 'commercial' que possible et augmenter l'interactivité et le contact avec les visiteurs du site. Y réussissons-nous? Nous avons déjà reçu des propositions qui vont dans un sens opposé. Nous les avons mis 'en veille'. Mais si l'évolution va dans ce sens, pourrions-nous résister, ou trouver une 'voie moyenne'? Honnêtement, je n'en sais rien."

De plus en plus d'éditeurs sont présents sur le Web, par exemple Gallimard, La Documentation française, Marabout et les éditions Odile Jacob. Le site des Presses universitaires de France (PUF) présente le fonds éditorial des PUF, ainsi que la collection encyclopédique *Que sais-je?*, avec une recherche par numéro, un historique de la collection, une présentation des titres sur les trois derniers mois, un descriptif détaillé des dernières parutions, et un classement thématique.

Les éditions du Cerf se présentent comme la bibliothèque francophone de sciences humaines et religieuses. Dans son courrier électronique du 8 juin 1998, Hervé Ponsot, webmestre du site, précisait:

"Pour les éditions du Cerf dont je m'occupe sur le plan Internet, en effet, le site existe en lien avec les éditions, mais marginalement quand même : le serveur se trouve en dehors du Cerf, et il est géré par une personne extérieure au Cerf, moi-même. Bref, il s'agit plutôt d'un service rendu, dont on ne peut dire qu'il ait bouleversé la maison Cerf. Il reste que, par la grâce de Dieu, de plus en plus de consultants arrivent sur ce site, et que des commandes me sont adressées de plus en plus régulièrement, sans que nous les ayons cherchées, puisque le site a été créé en priorité pour rendre service aux chercheurs, et secondairement pour faire de la publicité pour la maison et renouveler son image..."

Mais j'ai constaté, et beaucoup de personnes m'ont confirmé, que les sites de service pouvaient se révéler rentables, parfois plus facilement et plus rapidement que les sites commerciaux: l'exemple le plus connu est fourni par les sites de recherche sur Internet. La suite envisagée pour le site Cerf ne devrait pas fondamentalement changer par rapport à ce qui se passe aujourd'hui: rendre service aux chercheurs, faire connaître la maison en lui donnant une image dynamique. Nous pensons certes un jour faire du site, ou d'un site voisin, un site commercial: mais la maison ne peut se permettre, compte tenu de sa faible surface financière, d'être leader en ce domaine; les pas seront donc comptés et très prudents."

Lancées en août 1996, les éditions CyLibris vendent leurs livres uniquement sur le Web et ne les impriment qu'à la demande, ce qui leur permet d'éviter le stock et les intermédiaires. Trois mois après, l'éditeur avait signé des contrats avec treize auteurs et vendu cent livres. Le site offre des extraits

d'ouvrages et des informations sur de nouveaux auteurs, et il se propose aussi d'être le carrefour de la petite édition.

Le site des éditions 00h00.com (00h00 se prononce: zéro heure) a été ouvert le 18 mai 1998.

"La création de 00h00.com marque la véritable naissance de l'édition en ligne. C'est en effet la première fois au monde que la publication sur Internet de textes au format numérique est envisagée dans le contexte d'un site commercial, et qu'une entreprise propose aux acteurs traditionnels de l'édition (auteurs et éditeurs) d'ouvrir avec elle sur le réseau une nouvelle fenêtre d'exploitation des droits. Les textes offerts par 00h00.com sont soit des inédits, soit des textes du domaine public, soit des textes sous copyright dont les droits en ligne ont fait l'objet d'un accord avec leurs ayants-droit. [...] Avec l'édition en ligne émerge probablement une première vision de l'édition au 21ème siècle. C'est cette idée d'origine, de nouveau départ qui s'exprime dans le nom de marque, 00h00. [...]"

Internet est un lieu sans passé, où ce que l'on fait ne s'évalue pas par rapport à une tradition. Il y faut inventer de nouvelles manières de faire les choses. [...] Le succès de l'édition en ligne ne dépendra pas seulement des choix éditoriaux : il dépendra aussi de la capacité à structurer des approches neuves, fondées sur les lecteurs autant que sur les textes, sur les lectures autant que sur l'écriture, et à rendre immédiatement perceptible qu'une aventure nouvelle a commencé."

Tous les titres sont disponibles sous la forme d'un exemplaire numérique et d'un exemplaire papier. Les collections sont les suivantes: inédits, théâtre classique français, contes et récits fantastiques, contes et récits philosophiques, souvenirs et mémoires, philosophie classique, réalisme et naturalisme, cyberculture, romans d'enfance, romans d'amour, nouvelles et romans d'aventure. Le recherche est possible par auteur, par titre et par genre. Pour chaque oeuvre, on a un descriptif en quelques lignes, un descriptif détaillé, la table des matières et les commentaires des lecteurs. Le paiement est effectué en ligne grâce à un système sécurisé mis en place par 00h00.com et la Banque populaire. Pour ceux que le paiement en ligne rebute, il sera bientôt possible de régler hors ligne par télécopieur, courrier, carte bancaire ou chèque.

Pas de stock, pas de contrainte physique de distribution, mais un lien direct avec le lecteur et entre les lecteurs eux-mêmes. Sur le site, les cybernautes/lecteurs qui le souhaitent créent leur espace personnel dans lequel ils peuvent rédiger leurs commentaires, recommander des liens vers d'autres sites, exprimer leurs opinions et inviter leurs amis. Ils peuvent participer à des forums ou commenter les oeuvres proposées par l'éditeur. Ils peuvent encore s'abonner à la lettre d'information pour être tenu au courant des nouveautés.

Les éditions 00h00.com sont dirigées par Jean-Pierre Arbon, ancien directeur général de Flammarion, et Bruno de Sa Moreira, ancien directeur de Flammarion Multimédia. Dans son courrier électronique du 31 juillet 1998, Bruno de Sa Moreira expliquait:

"Le site a ouvert le 18 mai dernier, la gestation du projet: brainstorming, faisabilité, création de la société et montage financier, développement technique du site et informatique éditoriale, mise au point et production des textes et préparation du catalogue à l'ouverture a duré un an."

Dans quelle mesure Internet a-t-il changé sa vie professionnelle?

"Radicalement, puisqu'aujourd'hui mon activité professionnelle est 100% basée sur Internet. Le changement ne s'est pas fait radicalement lui mais progressivement (audiovisuel puis multimédia puis Internet)."

Comment voit-il son avenir professionnel avec Internet? "Difficile de répondre, il s'agit du présent, nous faisons un pari, mais cela me semble un média capable d'une très large popularisation, sans doute grâce à des terminaux plus faciles d'accès que le seul micro-ordinateur."

Outre-Atlantique, des éditeurs ont choisi de mettre en accès libre sur le Web le texte intégral de leurs publications et, loin de baisser, les ventes ont au contraire augmenté. La MIT Press (MIT: Massachusetts Institute of Technology, USA) par exemple a vu ses ventes doubler pour les titres disponibles sur Internet.

Autre exemple, celui de la National Academy Press (NAP), qui publie environ 200 livres par an, principalement dans les domaines scientifique, technologique et médical:

"A première vue, cela paraît illogique. Un éditeur de Washington, la National Academy Press, qui a publié sur Internet 1.700 titres de son catalogue actuel, permettant ainsi à tout un chacun de lire gratuitement ses livres, a vu ses ventes augmenter de 17% l'année suivante. Qui a dit que personne n'achèterait la vache si on pouvait avoir le lait gratuitement?"

Dans un article du *Courrier international* de novembre 1997, Beth Berselli, journaliste au *Washington Post*, explique que l'éditeur a choisi depuis 1994 de mettre sur Internet le texte intégral d'un certain nombre de livres pour que les lecteurs puissent les "feuilleter", comme ils l'auraient fait dans une librairie, avant de les acheter ensuite s'ils le souhaitent. Si d'autres éditeurs rejettent cette solution du fait des coûts d'installation excessifs, des problèmes liés au droit d'auteur ou d'une concurrence qu'ils estiment nuisible à la vente, la NAP a choisi d'offrir ce service moyennant une dépense allant de 250.000 à 400.000 dollars (1,5 à 2,4 millions de FF) par an.

En ce qui concerne le copyright, ce sont les auteurs eux-mêmes qui, pour des raisons publicitaires, demandent à ce que le livre soit disponible sur le site. Pour l'éditeur, le Web est un nouvel outil de marketing face aux 50.000 ouvrages publiés chaque année aux Etats-Unis. Sur un chiffre d'affaires annuel de 5,5 millions de dollars (33 millions de FF) sur l'exercice 1997 (clos en juin), la somme de 275.000 dollars (1,65 millions de FF), soit 5%, provenait de commandes passées sur Internet. La présence de l'éditeur sur le Web a entraîné également une augmentation des ventes par téléphone. Début janvier 1998, le site disposait de 1.000 livres avec contenu intégral sur le Web. Par ailleurs, une réduction de 20% est accordée pour toute commande effectuée en ligne.

4.2. Répertoires d'éditeurs

Les répertoires d'éditeurs ne manquent pas. *Biblio On Line*, diffuseur français de l'information culturelle sur Internet, gère un répertoire *Editeurs*. *ClicNet*, site culturel et littéraire francophone proposé par l'Université de Swarthmore (Pennsylvanie, USA), recense 2.500 liens à des ressources francophones, y compris des éditeurs.

Editeurs francophones se présente comme le site convivial de tous les éditeurs de langue française:

"Imaginez un espace convivial où vous, lecteurs du monde entier, pourrez faire connaissance avec les maisons d'édition, découvrir un univers où la culture francophone a toute sa place: actualités du livre, dossiers thématiques, rencontres avec des écrivains... de multiples opportunités pour susciter l'intérêt et la curiosité. Bien d'autres domaines encore seront progressivement développés en coopération avec les éditeurs, avec en perspective des échanges passionnants autour des grands sujets culturels pour vous."

Edilib répertorie les éditeurs, libraires et diffuseurs francophones. La gestion de cette liste est assurée par Benoît Thiriou, de la bibliothèque médicale du CHU (centre hospitalier universitaire) de Rouen (Normandie). L'indexation est réalisée à l'aide du répertoire *RAMEAU* (répertoire d'autorités matières encyclopédique et alphabétique unifié) par Dominique Benoist, de la Bibliothèque universitaire de la Faculté de médecine de Rouen. La recherche est possible par ordre alphabétique ou bien par sujets. Le site propose aussi des liens hypertextes avec d'autres sites ayant trait à l'édition française et internationale.

Financé notamment par le ministère de la Culture, *France Edition*, organisme de promotion de l'édition française, organise l'espace de l'édition française lors de foires du livre, congrès ou colloques, ainsi que des expositions thématiques, des stages, des missions d'audit et des programmes d'échanges destinés aux libraires. Lors de ces manifestations, un espace multimédia est spécifiquement aménagé pour effectuer des démonstrations de CD-Rom.

France Edition publie le mensuel *La Lettre*, des études et des dossiers sur différents pays, les partenaires potentiels et l'évolution du marché, des catalogues thématiques, des listes de nouveautés et des annuaires d'éditeurs français par secteur: sciences, techniques, médecine, droit, etc. Par ailleurs, une antenne de *France Edition* à New York (auparavant appelée *Bureau du Livre Français*) propose aux éditeurs français les services d'une agence de droits pour la langue anglaise: sélection de titres, prospection des éditeurs locaux, soumission des ouvrages et négociation des contrats.

FrancoAcquiNet est un répertoire d'éditeurs francophones avec liste alphabétique et liste géographique pour les pays suivants : Autriche, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Liban, Luxembourg, Pays-Bas et Suisse. Conçu par Julie Filion et Isabelle Bourgey dans le cadre d'un travail de recherche à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal (Québec), il se veut le complément francophone de l'*AcqWeb Directory of Publishers and Vendors*, qui est un répertoire international des éditeurs. Il est complété par trois répertoires destinés aux bibliothécaires: associations professionnelles, listes de discussions francophones et périodiques électroniques francophones traitant de bibliothéconomie.

Livre.net propose à ses abonnés, essentiellement des professionnels du livre, une base de données bibliographique contenant plus de 300.000 notices et la consultation de cinq annuaires professionnels (bibliothèques, diffuseurs, distributeurs, éditeurs et librairies). En décembre 1998, *Livre.net*

comprenait plus de 300.000 notices de livres, 5.037 notices d'éditeurs, 2.137 notices de libraires, 435 notices de diffuseurs, 390 notices de distributeurs et 3.120 notices de bibliothèques, le tout étant accessible par le biais d'une recherche à partir de critères diversifiés (titre, auteur, éditeur, date de parution, ISBN, etc.). Un certain nombre d'informations sont également disponibles en libre accès : conseils pour écrire et publier, revues littéraires, concours littéraires, etc.

Plusieurs sites proposent des répertoires d'éditeurs internationaux. En voici trois.

L'AcqWeb's Directory of Publishers and Vendors est un répertoire des éditeurs et vendeurs situé sur le site de la bibliothèque de l'Université de Vanderbilt (Tennessee, USA).

Les Publishers' Catalogues sont gérés par Peter Scott de Northern Lights Internet Solutions, une société située à Saskatoon, dans le Saskatchewan (Canada). A titre d'exemple, voici la liste des éditeurs français répertoriés en décembre 1998: Actes Sud, Anako, Arnette Blackwell, Casterman, Cepadues, Culture d'Oc, CyLibris Editions, Dunod, Editions Complicités, Editions Dalloz-Sirey, Editions du Choucas, Editions Du Juris Classeur, Editions Eyrolles, Editions et Librairie Oberlin, Editions Hermès, Editions Jakin, Editions littéraires et linguistiques de Grenoble, Editions Marshall Cavendish, Editions Massin, Editions Michel Lafon, Editions Milan Presse, Editions Odile Jacob, Editions Phi, EDP sciences, Fata Morgana, Gallimard, Gauthier-Villars, Fabrice Gueho, Masson, Presses Universitaires de France et Telesma Publishing.

Gérée par la WWW Virtual Library, la Publishing Companies Online est une liste d'éditeurs classés selon les catégories suivantes: éditeurs universitaires, éditeurs de livres informatiques, éditeurs scientifiques, techniques et médicaux, éditeurs électroniques, projets d'édition en ligne, et autres éditeurs commerciaux.

4.3. Edition traditionnelle et édition électronique

Depuis trente ans, la chaîne traditionnelle de l'édition est soumise à de nombreux bouleversements.

Dans les années soixante-dix, le marché de l'imprimerie traditionnelle avait d'abord été ébranlé par l'apparition des machines de photocomposition. Le coût de l'impression a ensuite continué de baisser avec les procédés d'impression assistée par ordinateur, les photocopieurs, les photocopieurs couleur et le matériel d'impression numérique. L'impression est maintenant souvent assurée à bas prix par des ateliers de PAO (publication assistée par ordinateur) et des entreprises d'arts graphiques. La numérisation a également accéléré le processus de rédaction, puisque le rédacteur, le concepteur artistique et le personnel chargé de la mise en page peuvent maintenant travailler simultanément sur le même ouvrage.

Au Royaume-Uni, les fonctions de correction d'épreuves et de rédaction s'effectuent désormais à domicile, le plus souvent par des travailleurs qui ont pris le statut d'indépendants par suite de fusions d'entreprises, délocalisations ou licenciements. "Or cette forme d'emploi tient plus du travail précaire que du travail indépendant, car ces personnes n'ont que peu d'autonomie et sont généralement tributaires d'une seule maison d'édition", analysait Peter Leisink, professeur associé d'études sociales à l'Université d'Utrecht (Pays-Bas) lors du Colloque sur la convergence multimédia de janvier 1997 à Genève.

Pour la publication d'ouvrages et de périodiques éducatifs et scientifiques, dans lesquels l'information la plus récente est primordiale, la numérisation conduit à repenser complètement la signification même de publication, et à s'orienter vers une diffusion en ligne qui rend beaucoup plus facile les réactualisations régulières. Autre exemple, les universités américaines diffusent des manuels "sur mesure" composés d'un choix de chapitres sélectionnés dans une très importante base de données, choix complété par des articles et par les commentaires des professeurs. Pour un séminaire, un très petit tirage peut être effectué à la demande à partir de textes scientifiques transmis par voie électronique à un imprimeur.

Dans L'édition savante à l'ère de la bibliothèque virtuelle: publication d'un livre en SGML sur le World Wide Web, mémoire de maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information (MBSI) de l'Université de Montréal (Québec) daté de novembre 1996, Guy Teasdale démontre les avantages de l'édition électronique pour les presses universitaires. Il présente les implications de l'édition électronique sur le Web tout en examinant les rôles et intérêts respectifs du bibliothécaire et de l'éditeur dans l'édification de la bibliothèque numérique. Suite à la crise affectant la publication d'ouvrages spécialisés par les presses universitaires, il voit l'édition électronique sur Internet comme la solution pour alimenter les bibliothèques universitaires et de recherche.

L'avenir de l'édition électronique est également lié à la manière dont pourra être résolu le paiement

du droit d'auteur sur le Web. L'Association of American Publishers (AAP) par exemple travaille à un nouveau système d'identification d'un objet numérique, appelé DOI System (DOI: digital object identifier), dont le but est à la fois d'identifier le document soumis au copyright et de relier l'utilisateur aux propriétaires du copyright.

Il est vraisemblable que, pendant plusieurs années, l'édition électronique et l'édition traditionnelle seront complémentaires, comme seront complémentaires les librairies en ligne et les librairies traditionnelles, ou bien les cyberbibliothèques et les bibliothèques traditionnelles. Il reste toujours pratique d'avoir la version papier d'un livre ou d'un magazine pour lire sur son divan, dans son lit, au café, dans une salle d'attente, dans un train ou dans un avion. Par contre, à terme, les fonctions de l'édition traditionnelle devront certainement être redéfinies en profondeur face au développement de l'édition électronique et aux immenses perspectives que celle-ci représente, à commencer par sa rapidité d'accès et son coût.

Concernant la fiscalité, un accord-cadre entre les Etats-Unis et l'Union européenne a été conclu en décembre 1997, et cet accord devrait être suivi d'une convention internationale. Internet est considéré comme une zone de libre-échange, c'est-à-dire sans droits de douane pour les logiciels, les films et les livres électroniques achetés sur le réseau. Les biens matériels et autres services sont soumis au régime existant, avec perception de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) par exemple sans droits de douane supplémentaires.

4.4. Les auteurs ont-ils encore besoin des éditeurs?

Internet a considérablement renforcé les relations entre auteurs et lecteurs. Grâce au Web, ils peuvent faire connaître directement leurs oeuvres, et le courrier électronique leur permet de discuter avec leurs lecteurs. En définitive, les auteurs ont-ils encore besoin des éditeurs?

Professeur de lettres, poète et peintre, Silvine Arabo a créé le site Poésie d'hier et d'aujourd'hui, sur lequel elle propose de nombreux poèmes, y compris les siens. Que peut apporter ce nouvel outil qu'est Internet à un poète? Dans son courrier électronique du 9 juin 1998, Silvine Arabo répondait:

"L'utilisation d'Internet a-t-elle changé quelque chose pour moi en tant que poète? Pour répondre à votre question, disons que la gestion d'un site Internet - si l'on veut qu'il demeure vivant - requiert beaucoup de temps. Mais je fais en sorte que ma création personnelle n'en souffre pas. Par ailleurs, Internet m'a mise en contact avec d'autres poètes, dont certains fort intéressants... Cela rompt le cercle de la solitude et permet d'échanger des idées. On se lance des défis aussi... Internet peut donc pousser à la créativité et relancer les motivations des poètes puisqu'ils savent qu'ils seront lus et pourront même, dans le meilleur des cas, correspondre avec leurs lecteurs et avoir les points de vue de ceux-ci sur leurs textes. Je ne vois personnellement que des aspects positifs à la promotion de la poésie par Internet: tant pour le lecteur que pour le créateur."

Le quotidien Libération du 27 février 1998 donne aussi l'exemple de Barry Beckham, romancier américain qui a inauguré une formule originale pour diffuser son roman *You Have a Friend : The Rise and Fall and Rise of the Chase Manhattan Bank*, portrait de la grande banque Chase Manhattan sur deux siècles, entre 1793 et 1995. Ce sujet a été inspiré par la vie professionnelle de l'auteur qui fut rédacteur dans le service des relations publiques de cette banque. Moyennant un abonnement de 9,95 dollars (environ 60 FF), le lecteur reçoit un épisode par courrier électronique toutes les deux semaines et pendant six mois. Barry Beckham pense être le premier à adopter cette formule de roman-feuilleton sur le Web, dans la lignée de Dostoïevski, Dumas ou Dickens en d'autres temps. Parlant de lui-même, il déclare:

"Un auteur du 20e siècle utilise la même démarche [la publication de romans par épisodes dans les journaux du 19e] pour atteindre des lecteurs à une époque où l'édition littéraire est dominée par des conglomérats obsédés par des titres ayant un fort potentiel commercial mais peu de substance intellectuelle."

Esther Dyson est la présidente d'EDventure Holdings, une société spécialisée dans l'étude des nouvelles technologies de l'information au niveau international, et elle fait également partie du comité directeur de l'Electronic Frontier Foundation (EFF). Depuis 1982, elle publie *Release 1.0*, lettre d'information mensuelle très prisée des spécialistes et souvent appelée la lettre intellectuelle du monde informatique. En 1997, elle publie son premier ouvrage: *Release 2.0: A Design for Living in the Digital Age* (Londres, Viking, 1997). Organisé en neuf chapitres (communautés, travail, enseignement, administration, propriété intellectuelle, contrôle du contenu, vie privée, anonymat et sécurité), l'ouvrage explore l'impact et les implications du cyberspace : son effet sur la vie quotidienne, les responsabilités liées aux nouveaux pouvoirs qu'il nous donne, et les problèmes de fond posés par

Internet. Il expose aussi les conflits fondamentaux liés au développement de la communication numérique: les conflits entre la vie privée et l'ouverture sociale, la sécurité et la liberté, le commerce et la communauté. Parallèlement à la publication simultanée de son ouvrage par plusieurs éditeurs dans le monde, Esther Dyson a ouvert le site Release 2.0 pour dialoguer avec ses lecteurs. Elle compte tirer à profit tous ces échanges dans une nouvelle édition de son livre.

S'il est maintenant fréquent qu'un livre ait son correspondant numérique sur Internet, le cas contraire ne l'est pas, comme l'explique Christian Aubry, rédacteur en chef de Multimédium, dans sa présentation de L'état du cybercommerce 1998-1996, ouvrage lancé le 25 février 1998 lors du Forum québécois sur l'Internet.

"Il est devenu assez banal de numériser un livre afin de le rendre accessible sur le réseau mondial. Mais le contraire - un site Internet transposé dans un livre - est un phénomène suffisamment inusité pour attirer notre attention. Que peut gagner le Web, ce médium virtuel, universel, interactif et instantané, à revenir ainsi en arrière et à se figer dans un simple objet de papier?"

Ecrit par Vallier Lapierre et Yves Leclerc, journalistes associés de Vianet, et co-édité par Fortune 1000 et Communications Vianet, l'ouvrage est un recueil de textes tirés du site CLÉS du commerce électronique, et il recense les tendances et stratégies récentes en matière de commerce électronique et de cyberéconomie.

Pour clore ce chapitre, voici le commentaire de Jean-Paul, internaute amateur de musique et d'écriture, qui déclarait dans son courrier électronique du 21 juin 1998:

"Mon avenir sur la toile est plus personnel que professionnel. L'Internet va me permettre de me passer des intermédiaires: compagnies de disques, éditeurs, distributeurs... Il va surtout me permettre de formaliser ce que j'ai dans la tête (et ailleurs) et dont l'imprimé (la micro-édition, en fait) ne me permettait de donner qu'une approximation. Puis les intermédiaires prendront tout le pouvoir. Il faudra alors chercher ailleurs, là où l'herbe est plus verte..."

5. LA PRESSE EN LIGNE

[Dans ce chapitre:]

[5.1. La presse en ligne francophone / 5.2. La presse étrangère / 5.3. La presse électronique / 5.4. L'avenir de la presse en ligne]

Les premières éditions électroniques de journaux ont été disponibles par le biais de services commerciaux tels que America Online ou CompuServe. Puis les éditeurs de ces journaux ont créé des serveurs web. De nombreux journaux et magazines sur papier ont maintenant leur site et proposent sur celui-ci la version intégrale de leur dernier numéro en ligne - qu'il est possible de consulter librement ou moyennant un abonnement gratuit ou payant - ainsi que des dossiers et des archives. D'autres journaux et magazines sont purement électroniques. L'avenir de la presse en ligne est également lié à un débat de fond sur le métier de journaliste.

5.1. La presse en ligne francophone

Comme on le verra dans les lignes qui suivent, plusieurs journaux se disputent la paternité du premier site sur le Web.

Libération a débuté son site web à la fin de l'année 1995, peu après le lancement de la version papier de son Cahier Multimédia, inclus dans l'édition du jeudi. Le site de Libération propose la Une du quotidien, le Cahier Livres complété par Chapitre un (les premiers chapitres de livres récents), et bien d'autres rubriques. Indispensable pour qui veut se tenir au courant de l'actualité d'Internet, la rubrique Multimédia inclut les articles du Cahier Multimédia papier hebdomadaire et les archives des numéros précédents.

Sur le site du Monde, créé en 1996, on trouve des dossiers en ligne, la Une du Monde en version graphique à partir de 13 h, l'intégralité du journal avant 17 h, l'actualité en liaison avec l'AFP (Agence France Presse), et des rubriques sur la bourse, les livres, le multimédia et les sports. L'abonnement au journal complet en ligne est de 5 FF par jour, soit 30% de moins que l'édition papier qui coûte 7,50 FF. S'ils concernent le multimédia, les articles du supplément papier hebdomadaire Télévision-Radio-Multimédia sont disponibles gratuitement en ligne dans la rubrique Multimédia, rebaptisée ensuite Nouvelles technologies.

Le site du Monde diplomatique permet l'accès à l'ensemble des articles de la revue depuis janvier 1994, par date, sujet et pays. L'intégralité du mensuel en cours est consultable gratuitement pendant les deux semaines suivant sa parution. Un forum permanent de discussion en ligne permet au journal de discuter avec ses lecteurs. Dans son courrier électronique du 17 juin 1998, Philippe Rivière précisait:

"Monté dans le cadre d'un projet expérimental avec l'INA (Institut national de l'audiovisuel), début 1995, le site était le premier site d'un journal français. Depuis il a bien grandi, autour des mêmes services de base: archives et annonce de sommaire. [Grâce à Internet,] le travail journalistique s'enrichit de sources faciles d'accès, aisément disponibles. Le travail éditorial est facilité par l'échange de courriers électroniques; par contre, une charge de travail supplémentaire due aux messages reçus commence à peser fortement."

En septembre 1996, L'Humanité a été le premier quotidien français à proposer la version intégrale du journal sur le Web. Classés par rubriques, les articles sont disponibles sur le serveur entre 10 h et 11 h du matin, à l'exception de L'Humanité du samedi qui n'est généralement mise en ligne que le lundi. L'archivage est automatique.

Dans son courrier électronique du 23 juillet 1998, Jacques Coubard expliquait:

"Le site de L'Humanité a été lancé en septembre 1996 à l'occasion de la Fête annuelle du journal. Nous y avons ajouté depuis un forum, un site, en partenariat, pour la récente Coupe du monde de football, et des données sur la Fête et sur le meeting d'athlétisme, parrainé par L'Humanité. Nous espérons pouvoir développer ce site à l'occasion du lancement d'une nouvelle formule du quotidien qui devrait intervenir à la fin de l'année ou au début de l'an prochain. Nous espérons également mettre sur site L'Humanité hebdo dans les mêmes délais. Jusqu'à présent on ne peut pas dire que l'arrivée d'Internet ait bouleversé la vie des journalistes faute de moyens et de formation (ce qui va ensemble). Les rubriques sont peu à peu équipées avec des postes dédiés, mais une minorité de journalistes exploitent ce gisement de données. Certains s'en servent pour transmettre leurs articles, leurs reportages. Il y a sans doute encore une 'peur' culturelle à plonger dans l'univers du Net. Normal, en face de l'inconnu. L'avenir devrait donc permettre par une formation (peu compliquée) de combler ce handicap. On peut rêver à un enrichissement par une sorte d'édition électronique, mais nous sommes sévèrement bridés par le manque de moyens financiers."

Le site des Echos présente l'information financière en continu, un moteur de recherche par nom de société, un atlas régional des activités économiques, une sélection de sites, etc. La consultation du quotidien est payante, soit par numéro, soit par abonnement (215 FF par mois). Le site de La Tribune, gratuit, propose La Tribune du jour et les archives du journal, ainsi qu'une sélection d'articles en anglais.

Infos On Line, le service en ligne des publications du Groupe Havas, a vu son ouverture retardée pour des raisons administratives, et le site n'était toujours pas ouvert en décembre 1998. Il devrait diffuser les articles de 01 Informatique Agro-distribution, L'Entreprise, L'Expansion, L'Express, La France agricole, Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment, La Revue de l'éleveur laitier, La Revue de l'industrie agro-alimentaire, L'Usine nouvelle, La Vie française et La Vigne, auxquels s'ajouteraient les articles de l'hebdomadaire Le Point et ceux du quotidien Les Echos. 100.000 articles seront accessibles grâce à un moteur de recherche multicritères proposant une liste d'articles, avec titre du périodique et résumé. L'abonnement minimal sera de 50 FF pour 10 articles. Il s'effectuera directement en ligne par carte bancaire ou par abonnement. Les personnes réfractaires au paiement en ligne pourront choisir d'effectuer le règlement par l'intermédiaire de CompuServe, fournisseur d'accès à Internet, et la somme correspondant aux achats d'articles sera ajoutée à la facture mensuelle envoyée par CompuServe.

Co-édité par Havas Interactive et l'Agence JSI depuis le printemps 1998, Infos Graphiques On Line a pour but de diffuser l'information expliquée en images. Disponibles par abonnement, des centaines d'infographies sont regroupées selon les thèmes suivants: culture, économie, France, monde, sciences, social, société, sports, vie quotidienne, clin d'oeil, comment ça marche. La recherche est possible par thème ou par période: jour, semaine, mois, ou archives plus anciennes.

Le Canard Enchaîné, hebdomadaire satirique, n'a malheureusement pas de site officiel sur le Net, mais un site officieux lui est consacré: La Crème de Canard, qui propose chaque semaine une sélection d'articles et de dessins, avec une semaine de retard par rapport à l'hebdomadaire, et des archives remontant à août 1995.

Les journaux régionaux sont également représentés sur le Web, par exemple Le Républicain lorrain, Le Dauphiné libéré, les Dernières nouvelles d'Alsace ou Ouest-France.

Outre l'intégrale de l'édition du jour, le site des Dernières nouvelles d'Alsace (DNA) propose des services comme le cours de la bourse et le calcul des impôts, et il offre aussi une édition abrégée en allemand. Dans son courrier électronique du 16 juin 1998, Michel Landaret précisait que DNA, "créé en septembre 1995 [et qui compte] actuellement 5.500 lecteurs par jour [est le] premier journal français à avoir mis son contenu sur le Web".

France-Ouest, site du quotidien Ouest-France, a été créé en juillet 1996. Dans son courrier électronique du 17 juin 1998, Bernard Boudic expliquait:

"[A l'origine, l'objectif était de] présenter et relater les grands événements de l'Ouest en invitant les internautes à une promenade dans un grand nombre de pages consacrées à nos régions (tourisme, industrie, recherche, culture). Très vite, nous nous sommes aperçus que cela ne suffisait pas. Nous nous sommes tournés vers la mise en ligne de dossiers d'actualité, puis d'actualités tout court. Aujourd'hui nous avons quatre niveaux d'infos : quotidien, hebdo (tendant de plus en plus vers un rythme plus rapide), événements et dossiers. Et nous offrons des services (PA [petites annonces], guide des spectacles, presse-école, boutique, etc.). Nous travaillons sur un projet de journal électronique total: mise en ligne automatique chaque nuit de nos quarante éditions (450 pages différentes, 1.500 photos) dans un format respectant typographie et hiérarchie de l'information et autorisant la constitution par chacun de son journal personnalisé (critères géographiques croisés avec des critères thématiques).

[Internet a changé ma vie professionnelle] d'abord parce que j'en suis devenu le responsable éditorial... Les retombées sur le travail quotidien des journalistes d'OF [Ouest-France] sont encore minces. Nous commençons seulement à offrir un accès Internet à chacun (rédaction d'OF = 370 journalistes répartis dans soixante rédactions, sur douze départements... pas simple). Certains utilisent Internet pour la messagerie électronique (courrier interne ou externe, réception de textes de correspondants à l'étranger, envoi de fichiers divers) et comme source d'informations. Mais cette pratique demande encore à s'étendre et à se généraliser. Bien sûr, nous réfléchissons aussi à tout ce qui touche à l'écriture multimédia et à sa rétroaction sur l'écriture imprimée, aux changements d'habitudes de nos lecteurs, etc. [...]

[Internet est] à la fois une menace et une chance. Menace sur l'imprimé, très certainement (captation de la pub et des PA [petites annonces], changement de réflexes des lecteurs, perte du goût de l'imprimé, concurrence d'un média gratuit, que chacun peut utiliser pour diffuser sa propre info, etc.). Mais c'est aussi l'occasion de relever tous ces défis, de rajeunir la presse imprimée."

Bel exemple de multilinguisme, le site du quotidien belge Le Soir offre une présentation du journal en français, allemand, anglais, espagnol, italien et néerlandais. Le site du Courrier international permet de retrouver les articles de la presse internationale sélectionnés et traduits par le Courrier, et de consulter ses sources au moyen de nombreux liens.

Présent sur le Web depuis le 14 septembre 1995, Webdo, premier journal électronique suisse, est issu de L'Hebdo, magazine d'information publié à Lausanne (Suisse). On y trouve son édition de la semaine et ses archives, ainsi qu'un répertoire quasi-exhaustif de la presse non spécialisée sur le Web.

Le Journal officiel est en ligne depuis début 1998. Le site est accessible soit directement, soit par le biais de Légifrance qui propose plusieurs autres documents officiels: le Code civil, le Code pénal, la Constitution de la Ve République (1958), la Déclaration universelle des droits de l'homme, des textes de lois et des arrêts de jurisprudence. La page d'accueil offre cinq grandes rubriques: la Constitution, la loi, la jurisprudence, le droit européen et l'actualité juridique. Une grande "première" puisque les textes législatifs n'étaient jusque-là accessibles que par Minitel ou par le biais de bases de données à la facturation élevée.

Dans le domaine informatique, l'excellente revue professionnelle Le M@nde informatique est mise à jour tous les vendredis. ZDNet, site du plus grand éditeur mondial de magazines informatiques, propose ZDNet France, un magazine électronique axé sur la micro-informatique. Il contient des articles de la rédaction de ZDNet ou bien publiés dans PC Direct et PC Expert.

Plusieurs répertoires permettent de "naviguer" sur la presse francophone.

Outre la diffusion de l'information mondiale en français, anglais, allemand, espagnol et portugais, le site de l'Agence France-Presse (AFP) propose des liens hypertextes à la fois avec la presse française (titres nationaux, journaux régionaux, chaînes de télévision, radios et journaux électroniques) et avec la presse francophone des pays suivants : Belgique, Canada, Haïti, Madagascar, Maroc, Réunion (DOM-TOM), Suisse et Tunisie.

Biblio On Line, serveur français d'informations culturelles sur Internet, propose dans BiblioPresse

80.000 références d'articles dans plus de cent titres de la presse française. La recherche est possible par titre d'article, thème, revue et année.

PageFrance présente l'actualité française multimédia, l'actualité française en général avec des liens pour trouver l'information, une sélection de sites web francophones, une recherche de coordonnées en tous genres, et un guide pour acheter en ligne sur Internet.

5.2. La presse étrangère

Voici quelques exemples aussi pour la presse étrangère.

Aux Etats-Unis, le Wall Street Journal possède environ 100.000 abonnés payants en ligne. La version en ligne du New York Times est disponible sur abonnement gratuit. Le Washington Post propose l'actualité quotidienne en ligne et une banque de données d'articles, le tout avec images, sons et vidéos. Pathfinder est le site web du groupe Time-Warner, éditeur de Time Magazine, Sports Illustrated, Fortune, People, Southern Living, Money, Sunset, etc. On peut y lire la presse en ligne et rechercher des articles par date ou par sujet.

Au Royaume-Uni, le Times et le Sunday Times font Web commun, avec possibilité de créer une édition personnalisée. The Economist, magazine économique anglais qui fait référence, est également disponible en ligne, comme le sont aussi le grand quotidien espagnol El País ou les magazines allemands Focus ou Der Spiegel, parmi tant d'autres.

Concernant la presse informatique, on a par exemple le mensuel Wired, créé en 1992 en Californie, une revue culte qui fut le premier magazine consacré à la culture cyber et qui se veut aujourd'hui le journal du futur à l'avant-garde du 21^e siècle.

Plusieurs répertoires recensent la presse internationale, à commencer par l'excellent Les journaux sur le Web, tenu à jour par Gérard Verdon sur le site de Webdo. Il recense tous les sites web de quotidiens et magazines non spécialisés du monde entier, ainsi que les magazines électroniques et les chaînes ou les émissions de télévision.

AJR/NewsLink (AJR : American Journalism Review) propose des liens avec un grand nombre de journaux et magazines, associations de journalistes, ressources pour les journalistes, etc. Electronic Newstand offre des liens avec des centaines de magazines et permet aussi la recherche d'articles. Tenu à jour par Oxbridge Communications, MediaFinder gère des annuaires regroupant 90.000 magazines, lettres d'information, catalogues, périodiques, etc., et il est aussi fournisseur d'abonnements ou d'annonces publicitaires.

Plusieurs bibliothèques ont également créé des répertoires exhaustifs de la presse sur le Web, par exemple la section sur l'actualité, les médias et les périodiques créée par la Michigan Electronic Library (MEL).

5.3. La presse électronique

S'ils ont eux aussi commencé à circuler par le biais de services commerciaux tels que America On Line (AOL) ou CompuServe, les journaux électroniques ont connu un essor important lorsqu'ils ont été disponibles sur le Web.

Fondé en avril 1997 par deux journalistes français de la grande presse, Anna Alter et Max Casmurri, Le Petit Bouquet est le premier quotidien francophone exclusivement électronique. Un système d'abonnement gratuit permet à 25.000 francophones du monde entier de le recevoir quotidiennement.

ZazieWeb est une revue littéraire en ligne conçue et réalisée par Isabelle Aveline, avec un graphisme d'Olivier Cornu. Club des libraires multimédias, manifestations culturelles, atelier d'écriture et billets d'humeur, toute l'actualité du livre est présentée avec punch et humour.

Pagina, magazine hebdomadaire de l'édition, fait le point sur l'actualité littéraire. Magazine bilingue français-anglais, The (virtual) Baguette donne toutes sortes de nouvelles humoristiques sur le monde d'Internet.

Le Micro Bulletin Actu (LMB Actu) se présente comme "l'hebdomadaire Internet immatériel et francophone", et il est la référence dans le domaine des technologies de l'information. Diffusé gratuitement par messagerie électronique chaque jeudi matin, il est ensuite archivé sur le site web. Réalisé par la Délégation aux systèmes d'information du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), avec la collaboration de Tektonika, il complète la revue papier Le Micro Bulletin, destinée aux

utilisateurs de l'informatique dans la recherche.

Très apprécié de toute la communauté francophone, l'excellent cybermagazine québécois Multimédium est le "quotidien des nouvelles technologies de l'information". Il présente l'actualité internationale à base d'articles courts renvoyant aux sources et à des informations complémentaires sur d'autres sites. Infos technos propose une sélection de revues informatiques francophones, complétée par quelques titres anglophones.

A la consternation de ses lecteurs, les Chroniques de Cybérie, bulletin hebdomadaire lui aussi très prisé des cybernautes francophones, avait dû cesser sa parution en octobre 1997 pour des raisons budgétaires. Pionniers dans ce domaine, Jean-Pierre Cloutier et Mychelle Tremblay ne pouvaient continuer sans un appui publicitaire qui ne s'est pas présenté: "Au Québec, [...] les annonceurs des secteurs public et privé et les commanditaires ne sont pas au rendez-vous, du moins pour l'instant, pour assurer la viabilité du modèle économique d'une prétendue industrie québécoise du contenu sur les inforoutes."

Le 22 avril 1998, les Chroniques de Cybérie étaient de retour grâce à leur alliance avec le Webdo de Lausanne qui, pendant les deux semaines suivant leur publication, en détient l'exclusivité sur le site créé à cet effet. Elles rejoignent ensuite le site québécois initial, qui contient les archives et le répertoire actualisés, le moteur de recherche interne et la liste d'abonnement.

Dans son courrier électronique du 8 juin 1998, Jean-Pierre Cloutier, auteur des Chroniques, expliquait son parcours professionnel:

"Il y a deux choses ici, dans mon cas. D'abord une époque où j'étais traducteur (après avoir travaillé dans le domaine des communications). Je me suis branché à Internet à la demande de clients de ma petite entreprise de traduction car ça simplifiait l'envoi des textes à traduire et le retour des textes traduits. Assez rapidement, j'ai commencé à élargir mon bassin de clientèle et à avoir des contrats avec des clients américains. Puis, il y a eu carrément changement de profession, c'est-à-dire que j'ai mis de côté mes activités de traduction pour devenir chroniqueur. Au début, je le faisais à temps partiel, mais c'est rapidement devenu mon activité principale. C'était pour moi un retour au journalisme, mais de manière manifestement très différente. Au début, les Chroniques traitaient principalement des nouveautés (nouveaux sites, nouveaux logiciels). Mais graduellement on a davantage traité des questions de fond du réseau, puis débordé sur certains points d'actualité nationale et internationale dans le social, le politique et l'économique. Dans le premier cas, celui des questions de fond, c'est relativement simple car toutes les ressources (documents officiels, dépêches, commentaires, analyses) sont en ligne. On peut donc y mettre son grain de sel, citer, étendre l'analyse, pousser des recherches. Pour ce qui est de l'actualité, la sélection des sujets est tributaire des ressources disponibles, ce qui n'est pas toujours facile à dénicher. On se retrouve alors dans la même situation que la radio ou la télé, c'est-à-dire que s'il n'y a pas de clip audio ou d'images, une nouvelle même importante devient du coup moins attrayante sur le plan du médium."

Dans les titres anglophones, on peut citer par exemple News.Com, qui présente des articles détaillés et des dossiers spéciaux sur la micro-informatique et Internet. Près d'un million d'utilisateurs sont abonnés à la lettre d'information quotidienne, envoyée gratuitement par courrier électronique.

La presse électronique est répertoriée dans E.Journal, dont la base de données comprend les catégories suivantes: journaux universitaires, lettres d'information par messagerie électronique, magazines et journaux, journaux politiques, journaux imprimés, journaux par sujets, journaux sur le monde des affaires et autres ressources.

Créée par John Labovitz, la E-Zine-List répertorie 3.000 magazines électroniques. A l'origine, un e-zine - abrégé de fanzine ou magazine - était en général produit par une personne ou un petit groupe, et il était uniquement distribué par voie électronique. Le plus souvent, il ne contenait pas de publicité, ne visait pas un profit commercial et n'était pas dirigé vers une audience de masse.

Sur le site, John Labovitz explique qu'il a débuté la E-Zine-List durant l'été 1993. A l'origine, son intention était de faire connaître Crash, un zine imprimé pour lequel il souhaitait créer une version électronique. A la recherche de répertoires, il n'a trouvé que le groupe de discussion alt.zines, et des archives comme le WELL et ETEXT. Il eut alors l'idée d'un répertoire organisé. Il commença avec douze titres classés manuellement dans un éditeur de textes. Puis il écrivit sa propre base de données pour générer automatiquement le texte, les liens et les fichiers. En quatre ans, de 1993 à 1997, les quelques douzaines de zines sont devenus plusieurs centaines, et la signification même de zine s'est élargie puisque le terme recouvre maintenant tout type de publication publiée par voie électronique. John Labovitz constate cependant qu' "il subsiste toujours la frange originale et indépendante qui continue de publier suivant leur coeur ou de repousser les frontières de ce que nous appelons un zine".

5.4. L'avenir de la presse en ligne

Selon Henri Pigeat, président de l'Institut international des communications (cité dans Cyberplanète: notre vie en temps virtuel), "l'édition électronique représente un axe majeur de développement pour la presse". D'après lui, le Web remplit trois fonctions principales: il est un outil de promotion pour le journal parce qu'il attire de nouveaux lecteurs, souvent plus jeunes, il offre plus de précisions et d'exhaustivité que sur un support papier limité par la place, et enfin il "permet d'occuper le terrain, notamment face à la concurrence de services en ligne nouveaux ou de la télévision".

La vitesse de croisière va-t-elle remplacer la folle expansion de ces quatre dernières années? C'est ce que pense Eric K. Meyer, qui analyse la présence des journaux sur le Web dans un article très documenté de l'AJR/NewsLink (AJR: American Journalism Review).

En décembre 1997, le nombre de journaux publiant sur le Net était de 3.622, un chiffre correspondant à peu près à la prévision de 4.000 titres donnée par l'AJR/NewsLink en 1994. Les six mois précédents (juin-décembre 1997) avaient vu l'apparition de 1.702 nouveaux titres. 594 titres avaient vu le jour entre décembre 1996 et mai 1997, contre 471 titres pour les six mois précédents. 1.563 journaux en ligne étaient basés hors des Etats-Unis, ce qui représentait un pourcentage de 43%, alors que ce pourcentage était seulement de 29% un an auparavant. La forte augmentation de ce pourcentage correspondait à un développement rapide des journaux en ligne, notamment au Canada, au Royaume-Uni, en Norvège, au Brésil et en Allemagne. Fait non surprenant, les trois pays les plus représentés étaient les Etats-Unis (2.099 journaux), le Royaume-Uni (294 journaux) et le Canada (230 journaux).

En septembre 1998, le nombre de journaux publiant sur le Net était de 4.925, soit 1.300 titres de plus que fin 1997. Le site annonçait aussi la réactualisation des statistiques données dans l'article de décembre 1997, mais ces nouveaux chiffres n'étaient pas encore disponibles en décembre 1998.

Un autre élément nouveau dû au Web est la collaboration entre grands groupes de presse traditionnellement concurrents. Site rédactionnel commun qui a duré plus d'un an, entre février 1997 et mars 1998, NewsWorks proposait un service d'information quotidien géré par le News Century Network, qui regroupait neuf des plus grands groupes de presse des Etats-Unis: Advance Publications, Cox Newspapers, The Gannett Company, The Hearst Corporation, Knight-Ridder Inc., The New York Times Company, Times Mirror, The Tribune Company et The Washington Post Company, soit 140 titres à eux tous. La mésentente et le manque de cohésion entre les partenaires ont eu raison de cette alliance le 10 mars 1998. Même si le partenariat semble difficile, le fait que le Web ouvre la voie à une collaboration étroite entre différents groupes de presse pour proposer des serveurs d'information multinationaux et multilingues est un élément nouveau qui va profondément bouleverser les us et coutumes.

Un nouveau type de presse débute. Dans un article de Libération daté du 21 mars 1997, Laurent Mauriac insistait sur l'importance de la date du 28 février 1997 dans l'histoire de la presse, du journalisme et d'Internet. A 15 h 15, le Dallas Morning News, l'un des dix grands quotidiens américains, livrait en ligne une information exclusive: la reconnaissance de sa culpabilité par Timothy McVeigh, le principal suspect de l'attentat d'Oklahoma City. Pour la première fois, une information exclusive n'était pas livrée par une édition imprimée mais par une édition en ligne. Elle renversait les rapports d'un journal avec son site web, puisque, jusque là, l'édition en ligne se contentait d'être une copie de l'édition imprimée.

Moins d'un an après, le mécanisme était au point. Dans Libération du 30 janvier 1998, Pierre Briançon expliquait que le scandale provoqué par les relations sexuelles de Bill Clinton, président des Etats-Unis, avec Monika Lewinski, ancienne stagiaire à la Maison Blanche, était "le premier grand événement politique dont tous les détails sont instantanément reproduits sur le Web". Tous les grands médias d'information ont constitué une page web spéciale consacrée au scandale. "Pour la première fois, le Web apparaît ainsi comme un concurrent direct et brutal, non seulement des journaux - handicapés par leur périodicité - mais des radios ou télévisions."

Comme ces deux exemples le montrent, l'implantation du Web dans la presse, et inversement, a créé un nouveau type de presse en ligne, qui offre une information presque instantanée, ou en tout cas encore plus rapide que celle donnée par la télévision ou la radio. L'information est également beaucoup plus complète grâce à la possibilité de multiples hyperliens vers d'autres sources d'information et documents en tous genres.

Dans un entretien avec le magazine multimédia allemand Com! publié dans le numéro de mars 1998 (et relaté dans la dépêche AFP du 19 février 1998), Hermann Meyn, président du Deutscher Journalisten Verband (Fédération des journalistes allemands), proposait d'établir un code de

déontologie professionnelle à l'intention des journalistes sur Internet afin d'éviter les dérapages vus lors de l'affaire Clinton-Lewinsky.

"Un tel code est nécessaire car le flux d'informations est beaucoup plus rapide sur Internet que dans les médias classiques, et 'les rumeurs et les fausses nouvelles se répandent beaucoup plus vite', a-t-il expliqué. [...] Soulignant que des lois nationales ne suffiraient pas à combattre cette tendance sur le réseau informatique mondial qu'est Internet, il a jugé 'beaucoup plus sensé' d'établir un code de l'honneur pour les journalistes."

Dans la Tribune de Genève du 28 février-1er mars 1998, Antoine Maurice présentait les mutations technologiques ayant affecté le monde de la presse durant ces vingt dernières années: impression offset, photocomposition, informatisation progressive des rédactions et des opérations de production des journaux. La fin des années quatre-vingt voit "des rédactions complètement informatisées et dépourvues de papier - le tout écran - complètement en réseau et en flux immatériel de production, complètement détachées et détachables des lieux d'impression".

Nombre de métiers ont disparu. Les journalistes doivent maintenant compter avec des secrétaires de rédaction qui traitent les textes puis montent les pages sur écran, et avec des ingénieurs qui contribuent eux-aussi à la définition de l'information puisqu'ils réglementent les modalités du travail. Les techniciens de l'information et ceux qui l'écrivent sont tous deux "journalistes de plein droit, puisque des metteurs en page sur ordinateur sont autant responsables du contenu du journal que des rédacteurs". Les journalistes doivent aussi compter avec la concurrence d'Internet qui véhicule un très grand nombre d'informations et qui "court-circuite en partie le pouvoir d'informer, privilège jusque-là d'un milieu médiatique qui se serait bien passé de cette concurrence".

La convergence multimédia peut être définie comme la convergence des secteurs de l'informatique, du téléphone et de la radiotélévision dans une industrie de la communication et de la distribution utilisant les mêmes autoroutes de l'information. Si, dans certains secteurs, ce phénomène a récemment entraîné de nouveaux emplois, par exemple ceux liés à la production de films ou de produits audiovisuels, d'autres secteurs sont soumis à d'inquiétantes restructurations. Lors du Colloque sur la convergence multimédia organisé les 27-29 janvier 1997 à Genève par l'Organisation internationale du Travail (OIT), plusieurs interventions étaient particulièrement intéressantes, et elles sont toujours d'actualité.

Bernie Lunzer, secrétaire trésorier de la Newspaper Guild (Etats-Unis), était l'intervenant le plus pessimiste sur la rentabilité de la presse sur le Web. D'après lui, les espoirs de rentabilité, d'abord fondés sur les placards publicitaires, se sont ensuite reportés sur les petites annonces, sans garantie de succès jusque-là. L'instauration de l'abonnement payant sur le Web semble également voué à l'échec, parce qu'il prive le site d'une grande partie de son trafic. Bernie Lunzer insistait également sur les batailles juridiques faisant rage sur les problèmes de propriété intellectuelle. Ces batailles visent notamment à contrer l'attitude des directeurs de publications, qui amènent les écrivains indépendants à signer des contrats particulièrement choquants cédant tous leurs droits au directeur de la publication, avec une contrepartie financière ridicule.

Heinz-Uwe Rübenach, du Bundesverband Deutscher Zeitungsverleger (Association allemande de directeurs de journaux), ne pensait pas que, dans un proche avenir, les journaux puissent être évincés par les services de presse en ligne. Par contre ceux-ci concurrencent déjà la presse traditionnelle dans le domaine des annonces immobilières ou des offres d'emploi. Si un lecteur veut acheter des billets pour des manifestations exceptionnelles par exemple, le service en ligne est plus adapté que le journal parce qu'il permet la commande directe des billets et une mise à jour constante des informations. Tout comme Bernie Lunzer, Heinz-Uwe Rübenach insistait lui aussi sur la nécessité financière pour les entreprises de presse de gérer et de contrôler l'utilisation sur le Web des articles de leurs journalistes, afin de constituer les fonds nécessaires pour continuer à investir dans ce type de technologie.

Un problème tout aussi préoccupant est celui de la pression constante exercée sur les journalistes des salles de rédaction: le produit de leur travail n'est plus utilisé seulement en fin de journée, mais il doit être disponible tout au long de la journée. Ces tensions à répétition sont encore aggravées par une journée de travail sur écran pendant huit à dix heures d'affilée. Le rythme de travail et l'utilisation intensive de l'ordinateur entraînent de préoccupants problèmes de sécurité au travail. Après quelques années de ce régime, des journalistes "craquent" à l'âge de trente-cinq ou quarante ans.

Président de la Federación Nacional de Periodistas (FENAJ) (Fédération nationale des journalistes) du Brésil, Carlos Alberto de Almeida dénonçait lui aussi l'exploitation des journalistes. En théorie, les nouvelles technologies devaient donner la possibilité de rationaliser le travail et d'en réduire la durée pour favoriser l'enrichissement intellectuel et les loisirs. En pratique, les professionnels des médias, les cadres et les journalistes par exemple, sont obligés d'effectuer un nombre d'heures de travail de plus en plus grand. La journée légale de cinq heures est en fait une journée de dix à douze heures. Les

heures supplémentaires ne sont pas payées, comme ne sont pas payées non plus celles effectuées le week-end par un journaliste pendant sa période de repos.

Si elle accélère le processus de production, l'automatisation des méthodes de travail, à commencer par la numérisation, entraîne une diminution de l'intervention humaine et donc un accroissement du chômage. Alors qu'auparavant le personnel de production devait retaper les textes du personnel de rédaction, la mise en page automatique a entraîné la combinaison des deux tâches de rédaction et de composition. Dans les services publicitaires aussi, la conception graphique et les tâches commerciales sont maintenant intégrées.

Etienne Reichel, directeur suppléant de Viscom (Visual Communication), l'association suisse pour la communication visuelle, démontrait que le transfert de données et la suppression de certaines phases de production ont réduit le nombre d'emplois traditionnels. Le travail de vingt typographes est maintenant assuré par six travailleurs qualifiés. La concentration des centres de production a entraîné une forte pression sur les petites et moyennes entreprises qui étaient auparavant génératrices d'emploi. Par contre, l'informatique permet à certains professionnels de s'installer à leur compte, comme c'est le cas pour 30% des salariés ayant perdu leur emploi.

Heinz-Uwe Rübenach pensait au contraire que l'emploi n'était pas menacé. Depuis des années, les rédactions locales sont reliées aux rédactions centrales et les journalistes produisent sur leur propre ordinateur des pages prêtes à l'impression. Une fois de plus, déclarait-il, "les journalistes et autres employés des journaux devront adapter leur activité aux nouvelles technologies afin de soutenir la concurrence et de préserver leur emploi".

Les services en ligne créent de nouveaux emplois. Lors d'une enquête auprès de l'Association européenne des directeurs de journaux, Heinz-Uwe Rübenach a observé que les services en ligne recrutent des journalistes ne provenant pas des services de presse classiques, et qu'aucun poste n'avait été supprimé dans des entreprises de presse suite au développement des services en ligne. Phil O'Reilly, directeur général de la Newspaper Publishers' Association of NZ (NZ: New Zealand) expliquait qu'en Nouvelle-Zélande aussi le développement des sites sur Internet a entraîné quelques créations d'emploi. Mais aucun intervenant n'a donné le pourcentage de création d'emplois par rapport au nombre de licenciements.

Même si Internet est un gigantesque réservoir d'informations, la presse aura toujours besoin des journalistes, comme l'explique Jean-Pierre Cloutier, auteur des Chroniques de Cybérie, dans un article de WebdoMag de juillet 1998:

"Certains ont prévu à court terme la disparition des médias traditionnels et de leurs artisans. 'Nous n'aurons plus besoin de journalistes quand un bon fureteur pour les groupes News sera disponible', estimait il y a deux ans Michael Hauben de l'Université Columbia. 'Plus la population de branchés grandira, plus les médias d'information professionnels seront marginalisés.' N'en croyons rien.

L'esprit de découverte et le goût de l'exploration et du bricolage technique de ceux et celles qui ont été précoces à adopter l'Internet (ceux que les sociologues du Net appellent les early doers) ne sont pas partagés par la deuxième vague d'utilisateurs qui constituent maintenant la partie la plus importante de cette 'masse critique'.

Et voilà le défi de la presse spécialisée, c'est-à-dire accompagner le grand public dans sa découverte du nouveau médium et dans son appropriation de l'espace cyber, l'aider à analyser, faciliter sa compréhension, ajouter une valeur à l'information brute."

Le goufre entre les "info-riches" et les "info-pauvres" est particulièrement présent dans la presse. Dans de nombreux pays africains, le tirage des journaux est extrêmement faible comparé au chiffre de la population, et chaque exemplaire est lu par une vingtaine de personnes au moins. Wilfred Kiboro, président de Nation Printers and Publishers (Kenya) (devenue Nation Media Group le 24 juillet 1998), a observé dans son entreprise la baisse du prix des journaux grâce au phénomène de convergence multimédia. D'après lui, les coûts de distribution pourraient eux aussi fortement baisser avec la mise en service d'un système d'impression par satellite qui éviterait de transporter les journaux par camion dans tout le pays.

Toutefois la convergence multimédia en particulier et la mondialisation de l'économie en général placent une fois de plus les pays en développement en état d'infériorité, puisque les moyens d'impression et de radiotélédiffusion sont dans les mains de quelques grands groupes occidentaux. Les problèmes économiques sont également doublés de problèmes culturels: paradoxalement, les informations concernant l'Afrique à destination des Africains ne viennent pas du continent lui-même, mais elles sont diffusées par des occidentaux qui transmettent leur propre vision de l'Afrique, sans réelle perception de sa situation économique et sociale.

Autre apport de taille au monde de la presse, Internet permet de lire en ligne des titres difficiles ou impossibles à trouver en kiosque. Un article du quotidien Le Monde du 23 mars 1998 donne l'exemple du quotidien algérien El Watan, en ligne depuis octobre 1997. Selon Redha Belkhat, rédacteur en chef du journal, l'enjeu est capital:

"Pour la diaspora algérienne, trouver dans un kiosque à Londres, New York ou Ottawa, un numéro d'El Watan daté de moins d'une semaine relève de l'exploit. Maintenant, le journal tombe ici à 6 heures du matin, et à midi il est sur Internet."

Internet permet aussi aux journaux interdits d'exister, comme l'hebdomadaire indépendant La Nation qui, parce qu'il dénonçait les violations des droits de l'homme en Algérie, a été contraint d'arrêter ses activités en décembre 1996. Un an plus tard, un numéro spécial était disponible sur le site de Reporters sans frontières à l'occasion de l'anniversaire de sa disparition. "En mettant La Nation en ligne, notre but était de dire: cela n'a plus de sens de censurer les journaux en Algérie, parce que grâce à Internet les gens peuvent récupérer les articles, les imprimer, et les distribuer autour d'eux", indiquait Malti Djallan, à l'origine de cette initiative.

Nouvelles du bled est un journal électronique sur l'Algérie créé en décembre 1997 par Christian Debraisne, français, et Mohamed Zaoui, journaliste algérien en exil. L'équipe est maintenant constituée d'une douzaine de personnes qui se retrouvent le jeudi soir dans un café du onzième arrondissement de Paris. Christian Debraisne, qui effectue la mise en page, déclarait dans Le Monde du 23 mars 1998:

"Avec Internet, nous avons trouvé un espace de libre expression et, en prime, pas de problème d'imprimerie ni de distribution. Je récupère tous les papiers et je les mets en ligne la nuit à partir de chez moi."

La revue de presse est effectuée à partir des journaux d'Alger. Dans le même article, Mohamed Zaoui expliquait:

"La rédaction d'El Watan, par exemple, nous envoie des papiers qu'elle ne peut pas publier là-bas. C'est une façon de déjouer la censure. J'avais envie d'être utile et j'ai pensé que mon rôle en tant que journaliste était de saisir l'opportunité d'Internet pour faire entendre une autre voix entre le gouvernement algérien et les intégristes."

Selon une enquête menée en février 1998 aux Etats-Unis par Market Facts pour le compte de MSNBC (Microsoft Network Broadcasting Corporation), Internet est en train de supplanter les médias classiques en tant que diffuseur de nouvelles. Avec une moyenne générale d'utilisation de 3,5 heures par semaine, Internet surclasse les magazines (2,4 heures), et il est déjà pratiquement à égalité avec les journaux (3,6 heures). Il tend à se rapprocher de la radio (4,5 heures), de la télévision par câble (5 heures) et de la télévision classique (5,7 heures). De plus, Internet l'emporte sur tous les autres médias pour la consultation des nouvelles au bureau, particulièrement les nouvelles économiques et financières.

Signe des temps, en France, l'Ecole supérieure de journalisme (ESJ) de Lille propose maintenant une formation en journalisme multimédia à destination des journalistes professionnels français et étrangers. "En associant sur un même support l'écrit, l'image, le son, les ressources documentaires et l'interactivité, le multimédia modifie substantiellement les pratiques des éditeurs et des professionnels", indiquait l'ESJ. Une deuxième session de formation de neuf mois - dont trois mois de stage en entreprise - a débuté en septembre 1998. Terminée en juin 1998, la première session comprenait huit diplômés.

Dans un article du cyberquotidien Multimédium datée du 17 avril 1998, Bruno Guglieminetti, réalisateur aux projets spéciaux numériques de Radio Canada, expliquait:

"Le journalisme en ligne fait appel à une toute autre philosophie, à un tout autre système de production que le journalisme "traditionnel". Avec la création de cette filière, Lille se plante vraiment à l'avant-garde du journalisme européen, ce qui n'empêchera pas les journalistes traditionnels d'y recevoir leur formation et d'y trouver leur compte."

La presse doit maintenant compter avec Internet pour les ressources qu'il offre dans de nombreux domaines:

- rapidité de propagation des informations,
- accès immédiat à de nombreux sites d'information,
- liens à des articles et sources traitant du même sujet,

- énormes capacités documentaires allant du général au spécialisé et réciproquement (cartes géographiques, notices biographiques, textes officiels, informations politiques, économiques, culturelles, etc.),

- grande variété d'illustrations suite au développement de stocks d'archives photographiques liés à des sites d'information,

- possibilités d'archivage avec dossiers d'archives et moteurs de recherche permettant de retrouver rapidement un article.

Internet permet une information en profondeur qu'aucun organe de presse ne pouvait donner jusqu'ici. Derrière l'information du jour se trouve toute une encyclopédie qui aide à la comprendre.

Même si la presse en ligne s'allie de plus en plus avec l'audiovisuel et la vidéo, l'important reste son contenu, comme le rappelait Jean-Pierre Cloutier, auteur des Chroniques de Cybérie, dans son courrier électronique du 8 juin 1998:

"Dans le cas des Chroniques de Cybérie, nous avons pu lancer et maintenir une formule en raison des coûts d'entrée relativement faibles dans ce médium. Cependant, tout dépendra de l'ampleur du phénomène dit de 'convergence' des médias et d'une hausse possible des coûts de production s'il faut offrir de l'audio et de la vidéo pour demeurer concurrentiels. Si oui, il faudra songer à des alliances stratégiques, un peu comme celle qui nous lie au groupe Ringier et qui a permis la relance des Chroniques après six mois de mise en veilleuse. Mais quel que soit le degré de convergence, je crois qu'il y aura toujours place pour l'écrit, et aussi pour les analyses en profondeur sur les grandes questions."

6. LES BIBLIOTHEQUES SUR LE WEB

[Dans ce chapitre:]

[6.1. Bibliothèques francophones / 6.2. Répertoires de bibliothèques / 6.3. Internet dans les bibliothèques / 6.4. L'avenir des bibliothèques avec Internet]

Ce chapitre est consacré aux sites créés par des bibliothèques traditionnelles, caractérisées par des bâtiments, des bibliothécaires, des documents alignés sur les rayonnages, et des tables et sièges pour les lecteurs. Les cyberbibliothèques, ensembles de textes électroniques disponibles sur Internet, seront abordées au chapitre suivant.

Après avoir présenté quelques sites de bibliothèques francophones et plusieurs répertoires de bibliothèques en Europe et dans le monde, on se penchera sur l'utilisation d'Internet dans les bibliothèques, les nouveaux outils qu'il apporte aux bibliothécaires, et l'avenir des bibliothèques face à cette gigantesque manne documentaire formée à la fois par un Web encyclopédique et des cyberbibliothèques de plus en plus nombreuses.

6.1. Bibliothèques francophones

Le site très coloré de la Bibliothèque publique d'information (BPI) est un modèle du genre. Incluse dans le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou qui est lui-même situé au cœur de l'ancien quartier des Halles, la BPI est la grande bibliothèque parisienne multimédia en libre accès. En travaux pour restructuration après vingt ans de fonctionnement (1977-1997), elle a déménagé provisoirement en novembre 1997 dans d'autres locaux du même quartier, avec réouverture prévue en l'an 2000. La page d'accueil de son site web permet le choix entre l'accueil à la BPI, l'organisation de la bibliothèque, son catalogue, les guides et outils, la programmation, les formations, les publications, le courrier et les sites web.

Le serveur de la BPI propose un accès direct aux catalogues des bibliothèques françaises. Il propose aussi l'Oriente-Express, un répertoire d'adresses de bibliothèques et de centres de documentation publics ou privés situés à Paris ou en région parisienne, choisis soit parce qu'ils sont ouverts à un large public, soit parce qu'ils font référence dans leur domaine. Tous les organismes sont présentés dans un cadre identique avec description des fonds et des domaines couverts, et un lien hypertexte vers leur site web.

Bilingue français-anglais, le serveur de la Bibliothèque nationale de France (BnF) est à la fois solidement ancré dans le passé et résolument ouvert sur l'avenir, comme en témoigne le menu principal de la page d'accueil avec ses neuf rubriques: nouveau (les nouvelles manifestations

culturelles), connaître la BnF, les actualités culturelles, les expositions virtuelles (quatre expositions en septembre 1998: les splendeurs persanes, le roi Charles V et son temps, naissance de la culture française, tous les savoirs du monde), des informations pratiques, l'accès aux catalogues de la BnF, l'information professionnelle (conservation, dépôt légal, produits bibliographiques, etc.), la bibliothèque en réseau (francophonie, coopération nationale, coopération internationale, etc.), et les autres serveurs (bibliothèques nationales, bibliothèques françaises, universités, etc.). Enfin, bien en vue sur la page d'accueil, une photo ancienne permet d'accéder à Gallica, la cyberbibliothèque de la Bibliothèque nationale de France, sur laquelle on reviendra dans le chapitre suivant.

Le beau site bilingue français-anglais de la Bibliothèque municipale de Lyon propose quelques photos "pleine page". Il est organisé à partir du menu suivant: services en ligne, visite, collections, expositions, calendrier culturel, infos pratiques et liens.

Les sites web de bibliothèques françaises sont de plus en plus nombreux, et plusieurs répertoires ont été créés pour faciliter leur accès.

Réalisé par Thierry Samain, le répertoire des catalogues des bibliothèques francophones de l'ENSSIB (Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) donne la liste de toutes les bibliothèques francophones classées en fonction des sept rubriques suivantes: bibliothèques générales, arts, droit et économie, lettres et sciences humaines, médecine, sciences de l'information et bibliothèques, sciences et techniques.

L'Association des bibliothécaires français (ABF) tient un répertoire des bibliothèques sur Internet en France, en francophonie et dans le monde.

Les sites Web des bibliothèques de Biblio On Line comprend cinq parties: bibliothèques publiques, bibliothèques universitaires, réseaux de bibliothèques, bibliothèques spécialisées et bibliothèques virtuelles.

Résultat de la coopération entre sites web en bibliothéconomie et sciences de l'information, Sitebib permet maintenant une "gestion partagée des liens" entre différents organismes.

Situé sur le site de la Bibliothèque nationale de France, le Catalogue collectif de France (CCFR) permet de "trouver des informations détaillées sur les bibliothèques françaises, leurs collections et leurs fonds (anciens, locaux ou spécifiques), connaître précisément les services qu'elles rendent et interroger leur catalogue en ligne".

6.2. Répertoires de bibliothèques

Les répertoires des bibliothèques tenus à jour par des organismes français viennent d'être signalés.

Il existe bien sûr des répertoires nationaux pour chaque pays, par exemple, sur le site du Fachbereich Informatik de la Technische Universität de Berlin (Allemagne), Bibliotheken, qui donne la liste des bibliothèques nationales, universitaires et publiques d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, ou encore BIBSYS, qui est le site des bibliothèques de Norvège.

Géré par la bibliothèque de l'Université d'Exeter, Library and Related Resources est la liste des principales ressources offertes par les bibliothèques, musées et centres de recherche du Royaume-Uni.

Dans sa section Library and Information Science Resources, la Library of Congress (USA) donne une liste des bibliothèques publiques et bibliothèques universitaires avec accès à leurs serveurs et à leurs catalogues. Plusieurs autres rubriques concernent la recherche et la référence, les services techniques, les collections particulières, les cyberbibliothèques, les organisations professionnelles, les écoles des sciences de l'information et des bibliothèques, les journaux professionnels et les fournisseurs de bibliothèques.

A l'échelon européen, la rubrique General Library Resources on the Web, gérée par l'Union européenne, donne une liste des bibliothèques en Europe et dans le monde, une liste des bibliothèques publiques, une liste d'éditeurs, et des informations diverses sur les bibliothèques et les projets de l'Union européenne dans ce domaine.

Site trilingue anglais-français-allemand, Gabriel est l'acronyme de "Gateway and Bridge to Europe's National Libraries". Comme son nom l'indique, il s'agit du serveur des bibliothèques nationales européennes, créé afin d'offrir un point d'accès unique aux services et collections de ces bibliothèques.

"Gabriel rappelle également les travaux de Gabriel Naudé, dont l'Advis pour dresser une bibliothèque (Paris, 1627) est le premier travail théorique en Europe sur les bibliothèques et qui constitue ainsi un

point de départ sur les bibliothèques de recherche modernes. Le nom Gabriel est aussi employé dans de nombreuses langues européennes et vient de l'Ancien Testament, Gabriel étant l'un des archanges ou messager céleste. Il est également présent dans le Nouveau Testament et dans le Coran."

Le site procure des liens hypertextes avec tous les services en ligne des bibliothèques nationales européennes. Il couvre les pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, San Marino, Suède, Suisse, Turquie et Vatican. Le site donne aussi des nouvelles de leurs projets communs.

Comment Gabriel vit-il le jour?

L'idée d'un site web commun aux bibliothèques nationales européennes fut émise en 1994 à Oslo (Norvège) lors de la réunion de la Conference of European National Libraries (CENL). En mars 1995, une nouvelle réunion rassembla les représentants de la Koninklijke Bibliotheek (Pays-Bas), la British Library (Royaume-Uni) et la Bibliothèque de l'Université d'Helsinki (Finlande) afin de discuter du site web de la CENL. Ils se mirent d'accord sur un projet pilote et furent ensuite rejoints par trois autres bibliothèques nationales: Die Deutsche Bibliothek (Allemagne), la Bibliothèque nationale de France et la Biblioteka Narodowa (Pologne).

Le projet Gabriel fut approuvé en septembre 1995 lors de la réunion annuelle de la CENL à Berne (Suisse). Il fut ensuite lancé sur Internet par la British Library qui s'occupa de sa maintenance éditoriale, avec la collaboration des bibliothèques nationales de Finlande et des Pays-Bas. La seconde étape eut lieu entre octobre 1995 et septembre 1996. Toutes les bibliothèques nationales qui n'avaient pas participé à la phase pilote furent invitées à se joindre au projet, ce qui permit une extension rapide de celui-ci. Entre-temps, de nombreuses bibliothèques avaient ouvert leur propre serveur web. Lors de sa réunion à Lisbonne (Portugal) en septembre 1996, la CENL décida le lancement de Gabriel en tant que service officiel de la CENL à compter du 1er janvier 1997. Sa maintenance éditoriale fut reprise par la Koninklijke Bibliotheek (Pays-Bas).

La recherche sur Gabriel peut être effectuée par pays ou bien par type de services. Ces types de services sont les suivants : OPAC (online public access catalogues), bibliographies nationales, catalogues collectifs nationaux, index du contenu des périodiques, serveurs web, gophers (systèmes d'information à base de menus textuels à plusieurs niveaux), et liste complète des services en ligne par bibliothèque.

Quelle est la situation dans les bibliothèques publiques?

Internet and the Library Sphere, document de l'Union européenne mis à jour le 11 décembre 1998, évalue à environ 1.000 le nombre de bibliothèques publiques ayant un serveur web. Ces bibliothèques sont réparties dans une trentaine de pays. Les pays les plus représentés sont la Finlande (247 bibliothèques), la Suède (132 bibliothèques), le Royaume-Uni (112 bibliothèques), le Danemark (107 bibliothèques), l'Allemagne (102 bibliothèques), les Pays-Bas (72 bibliothèques), la Lituanie (51 bibliothèques), l'Espagne (56 bibliothèques) et la Norvège (45 bibliothèques). Les pays nouvellement représentés sont la République tchèque (29 bibliothèques) et le Portugal (3 bibliothèques). La Russie propose aussi une liste de 26 bibliothèques de référence sur le Web. Les sites sont très hétérogènes. Certains mentionnent seulement des informations de base telles que l'adresse des locaux et les heures d'ouverture, tandis que d'autres proposent toute une gamme de services, ainsi que l'accès à l'OPAC (online public access catalogue) de la bibliothèque.

Public Libraries of Europe, liste de Sheila et Robert Harden, procure un annuaire des sites de bibliothèques publiques européennes avec classement par pays. Géré par la St Joseph County Public Library, à South Bend (Indiana, USA), SJCPL's Public Library WWW Servers répertorie 560 serveurs de bibliothèques publiques dans le monde.

Si on souhaite un outil à l'échelle mondiale, LibWeb: Library Servers via WWW, tenu à jour par Thomas Dowling, de la Digital Berkeley Library (Californie, USA), recense tous les serveurs de bibliothèques disponibles sur le Web, à savoir 2.500 serveurs dans 70 pays. La mise à jour est quotidienne, tous les jours à minuit heure locale. La recherche est possible par lieu, type de bibliothèque ou nom. Excepté pour les Etats-Unis, le classement est effectué par continent et non par pays. Une centaine de bibliothèques européennes est répertoriée.

6.3. Internet dans les bibliothèques

L'Union européenne dispose d'un Programme des bibliothèques dont le but est d'aider au

développement des ressources Internet et de faciliter les connexions des bibliothèques avec l'infrastructure de l'information et des communications. Le développement de systèmes appropriés est effectué en fonction de deux objectifs principaux: d'une part faciliter l'accès de l'utilisateur aux ressources de la bibliothèque, d'autre part faciliter l'interconnexion des bibliothèques entre elles dans le cadre du développement des autoroutes de l'information. Les tests de validation sont accompagnés de mesures permettant de promouvoir des normes, diffuser des résultats et informer le personnel des bibliothèques des possibilités offertes par les systèmes télématiques.

Parallèlement à ces travaux menés à l'échelon international, de nombreuses bibliothèques sont en train de développer une cyberbibliothèque à côté de leurs collections traditionnelles.

La Bibliothèque nationale de France a créé Gallica qui, dans un premier temps, propose des images et textes du 19^e siècle francophone. Une sélection de 3.000 livres est complétée par un échantillon de la future iconothèque numérique. Grâce à son site web, la Bibliothèque municipale de Lyon met ses enluminures à la disposition de tous. Une sélection de 3.000 images (avec une prévision de 10.000) permet au grand public de faire connaissance avec 200 manuscrits et incunables s'échelonnant du 5^e siècle à la Renaissance. La bibliothèque électronique de Lisieux propose chaque mois la version intégrale d'une oeuvre littéraire, ainsi que les oeuvres littéraires des mois précédents.

Qu'elles soient des bibliothèques de textes, des bibliothèques d'images fixes ou animées ou des bibliothèques sonores, ou bien qu'elles associent les trois supports, les cyberbibliothèques créées par les bibliothèques et médiathèques pour faire connaître leurs collections se développent très rapidement. Elles permettront à un large public d'avoir accès à des documents jusque-là pratiquement impossibles à consulter parce qu'appartenant à des fonds anciens, des fonds locaux et régionaux, ou des fonds spécialisés. Ces fonds étaient souvent très difficilement accessibles pour des raisons diverses: souci de conservation des documents rares et fragiles, heures d'ouverture réduites, nombreux formulaires à remplir, délais de communication, pénurie de personnel, qui étaient autant de barrières à franchir et qui demandaient souvent au chercheur une patience à toute épreuve et une détermination hors du commun pour arriver jusqu'au document.

Grâce à la cyberbibliothèque, la bibliothèque peut enfin rendre comptables deux objectifs qui jusque là ne l'étaient guère, à savoir la conservation des documents et la communication de ceux-ci. D'une part le document ne quitte son rayonnage qu'une seule fois pour être scanné, d'autre part le grand public y a enfin accès. A long terme, une fois numérisés, tous ces fonds qui dorment sur les rayonnages pourront être utilisés sans le parcours du combattant qu'on vient d'évoquer. Assis sur sa chaise ou dans son fauteuil, le lecteur pourra avoir accès à des oeuvres en cliquant de l'une à l'autre, au gré de son humeur, de ses centres d'intérêt ou d'une curiosité passagère, de façon encore plus pratique qu'en se promenant dans les rayonnages, et surtout de façon beaucoup plus exhaustive puisque, dans les bibliothèques, une bonne partie des collections se trouve rangée dans des magasins et n'est donc pas en libre accès pour le lecteur qui "chine". Si le lecteur veut ensuite consulter le document lui-même - dans certains cas, la consultation à l'écran ne peut remplacer le "contact" direct avec l'oeuvre - il pourra ensuite se lancer dans les différentes étapes de la consultation "traditionnelle", mais ceci en connaissance de cause, après que le "feuilletage" à l'écran lui ait permis de sélectionner les documents en question afin de ne demander que ceux qui l'intéressent vraiment.

Le terme cyberspace (de l'anglais cyberspace) doit sa paternité à l'auteur de science-fiction William Gibson qui le décrit dans son roman *Neuromancien* paru en 1984:

"Cyberespace: une hallucination consensuelle expérimentée quotidiennement par des milliards d'opérateurs réguliers, dans chaque nation, par des enfants à qui on enseigne des concepts mathématiques... Une représentation graphique des données extraites des banques de tous les ordinateurs dans le système humain. Complexité incroyable. Des lignes de lumière qui vont dans le non-espace de l'esprit, des agglomérats et des constellations de données. Et qui fuient, comme les lumières de la ville."

Nombreux sont les bibliothécaires qui rêvent de pouvoir offrir à leurs lecteurs de véritables cyberespaces dans lesquels ils puissent travailler. Reste à savoir si on leur en donnera les moyens. "Les bibliothèques françaises développent une connexion à l'Internet ouverte au public, mais elles sont malheureusement encore peu nombreuses, moins d'une dizaine en avril 1997", écrivait Florent Latrive dans le quotidien *Libération* du 25 avril 1997.

La Bibliothèque publique d'information (BPI), la Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux ou la Bibliothèque municipale de Lyon, par exemple, mettent Internet à la disposition de leur public.

Situés dans le département du Lot-et-Garonne (sud-ouest de la France), les quatre villages d'Armillac, Labretonie, Laperche et Saint-Barthélémy comptent 950 habitants. Leur site, le site d'ARPALS (Amicale du regroupement pédagogique Armillac Labretonie Saint-Barthélémy), a pour sous-titre: "Internet et

Multimédia aux champs ou comment amener la culture en milieu rural". Il a été créé par une association de parents d'élèves d'un Regroupement pédagogique intercommunal (RPI), et ce "regroupement pédagogique permet à des villages de mettre 'leur école en commun' pour éviter des fermetures de classes dans le monde rural."

L'association a mis sur pied tout un ensemble d'activités pour conserver les habitants actuels et en attirer d'autres: d'une part des animations telles que repas, kermesse ou bal masqué, qui sont annoncées sur le site web, d'autre part une bibliothèque intercommunale de 1.300 livres en partenariat avec la Bibliothèque départementale de prêt (BDP) de Villeneuve-sur-Lot. Le site présente une sélection de livres avec un résumé pour chacun d'eux.

L'association a également mis en place une multimédiathèque ouverte 22 heures par semaine pour un public allant de 3 à 76 ans. Quatre ordinateurs (ordinateurs multimédias Scenic Multimédium de chez Siemens Nixdorf, complétés de deux imprimantes couleurs Hewlett Packard et d'un scanner à plat Hewlett Packard) permettent la consultation de CD-ROM, le libre accès à Internet et l'utilisation de logiciels bureautiques tels que Works, Dbase for Windows, Corel Draw, Publisher, PhotoPaint, etc.

Dans son courrier électronique du 8 juin 1998, Jean-Baptiste Rey, webmestre du site, précisait: "Notre site Internet a été lancé en 1996. Son but est de faire connaître l'existence de la médiathèque intercommunale de St-Barthélémy et ce que nous y faisons. C'est un moyen pour nous de démontrer l'utilité et l'intérêt de ce type de structures et la simplicité de l'usage des nouvelles technologies dans le cadre d'une bibliothèque." Le but du site est d'aider la bibliothèque à intégrer Internet dans son fonctionnement et dans les services qu'elle offre à son public. Son but est "également de pallier à la faiblesse de notre fonds documentaire. Internet et le multimédia nous permettent d'offrir beaucoup plus de ressources et d'informations à nos usagers".

Mais, jusqu'à une époque récente, à l'exception de quelques initiatives le plus souvent dues à des bibliothécaires passionnés qui se battent pour franchir toutes sortes de barrières, y compris psychologiques et budgétaires, les espaces Internet dans les bibliothèques semblaient malheureusement se développer moins vite que les cybercafés, Internet dans les établissements d'enseignement, Internet à La Poste et Internet chez France Télécom. La situation devrait maintenant évoluer assez rapidement puisque, en avril 1998, le ministère de la Culture a annoncé un budget de 10 millions de FF pour la création d'"espaces culture multimédia".

Dans son courrier électronique du 8 juin 1998, Christiane Jadelot, ingénieur d'études à l'INaLF-Nancy (INaLF: Institut national de la langue française), expliquait:

"Je pense qu'il faut équiper de plus en plus les laboratoires avec du matériel de pointe, qui permette d'utiliser tous ces médias. Nous avons des projets en direction des lycées et des chercheurs. Le ministère de l'Education nationale a promis de câbler tous les établissements, c'est plus qu'une nécessité nationale. J'ai vu à la télévision une petite école dans un village faisant l'expérience de l'Internet. Les élèves correspondaient avec des écoles de tous les pays, ceci ne peut être qu'une expérience enrichissante, bien sûr sous le contrôle des adultes formés pour cela. Voilà ma petite expérience. Je me suis équipée maintenant à domicile dans un but plus ludique, en espérant convaincre ma fille d'utiliser au mieux tous ces outils!"

Voici les projets français lancés en 1998.

En janvier 1998, lors d'une cérémonie d'inauguration dans le bureau de poste d'Autrans (Isère), La Poste a lancé le projet Cyberposte dans la région du Vercors. Cette inauguration a marqué le premier pas dans la réalisation du projet national des 1.000 bureaux Internet d'ici la fin 1998. Dans tous les bureaux de poste de la région, Internet est désormais à la disposition du public au moyen d'une carte à puce (90 FF pour trois heures de connexion) et d'une adresse électronique pour tous. Le but du projet est de familiariser le public avec les nouvelles technologies et, à long terme, de lui permettre d'effectuer des téléprocédures.

En février 1998, France Télécom annonçait à son tour un plan national d'ouverture d'espaces multimédias ouverts à tous, avec priorité pour les étudiants et les enseignants. En partenariat avec les collectivités locales, une centaine d'espaces multimédias sont prévus pour les trois ans qui viennent, et vingt d'entre eux devaient être opérationnels à la fin 1998.

Le 14 avril 1998, le gouvernement lançait trois appels à projets multimédias à l'intention des bibliothèques, des PME (petites et moyennes entreprises) et du secteur éducatif, qui représentent 22 millions de FF destinés à soutenir les initiatives sélectionnées, et qui sont répartis ainsi: 5 millions pour les PME, 5 millions pour les bibliothèques et 12 millions pour les écoles. Mis en place par le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, ce programme est destiné à faciliter l'acquisition de matériel multimédia par les

bibliothèques des petites communes, les établissements scolaires et les PME des régions rurales et des zones en reconversion industrielle. L'objectif est un souci d'équité territoriale pour faire face à l'inégalité géographique existante alors qu'Internet devrait au contraire permettre à tous d'accéder aux mêmes services quel que soit le lieu géographique.

A cette occasion, Catherine Trautman, ministre de la Culture, annonçait que, "après le monde universitaire, le monde des entreprises, c'est le monde de la culture qui s'empare de l'Internet", et que 1998 serait donc "l'année de lancement de l'Internet culturel". Elle précisait aussi que "cette politique ne vise pas seulement à améliorer notre position dans la compétition économique, mais aussi, fondamentalement, à garantir une nouvelle liberté d'expression et de communication pour nos concitoyens". 5 millions de FF ont été débloqués pour inciter les bibliothèques de villes de moins de 5000 habitants à s'équiper de connexions Internet, et les villes intéressées devaient déposer leurs dossiers avant le 30 juin. D'ici la fin de 1998, une centaine d'"espaces culture multimédia" devaient être créés dans les bibliothèques et centres culturels.

Quant à nos voisins anglais, ils ont lancé le 16 avril 1998 un très important programme d'investissement dans les technologies de l'information sur cinq ans (1998-2002). En dévoilant ce programme, Tony Blair, premier ministre, déclarait: "Nous sommes au coeur de la révolution de l'information. Il est vital que la Grande-Bretagne ouvre la voie afin que nous soyons les pionniers de l'Europe dans ce que l'on appelle l'âge de l'information." La moitié du budget de 600 millions de livres (environ 6 milliards de FF) sera consacré à l'achat de matériel, et l'autre moitié à la formation. L'achat de matériel devait permettre le câblage des écoles britanniques en 1998, l'achat de 10.000 ordinateurs portables pour les professeurs, la mise en ligne de l'information dans les bibliothèques et la connexion de tous les établissements de santé. Le budget attribué à la formation permettra de financer la création de 40.000 blocs de formation dans les centres d'excellence IT (IT: information technology - ces centres sont de nouveaux établissements spécialisés créés par le gouvernement), une formation de base à tous les professeurs et à tous les bibliothécaires, un bagage informatique à la plupart des élèves anglais, et la formation aux technologies de l'information de 200.000 travailleurs britanniques.

En ce qui concerne les grandes bibliothèques, une très intéressante initiative est celle menée à bien par Pierre Pelou, directeur de la Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG). Ouvert depuis juillet 1997, un Cyberspace est mis gratuitement à la disposition des représentants des missions permanentes, délégués de conférences, fonctionnaires internationaux, chercheurs, étudiants, journalistes, membres des professions libérales, ingénieurs et techniciens. Le personnel du Cyberspace collabore aussi avec la Section de formation des Nations Unies pour l'organisation de l'enseignement à distance.

Ce Cyberspace a été aménagé au premier étage de l'imposante bibliothèque par Antonio Bustamante, architecte au Palais des Nations (bâtiment qui abrite les Nations Unies à Genève). Les 24 stations comprennent chacune un ordinateur Intel Pentium MMX 200Mhz avec une mémoire de 32 Mo, un disque de 2,5 Go, un lecteur 16x de CD-ROM, des cartes Matrox Millennium Graphics et Matrox Media XL-MPEG, et un casque individuel. Chaque groupe de trois ordinateurs est relié à une imprimante laser.

En plus de l'utilisation du traitement de texte WordPerfect et de l'accès au courrier électronique, chaque station permet la consultation des services suivants:

- Internet,
- le système optique des Nations Unies,
- un serveur regroupant une cinquantaine de CD-ROM en réseau,
- la banque de données UNBIS (United Nations Bibliographic Information System) coproduite par les deux bibliothèques des Nations Unies à New York et à Genève,
- le catalogue de la Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève,
- Profound, qui est une collection de banques de données économiques et commerciales,
- RERO, qui est le catalogue du Réseau romand des bibliothèques suisses et qui comprend celui de la Bibliothèque des Nations Unies de Genève à titre de bibliothèque associée,
- un ensemble de CD-ROM multimédia (Encarta 97, L'état du monde, Elysée 2, Nuklear, etc.),
- des vidéocassettes multistandards et des disques DVD (digital versatile disk) présentant des programmes, films et documentaires sur l'action internationale, l'action humanitaire, etc.

Les avantages d'Internet pour les bibliothécaires? Voici un sujet de réflexion mené par de très nombreux organismes.

Une réflexion particulièrement intéressante est celle de l'Internet Public Library (IPL), qui se définit comme la première bibliothèque publique d'Internet et pour Internet. Cette cyberbibliothèque dispose de 20.166 documents sélectionnés, catalogués et décrits par le personnel de l'IPL. En tant que bibliothèque expérimentale, l'IPL gère aussi une section intitulée IPL Services For Librarians, qui est consacrée aux avantages d'Internet pour les bibliothécaires et les professionnels de l'information, et qui donne des informations sur les réalisations et la formation professionnelle dans ce domaine.

Pour les bibliothécaires, Internet est un outil de communication sans précédent.

D'abord le courrier électronique. Ceux qui ont pu y goûter sont enthousiasmés par les avantages qu'il procure. Doté d'une adresse électronique, tout professionnel dispose d'un outil de communication simple et rapide pour entrer en relation avec les collègues de sa ville, de sa région, de son pays et du monde entier. Plus besoin d'attendre que la ligne de son correspondant soit libre. Plus besoin non plus d'effectuer des calculs de fuseaux horaires quand on téléphone dans un autre continent. Le message attend le correspondant dans sa boîte aux lettres électronique, et le correspondant lit et répond à ses messages au moment choisi par lui. Le courrier électronique est également moins formel que le courrier classique. On ne peut pas jeter sur le papier une question de trois lignes avec un simple bonjour et au revoir, alors que c'est possible sur écran. Pas d'enveloppe, pas de timbre, pas de télécopieur engorgé. Tous ceux qui ont pratiqué le courrier électronique pendant quelques semaines se demandent comment ils ont jamais pu s'en passer.

Par le biais d'Internet, les bibliothécaires ont également la possibilité de participer à un ou plusieurs forums de discussion leur permettant de s'informer, de suivre et participer à des débats, de demander des avis et des conseils. Pour un bibliothécaire ou documentaliste travaillant seul, c'est un grand "bol d'air" sur l'extérieur. Pour celui qui est entouré de collègues, le forum de discussion lui permet la fréquentation de personnes venant d'autres horizons.

Créée en 1993, la liste de diffusion Biblio-fr est à destination des bibliothécaires et documentalistes francophones, et elle est ouverte aussi à toute personne intéressée par la diffusion électronique de l'information documentaire. Elle comptait 3.329 abonnés le 20 décembre 1998.

Modérée par Hervé Le Crosnier, professeur à l'Université de Caen (Normandie), cette liste de diffusion est le regard francophone des documentalistes sur les questions soulevées par le développement d'Internet : diffusion de la connaissance, organisation de collections de documents électroniques, maintenance et archivage de l'écrit électronique. Le but de Biblio-fr est également d'assurer la présence de la langue française sur un réseau multilingue qui accorde leur place à toutes les cultures.

Biblio On Line, qui se présente comme le serveur français des informations culturelles sur Internet, est un excellent outil à destination des bibliothèques. Jean-Baptiste Rey, son rédacteur, expliquait dans son courrier électronique du 8 juin 1998:

"Le site dans sa première version a été lancé en juin 1996. Une nouvelle version (l'actuelle) a été mise en place à partir du mois de septembre 1997. Le but de ce site est d'aider les bibliothèques à intégrer Internet dans leur fonctionnement et dans les services qu'elles offrent à leur public. Le service est décomposé en deux parties:

- une partie "professionnelle" où les bibliothécaires peuvent retrouver des informations professionnelles et des liens vers les organismes, les institutions et les projets et réalisations ayant trait à leur activité,

- une partie comprenant annuaire, mode d'emploi de l'Internet, villes et provinces, etc... permet au public des bibliothèques d'utiliser le service Biblio On Line comme un point d'entrée vers Internet.

Personnellement Internet a complètement modifié ma vie professionnelle puisque je suis devenu webmestre de site Internet et responsable du secteur nouvelles technologies d'une entreprise informatique parisienne. Il semble que l'essor d'Internet en France commence (enfin) et que les demandes tant en matière d'informations, de formations que de réalisations soient en grande augmentation."

L'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) tient à jour une section Référence, qui comprend notamment des dossiers thématiques (histoire du livre, enseignement à distance, bibliothèques électroniques, cours sur Internet en sciences de l'information, économie du document, normes et normalisation, droit de l'information) et une liste des revues en sciences de l'information.

L'ENSSIB héberge également la version électronique du Bulletin des bibliothèques de France (BBF), revue professionnelle bimensuelle créée en 1956. "Professionnels et spécialistes de l'information y discutent de toutes les questions concernant la politique et le développement des bibliothèques et des centres de documentation: évolution par secteur, grands projets, informatisation, technologies de l'information, écrits électroniques, réseaux, coopération, formation, gestion, patrimoine, usagers et publics, livre et lecture..."

Le serveur permet l'accès aux textes intégraux des articles depuis 1995. Dans son courrier électronique du 6 juillet 1998, Annie Le Saux, rédactrice du Bulletin des bibliothèques de France, expliquait:

"C'est en 1996 que le BBF a commencé à paraître sur Internet (les numéros de 1995). [...] Nous nous servons beaucoup du courrier électronique pour prendre contact avec nos auteurs et pour recevoir leurs articles. Cela diminue grandement les délais. Nous avons aussi recours au Web pour prendre connaissance des sites mentionnés lors de colloques, vérifier les adresses, retrouver des indications bibliographiques dans les catalogues des bibliothèques..."

Publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, *Cursus* est le périodique électronique étudiant de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal (Québec).

Concernant les revues professionnelles anglophones, le *Library Journal Digital* (LJDigital), sélection électronique du *Library Journal*, est la plus ancienne revue américaine des bibliothèques. Les vingt numéros annuels sont lus par 100.000 abonnés, qui disposent de 7.500 analyses faites par des bibliothécaires sur des livres, documents audio, documents vidéo, CD-ROM, sites web, magazines, etc., soit 250 à 300 analyses par numéro, le plus souvent avant la publication des dits documents.

Publiée par les bibliothèques de l'Université de Houston (Texas, USA), la *Public Access Computer Systems Review* (PACS-R) est une revue électronique sur les systèmes informatiques dans les bibliothèques. Elle est diffusée gratuitement sur Internet et d'autres réseaux informatiques à environ 8.000 personnes dans une soixantaine de pays. Les contributions traitent des thèmes suivants: bibliothèques numériques, systèmes de livraison des documents, édition électronique, systèmes expert, systèmes hypermédias et multimédias, bases de données locales, ressources et outils d'information en réseau, catalogues en ligne. Ses archives sont intégralement disponibles sur le Web.

Les associations de bibliothécaires sont également présentes sur le Web. Fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique en 1969, l'Association des bibliothécaires français (ABF) est, avec ses 3.500 adhérents, la plus ancienne et la plus importante association de bibliothécaires en France. Elle regroupe des bibliothécaires de tous types d'établissements et de toutes catégories. L'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS) dispose d'un site bilingue français-anglais articulé autour de trois grandes rubriques : vie associative, vie professionnelle, produits et services.

Créée en 1937, l'American Society for Information Science (ASIS) est une association de recherche regroupant 4.000 professionnels de l'information et favorisant les nouvelles théories et techniques permettant d'améliorer l'accès à l'information. L'Association for Research Libraries (ARL) est une organisation à but non lucratif regroupant les bibliothèques des institutions de recherche nord-américaines. Elle est à la fois un forum pour les échanges d'idées et un agent pour l'action collective, cette action consistant à développer la communication dans le domaine de la recherche.

A la fois sobre et superbe, le site de l'International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA) offre une mine d'informations dans tous les domaines de la bibliothéconomie. Organisme international indépendant à destination des bibliothécaires du monde entier, l'IFLA se veut un carrefour pour échanger des idées et promouvoir la coopération internationale et la recherche dans tous les secteurs d'activité des bibliothèques. Ses objectifs sont de représenter les bibliothécaires au niveau international, promouvoir la formation continue du personnel des bibliothèques, et développer et mettre en oeuvre des directives pour les bibliothèques.

Dans son courrier électronique du 18 juin 1998, Olivier Bogros, créateur de La bibliothèque électronique de Lisieux (Normandie), donnait son sentiment sur la place d'Internet dans les bibliothèques:

"[Internet est] un outil formidable d'échange entre professionnels (tout ce qui passe par le courrier électronique, les listes de diffusion et les forums) mais qui est un consommateur de temps très dangereux: on a vite fait si l'on n'y prend garde de divorcer et de mettre ses enfants à la DASS [Direction d'action sanitaire et sociale]. Plus sérieusement c'est pour les bibliothèques la possibilité d'élargir leur public en direction de toute la francophonie. Cela passe par la mise en ligne d'un contenu

qui n'est pas seulement la mise en ligne du catalogue, mais aussi et surtout la constitution de véritables bibliothèques virtuelles. Les professionnels des bibliothèques sont les acteurs d'un enjeu important [concernant] la place de la langue française sur le réseau."

6.4. L'avenir des bibliothèques avec Internet

Service interactif de la Commission européenne, I*Europe présente l'information la plus récente sur les marchés européens du multimédia et des services d'information électronique, y compris le Programme d'applications télématiques destiné aux bibliothèques. Le site web est en anglais, et il inclut des documents dans les onze langues européennes officielles.

L'informatique d'abord et Internet ensuite amènent les bibliothèques à définir leur rôle vis-à-vis de l'édition électronique.

Le projet BIBLINK fut lancé en avril 1996 par le Programme d'applications télématiques de l'Union européenne. Son objectif était d'établir des liens entre les agences bibliographiques nationales et les éditeurs de documents électroniques, afin de contribuer à la création d'un service bibliographique qui fasse autorité. Le projet émanait de CoBRA (Computerised Bibliographic Record Action), forum de l'Union européenne institué suite au développement de l'édition électronique pour susciter des décisions à l'échelon international.

Pratiquement, le projet BIBLINK doit procurer un système pilote qui permettrait aux éditeurs de documents électroniques de transmettre aux services bibliographiques nationaux des notices de base comportant un nombre minimal d'informations sur ces documents. Ces services bibliographiques seraient ensuite autorisés à enrichir ces notices de base - notamment par le contrôle d'autorités sur les noms propres et l'ajout de mots-clés correspondant aux sujets traités - et à retransmettre ensuite les notices complétées aux éditeurs.

Dans ce monde bouleversé à la fois par les possibilités documentaires sans précédent qu'offre Internet et par le développement vertigineux des cyberbibliothèques, que vont devenir les bibliothécaires et les documentalistes? Vont-ils devenir des cyberthécaires, nouvelle génération de bibliothécaires spécialistes du multimédia, ou bien vont-ils progressivement disparaître parce que les usagers n'auront tout simplement plus besoin d'eux lorsque tous les documents seront disponibles en ligne?

Dans *Digital Literacy* (New York, Wiley, 1997), Paul Gilster assure que ce sont les bibliothécaires et non les programmeurs qui seront la clé du développement des cyberbibliothèques et d'Internet. Surpris par le pessimisme qui a saisi les bibliothécaires devant les changements affectant leur profession, il pense que celui-ci est sans fondement. D'après lui, Internet n'est pas plus une menace pour les livres que l'avion n'était une menace pour la voiture. Le livre "physique" gardera son utilité pendant qu'Internet se développera, et les deux supports seront en quelque sorte des voies parallèles avec des fonctions différentes.

Cependant, au moins dans le domaine des bibliothèques spécialisées, on ne voit maintenant plus guère l'utilité d'aligner des documents sur les rayons, alors qu'il est tellement plus pratique de les scanner pour pouvoir les stocker sur un disque dur, les communiquer par voie électronique et les imprimer seulement à la demande. Nous sommes en pleine période de transition.

Par contre, les bibliothèques publiques auront probablement une durée de vie plus longue. On ne va pas lire sur écran cinq cents pages d'un roman de Zola ou de Proust. Mais c'est sans doute aussi une question de génération. Les enfants qui jouent avec l'ordinateur dès l'âge de trois ans ne verront peut-être aucun problème à lire les oeuvres de Zola ou de Proust à l'écran. Il est vrai que, pour le moment, emporter son ordinateur pour lire au coin du feu ou dans son lit est beaucoup moins pratique que d'avoir son livre de poche, même quand il s'agit d'un portable, mais les ordinateurs portables deviennent de plus en plus compacts et légers, et la qualité des écrans s'améliore chaque année. De plus, dès cette année, les livres électroniques, petits ordinateurs de la taille d'un livre, seront disponibles sur le marché et permettront de lire et stocker une dizaine d'oeuvres, chiffre qui devrait augmenter rapidement. Il faudra toutefois attendre quelque temps pour que leur prix soit à la portée de toutes les bourses.

Quant aux bibliothèques nationales et aux grandes bibliothèques, elles auront toujours à préserver le patrimoine pluricentenaire constitué par les manuscrits, les incunables et les livres imprimés, les collections de journaux, les partitions musicales, les gravures, les images, les photos, les films, les documents électroniques, etc., qui se sont accumulés sur leurs rayons, en partie grâce au dépôt légal.

Comme on a déjà vu apparaître les discothèques, les vidéothèques et les médiathèques il y a quelques

années, on assistera certainement à l'apparition d'un nouveau type de bibliothèque et à une nouvelle génération de professionnels de la documentation. Le premier site web de bibliothèque - celui de la Bibliothèque publique d'Helsinki (Finlande) - ne date jamais que de février 1994. On ne fait qu'amorcer un virage, et l'avenir est encore flou.

Le métier de bibliothécaire, qui s'est beaucoup transformé avec l'apparition de l'informatique, va continuer de se transformer avec l'apport d'Internet.

L'informatique a déjà permis au bibliothécaire de ne plus passer des heures à classer manuellement ses fiches dans de multiples tiroirs en bois. Elle lui a permis de remplacer ces énormes catalogues sur fiches par des catalogues informatiques consultables à l'écran, avec un classement alphabétique ou systématique effectué non plus par lui-même mais par la machine. Elle a permis aussi le prêt informatisé et la gestion informatisée des commandes, faisant disparaître l'impressionnant stock de fiches et bordereaux nécessaires lors des opérations manuelles.

L'informatique en réseau a fait naître ensuite les catalogues collectifs permettant de regrouper dans une même base de données les catalogues de bibliothèques de la même région, du même pays ou de la même spécialité, entraînant du même coup des services très facilités pour le prêt interbibliothèques et le regroupement des commandes auprès de fournisseurs.

Puis un certain nombre de bibliothèques ont ouvert un serveur Minitel pour la consultation de leur catalogue, désormais disponible au domicile du lecteur. Progressivement, ces catalogues deviennent disponibles sur Internet, avec une consultation plus souple et plus attractive que sur Minitel. A long terme, on pourra également disposer des documents eux-mêmes en version électronique, et pas seulement de leurs références.

Les serveurs web de bibliothèques proposent aussi d'autres services tels que renseignements à distance, cyberbibliothèques ou liens hypertextes avec d'autres sites, ce qui évite à leurs usagers de se perdre dans la Toile.

Par la suite, pour des recherches pointues, les usagers auront certainement besoin d'avoir recours à un cyberthécaire en ligne, un peu comme un fournisseur de matériel ou de programmes informatiques met un service d'aide en ligne à la disposition de ses clients.

Comme le précisait Peter Raggett, sous-directeur de la Bibliothèque centrale de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE, Paris), dans son courrier électronique du 18 juin 1998, "les responsables de l'information ont un grand rôle à jouer dans la recherche et l'organisation de l'information sur Internet". Lui-même a sélectionné plusieurs centaines de sites pour en favoriser l'accès à partir de l'Intranet de l'OCDE, et cette sélection fait partie du "bureau de référence virtuel" proposé par la bibliothèque à l'ensemble du personnel de l'Organisation. "Outre les liens, ce bureau de référence virtuel contient des pages de références aux articles, monographies et sites web correspondant aux différents projets de recherche en cours à l'OCDE, l'accès en réseau aux CD-ROM, et une liste mensuelle des nouveaux titres. Le catalogue de la bibliothèque sera bientôt lui aussi disponible sur l'Intranet."

Peter Raggett prévoit "une forte expansion d'Internet pour l'éducation et la recherche. Les bibliothèques seront amenées à créer des bibliothèques virtuelles permettant à un étudiant de suivre un cours géré par une institution à l'autre bout du monde." La tâche du bibliothécaire sera de filtrer les informations pour le public. "Je me vois devenir de plus en plus un bibliothécaire virtuel, dit-il. Mes clients ne me rencontreront peut-être pas mais ils me contacteront par e-mail ou par téléphone ou par télécopieur, j'effectuerai la recherche et je leur enverrai les résultats électroniquement."

7. LES CYBERBIBLIOTHEQUES

[Dans ce chapitre:]

[7.1. Définition de la cyberbibliothèque / 7.2. Cyberbibliothèques francophones / 7.3. Cyberbibliothèques non francophones / 7.4. Un exemple: la toile littéraire francophone / 7.5. L'avenir des cyberbibliothèques]

Appelées aussi bibliothèques numériques, bibliothèques électroniques ou bibliothèques virtuelles, bien qu'elles soient bien réelles quoique sur écran, les cyberbibliothèques sont peut-être l'apport majeur d'Internet dans le domaine de l'imprimé.

Grâce à Internet, des centaines d'oeuvres du domaine public, documents littéraires et scientifiques, articles, travaux universitaires et de recherche, images et bandes sonores sont maintenant disponibles à l'écran, et le mouvement va en s'amplifiant.

Après avoir tenté de définir la cyberbibliothèque, on décrira quelques cyberbibliothèques francophones et non francophones. On prendra aussi comme exemple la toile littéraire francophone sur le Web, et on examinera ensuite le futur des cyberbibliothèques.

7.1. Définition de la cyberbibliothèque

Bibliothèque pionnière en Europe dans sa réflexion sur la cyberbibliothèque, la British Library la définit comme une entité résultant de l'utilisation des technologies numériques pour acquérir, stocker, préserver et diffuser des documents. Ces documents sont soit publiés directement sous forme numérique, soit numérisés à partir d'un document imprimé, audiovisuel ou autre.

Une collection numérique devient une bibliothèque numérique quand elle répond aux quatre facteurs suivants: 1) elle peut être créée et produite dans un certain nombre d'endroits différents, mais elle est accessible en tant qu'entité unique, 2) elle doit être organisée et indexée pour un accès aussi facile que possible à partir du lieu de base où elle est produite, 3) elle doit être stockée et gérée de manière à avoir une existence assez longue après sa création, 4) elle doit trouver un équilibre entre le respect du droit d'auteur et les exigences universitaires.

Dans Information Systems Strategy, un document qui était présent sur le site de la British Library en 1997, Brian Lang expliquait que la cyberbibliothèque ne devait pas être envisagée comme un secteur à part, mais qu'elle devait au contraire faire partie intégrante d'une vision globale de la bibliothèque. Alors que certains pensent que les documents numériques prédomineront dans les bibliothèques du futur et que d'autres sont au contraire convaincus que leur impact sera faible, la British Library n'envisage pas une bibliothèque exclusivement numérique. Elle considère comme fondamentale la communication physique des imprimés, manuscrits, partitions musicales, bandes sonores, etc., tout en ayant conscience de la nécessité du développement parallèle des documents numériques.

Cyberbibliothèque hébergée par l'Université Carnegie Mellon (Pittsburgh, Pennsylvanie, USA) et reliée au catalogue expérimental (Experimental Search System - ESS) de la Library of Congress, l'Universal Library définit les trois avantages de la bibliothèque numérique: 1) elle occupe moins de place qu'une bibliothèque réelle et son contenu peut être copié ou sauvegardé électroniquement, 2) elle est immédiatement accessible à quiconque sur Internet, 3) comme toute recherche sur son contenu peut être automatisée, elle permet une réduction des coûts importante et le développement sensible de l'accessibilité des documents.

Qui dit cyberbibliothèque dit numérisation, c'est-à-dire conversion des textes et des images en bits et en octets pour traitement informatique. Pour pouvoir être consulté à l'écran, un livre peut être numérisé en mode image ou en mode texte. La numérisation en mode image correspond à la photographie du livre page après page, pour un coût approximatif de 3 FF par page. C'est la méthode employée pour les numérisations à grande échelle, par exemple pour la plus grande partie du programme de numérisation de la Bibliothèque nationale de France. Outre un coût peu élevé, l'avantage qu'y voient les bibliothèques est la conservation de la notion de livre, puisque la version informatique est en quelque sorte le fac-similé de la version imprimée.

Les documents sont également patiemment dactylographiés page après page - par exemple ceux d'ABU: la bibliothèque universelle, de La bibliothèque électronique de Lisieux ou du Project Gutenberg. Il s'agit dans ce cas de numérisation en mode texte - puisqu'elle implique la saisie d'un texte. Contrairement à la numérisation en mode image, la version informatique ne conserve pas la notion de livre ou de page. Le livre devient texte, à savoir un ensemble de caractères standardisés qui apparaît en continu à l'écran. Cette méthode, beaucoup plus onéreuse, permet les recherches textuelles, et elle rend l'indexation du texte beaucoup plus facile. Même si, pour des raisons de coût, le texte est numérisé en mode image, la numérisation en mode texte est souvent utilisée pour les tables des matières et les sommaires. Des recherches sont actuellement menées pour que la lecture d'un texte en mode image soit également possible en mode texte.

7.2. Cyberbibliothèques francophones

Hébergée par l'Université de Genève (Suisse), Athena est l'oeuvre de Pierre Perroud. Le site bilingue français-anglais donne accès à 8.000 documents en plusieurs langues dans les domaines suivants: philosophie, sciences, période classique, littérature, histoire, économie, etc. Un de ses objectifs est de mettre des textes français à la disposition de la communauté d'Internet. La section Helvetia concerne les livres sur la Suisse. Athena propose aussi des liens avec d'autres cyberbibliothèques, ainsi qu'une table de minéralogie qui est l'oeuvre de Pierre Perroud et qui est consultée dans le monde entier.

Dans L'Hebdo, Pierre-Louis Chantre nous présente Pierre Perroud, 53 ans, professeur de philosophie au Collège Voltaire de Genève, qui consacre trente heures par semaine à Athena pour numériser des livres, mettre en page des textes envoyés par des volontaires, établir des liens électroniques avec des livres disponibles ailleurs et répondre aux centaines de lettres électroniques qu'il reçoit puisque le nombre de personnes qui consultent le site varie entre 3 mille et 18 mille par jour. Malgré ses demandes répétées au département de l'Instruction publique de Genève, celui-ci ne le paie que deux heures par semaine pour ce travail.

Ouvert en 1997, Gallica est la cyberbibliothèque de la Bibliothèque nationale de France, inaugurée avec des images et textes du 19e siècle francophone, qui fut le "siècle de l'édition et de la presse moderne, siècle du roman mais aussi des grandes synthèses historiques et philosophiques, siècle scientifique et technique". Ce serveur expérimental comprend 2.500 ouvrages numérisés en mode image complétés par 250 volumes saisis en mode texte de la base FRANTEXT du CNRS (Centre national de la recherche scientifique). Classées par discipline, ces ressources sont complétées par une chronologie du 19e siècle et des synthèses sur les grands courants en histoire, sciences politiques, droit et économie, littérature, philosophie, sciences et histoire des sciences. Le site propose aussi un échantillon de l'iconothèque numérique de la même époque, à savoir le fonds du photographe Eugène Atget, une sélection d'images sur l'écrivain Pierre Loti, une collection d'images de l'Ecole nationale des ponts et chaussées sur les grands travaux qui ont accompagné la révolution industrielle en France, et un choix de livres illustrés de la Bibliothèque du Musée de l'homme.

Le but de Gallica est de préfigurer ce que sera la consultation à distance des collections numérisées de la Bibliothèque nationale de France, qui devraient comprendre 100.000 volumes et 300.000 images fixes à la fin de 1999 et s'accroître ensuite régulièrement. Ces collections numériques pourront également être consultées sur place au moyen de 3.000 postes multimédias (dont quelques centaines fonctionnent déjà), et qui permettront à la fois d'accéder aux catalogues et de consulter les documents numériques. Les 100.000 volumes, qui représentent 30 millions de pages numérisées, ont été choisis dans les collections des imprimés, et plus du tiers concerne le 19e siècle. Quant aux 300.000 images fixes, la moitié appartient aux départements spécialisés de la BnF (Estampes et photographie, Manuscrits, Arts du spectacle, Monnaies et médailles, etc.). L'autre moitié provient de collections d'établissements publics (musées et bibliothèques, La Documentation française, l'Ecole nationale des ponts et chaussées, l'Institut Pasteur, l'Observatoire de Paris, etc.) ou privés (associations, agences de presse dont Magnum, l'Agence France-Presse, Sygma, Rapho, etc.).

Fin 1997, il était expliqué sur le site que Gallica se voulait moins une banque de données numérisées qu'un "laboratoire dont l'objet est d'évaluer les conditions d'accès et de consultation à distance des documents numériques". Le but était d'expérimenter la navigation dans ces fonds, une navigation qui permet à la fois le libre parcours du chercheur ou du curieux et des recherches textuelles très pointues.

En 1998 la Bibliothèque nationale de France a quelque peu modifié ses orientations premières. Dans Le Figaro du 3 juin 1998, Jérôme Strazzulla expliquait que la BnF était "passée d'une espérance universaliste, encyclopédique, à la nécessité de choix éditoriaux pointus". Dans cet article, Jean-Pierre Angremy, président de la BnF, expliquait le choix de son comité éditorial:

"Nous avons décidé d'abandonner l'idée d'un vaste corpus encyclopédique de cent mille livres, auquel on pourrait sans cesse reprocher des trous. Nous nous orientons aujourd'hui vers des corpus thématiques, aussi complets que possibles, mais plus restreints. [...] Nous cherchons à répondre, en priorité, aux demandes des chercheurs et des lecteurs."

Prévu pour dans deux ans, le premier corpus concerne les voyages en France, et il rassemblera des textes, estampes et photographies du 16e siècle à 1920. Les corpus envisagés ensuite sont: Paris, les voyages en Afrique des origines à 1920, les utopies, et les mémoires des Académies des sciences de province.

Fondée en avril 1993 et hébergée par le Centre d'études et de recherche informatique (CEDRIC) du Conservatoire des arts et métiers (CNAM), l'ABU: la bibliothèque universelle est la cyberbibliothèque de l'Association des bibliophiles universels. Depuis 1993, elle permet l'accès libre au texte intégral d'oeuvres du domaine public francophone soit, en chiffres, 223 textes et 76 auteurs.

Ce nom ABU vient à la fois de Aboulafia, petit ordinateur présent dans Le pendule de Foucault, roman d'Umberto Eco dans lequel "s'entremêlent savoirs anciens et high tech", et dont l'intrigue est située au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), qui héberge l'ABU. "Au départ, il s'agissait de biblioFiles universels, et non de biblioPHiles; mais la préfecture de Paris n'a pas semblé saisir tout le sel de ce néologisme", explique l'ABU sur son site.

La bibliothèque électronique de Lisieux (Normandie) comprend la version intégrale d'une oeuvre littéraire du domaine public - avec une nouvelle oeuvre chaque mois - les archives des mois précédents,

une sélection d'oeuvres courtes du 19e siècle, une sélection du fonds documentaire de la bibliothèque (opuscules, brochures, tirés à part), une sélection de son fonds normand (brochures et bibliographies), ainsi qu'un choix de sites normands et de sites littéraires francophones.

La sélection mensuelle de janvier 1998 était Les Déliquescences, poèmes décadents d'Adoré Floupette (1885), une oeuvre de Henri Beauclair et Gabriel Vicaire. Les mois précédents avaient vu passer des oeuvres de Théophile Gautier, Vivant Denon, Jean Lorrain, Charles Nodier, Ernest Lavisse, Jean Revel, Charles Rabou, Claire de Duras, Xavier Forneret, Ernest Renan, Joris-Karl Huysmans, Philarète Chasles, Emile Gaboriau, Georges Eekhoud, Prosper Mérimée, Stendhal, Denis Diderot, Gaston Leroux, Marc de Montifaud, etc.

Le rayon littéraire présente une collection de pages consacrées principalement aux auteurs du 19e siècle: des nouvelles de Jean Lorrain, Guy de Maupassant, Alphonse Allais, Octave Mirbeau, Remy de Gourmont, Jules Barbey d'Aureville, Isabelle Eberhardt, Charles Asselineau, Marcel Schwob, Jean Richepin, Eugène Mouton, Jean de La Ville de Mirmont, Léon Bloy, des lettres de Gustave Flaubert, ainsi que des bibliographies et des travaux du lycée Marcel Gambier de Lisieux. Dans le quotidien Libération du 17 avril 1998, Olivier Bogros, directeur de la bibliothèque, racontait:

"En me baladant sur un BBS [bulletin board service], j'ai vu qu'on s'échangeait des textes. Je me suis dit qu'on pouvait rassembler en local tout ce qui traînait comme textes électroniques et les mettre à disposition des lecteurs. [...] Les francophones qui ne trouvent pas un texte ou une référence à la bibliothèque de la Réunion, des Italiens qui font des études de français et cherchent tel poème de Mallarmé, un Japonais en quête d'un nom latinisé, un éditeur anglais qui cherche des documents sur les maisons en bois... On a reçu des mails du monde entier."

Quel est l'historique de ce site qui suscite beaucoup d'intérêt dans le monde francophone parce qu'il montre ce qui est faisable avec beaucoup de détermination et des moyens limités? Dans son courrier électronique du 18 juin 1998, Olivier Bogros expliquait:

"Le site La bibliothèque électronique de Lisieux a été ouvert en juin 1996. Hébergé sur les pages personnelles, limitées à 5 Mo, de mon compte CompuServe, il est depuis quelques jours [début juin 1998] installé sur un nouveau serveur où il dispose d'un espace disque plus important (15 Mo) et surtout d'un nom de domaine. Les frais inhérents à l'entretien du site sont à ma charge, la ville finance de manière indirecte le site en acceptant que tous les textes soient choisis, saisis et relus par du personnel municipal sur le temps de travail (ma secrétaire pour la saisie et une collègue pour la relecture). Ce statut étrange et original fait de La bibliothèque électronique de Lisieux le site presque officiel de la Bibliothèque municipale, tout en restant sous mon entière responsabilité, sans contrôle ni contrainte.

J'ai déjà rapporté dans un article paru dans le Bulletin des Bibliothèques de France [1997, n° 3, article en ligne] ainsi que dans le Bulletin de l'ABF [Association des bibliothécaires français] [1997, n° 174, sommaire en ligne], comment l'envie de créer une bibliothèque virtuelle avait rapidement fait son chemin depuis ma découverte de l'informatique en 1994 : création d'un bulletin électronique d'informations bibliographiques locales (Les Affiches de Lisieux) en 1994 dont la diffusion locale ne rencontre qu'un très faible écho, puis en 1995 début de la numérisation de nos collections de cartes postales en vue de constituer une photothèque numérique, saisie de nouvelles d'auteurs d'origine normande courant 1995 en imitation (modeste) du projet de l'ABU [Association des bibliophiles universels] avec diffusion sur un BBS [bulletin board service] spécialisé. L'idée du site Internet vient d'Hervé Le Crosnier, enseignant à l'université de Caen et modérateur de la liste de diffusion Biblio-fr, qui monta sur le serveur de l'université la maquette d'un site possible pour la Bibliothèque municipale de Lisieux, afin que je puisse en faire la démonstration à mes élus. La suite logique en a été le vote au budget primitif de 1996 d'un crédit pour l'ouverture d'une petite salle multimédia avec accès public au réseau pour les Lexoviens [habitants de Lisieux]. Depuis cette date un crédit d'entretien pour la mise à niveau des matériels informatiques est alloué au budget de la bibliothèque qui permettra cette année la montée en puissance des machines, l'achat d'un graveur de cédéroms et la mise à disposition d'une machine bureautique pour les lecteurs de l'établissement... ainsi que la création en ce début d'année d'un emploi jeune pour le développement des nouvelles technologies."

Une autre initiative intéressante est celle de Bibelec (Bibliothèque électronique des étudiants), réalisée par les étudiants de Sciences-Po (Institut d'études politiques, Paris). Lors de sa création, elle se définissait comme la première cyberbibliothèque française en sciences sociales exclusivement réalisée par des étudiants.

Professeur de français, de littérature française et d'applications informatiques à Tokyo (Japon), Patrick Rebollar utilise l'ordinateur pour la recherche et l'enseignement depuis plus de dix ans. En 1994, il a vu apparaître Internet "dans le champ culturel et linguistique francophone" et il a débuté son

site web en 1996. Son site comprend notamment une excellente Chronologie littéraire 1848-1914, qui est organisée année après année. Pour chaque année, outre des liens avec le texte intégral des oeuvres publiées cette année-là, on trouve des notes historiques, politiques et sociales, des informations scientifiques, médicales et technologiques, et des informations sur le monde littéraire.

Dans son courrier électronique du 17 juillet 1998, Patrick Rebollar expliquait:

"Pour la Chronologie littéraire, cela a commencé dans les premières semaines de 1997, en préparant un cours sur le roman fin de siècle (19e). Je rassemblai alors de la documentation et m'aperçus d'une part que les diverses chronologies trouvées apportaient des informations complémentaires les unes des autres, et d'autre part que les quelques documents littéraires alors présents dans le Web n'étaient pas présentés de façon chronologique, mais toujours alphabétique. Je fis donc un document unique qui contenait toutes les années de 1848 à 1914, et l'augmentais progressivement. Jusqu'à une taille gênante pour le chargement, et je décidai alors, fin 1997, de le scinder en faisant un document pour chaque année. Dès le début, je l'ai utilisé avec mes étudiants, sur papier ou sur écran. Je sais qu'ils continuent de s'en servir, bien qu'ils ne suivent plus mon cours. J'ai reçu pas mal de courrier pour saluer mon entreprise, plus de courrier que pour les autres activités Web que j'ai développées."

Une des autres activités de Patrick Rebollar sont ses Bookmarks, répertoire très complet des sites francophones, y compris littéraires.

Situé à l'autre bout du monde, à l'Université de Swarthmore (Pennsylvanie, USA), ClicNet est un site culturel et littéraire francophone qui propose 800 liens à des oeuvres de littérature par ordre alphabétique et par sujet, et 2.500 liens à des ressources francophones.

Des bibliothèques numérisent aussi leurs collections anciennes d'images, ce qui permet à celles-ci d'être consultées par tous et non plus seulement par un petit nombre d'élus du fait de la valeur et de la fragilité des originaux. La Bibliothèque municipale de Lyon par exemple met ses enluminures à la disposition du public. Constituée aujourd'hui de 3.000 images, sa collection d'enluminures présentera à terme plus de 10.000 images correspondant à 200 manuscrits et incunables, sur une période allant du 5e siècle à la Renaissance. Le système utilisé est le SGBI (Système de gestion de banques d'images) créé par la Maison de l'Orient à Lyon, sous l'égide du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et de l'Université Lyon 2.

"Chaque document, signalé par son auteur, son titre et son siècle de réalisation, représente une entité. Par un double clic sur l'entité choisie, on accède à un écran qui permet de feuilleter les images du document. Chaque écran peut comporter 9 imagerie, correspondant à des objets-images. Lorsque le document comporte davantage d'objets-images, des flèches permettent d'accéder aux objets-images suivants. Chaque objet-image peut comprendre plusieurs images, leur nombre étant indiqué sous chaque objet-image. Un double-clic sur une imagerie permet de voir l'image agrandie. Dans une seconde étape, une interrogation multicritères sera possible."

Des bases de données textuelles sont accessibles par abonnement payant, par exemple FRANTEXT et l'ARTFL Project.

FRANTEXT, présent sur le Web depuis début 1995, est préparé par l'Institut national de la langue française (INaLF), une branche du CNRS (Centre national de la recherche scientifique). La base comprend, en mode interactif, 180 millions de mots-occurrences résultant du traitement informatique d'une collection représentative de 3.500 unités textuelles en arts, sciences et techniques couvrant cinq siècles (16e-20e siècles). Début 1998, 82 centres de recherche et bibliothèques universitaires d'Europe, d'Australie, du Japon et du Canada étaient abonnés, ce qui représentait 1.250 postes de travail ayant accès à FRANTEXT. Le nombre de sessions d'interrogations de la base était d'une cinquantaine par jour.

Christiane Jadelot, ingénieur d'études à l'INaLF-Nancy, expliquait dans son courrier électronique du 8 juin 1998:

"Les premières pages sur l'INaLF ont été mises sur l'Internet au milieu de l'année 1996, à la demande de Robert Martin, directeur de l'INaLF. Je peux en parler, car j'ai participé à la mise sous Internet de ces pages, avec des outils qui ne sont pas comparables à ceux que l'on utilise aujourd'hui. J'ai en effet travaillé avec des outils sous UNIX, qui n'étaient pas très faciles d'utilisation. Nous avions peu d'expérience de la chose, à l'époque, et les pages étaient très verbeuses. Mais la direction a senti la nécessité urgente de nous faire connaître par l'Internet, que beaucoup d'autres entreprises utilisaient déjà pour promouvoir leurs produits. Nous sommes en effet Unité de recherche et de service et nous avons donc à trouver des clients pour nos produits informatisés, le plus connu d'entre eux [étant] la base textuelle FRANTEXT. Il me semble que la base FRANTEXT était déjà sur Internet [depuis début 1995], ainsi qu'une maquette du tome 14 du TLF [Trésor de la langue française]. Il était donc

nécessaire de faire connaître l'ensemble de l'INaLF par ce moyen. Cela correspondait à une demande générale."

Comme l'indique Christiane Jadelot, l'INaLF prépare également la version en ligne du Trésor de la langue française (TLF) (Jean Nicot, 1606), dont une maquette est disponible sur le Web pour les lettres Q à S. L'oeuvre complète du TLF est disponible sur le site de l'ARTFL Project, avec recherche textuelle possible par mot ou portion de texte.

Dans son courrier électronique du 11 juin 1998, Arlette Attali indiquait les changements qu'Internet a apporté dans sa vie professionnelle:

"Etant moi-même plus spécialement affectée au développement des bases textuelles à l'INaLF, j'ai été amenée à explorer les sites du Web qui proposaient des textes électroniques et à les "tester". Je me suis donc transformée en 'touriste textuelle' avec les bons et mauvais côtés de la chose. La tendance au zapping et au survol étant un danger permanent, il faut bien cibler ce que l'on cherche si l'on ne veut pas perdre son temps. La pratique du Web a totalement changé ma façon de travailler: mes recherches ne sont plus seulement livresques et donc d'accès limité, mais elles s'enrichissent de l'apport des textes électroniques accessibles sur Internet.

[A l'avenir je pense] contribuer à développer des outils linguistiques associés à la base FRANTEXT et à les faire connaître auprès des enseignants, des chercheurs, des étudiants et aussi des lycéens."

En janvier 1998, elle a mené une enquête auprès des utilisateurs de FRANTEXT en Europe, en Australie, au Japon et au Canada pour mieux connaître ses utilisateurs. Les résultats de cette enquête sont disponibles en ligne.

L'ARTFL Project (ARTFL: American and French Research on the Treasury of the French Language) est un projet commun du CNRS (Centre national de la recherche scientifique, France) et de l'Université de Chicago (Illinois, USA), qui vise à constituer une base de données de 2.000 textes du 13e au 20e siècle concernant la littérature, la philosophie, les arts ou les sciences.

L'ARTFL travaille aussi à la version en ligne exhaustive de la première édition (1751-1772) de l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des métiers et des arts de Diderot et d'Alembert. 72.000 articles écrits par plus de 140 collaborateurs (dont Voltaire, Rousseau, d'Alembert, Marmontel, d'Holbach, Turgot, etc.) ont fait de cette encyclopédie un monumental ouvrage de référence. Destinée à rassembler puis divulguer les connaissances de l'époque, elle porte la marque des courants intellectuels et sociaux du 18e siècle, et c'est grâce à elle qu'ont été propagées les idées du Siècle des Lumières.

Les chiffres sont éloquentes quant à l'ampleur du travail: l'Encyclopédie comprend 17 volumes de texte et 11 volumes de planches, 18.000 pages de texte et 20.736.912 mots. La base de données correspondant au premier volume est accessible en ligne à titre expérimental. La recherche peut être effectuée par mot, portion de texte, auteur ou catégorie, ou par la combinaison de ces critères entre eux. On dispose de renvois d'un article à l'autre, et des liens permettent d'aller d'une planche au texte, ou du texte au fac-similé des pages originales. L'automatisation complète des procédures de saisie a entraîné quelques erreurs typographiques et des erreurs d'identification qui seront corrigées plus tard. La recherche d'images par mot, portion de texte ou catégorie sera également possible à l'avenir.

L'ARTFL travaille aussi à un projet de base de données pour le Dictionnaire de l'Académie française, dont les différentes éditions se sont échelonnées entre 1694 et 1935. Ce projet inclut la saisie, l'édition et le développement d'un moteur de recherche spécifique. Les différentes éditions pourront être combinées dans une seule base de données qui permettra de consulter aussi bien une édition particulière que l'ensemble de celles-ci pour juger de l'évolution d'un terme. Pour le moment, seules deux éditions, la première (1694) et la cinquième (1798) sont disponibles pour une recherche par mot. Une fonction de recherche en texte intégral est prévue par la suite.

Une rubrique présente une liste des autres projets de l'ARTFL, notamment la version image de l'édition de 1740 du Dictionnaire historique et critique de Philippe Bayle, le Roget's Thesaurus de 1911, le Webster's Revised Unabridged Dictionary de 1913, le Trésor de la langue française de Jean Nicot (1606), un projet multilingue sur La Bible comprenant La Bible française de Louis Segond (1910), etc.

7.3. Cyberbibliothèques non francophones

De par la quantité d'oeuvres dactylographiées à cette intention, le Project Gutenberg est la plus ancienne et la plus grande cyberbibliothèque qui existe. Créée en 1971 par Michael Hart aux Etats-Unis, elle a pour but de mettre gratuitement le plus grand nombre possible de textes à la disposition du

plus grand nombre possible de lecteurs, à raison d'environ 45 titres par mois. Ses objectifs pour 2001 sont un stock de 10.000 textes littéraires et une transmission de 1.000 milliards de textes électroniques, soit 10.000 livres numériques vers 100 millions de lecteurs.

Le projet débuta en 1971 quand on donna à Michael Hart un compte de 100 millions de dollars de "temps machine" au Materials Research Lab de l'Université d'Illinois (USA). Immédiatement après avoir reçu ce crédit, il décida de le consacrer à la recherche et au stockage des oeuvres conservées dans les bibliothèques. Il décida aussi de stocker des textes électroniques de la manière la plus simple possible, en format ASCII, avec des lettres capitales pour les termes en italique, gras ou soulignés, afin que ces textes puissent être lus quels que soient la machine et le logiciel utilisés.

Cinquante heures environ sont nécessaires pour sélectionner, dactylographier, corriger et mettre en page un texte électronique. La dactylographie des textes est l'oeuvre de volontaires. Un ouvrage de taille moyenne - par exemple un roman de Stendhal ou de Jules Verne - est composé de deux fichiers ASCII.

Le Project Gutenberg inclut trois grands secteurs: la littérature de divertissement (Light Literature), comme Alice au pays des merveilles, Peter Pan ou les Fables d'Esopé, la littérature "sérieuse" (Heavy Literature) comme La Bible, les oeuvres de Shakespeare ou Moby Dick, et la littérature de référence (Reference Literature), composée d'encyclopédies et de dictionnaires, par exemple le Thesaurus de Roget.

Sur le site web, Michael Hart explique que la collection de littérature de divertissement est destinée à amener devant l'écran aussi bien un enfant d'âge pré-scolaire qu'une personne du troisième âge. Des enfants ou des grand-parents vont rechercher le texte électronique de Peter Pan après avoir vu Hook au cinéma, ou bien ils lisent Alice au pays des merveilles après l'avoir regardé à la télévision. Pratiquement tous les épisodes de Star Trek ont mentionné des livres qui ont leur correspondant électronique dans le Project Gutenberg (Moby Dick, Peter Pan...). L'objectif est que les gens puissent retrouver des citations qu'ils ont entendues dans des conversations, des films, des musiques, d'autres livres, et ce à l'aide d'une bibliothèque contenant tous ces éléments dans un format facile pour la recherche.

En juillet 1997, le Project Gutenberg fêtait son vingt-sixième anniversaire avec la mise en ligne des Merry Adventures of Robin Hood de Howard Pyle. En septembre 1997, il fêtait son millième texte électronique avec la version anglaise de la Divine comédie de Dante. Dans sa lettre d'information d'octobre 1997, Michael Hart annonçait son intention de compléter la collection d'Oscar Wilde, de "séparer" les oeuvres complètes de Shakespeare en fichiers individuels pour chaque oeuvre, et de mettre en ligne des ouvrages non anglophones.

Outre l'anglais, on trouve quelques oeuvres en allemand, espagnol, français, italien et latin, mais elles ne sont pas encore légion. En janvier 1998, si on lançait une recherche sur les ouvrages disponibles en langue française, on trouvait neuf titres, dont six romans de Stendhal (L'Abbesse de Castro, La Chartreuse de Parme, La Duchesse de Palliano, Le Rouge et le Noir, Les Cenci, Vittoria Accorambani), deux romans de Jules Verne (De la terre à la lune et Le tour du monde en 80 jours) et French Cave Paintings, un ouvrage sur les peintures préhistoriques. A part l'ouvrage sur les cavernes, disponible depuis 1995, tous ces ouvrages n'ont été intégrés à la bibliothèque que début 1997. Si aucun titre de Stendhal n'était disponible en anglais, il existait trois oeuvres de Jules Verne en langue anglaise : 20,000 Leagues Under the Sea (disponible depuis septembre 1994), Around the World in 80 Days (disponible depuis janvier 1994) et From the Earth to the Moon (disponible depuis septembre 1993).

Début septembre 1998, le nombre de titres d'ouvrages en langue française était monté à onze, avec Cyrano de Bergerac, d'Edmond Rostand, disponible depuis mars 1998, et La Révolution française, de Thomas Carlyle, disponible depuis mai 1998.

Une autre importante bibliothèque électronique anglophone est The On-Line Books Page. Créée par John Mark Ockerbloom, ancien étudiant de l'Université Carnegie Mellon (Pittsburgh, Pennsylvanie, USA), elle est un répertoire de livres en accès libre sur Internet, avec un index de 7.000 livres en ligne et des liens vers d'autres répertoires et archives de textes en ligne.

Créées en été 1992 par Paul Southworth et hébergées par l'Information Technology Division de l'Université du Michigan (USA), les ETEXT Archives rassemblent des textes électroniques de toutes sortes, sans juger de leur contenu. L'équipe est entièrement composée de volontaires.

Les ETEXT Archives virent le jour pour combler le manque d'organisation observé dans les archives de documents politiques, périodiques et forums de discussion politiques et sociaux éparpillés dans Usenet, puis elles furent développées pour combler le même manque d'organisation dans l'archivage des magazines électroniques (e-zines) lorsque ceux-ci ont commencé à proliférer sur Internet.

Elles hébergent aussi gratuitement des périodiques, oeuvres de fiction, oeuvres politiques, poétiques, religieuses, etc., à la demande d'auteurs ou d'organismes souhaitant les faire connaître, après avoir sensibilisé les auteurs au respect d'une certaine éthique (pas d'ouvrages pornographiques), aux règles concernant le droit d'auteur et à l'utilisation d'un format lisible par tous (ASCII, HTML, PDF et PostScript). Par contre, le site ne propose pas de liens hypertextes avec d'autres oeuvres ou d'autres sites. Il s'en tient au but fixé, à savoir l'archivage de textes.

Proposée par Logos, une société internationale de traduction dont la maison-mère est à Modène (Italie), la Wordtheque est une bibliothèque multilingue permettant une recherche par mot dans une base de données de plus de 328 millions de termes provenant de romans, documents techniques et traductions dans de nombreuses langues. Les recherches sont possibles par langue, mot, auteur et titre. Le logiciel de recherche documentaire permet aussi l'accès au texte intégral d'oeuvres littéraires du domaine public. Si on souhaite acquérir une de ces oeuvres, un lien permet de la commander en ligne à la cyberlibrairie Amazon.com.

Entre autres outils de travail, Logos propose aussi une base de données de 553 glossaires dans Linguistic Resources, un dictionnaire multilingue de 7,5 millions d'entrées dans Multilingual Dictionary et la conjugaison des verbes en 17 langues dans Conjugation of Verbs.

Logos a été créé par Rodrigo Vergara, un réfugié politique chilien qui a émigré en Italie quand il était étudiant en agronomie pour échapper au régime du général Pinochet. Aujourd'hui, à 45 ans, il dirige une entreprise de traduction offrant des services dans plus de 35 langues, avec un réseau de 300 traducteurs dans le monde et un chiffre d'affaires de 60 millions de FF.

En décembre 1997, Rodrigo Vergara expliquait à Annie Khan, journaliste au Monde:

"Nous voulions que nos traducteurs aient tous accès aux mêmes outils de traduction. Nous les avons donc mis à leur disposition sur Internet, et tant qu'à faire nous avons ouvert le site au public. Cela nous a rendus très populaires, nous a fait beaucoup de publicité. L'opération a drainé vers nous de nombreux clients, mais aussi nous a permis d'étoffer notre réseau de traducteurs grâce aux contacts établis à la suite de cette initiative."

Dans Links to Electronic Book and Text Sites, OmniMedia Digital Publishing propose un répertoire de serveurs de livres et de textes électroniques. Première bibliothèque publique d'Internet et pour Internet, l'Internet Public Library (IPL) dispose de 20.166 documents en ligne soigneusement sélectionnés, catalogués et décrits par son personnel. La Online Book Initiative (OBI) est un projet consistant à rassembler une importante collection de textes du domaine public en format ASCII.

Créée par l'Université Carnegie Mellon (Pittsburgh, Pennsylvanie, USA), l'Universal Library a pour objectif de mettre le plus grand nombre d'ouvrages possibles à la disposition des usagers d'Internet. Elle comprend un index de plus de 5.000 oeuvres en anglais. La moitié de ces oeuvres est reliée au catalogue expérimental de la Library of Congress, si bien que - rêve enfin devenu réalité - les usagers peuvent avoir un accès direct au texte intégral de l'oeuvre à partir de la notice du catalogue.

Une très bonne série de liens vers la littérature anglophone est Literary Resources on the Net. Oeuvre de John Lynch, docteur en littérature anglaise à l'Université de Pennsylvanie (USA), le site propose des ressources littéraires en fonction des catégories suivantes : période classique et biblique, période médiévale, Renaissance, 18e siècle, période romantique, période victorienne anglaise, 20e siècle anglais et irlandais, théâtre et drame, théorie, littérature féminine et féminisme, ethnies et nationalités, autres littératures nationales, bibliographie et histoire du livre, hypertextes et divers.

La Bibliotheca universalis est un des onze projets retenus lors du Sommet du G7 des 13-17 mai 1996. Ce projet de bibliothèque électronique à l'échelon mondial "illustre la nécessité de donner à la société de l'information une ambition culturelle internationale, respectant les diversités culturelles et la pluralité linguistique". Il a "pour ambition de donner accès aux oeuvres principales du patrimoine culturel et scientifique mondial - textes, images, sons - par le biais des technologies multimédias. Il doit ainsi favoriser le dialogue culturel par-delà les frontières et améliorer les services rendus aux utilisateurs." Le projet souhaite proposer une collection universelle à partir des programmes de numérisation existants, avec environnement en réseau, système d'information distribué, fonctions de recherches avancées, et normes communes pour la numérisation des textes, des images et des sons ainsi que pour les protocoles de communication.

Ouvert en 1992, l'Electronic Text Center de l'Université de Virginie (USA) propose la combinaison d'un archivage en ligne au format SGML (standard generalized markup language) de 40.000 textes électroniques en douze langues et des 19.000 illustrations correspondant à ces textes, dont certains sont du domaine public, avec un centre comprenant le matériel informatique et les logiciels permettant la création et l'analyse de texte. French Texts and Language Resources procure des textes français en

ligne et sur CD-ROM, et une série de liens menant à d'autres textes électroniques en français.

De nombreuses cyberbibliothèques sont également accessibles au moyen d'un abonnement payant, comme l'Electric Library, un centre de recherche en ligne permettant l'accès au texte intégral de 150 journaux et de centaines de magazines, 2.000 ouvrages de littérature classique, 28.000 photos, images et cartes, les transcriptions d'émissions de télévision et de radio, des résumés de livres, films et logiciels, des encyclopédies, etc., ou encore l'ACM Digital Library, créée en octobre 1997 par l'Association for Computing Machinery (ACM), organisme scientifique et de recherche international. Cette bibliothèque comprend des informations bibliographiques et des textes d'articles, ainsi qu'une section consacrée aux cyberbibliothèques et à la recherche d'information.

Ce ne sont pas seulement les textes mais aussi les images qui sont numérisés, comme on l'a vu plus haut dans Gallica, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, qui a inauguré son site en 1997 par des images et textes du 19e siècle francophone.

D'autres cyberbibliothèques sont consacrées uniquement aux images, comme Corbis, société créée en 1989 par Bill Gates, patron de Microsoft. Cet ensemble d'images numériques a été constitué pour fournir des ressources d'information visuelle à l'échelon international. Parallèlement au développement de ses collections et au marketing de celles-ci, Corbis est aussi une plate-forme de recherche pour étudier les décisions à prendre en matière de normes industrielles de reproduction et de protection de la propriété intellectuelle à l'ère numérique.

Avec 25 millions d'images dont 1,4 million en ligne en décembre 1998, le fonds de Corbis est constamment enrichi par l'acquisition de droits ou la conclusion de partenariats avec de grands musées. Chaque image est accompagnée d'une légende, d'un commentaire et de mots-clés permettant une recherche thématique au moyen d'un thésaurus de 25.000 mots. La base de données est commercialisée auprès des professionnels sous forme de licences. Le grand public y a accès par Internet et par une série de CD-ROM thématiques.

Le problème majeur des bibliothèques d'images sur le Web est le temps nécessaire au téléchargement, temps proportionnel à la taille de l'image. Après avoir d'abord proposé des images "pleine page" agréables à l'oeil mais très longues à apparaître sur l'écran, de nombreux sites optent maintenant pour des images de format réduit, avec possibilité de cliquer sur ces images pour obtenir un format plus grand si nécessaire. Ce problème devrait être résolu à l'avenir avec l'augmentation de la vitesse de transmission des données.

Bien que les cyberbibliothèques anglophones soient encore très largement majoritaires, l'univers des cyberbibliothèques devient rapidement multilingue. Le Projekt Gutenberg-DE comprend plus de 200 titres de littérature allemande et de littérature étrangère en allemand. Débuté en 1992 par LYSATOR, un club informatique d'étudiants, en collaboration avec la Linköping University Library (Suède), le Projekt Runeberg regroupe 200 oeuvres de littérature nordique. Liber Liber, qui s'annonce comme la première et la plus grande bibliothèque télématique italienne, débute sa page de présentation par une maxime éloquente: "Nullus amicus magis liber quam liber." Parallèlement, les grandes cyberbibliothèques introduisent peu à peu dans leurs collections des textes en d'autres langues que leur langue dominante.

7.4. Un exemple: la toile littéraire francophone

Prise au sens large, la notion de cyberbibliothèque dépasse très largement l'ensemble des cyberbibliothèques définies comme telles. Un site littéraire est pratiquement toujours doublé d'une cyberbibliothèque. Il propose souvent le texte intégral d'oeuvres littéraires ainsi que des liens vers d'autres sites traitant de la même époque, du même auteur ou du même genre littéraire, et ainsi de suite.

On ne compte pas le nombre de sites consacrés à la littérature en général, et à la littérature francophone en particulier. On ne peut pas plus justement parler de Toile - traduction littérale du terme Web souvent adoptée par les francophones - que pour la littérature, qui sert de support à l'élaboration d'une gigantesque toile littéraire. Un passionné de littérature peut passer des journées entières à aller d'une oeuvre à l'autre et d'un site à l'autre. A l'heure actuelle, c'est la littérature du 19e et du début du 20e siècle qui est la plus fortement représentée, puisqu'une grande partie des oeuvres est du domaine public et n'est donc pas soumise au droit d'auteur et au casse-tête que la gestion de celui-ci représente encore sur le Web.

Voici quelques exemples.

CyLibris, maison d'édition sur Internet, propose une sélection de sites sur l'Internet littéraire

francophone, les jeux de rôles et les journaux.

Patrick Rebollar, professeur de littérature française et d'applications informatiques à Tokyo (Japon), mène plusieurs réalisations sur le Web, par exemple la Chronologie littéraire 1848-1914. Il tient à jour une liste de signets très complète, notamment dans les domaines suivants : littérature et recherche (normes et règles, bibliothèques et éditeurs, bibliographies), revues littéraires, linguistique, dictionnaires, lexiques, recherche littéraire, documents littéraires par thèmes et par auteurs (Malraux, Sarraute, Camus, Gracq, Robbe-Grillet, etc.), oeuvres littéraires, poésie, bandes dessinées, etc.

Dans son courrier électronique du 17 juillet 1998, il expliquait:

"Animant des formations d'enseignants à l'Institut franco-japonais de Tokyo, je voyais d'un mauvais oeil d'imprimer régulièrement des adresses pour demander aux gens de les recopier. J'ai donc commencé par des petits documents rassemblant les quelques adresses web à utiliser dans chaque cours (avec Word), puis me suis dit que cela simplifierait tout si je mettais en ligne mes propres signets, vers la fin 1996. Quelques mois plus tard, je décidai de créer les sections finales de nouveaux signets afin de visualiser des adresses qui sinon étaient fondues dans les catégories. Cahin-caha, je renouvelle chaque mois. Mais les quantités de travail entraînées par le Salon du livre de Tokyo (et les interviews d'écrivains), en janvier 98, et le Festival de Yokohama (juin 1998), font qu'il y a bien longtemps que je n'ai pas fait sérieusement mon travail de veille techno-culturelle..."

Projet commun du CNRS (Centre national de la recherche scientifique, France) et de l'Université de Chicago (Illinois, USA), l'ARTFL Project (ARTFL: American and French Research on the Treasury of the French Language) est une base de données payante de 2.000 textes du 13e au 20e siècle concernant la littérature, la philosophie, les arts ou les sciences. Le site propose aussi en accès libre une intéressante liste de liens avec les serveurs de littérature française lui paraissant dignes d'intérêt.

Voici aussi quelques exemples pris dans les sites consacrés à la poésie.

Le Club des poètes est un site de poésie francophone qui souhaite la "bienvenue en territoire de poésie de la France au Chili, de Villon jusqu'à de jeunes poètes contemporains, en passant par toutes les grandes voix de la poésie de tous les temps et de tous les pays". Dans son courrier électronique du 8 juin 1998, Blaise Rosnay retraçait l'évolution de son site:

"Le site du Club des Poètes a été créé en 1996, il s'est enrichi de nombreuses rubriques au cours des années et il est mis à jour deux fois par semaine. L'Internet nous permet de communiquer rapidement avec les poètes du monde entier, de nous transmettre des articles et poèmes pour notre revue, ainsi que de garder un contact constant avec les adhérents de notre association. Par ailleurs, nous avons organisé des travaux en commun en particulier dans le domaine de la traduction. [Nos projets pour notre site sont d'y mettre encore et toujours plus de poésie. Ajouter encore des enregistrements sonores de poésie dite ainsi que des vidéos de spectacles.]"

Poésie française propose un choix de poèmes français de la Renaissance au début du 20e siècle. Dans son courrier du 8 juin 1998, Claire Le Parco, de la société Webnet, indiquait:

"Nous avons créé ce site lors de la création de notre société, spécialisée dans la réalisation de sites Internet et Intranet. Nous sommes des informaticiens qui aimons la poésie, et nous avons envie de montrer que poésie et Internet pouvaient faire bon ménage!"

Dans Poésie d'hier et d'aujourd'hui, Silvine Arabo propose de nombreux poèmes, y compris les siens. Dans son courrier électronique du 8 juin 1998, elle expliquait:

"Je suis poète, peintre et professeur de lettres (13 recueils de poèmes publiés, ainsi que deux recueils d'aphorismes et un essai sur le thème: poésie et transcendance; quant à la peinture, j'ai exposé mes toiles à Paris - deux fois - et en province). [...] Pour ce qui est d'Internet, je suis 'autodidacte' (je n'ai reçu aucune formation informatique quelle qu'elle soit) ; j'ai eu l'an passé l'idée de construire un site littéraire centré sur la poésie: Internet me semble un moyen privilégié pour faire circuler des idées, pour communiquer ses passions aussi. Je me suis donc mise au travail, très empiriquement, et ai finalement abouti à ce site [...] sur lequel j'essaye de mettre en valeur des poètes contemporains de talent, sans oublier la nécessaire prise de recul (Réflexions sur la poésie) sur l'objet considéré.

Ma vie professionnelle [en tant que professeur de lettres] n'en a pas été bouleversée puisqu'elle est indépendante de cette création sur Internet. Disons que très récemment, dans le cadre de mon activité professionnelle, j'ai fait avec mes élèves quelques ateliers de poésie et que, devant la pertinence de leurs productions, j'ai décidé de leur consacrer une page sur mon site (rubrique Le jardin des jeunes poètes). Je fais également un 'appel du pied' aux professeurs de lettres francophones pour qu'ils m'adressent des poèmes - qu'ils estiment réussis - de leurs élèves. Disons que ce site pourrait servir, entre autres, de motivation - donc de moteur - à la créativité des jeunes enfants ou des adolescents."

Voici encore quelques exemples pris dans des genres littéraires différents.

Théâtrales est une collection de textes et d'hypertextes en français sur le théâtre. Le site a été créé en mai 1995 par André G. Bourassa, professeur à l'Université de Québec à Montréal, et par Barry Russell, Visiting Fellow de l'Université Brookes d'Oxford.

Polar Web se présente comme le premier site francophone entièrement consacré au roman policier, avec des informations sur les manifestations autour du polar, une rubrique annonçant les nouveaux titres chez différents éditeurs, et la liste de tous les documents disponibles en texte intégral: livres, pages, articles, nouvelles et entretiens.

BD Paradisio est consacré à la bande dessinée en ligne avec dossiers, entretiens, biographies, dessins inédits et forums de discussion à thèmes.

Une Autre Terre est un site consacré à la science-fiction. Dans son courrier électronique du 9 juin 1998, Fabrice Lhomme, son créateur, expliquait:

"Le serveur a vu le jour fin novembre 1996. J'ai commencé en présentant quelques bibliographies très incomplètes à l'époque et quelques critiques. Rapidement, j'ai mis en place les forums à l'aide d'un logiciel "maison" qui sert également sur d'autres actuellement. [...] Depuis [la page réalisée pour le] premier anniversaire [du serveur], le phénomène le plus marquant que je puisse noter c'est la participation de plusieurs personnes au développement du serveur alors que jusque là j'avais tout fait par moi-même. Le graphisme a été refait par un généreux contributeur et je reçois régulièrement des critiques réalisées par d'autres personnes. Pour ce qui est des nouvelles, la rubrique a eu du mal à démarrer mais une fois qu'il y en a eu un certain nombre, j'ai commencé à en recevoir régulièrement (effet d'entraînement). Actuellement, j'ai toutes les raisons d'être satisfait car mon site reçoit plus de 2.000 visiteurs différents chaque mois et toutes les rubriques ont une bonne audience. Le forum des visiteurs est très actif, ce qui me ravit. Concernant les perspectives d'avenir, j'envisage pour très bientôt d'ouvrir une nouvelle rubrique proposant des livres d'occasion à vendre avec l'ambition de proposer un gros catalogue. Eventuellement, j'ouvrirai aussi une rubrique présentant des biographies car je reçois pas mal de demandes des visiteurs en ce sens. [...] Si l'activité de vente de livres d'occasion se montre prometteuse, il est possible que j'en fasse une activité professionnelle sous la forme d'une micro-entreprise."

L'actualité littéraire est présentée avec punch et humour dans ZazieWeb, revue en ligne conçue et réalisée par Isabelle Aveline, avec un graphisme d'Oliver Cornu. ZazieWeb comprend un édito, une rubrique Au fil du Net, un agenda, une revue de presse, un annuaire des sites et un self-service multimédia. Sur le site, Isabelle Aveline explique:

"ZazieWeb est un site World Wide Web professionnel et grand public indépendant, spécifiquement dédié aux libraires, éditeurs... et grand public de culture 'livre'. Conçu comme une librairie virtuelle, un espace de documentation, d'orientation et de ressources pour un public de culture 'papier' s'intéressant à Internet, il se situe aux frontières de l'écrit et de l'édition électronique. L'originalité du traitement des rubriques par rapport à un média papier étant évidemment de 'mailler' l'information avec un site sur Internet. C'est donc un site 'passerelle' vers Internet pour un public curieux et désorienté, avide de connaître ce qui se passe 'de l'autre côté de l'écran'."

Dans son courrier électronique du 8 juin 1998, elle ajoutait:

"ZazieWeb est né il y a deux ans environ: juin 96. C'était à l'époque un projet personnel qui entrait dans le cadre d'un master multimédia et que j'ai essayé de 'vendre' aux éditeurs. [...] Découvrir Internet a ouvert d'autres possibilités et surtout maintenant je ne conçois pas de ne pas travailler 'on the web!'"

On assiste aussi à l'apparition de "la littérature interactive lancée par le grand écrivain américain John Updike, qui, l'an dernier, balança sur le Web le premier chapitre d'un roman que les internautes étaient censés poursuivre", expliquait Emmanuèle Peyret dans le quotidien Libération du 27 février 1998. Cette première expérience de littérature interactive a été réalisée à l'initiative de la grande cyberlibrairie Amazon.com.

Lors de la fête d'Internet des 20-21 mars 1998, ATOS et France Loisirs ont à leur tour lancé le premier roman interactif francophone, dont le premier et le huitième et dernier chapitres ont été écrits par le romancier Yann Queffélec. Le thème du roman était le suivant: "Une femme, condamnée à mort aux Etats-Unis, bénéficie d'un sursis de 30 jours accordé par le gouverneur, avant son exécution. Que va-t-elle faire de ce répit? A quoi pense-t-elle et quel message va-t-elle laisser aux partisans et aux opposants de la peine de mort?" Le premier chapitre était disponible sur le site de France Loisirs très exactement le 20 mars 1998, premier jour de la fête d'Internet. Les cybernautes disposaient de deux

semaines pour proposer un deuxième chapitre. Le jury du club devait ensuite sélectionner le meilleur chapitre qui devenait la suite officielle du roman, et ainsi de suite jusqu'au 27 juillet. France Loisirs devait publier le roman en septembre 1998.

L'hégémonie de l'anglais sur le Web? Elle était inévitable à l'époque balbutiante du Web, puisque le réseau était en premier lieu américain et ensuite essentiellement anglophone, mais ce n'est plus vrai maintenant. Tous les amoureux de la langue française n'ont plus de souci à se faire, sinon à continuer le travail entrepris, et peut-être aussi oeuvrer aussi bien pour un Web francophone que pour un Web multilingue, comme le Club des poètes, qui offre une présentation de son site en anglais, en espagnol et en portugais.

7.5. L'avenir des cyberbibliothèques

"Qu'il me suffise, pour le moment, de redire la sentence classique: 'La bibliothèque est une sphère dont le centre véritable est un hexagone quelconque, et dont la circonférence est inaccessible'."

Cette citation de Jorge Luis Borges pourrait parfaitement convenir aux cyberbibliothèques.

A court ou à long terme, leur développement rapide va certainement amener à définir la place de la cyberbibliothèque, toute récente, par rapport à la bibliothèque multicentenaire, tout comme la bibliothèque traditionnelle doit maintenant redéfinir ses fonctions du fait de l'existence des cyberbibliothèques.

La British Library par exemple n'envisage pas une bibliothèque qui devienne uniquement "cyber", et elle souhaite garder son importance à la communication physique des imprimés, manuscrits, partitions musicales, bandes sonores, etc., tout en ayant conscience de la nécessité du développement parallèle des documents numériques. Tout comme la British Library, nombreux sont ceux qui pensent que la bibliothèque réelle ne va pas disparaître parce que la cyberbibliothèque existe, de même que le livre physique ne va pas disparaître parce que son équivalent numérique existe.

"On ne peut pas, on ne pourra pas tout numériser. A terme, une bibliothèque virtuelle ne sera jamais qu'un élément de l'ensemble bibliothèque", soulignait Jean-Pierre Angremy, président de la Bibliothèque nationale de France, dans un article du Figaro du 3 juin 1998. Dès 1992, la BnF avait lancé un très important programme de numérisation, et une partie des collections numérisées est maintenant disponible sur le serveur Gallica.

Pierre Perroud, fondateur de la cyberbibliothèque Athena, expliquait dans Informatique-Informations de février 1997 que "les textes électroniques représentent un encouragement à la lecture et une participation conviviale à la diffusion de la culture", notamment pour la recherche textuelle et l'étude des textes. Il pense que ces textes "sont un bon complément au livre imprimé - celui-ci restant irremplaçable lorsqu'il s'agit de lire". S'il est persuadé de la nécessité de suivre de près l'évolution technologique et d'y adapter le monde du livre et celui de l'enseignement, il n'empêche que le livre reste "un compagnon mystérieusement sacré vers lequel convergent de profonds symboles: on le serre dans la main, on le porte contre soi, on le regarde avec admiration; sa petitesse nous rassure autant que son contenu nous impressionne; sa fragilité renferme une densité qui nous fascine; comme l'homme il craint l'eau et le feu, mais il a le pouvoir de mettre la pensée de celui-là à l'abri du Temps."

Il est vrai que, outre l'accès direct à de très nombreuses oeuvres du domaine public, l'existence des cyberbibliothèques facilite grandement la recherche textuelle sur une ou plusieurs oeuvres à la fois. Par exemple, les bases de données constituées par l'ARTFL Project permettent une recherche textuelle sur l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert ou le Dictionnaire de l'Académie française. Menés par plusieurs organismes, de nombreux autres projets sont en cours pour l'étude de La Bible, La Divine Comédie de Dante, l'ensemble des oeuvres de Shakespeare, etc., et ces projets permettront de disposer de bases de données incluant à la fois les textes et leurs commentaires sur plusieurs siècles.

La consultation sur écran de livres anciens offre également d'immenses perspectives. Elle permettra aux chercheurs de les visualiser et de mieux sélectionner ceux qui les intéressent avant de demander la consultation de certains originaux. Les perspectives sont grandes aussi pour les bibliothèques d'images, dans lesquelles enluminures, gravures, affiches, cartes postales, photos et films sont ou seront disponibles sur écran. Pour le moment, le temps de téléchargement d'une image est encore assez long, mais cet inconvénient devrait bientôt disparaître avec l'augmentation de la vitesse de transmission des données.

Le problème majeur auquel se heurte la cyberbibliothèque à l'heure actuelle est celui du droit d'auteur. Ce problème - qui ne concerne pas seulement le livre, la revue ou l'image, mais aussi la musique, les arts graphiques, les logiciels, etc. - est fébrilement étudié par les auteurs, éditeurs,

journalistes, etc.

Comment élargir la cyberbibliothèque à toutes les oeuvres et ne plus la limiter aux oeuvres du domaine public comme c'est le cas maintenant? Comment mettre en ligne les oeuvres soumises au droit d'auteur tout en respectant la législation concernant la propriété intellectuelle? Ce problème, qui concerne les cyberbibliothèques, les librairies, les éditeurs ou la presse en ligne, sous-tend le développement d'Internet dans le domaine culturel et, toujours dans le domaine culturel, son utilisation maximale comme outil de connaissance et de communication.

Un problème plus pratique est celui de l'harmonisation des formats informatiques, afin de rendre possible la lecture de tout document électronique quels que soient l'ordinateur ou le logiciel utilisés. Comme nombre de cyberbibliothèques numérisant en mode texte, le Project Gutenberg conseille l'utilisation du format ASCII (American standard code for information interchange).

Cyberbibliothèque francophone gérée par l'Association des bibliophiles universels, l'ABU donne les neuf conseils suivants aux volontaires souhaitant dactylographier des textes: 1) pas de mise en page, seulement du texte avec des lignes d'environ 70 caractères et des sauts de ligne, 2) des sauts de ligne avant chaque paragraphe, y compris pour les dialogues, 3) la transcription du tiret long accompagnant les dialogues par deux petits tirets, 4) des majuscules pour les titres, noms de chapitres et sections, avec un soulignement fait de petits tirets, 5) la transcription des mots en italique par des blancs soulignés, 6) pas de tabulation, mais des blancs, 7) la mise des notes de l'auteur entre crochets et dans le corps du texte, 8) facultativement, la pagination de l'édition originale entre crochets, 9) l'encodage final en ISO-Latin-1.

Dans L'édition savante à l'ère de la bibliothèque virtuelle: publication d'un livre en SGML sur le World Wide Web, mémoire de maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information (MBSI) de l'Université de Montréal (Québec) daté de novembre 1996, Guy Teasdale répertorie tous les formats utilisés pour la communication d'un texte électronique. Le plus utilisé est le texte en format ASCII (American standard code for information interchange), pour que celui-ci puissent être lu par tous les systèmes et sur toutes les machines. On a aussi des textes formatés à partir d'un traitement de texte tel que WordPerfect ou Word, des textes en format RTF (rich text format), format créé par Microsoft, des textes de type PostScript ou PDF (portable document format) créés par Adobe, des hypertextes formatés en HTML (hypertext markup language), pour lequel Microsoft ou Netscape proposent des ajouts correspondant à leurs propres logiciels de navigation. On a enfin des textes en format SGML (standard generalized markup language), qui correspond à la norme ISO-8879:1986, format dont l'auteur démontre les avantages par rapport aux autres pour l'édition électronique de monographies spécialisées.

Guy Teasdale montre également le danger que représente l'édification d'"une tour de Babel numérisée". L'utilisation de tous ces formats est en effet assez inquiétante alors qu'un des objectifs du Web est justement de permettre la circulation de l'information à travers des réseaux hétérogènes, d'où la nécessité d'adopter un langage qui ne soit pas affecté par les nombreux changements informatiques à venir.

Etant donné le développement rapide des cyberbibliothèques sur Internet, de nombreux organismes publics et privés s'y intéressent de très près et mènent des recherches approfondies souvent disponibles en ligne. Ces organismes sont notamment la British Library et la Library of Congress, deux bibliothèques nationales pilotes dans ce domaine, ou encore la Bibliothèque de l'UC Berkeley (UC: University of California) avec son site SunSITE (financé en partie par Sun Microsystems), sur lequel elle monte ses collections et services tout en procurant informations et conseils.

Le projet Digital Library Technology (DLT) soutient le développement de nouvelles technologies permettant de faciliter l'accès public aux informations de la NASA (National Aeronautics and Space Administration) par les réseaux informatiques, particulièrement les technologies développant outils, applications, matériel informatique et logiciels permettant de répondre à l'évolution des besoins des usagers et à l'augmentation énorme des demandes d'accès.

Le Stanford Digital Libraries Project fait partie de la Digital Library Initiative, lancée en 1994 pour quatre ans et soutenue par la NSF (National Science Foundation), la DARPA (Defense Advanced Research Projects Agency) et la NASA (National Aeronautics and Space Administration).

Le serveur Library 2000 présente l'histoire du projet du MIT Laboratory for Computer Science (MIT: Massachusetts Institute of Technology) entre octobre 1995 et octobre 1997. L'objectif de Library 2000, projet de recherche sur les systèmes informatiques, était d'étudier le stockage en ligne à grande échelle en utilisant comme exemple la future bibliothèque électronique. Il s'agissait d'un projet pragmatique, qui a permis de développer un prototype utilisant la technologie et les configurations de

systèmes économiquement viables en l'an 2000.

Financé par la DARPA (Defense Advanced Research Projects Agency), D-Lib Magazine est un magazine de recherche sur les cyberbibliothèques, qui comprend l'actualité mensuelle, des commentaires, des discussions et des ressources pour la recherche.

Organisme international indépendant à destination des bibliothécaires du monde entier, l'International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA) consacre une passionnante section aux collections et services électroniques.

8. LES CATALOGUES EN LIGNE

[Dans ce chapitre:]

[8.1. Catalogues de bibliothèques francophones / 8.2. Catalogues de bibliothèques non francophones / 8.3. Catalogues collectifs mondiaux / 8.4. L'avenir des catalogues en ligne]

Pourquoi un chapitre entier sur les catalogues? Parce que, dans le domaine de l'imprimé, le catalogue correspond au cerveau chez l'être humain. Il permet de répertorier et présenter les documents de manière systématique. Que l'on soit professionnel du livre, étudiant, chercheur ou cybernaute voulant se documenter sur un sujet donné, l'utilisation du catalogue est une étape indispensable pour trouver les documents souhaités.

Par le passé, on a pu reprocher aux catalogues d'être austères, peu conviviaux, et surtout de donner les références du document mais en aucun cas l'accès à son contenu. Depuis qu'ils sont disponibles sur Internet, les catalogues sont moins austères et plus conviviaux. Et surtout - rêve de tous qui commence à devenir réalité - ils vont progressivement permettre l'accès aux documents eux-mêmes. Ceci est déjà vrai dans certains cas, comme par exemple 2.500 oeuvres de l'Universal Library accessibles par le biais de l'Experimental Search System (ESS) de la Library of Congress.

Le souci de mettre en place des catalogues collectifs ne date pas d'hier. Pendant des décennies, les bibliothécaires et documentalistes ont catalogué le même ouvrage au même moment dans leur propre bibliothèque, d'abord dans des registres reliés, ensuite dans des catalogues sur fiches. Quand ils en avaient les moyens, leur catalogue était imprimé pour être diffusé à l'échelon régional, national ou international. L'ère des catalogues sur fiches fut longue et elle n'a pas encore disparu. Les salles entières de catalogues sur fiches rangés dans de multiples tiroirs en bois - la salle des catalogues de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève par exemple - ont fait et font toujours l'admiration de tous. Par contre l'informatique a rapidement rendu obsolètes les machines qui dupliquaient les fiches cartonnées ou encore les sociétés prestataires de services vendant des fiches cartonnées à partir d'une liste de ISBN (international standard book number).

Depuis bientôt vingt ans, suite à l'informatisation progressive de tous les services, de nombreuses tentatives plus ou moins réussies ont permis aux bibliothécaires d'unir leurs forces au lieu d'effectuer le même travail en de multiples exemplaires.

En France par exemple, le Catalogage national centralisé (CANAC) a été suivi de Libra, un logiciel en temps réel proposé par la Direction du livre et de la lecture, qui a lui-même été suivi par le Catalogue collectif national des publications en série (CCN-PS), un réseau coopératif de catalogage sur SIBIL (Système intégré pour les bibliothèques universitaires de Lausanne) et par le Pancatalogue, dérivé du OCLC Online Union Catalog, explique Thierry Samain dans L'accès aux catalogues des bibliothèques par Internet.

Nombreuses sont aussi les bibliothèques qui ont utilisé le catalogue sur CD-ROM de la Bibliothèque nationale de France pour "récupérer" les notices de la BnF et les intégrer à leur propre catalogue. Avec Internet, on aborde enfin une nouvelle étape qui, si elle n'est pas sans difficultés, résoud le problème majeur de la communication au plus grand nombre.

Dans ce chapitre, on présentera d'abord quelques catalogues et répertoires de catalogues francophones. On présentera ensuite les catalogues de très grandes bibliothèques comme ceux de la Library of Congress ou de la British Library, ainsi que deux catalogues collectifs mondiaux qui constituent des "réservoirs" de notices pour les professionnels du livre. On abordera enfin l'avenir des catalogues sur Internet, un futur qui semble assez prometteur puisqu'il rendra plus accessible et donc plus familier un univers jusque là réputé pour son aridité.

8.1. Catalogues de bibliothèques francophones

Le site web de la Bibliothèque nationale de France ne propose pas encore ses catalogues Bn-Opale (livres et périodiques) et Bn-Opaline (collections spécialisées) en libre accès sur le Web. Ces catalogues sont disponibles moyennant un abonnement à Telnet, un système permettant d'utiliser son micro-ordinateur comme un simple terminal afin de pouvoir consulter le catalogue à distance de la même manière que si on se trouvait sur place.

On peut par contre consulter directement sur le Web le Catalogue des imprimés en libre accès, qui donne le signalement de 430.000 documents de référence imprimés et audio-visuels accessibles au public dans les nouveaux locaux de Tolbiac, inaugurés en 1996.

Bn-Opale contient plus de deux millions de références correspondant aux collections suivantes: les livres entrés par dépôt légal, achat, don ou échange depuis 1970, les périodiques entrés par dépôt légal, abonnement, don ou échange depuis 1960, les ouvrages anonymes des 16e-18e siècles (catalogue en cours de constitution), les microformes de sauvegarde commercialisées par le Service de la reproduction, et les documents informatiques depuis 1994. Bn-Opale inclut aussi le catalogue partagé avec des bibliothèques universitaires ou spécialisées, le catalogue partagé du dépôt légal en relation avec les bibliothèques régionales habilitées au dépôt légal pour l'édition régionale, la production de la Bibliographie nationale française (livres, publications officielles et publications en série, soit au total 48.000 références par an).

Bn-Opale n'inclut pas les notices d'ouvrages antérieurs à 1970 et de périodiques antérieurs à 1960. Celles-ci ne sont pour le moment disponibles que sur le CD-ROM du Catalogue général des Imprimés de la Bibliothèque nationale de France.

La base Bn-Opaline comprend des documents spécialisés (cartes, plans, estampes, etc.) entrés par dépôt légal, achat, don et échange, des microformes établies par le Centre de Sablé et des documents entrés dans les bibliothèques partenaires de la Bibliothèque nationale de France. La répartition des notices bibliographiques est la suivante: 82.377 cartes et plans depuis 1987, 54.928 estampes et photographies depuis 1988, 281.068 documents audiovisuels depuis 1989, 35.076 partitions musicales depuis 1991, 4.944 monnaies et médailles depuis 1994, et 1.655 documents concernant les arts du spectacle depuis 1995.

Depuis plusieurs années, un certain nombre de catalogues de bibliothèques publiques sont disponibles sur le Minitel, ce qui permet leur consultation dans nombre de foyers et de lieux publics. La consultation est possible soit directement sur un Minitel, soit sur un micro-ordinateur utilisé en émulation Minitel. Les notices ne peuvent cependant pas être affichées de manière détaillée, et le mode "feuilletage" ne peut pas être utilisé sur un grand nombre d'écrans successifs, ce qui explique l'attrait que représente le transfert progressif de ces catalogues sur Internet où ces fonctions sont possibles.

Comme les bases Bn-Opale et Bn-Opaline de la Bibliothèque nationale de France, un grand nombre de catalogues - y compris ceux des bibliothèques universitaires - sont maintenant disponibles par le biais de Telnet. Un code d'accès et un mot de passe permettent de se connecter à l'OPAC (online public access catalogue) de la bibliothèque. Telnet, malgré les services considérables qu'il a rendu et qu'il rend encore, présente des inconvénients du fait du fonctionnement différent de chaque OPAC, des configurations différentes de claviers, etc. La formule de l'accès libre sur le Web adoptée par la British Library ou la Library of Congress par exemple est évidemment beaucoup plus pratique.

Un autre système est l'accès des catalogues par WAIS (wide area information server). Ce système est utilisé pour les bibliothèques de laboratoires et d'unités de recherche dans le domaine scientifique et technique. Ses principaux avantages sont "un accès réparti à différents catalogues, un mode d'interrogation simple, un coût nul, le logiciel étant facilement disponible dans le domaine public, une technique ne nécessitant pas de gros investissements", explique Thierry Samain dans L'accès aux catalogues des bibliothèques par Internet.

Du fait de l'essor d'Internet, un nombre croissant de bibliothèques est en train d'établir un accès direct et gratuit à leur catalogue à partir de leur site web, moyennant une interface spécifique. L'accès direct par le Web offre de nombreux avantages, à commencer par celui de l'utilisation de la souris. L'utilisateur a le choix entre au moins deux types de recherche, simple et avancée, et il peut sélectionner plusieurs critères complémentaires tels que le nombre d'enregistrements souhaités ou bien le mode de classement. Il peut dérouler plusieurs pages de notices abrégées ou complètes. Les notices sélectionnées peuvent être copiées, imprimées, sauvegardées ou bien envoyées par messagerie électronique. Des liens hypertextes permettent de passer facilement d'une recherche à une autre. On peut également intégrer au catalogue des images, extraits sonores ou bandes vidéo.

La meilleure formule serait l'utilisation à grande échelle de la norme Z39.50, norme nationale américaine utilisée par exemple pour la consultation du catalogue de la Library of Congress. La norme Z39.50 définit un protocole pour la recherche documentaire d'un ordinateur à un autre. L'utilisateur

d'un système peut ainsi rechercher des informations chez les utilisateurs d'autres systèmes utilisant la même norme, sans devoir connaître la syntaxe de recherche utilisée par ces systèmes. L'Union européenne a entrepris des recherches pour favoriser l'utilisation de cette norme en Europe.

Parallèlement à ces améliorations techniques, on voit se développer des catalogues collectifs visant à faire connaître les ressources disponibles à l'échelon régional, national et international.

Situé sur le site de la Bibliothèque nationale de France, le Catalogue collectif de France (CCFR) permet de "trouver des informations détaillées sur les bibliothèques françaises, leurs collections et leurs fonds (anciens, locaux ou spécifiques), connaître précisément les services qu'elles rendent et interroger leur catalogue en ligne". A compter du premier trimestre 1999, il permettra aussi de "localiser des ouvrages (documents imprimés, audio, vidéo, multimédia) dans les principales bibliothèques et demander le prêt ou la reproduction des documents" qui seront remis à l'utilisateur dans la bibliothèque de son choix.

Plusieurs réseaux régionaux ont également vu le jour. Voici trois exemples.

Né en 1988, le réseau BRISE (Bibliothèques en réseau informatisé de Saint-Etienne) dispose d'un catalogue collectif pour les bibliothèques municipales et celles des établissements d'enseignement supérieur.

Le Pôle européen universitaire et scientifique de Grenoble a mis en place REDOC (Réseau documentaire du site de Grenoble), disponible sur le Web avec des liens hypertextes entre le serveur commun et les services répartis, le but étant de donner accès aux catalogues et aux collections électroniques des bibliothèques et centres de documentation de l'agglomération grenobloise.

D'autres réseaux se sont développés avec consultation des catalogues et autres services, par exemple le Réseau des bibliothèques des universités de Toulouse, le Réseau IRIS pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ou encore RéVODOC, le réseau documentaire du Val-d'Oise.

Plusieurs répertoires ont été créés pour accéder aux sites et aux catalogues des bibliothèques françaises et francophones. Proposé par l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) et réalisé par Thierry Samain, le répertoire des catalogues de bibliothèques francophones est classé en plusieurs rubriques: bibliothèques générales, arts, droit et économie, lettres et sciences humaines, médecine, sciences de l'information et bibliothèques, sciences et techniques. Plusieurs autres répertoires de catalogues sont recensés dans Sitebib, qui est le résultat de la coopération entre sites web en bibliothéconomie et sciences de l'information.

8.2. Catalogues de bibliothèques non francophones

Deux catalogues, celui de la British Library et celui de la Library of Congress, constituent d'excellents outils bibliographiques pour les cybernautes du monde entier.

En mai 1997, la British Library a lancé OPAC 97, un catalogue en ligne permettant l'accès libre et gratuit aux catalogues de ses principales collections à Londres et à Boston Spa. Rassemblées depuis 250 ans, ces collections représentent 150 millions de documents appartenant à toutes les civilisations, dans toutes les langues et dans tous les domaines.

Les catalogues présents dans OPAC 97 concernent notamment les livres et périodiques du Royaume-Uni et de l'étranger, la collection des humanités et des sciences sociales depuis 1975, notamment un fonds oriental, un fonds hispanique et une des plus grandes collections européennes sur l'Europe de l'Est et la Russie, la collection des sciences et technologies et du monde des affaires depuis 1975, la collection de musique depuis 1980, la collection de périodiques britanniques et étrangers depuis 1700 (500.000 titres) et la collection de compte-rendus de conférences depuis 1800 (la plus grande collection mondiale).

A l'heure actuelle, ces différentes collections ont chacune leur propre catalogue, correspondant souvent à un domaine spécifique. Le Corporate Bibliographic Programme (CBP) étudie la création d'une seule base de données, à la fois pour un meilleur développement des collections et pour une meilleure utilisation du catalogue par les usagers. Le même programme étudie aussi le remplacement des systèmes informatiques actuels - qui ont maintenant vingt ans - par un système plus performant à la fois pour les besoins de la bibliothèque et pour la coopération avec ses nombreux partenaires.

Le catalogue de la Library of Congress est le plus grand catalogue en ligne du monde, et sa consultation est gratuite, avec menus de consultation en anglais et en espagnol. On y trouve les références de documents dans de très nombreuses langues, y compris en français.

La recherche s'effectue au moyen de la norme Z39.50 et suivant quatre procédés: recherche par mots, recherche par liste, recherche par commandes par le biais de Telnet pour la connexion à LOCIS (Library of Congress Information System), et recherche par l'Experimental Search System (ESS).

La recherche par mots peut s'effectuer à deux niveaux: recherche simple et recherche avancée.

La recherche simple est effectuée par titre (tout ou partie du titre, du sous-titre ou de la mention de responsabilité) ou par auteur personnel (un seul auteur). Elle permet l'accès aux principaux catalogues de la Library of Congress: le catalogue des livres, les catalogues des documents informatiques (notices bibliographiques des logiciels et documents en langage informatique), les catalogues des documents en cours de traitement, les catalogues JACKPHY (notices bibliographiques des publications en caractères autres que les caractères romains: japonais, arabe, chinois, coréen, persan, hébreu et yiddish), le catalogue des manuscrits, le catalogue des cartes, le catalogue de la musique, le catalogue des périodiques et le catalogue des documents visuels, soit environ 6,3 millions de notices.

La recherche avancée permet la combinaison de critères multiples à l'aide d'opérateurs booléens (and, or, and not, correspondant aux opérateurs booléens français: et, ou, sauf).

Le moyen le plus rapide de trouver un document est l'utilisation du LCCN (Library of Congress control number), de l'ISBN (international standard book number) ou de l'ISSN (international standard serial number). Si on ne dispose pas d'un de ces nombres, on peut combiner les éléments suivants: titre, auteur personnel, auteur collectif, collection, sujet ou note, en utilisant un mot, une liste de mots ou une expression. Un mot est défini comme un groupe de caractères sans espace. Une liste de mots est définie comme deux ou plusieurs mots séparés par un espace, sans exigence concernant l'ordre des mots. Une expression est définie comme un ou plusieurs groupes de caractères séparés par des espaces et dans lesquels l'ordre des mots doit être respecté.

La recherche avancée donne accès au catalogue des autorités pour les noms et les sujets (environ 4 millions de notices en 1997), le National Union Catalog (publications cataloguées par d'autres bibliothèques et non encore intégrées aux collections de la Library of Congress) et le catalogue PreMARC (notices cataloguées antérieurement aux dates officielles auxquelles les différents catalogues ont débuté).

La recherche par liste permet une première sélection au moyen d'un index alphabétique des termes utilisés dans les catalogues de la Library of Congress: livres, périodiques (magazines, journaux et autres publications paraissant de manière régulière et continue), documents cartographiques (cartes, atlas, etc.) et microformes. Les renvois utilisés dans la recherche par sujet sont également indiqués dans l'index alphabétique. On peut effectuer la recherche par sujet, auteur (personnel ou collectif), nom de conférence, titre, nom de périodique, classification de la Library of Congress (qui correspond à une partie de la cote) ou numéro de la classification décimale de Dewey. On peut également rechercher le "numéro d'identité" exact du document, par exemple l'ISBN (international standard book number), l'ISSN (international standard serial number) ou le LCCN (Library of Congress control number).

La Library of Congress a également lancé l'Experimental Search System (ESS), qui est un système permettant de consulter tout un ensemble de catalogues grâce une seule interface composée de plusieurs pages de recherche (simple, avancée, par nombre ou par liste) et plusieurs pages de résultats (avec une liste de notices abrégées ou bien des notices complètes), en liaison avec des fichiers d'aide en ligne. Son but est de favoriser une recherche plus intuitive que celle du traditionnel OPAC (online public access catalogue), grâce à la synergie entre le lien de l'hypertexte et l'engin de recherche spécifique InQuery créé par la société Sovereign Hill Software.

La consultation de l'OPAC par le biais du traditionnel catalogue en ligne est cependant encore indispensable puisque plusieurs catalogues de livres et la plupart des catalogues de "non-livres" (microformes, articles, manuscrits, etc.) ne sont pas encore présents dans l'ESS. Le menu de recherche avancée précise les bases de données et les collections disponibles par rubrique, et la quantité de documents pour chaque rubrique.

Le 20 décembre 1998, l'ESS comprend les notices de 9,5 millions de livres, incluant les notices JACKPHY (notices en japonais, arabe, chinois, coréen, persan, hébreu et yiddish), 825.664 périodiques, 278.771 documents visuels tels que films, films fixes ou vidéos, 68.135 images et photos, 209.142 enregistrements sonores et partitions musicales, 171.756 cartes, 10.698 manuscrits et 6.318 logiciels. Les notices de 140.000 photos et manuscrits de la National Digital Library Program's American Memory sont reliées à plus de 70.000 photos et images numériques disponibles en ligne. Grâce à l'indexation des oeuvres sélectionnées et classées par l'Universal Library de l'Université Carnegie Mellon (Pittsburgh, Pennsylvanie, USA), l'ESS procure aussi les liens au texte intégral de 2.500 oeuvres en ligne disponibles sur différents sites.

L'intérêt d'un tel catalogue est expliqué sur le site web: c'est sa capacité à montrer les relations existant entre les termes en texte libre, le vocabulaire contrôlé (par exemple les principaux sujets de la Library of Congress) et les schémas de classification. Comme, de plus en plus, les textes de documents gouvernementaux ou du domaine public seront disponibles en ligne, ils seront reliés aux notices bibliographiques afin d'être accessibles par un seul point d'entrée. Cette nouvelle infrastructure préfigure une bibliothèque électronique nationale. Comme on l'a vu plus haut, l'ESS ne remplace pas les catalogues traditionnels, mais le fait qu'il permette l'accès immédiat aux textes et documents numériques permettra d'encourager la migration des catalogues traditionnels dans cette direction.

L'ESS préfigure ce que sera le catalogue à l'avenir: non plus seulement un ensemble de notices qui sont le prélude à un parcours du combattant pour trouver les documents, le plus souvent par prêt interbibliothèques, mais un ensemble de notices qui permettront l'accès immédiat au texte intégral du document.

Gérées par des sociétés privées, les bases commerciales telles que Dialog, LEXIS-NEXIS ou UnCover préfigurent aussi ce que sera la recherche numérique de demain, en attendant que les organismes publics prennent le relais. Depuis plusieurs années, ces bases associent catalogues et documents en ligne (ou envoyés par télécopieur dans le cas de UnCover). Leur seul défaut, et de taille, est que leurs coûts sont vite prohibitifs pour un particulier (et ce malgré un compteur permettant de consulter en continu la somme facturée afin d'éviter les mauvaises surprises!).

Gérée par Knight-Ridder Information, la Dialog Corporation comprend un certain nombre de bases documentaires dont la plus connue, Dialog, regroupe 450 bases de données sur le monde des affaires, l'industrie, l'actualité, les droits et brevets, la chimie, l'environnement, les sciences et techniques et les outils de référence. Une recherche par mots-clés permet d'opérer une sélection dans les dizaines de milliers de documents disponibles. Le serveur donne ensuite une liste bibliographique de tous les documents correspondant à la recherche lancée.

Les avantages de cette recherche automatisée sont énormes si on pense aux centaines de tables des matières ou d'index qu'il faudrait parcourir pour arriver au même résultat. A partir de cette bibliographie, on peut ensuite sélectionner quelques documents et demander leur envoi par voie informatique. Là aussi, le service est très coûteux. C'est la raison pour laquelle les services documentaires contrôlent de près les requêtes de leurs usagers sur Dialog.

LEXIS-NEXIS est un fournisseur international de services d'information et d'outils de gestion (en ligne, sur Internet, sur CD-ROM et sur support papier) à l'intention des professionnels du droit, de l'actualité et des affaires. Avec des clients dans plus de 60 pays, la société fait partie de Reed Elsevier (Londres), grande société d'édition et d'information.

Proposé par la CARL Corporation, UnCover permet de se procurer des articles provenant de 17.000 périodiques couvrant tous les domaines depuis 1988. Si l'envoi d'articles est payant, la recherche dans la base de données, les tables des matières des périodiques et l'index par mots-clés est gratuite.

Coût excepté, ces trois bases commerciales sont un exemple de ce que peuvent être les catalogues de demain, qui trouveront tout leur sens quand ils donneront accès aux documents numérisés.

8.3. Catalogues collectifs mondiaux

Internet, réseau mondial, rend possible la gestion de catalogues à l'échelle internationale. C'est ce que font deux associations basées aux Etats-Unis, le OCLC Online Computer Library Center et le Research Library Information Network (RLIN), qui gèrent des "réservoirs" de notices alimentés par les bibliothèques adhérentes, ce qui permet aux bibliothécaires d'unir leurs forces par-delà les frontières.

Le OCLC Online Computer Library Center est une association à but non lucratif proposant à ses membres - le plus souvent des bibliothèques et centres de documentation - toute une gamme de services avec deux objectifs: favoriser l'accès à l'information à l'échelon international et réduire les coûts correspondants.

Mais, dans l'esprit de nombreux bibliothécaires et documentalistes, le sigle OCLC est d'abord synonyme de catalogue. Depuis 1971, OCLC gère le OCLC Online Union Catalog, qui est devenu le plus grand catalogue collectif mondial avec ses 38 millions de notices en 370 langues (avec translittération pour les caractères non-romains) et ses 25.000 bibliothèques adhérentes. L'accroissement annuel est de 2 millions de notices. Les huit formats bibliographiques utilisés correspondent aux types de documents suivants: livres, périodiques, documents visuels, cartes et plans, documents mixtes, enregistrements sonores, partitions et documents informatiques.

Le but du OCLC Online Union Catalog part d'une idée simple propre à tous les catalogues collectifs: gagner du temps en évitant à de multiples catalogueurs de cataloguer la même publication au même moment. L'idée géniale était d'utiliser Internet et d'étendre le catalogue collectif au monde entier. Si le catalogueur trouve la notice, il la copie pour sa propre base. S'il ne trouve pas la notice, il la crée, et cette notice est aussitôt disponible pour les catalogueurs suivants. La même règle vaut pour les catalogueurs de Paris (France), Tokyo (Japon) ou Canberra (Australie).

Contrairement à RLIN qui, lui, propose plusieurs notices pour le même document dans la mesure où celui-ci a été catalogué par différentes bibliothèques, OCLC enregistre seulement la première notice et demande instamment à ses adhérents de ne pas créer de double. Ceux-ci sont tenus d'utiliser la notice existante quand un document a déjà été catalogué, et ils ne créent une notice sur le réseau qu'après avoir vérifié l'absence d'une notice pour le document en question. Les notices sont créées en format USMARC (US machine readable catalog) selon les normes de catalogage AACR2 (Anglo-American cataloging rules, version 2). Les notices de base disponibles sur le réseau ne peuvent être modifiées que par les bibliothèques habilitées à le faire parce qu'elles disposent d'une équipe de catalogueurs très expérimentés.

OCLC vit le jour en 1967. En 1967, les présidents des collèges et universités de l'Ohio fondèrent le Ohio College Library Center (OCLC) afin de développer un système informatisé permettant aux bibliothèques des institutions universitaires du même Etat de partager leurs ressources et de réduire ainsi leurs coûts de fonctionnement. Les premiers bureaux d'OCLC furent installés dans la bibliothèque centrale de la Ohio State University (OSU), et le OSU Research Center hébergea la première salle informatique d'OCLC. C'est à partir de cette implantation dans le monde universitaire que Frederick G. Kilgour, le premier président d'OCLC, fit passer OCLC d'un système informatique régional à destination de 54 établissements universitaires appartenant au même Etat à un réseau informatique couvrant le monde entier. En 1981, tout en gardant le même sigle, le Ohio College Library Center devint le OCLC Online Computer Library Center.

Une forte proportion des 25.000 bibliothèques participantes est située en Amérique du Nord. Ces bibliothèques appartiennent à des réseaux régionaux regroupant chacun plusieurs états pour les Etats-Unis ou plusieurs provinces pour le Canada. OCLC vise maintenant à développer le nombre de ses adhérents dans d'autres pays et continents. Les bibliothèques adhérentes reçoivent les services d'OCLC grâce à OCLC Asie et Pacifique, OCLC Europe, OCLC Amérique Latine et Caraïbes, ou bien par le biais de distributeurs internationaux.

Outre la gestion du OCLC Online Union Catalog, OCLC propose des services tels que le catalogage, la gestion des acquisitions, le contrôle d'autorités, l'envoi de documents suite à une demande de prêt interbibliothèques, la référence en ligne, la recherche spécialisée dans les nouvelles technologies, le microfilmage et la scannérisation des documents. OCLC dispose aussi d'une maison d'édition, Forest Press, et d'une filiale commerciale, Information Dimensions. Forest Press publie notamment la Dewey Decimal Classification, classification utilisée dans les bibliothèques publiques pour le classement des documents. Information Dimensions fournit des logiciels de gestion documentaire et éditoriale et des logiciels d'archivage électronique.

OCLC dispose également d'un service appelé NetFirst, qui répertorie, classe, catalogue et indexe les ressources disponibles sur Internet (articles complets, journaux électroniques, lettres d'information, sites gopher et catalogues de bibliothèques) et donne un résumé pour chacune d'elles. Les URL (uniform resource locators) des sites, les adresses électroniques et les forums de discussions sont formatés en liens hypertextes.

A la fois complémentaire et différent du catalogue d'OCLC, le gigantesque catalogue du Research Libraries Information Network (RLIN) comprend 82 millions de notices. Il est géré par le Research Libraries Group (RLG), une association à but non lucratif qui rassemble les organismes souhaitant améliorer l'accès à l'information dans les domaines de l'enseignement et de la recherche.

Des centaines de bibliothèques de recherche, dépôts d'archives, musées, bibliothèques universitaires, bibliothèques publiques, bibliothèques de droit, bibliothèques techniques et bibliothèques d'entreprise utilisent RLIN pour le catalogage, le prêt interbibliothèques et le contrôle des archives et des manuscrits. Catalogue collectif en ligne regroupant les notices de tous les organismes adhérents, RLIN est à la fois un système de recherche documentaire et une base de données internationale d'information bibliographique. 365 langues y sont représentées, et les notices sont également disponibles dans les alphabets des langues JACKPHY (japonais, arabe, chinois, coréen, persan, hébreu et yiddish) et du cyrillique.

RLIN inclut aussi l'English Short Title Catalogue (ESTC) et des fichiers d'autorités.

L'English Short Title Catalogue (ESTC) donne les descriptifs des publications anglaises ou de langue

anglaise publiées entre 1473 et 1800. Ce catalogue "contient les notices de tous types de documents publiés en Grande-Bretagne ou dans ses colonies ou publiés en langue anglaise n'importe où dans le monde, et qui vont des oeuvres de Shakespeare et de La Bible du roi Jacques aux ballades et écrits anonymes". Précédemment appelée Eighteenth-Century Short Title Catalogue, la base, qui s'est fortement accrue en 1994 avec l'ajout de 75.000 notices de documents publiés avant 1701, a été rebaptisée English Short Title Catalogue. Ce catalogue d'environ 500.000 notices s'enrichit tous les jours de nouvelles notices provenant principalement de l'ESTC/Amérique du Nord et de la British Library.

Les fichiers d'autorités de RILIN comprennent le thésaurus d'art et d'architecture, le fichier d'autorités des auteurs personnels et collectifs de la Library of Congress et le fichier d'autorités des sujets, constitué des mots-clés et des renvois établis par la Library of Congress.

RILIN est notamment très prisé dans le domaine de l'histoire de l'art. Il rassemble les 65 bibliothèques américaines spécialisées dans les mêmes domaines, y compris des bibliothèques de musées. Le réseau compte 100.000 notices de catalogues d'expositions et 168.500 enregistrements de documents tels que photographies, diapositives, dessins, estampes ou affiches. Il inclut aussi les 110.000 notices de la base bibliographique Scipio, consacrée aux catalogues de ventes. Relié à d'autres bases de données, il permet par exemple de consulter la liste des thèses américaines.

8.4. L'avenir des catalogues en ligne

L'avenir des catalogues en réseau tient à l'harmonisation du format MARC (machine readable catalogue), qui est la norme utilisée pour le stockage et l'échange de notices bibliographiques. Le terme "catalogue" prête ici à confusion puisque le format MARC n'est ni un type de catalogue, ni une méthode de catalogage, mais seulement un ensemble de codes correspondant à chaque partie de la notice bibliographique pour permettre son traitement informatique.

Une vingtaine de versions MARC a vu le jour depuis le début des années soixante-dix: INTERMARC en France, UKMARC au Royaume-Uni, USMARC aux Etats-Unis, CAN/MARC au Canada, etc., correspondant chacune aux pratiques nationales de catalogage. Toutes ces versions posent de nombreux problèmes pour les échanges de données, si bien qu'on a créé UNIMARC pour disposer d'un format intermédiaire international. Les notices dans le format MARC d'origine sont d'abord converties en UNIMARC avant d'être converties à nouveau dans le format MARC de destination.

Dans le monde anglophone, la British Library (qui utilise UKMARC), la Library of Congress (qui utilise USMARC) et la Bibliothèque nationale du Canada (qui utilise CAN/MARC) sont en train d'harmoniser leurs formats MARC nationaux. Un programme de trois ans a été instauré en décembre 1995 pour mettre au point un format MARC commun aux trois bibliothèques.

Parallèlement, dans le contexte du Programme des bibliothèques lancé par l'Union européenne, l'accent a été mis en 1996 sur l'utilisation du format UNIMARC comme format commun d'échange entre tous les formats MARC utilisés par les bibliothèques européennes. Le groupe de travail constitué a étudié aussi les problèmes posés par les différentes polices de caractères, ainsi que la relation entre le format bibliographique et le format du document quand celui-ci sera disponible en ligne.

Certains préconisent l'utilisation de SGML (standard generalized markup language) comme format commun aux notices bibliographiques et aux documents hypertextuels et multimédias correspondants.

Comme la plupart des éditeurs stockent déjà des documents en format SGML, on songe à faire converger MARC et SGML. La Library of Congress a réalisé la DTD (definition of type of document, qui en définit la structure logique) pour le format USMARC, parce qu'elle sera sans doute de plus en plus amenée à vendre des données à la fois en SGML et en USMARC. Une DTD pour le format UNIMARC est également développée dans le cadre d'un projet de l'Union européenne. Dans son mémoire L'accès aux catalogues des bibliothèques par Internet, Thierry Samain mentionne l'adoption du format SGML par certaines bibliothèques pour encoder leurs données bibliographiques. Dans le catalogue collectif belge par exemple, l'utilisation de SGML permet d'ajouter des éléments descriptifs issus du format MARC et d'autres types de formats. Elle permet aussi de faciliter la production du CD-ROM annuel.

Dans Digital Literacy (New York, Wiley, 1997), Paul Gilster se demande si les moteurs de recherche d'Internet seront les catalogues de demain, ce qui n'est guère possible à l'heure actuelle: contrairement au système commun d'indexation propre aux bibliothèques américaines, chaque engin de recherche a sa propre méthode d'indexation, et l'utilisateur doit se familiariser avec elle afin d'en tirer le meilleur parti.

Ceci dit, les remarques que fait Paul Gilster sur les engins de recherche d'Internet sont applicables aussi aux catalogues des bibliothèques vus à l'échelon mondial. Pour indexer leurs documents, un

certain nombre de bibliothèques tentent d'harmoniser leurs mots-matière en utilisant par exemple ceux de la Library of Congress dans le monde anglophone ou ceux de RAMEAU (répertoire d'autorités matières encyclopédique et alphabétique unifié) ou de la Bibliothèque nationale du Canada dans le monde francophone. Malgré ces tentatives d'harmonisation, on ne compte pas le nombre de thésaurus utilisés de par le monde. Le meilleur test est une recherche par sujets dans le OCLC Union Library Catalog pour être persuadé du fait que l'absence d'un thésaurus universel est vraiment problématique.

Les bibliothèques auraient un gigantesque effort à fournir pour harmoniser leurs thésaurus ou leurs listes de mots-matière. En Europe, un thésaurus multilingue serait également indispensable, puisque chacun indexe en général ses publications dans sa propre langue. Le travail est titanesque. Puisque les bibliothèques et Internet sont destinés à collaborer étroitement, pourquoi ne pas envisager une liste multilingue commune à partir des meilleurs outils existant dans les deux domaines?

Un autre problème est celui de l'harmonisation des logiciels. En Europe, l'Union européenne a lancé le projet OPAC Network in Europe (ONE), pour un meilleur accès des OPAC (online public access catalogues) et des catalogues nationaux des bibliothèques européennes.

Réalisé entre janvier et décembre 1997, ONE a rassemblé 15 organismes dans 8 pays européens. Son objectif était de produire un logiciel permettant l'interaction entre les logiciels existants, de façon à n'avoir qu'un seul point d'accès par lequel les usagers d'un pays donné puissent se connecter aux catalogues des bibliothèques d'autres pays. Le but était à la fois d'encourager l'interconnexion entre les bibliothèques européennes pour une plus grande coopération et de résoudre les problèmes liés aux divers formats de notices et aux différentes polices de caractères. Le projet était également basé sur l'utilisation de protocoles internationaux comme la norme Z39.50.

Comme c'est eux qui, à terme, permettront l'accès au documents, les catalogues informatiques doivent être aussi parfaits que possible. On peut même rêver à des catalogues communs aux bibliothèques, aux librairies et aux éditeurs. Du fait de la rigueur et du professionnalisme qu'il implique, le catalogage est devenu un métier à part entière. La notice minimale: auteur, titre, éditeur fait maintenant place à une notice plus complexe régie par des normes internationales permettant un meilleur échange de données. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la réputation d'une bibliothèque s'appuie en partie sur la qualité de son catalogue. Il est sa colonne vertébrale, et le sera de plus en plus avec le développement des cyberbibliothèques.

9. PERSPECTIVES

[Dans ce chapitre:]

[9.1. Propriété intellectuelle / 9.2. Droit du cyberspace / 9.3. Document imprimé et/ou électronique / 9.4. Numérisation et convergence multimédia / 9.5. La société de l'information]

Plutôt qu'une conclusion, difficile à envisager pour un sujet aussi neuf, on parlera plutôt de perspectives puisque, comme on l'a vu dans les chapitres précédents, Internet ouvre de nombreuses perspectives - avec son lot de problèmes à résoudre - dans tous les secteurs de l'imprimé.

Tout auteur a désormais la possibilité de faire connaître ses oeuvres en créant un site web, sans attendre de trouver un éditeur pour être publié, et il peut facilement échanger avec ses lecteurs grâce au courrier électronique.

Les cyberlibraires ont non seulement la possibilité de vendre les livres publiés dans leur propre pays, mais aussi celle de vendre des livres étrangers ou bien de vendre à l'étranger des livres publiés dans leur propre pays. Il leur faut encore convaincre les associations d'éditeurs ou de libraires dits "traditionnels" pour faire disparaître les frontières dans la vente de livres. Les lecteurs ont à leur disposition des extraits ou parfois même le texte intégral des nouveautés, qu'ils peuvent "feuilleter" tout à loisir à domicile. Plusieurs cyberlibrairies offrent aussi un véritable magazine littéraire avec un contenu éditorial chaque jour différent.

Les gestionnaires de catalogues peuvent enfin voir se concrétiser la possibilité de donner accès au texte du document à partir de sa notice bibliographique. Ceci est déjà vrai pour quelques milliers d'oeuvres appartenant au domaine public et, les cyberbibliothèques continuant de se développer rapidement, le mouvement ira en s'amplifiant. On étudie aussi la possibilité d'accéder au texte intégral de documents dits commerciaux moyennant une taxe correspondant au droit d'auteur, sans avoir recours à des prestataires aux tarifs souvent prohibitifs.

Les bibliothèques ont un nouvel outil de travail pour faire connaître leurs collections et développer des projets permettant de tisser davantage de liens avec leurs usagers réels et potentiels. Grâce à

Internet, elles disposent aussi de la plus grande encyclopédie qui soit pour leur personnel et leurs lecteurs.

De nombreux journaux et magazines sont maintenant en ligne, avec des extraits ou l'intégrale de leur dernier numéro, ainsi que des dossiers sur les sujets d'actualité et les archives des numéros précédents. On assiste aux balbutiements d'une presse en ligne qui se voudrait différente de la presse papier. Quant aux périodiques spécialisés, rejoints par les éditeurs d'ouvrages universitaires et de recherche, ils songent à Internet comme une solution possible pour sortir de la crise éditoriale.

En plus de l'encyclopédie bouillonnante et multilingue que constitue Internet, tous les professionnels du livre ont désormais la possibilité d'un échange accru avec autant de correspondants qu'ils le souhaitent grâce au courrier électronique et aux forums de discussion.

Dans son courrier électronique du 8 juin 1998, Christiane Jadelot, ingénieur d'études à l'INaLF-Nancy (INaLF: Institut national de la langue française), racontait ses premiers pas sur Internet:

"J'ai commencé à utiliser vraiment l'Internet en 1994, je crois, avec un logiciel qui s'appelait Mosaic. J'ai alors découvert un outil précieux pour progresser dans ses connaissances en informatique et linguistique, littérature... Tous les domaines sont couverts. Il y a le pire et le meilleur, mais en consommateur averti, il faut faire le tri de ce que l'on trouve. J'ai surtout apprécié les logiciels de courrier, de transfert de fichiers, de connexion à distance. J'avais à cette époque des problèmes avec un logiciel qui s'appelait Paradox et des polices de caractères inadaptées à ce que je voulais faire. J'ai tenté ma chance et posé la question dans un groupe de News approprié. J'ai reçu des réponses du monde entier, comme si chacun était soucieux de trouver une solution à mon problème! Je n'étais pas habituée à ce type de solidarité! Les habitudes en France sont plutôt de travailler avec des cloisons étanches!"

Pour une fois, un nouvel outil (relativement) économique abolit à la fois les frontières et les distances puisque, que le cybernaute soit connecté à Paris, à Cuba ou à Hong-Kong, le tarif de connexion est celui d'une communication téléphonique locale. Nombreux sont les professionnels qui assistent ou participent à la création d'une toile artistique, scientifique ou littéraire francophone et multilingue abolissant les barrières de la distance et du temps.

Le bouleversement du monde de l'imprimé par Internet entraîne des perspectives nouvelles pour la propriété intellectuelle, le droit du cyberspace et l'édition électronique. La convergence multimédia entraîne elle aussi des changements majeurs dans les métiers du livre. Que nous réserve la société de l'information dont nous vivons les premières années?

9.1. Propriété intellectuelle

Qu'est-ce qu'un texte du domaine public? L'Association des bibliophiles universels (ABU), qui propose une cyberbibliothèque d'oeuvres du domaine public francophone, répond à cette question sur son site web: en France, un texte tombe dans le domaine public cinquante ans après la mort de son auteur. Les années de guerre (1914-1919 et 1938-1948) comptent double. Quand un texte appartient au domaine public, il peut être diffusé et reproduit, mais non mutilé ou déformé puisque le droit moral de l'auteur (paternité et respect de l'oeuvre) est intemporel. Même si une oeuvre est du domaine public, une édition donnée de cette oeuvre n'est pas pour autant libre de reproduction si elle est récente. La traduction, l'appareil critique (notes, préface, etc.) et l'appareil éditorial (tables, index, pagination) sont soumis au droit d'auteur.

Les sites web sont également soumis au droit d'auteur. Sur le site consacré à sa bibliothèque électronique Gallica, inaugurée en 1997, la Bibliothèque nationale de France donne les précisions suivantes:

"En application de la loi française 92-597 du 1er juillet 1992, portant code de la propriété intellectuelle, la Bibliothèque nationale de France est titulaire des droits d'auteur sur le site dénommé 'Gallica' et la base de données ainsi constituée. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de la Bibliothèque nationale de France est illicite, et constitue une contrefaçon sanctionnée pénalement."

Le texte de la loi 92-597 du 1er juillet 1992, qui régit le droit d'auteur français, précise notamment que "l'auteur jouit sa vie durant du droit exclusif d'exploiter son oeuvre sous quelque forme que ce soit et d'en tirer un profit pécuniaire. Au décès de l'auteur, ce droit persiste au bénéfice de ses ayants droit, pendant l'année civile en cours et les cinquante années qui suivent."

Michael Hart, fondateur du Projet Gutenberg, grande cyberbibliothèque anglophone, explique aux

volontaires fournissant des textes quelles sont les règles à suivre pour déterminer si un document appartient au domaine public et s'il peut donc faire partie des collections de la bibliothèque.

Aux Etats-Unis, une oeuvre publiée avant 1978 est sujette au droit d'auteur pendant soixante-quinze ans après la date de publication. Après 1978, elle est sujette au droit d'auteur cinquante ans après la date du décès de l'auteur s'il s'agit d'un auteur personnel et soixante-quinze ans après la date de publication s'il s'agit d'un auteur collectif. Au Royaume-Uni, l'oeuvre est sujette au droit d'auteur pendant cinquante ans après le décès de l'auteur.

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) est une organisation intergouvernementale qui fait partie des seize institutions spécialisées du système des Nations Unies. Elle est chargée de promouvoir la protection de la propriété intellectuelle à travers le monde grâce à la coopération des États et d'assurer l'administration de divers traités multilatéraux touchant aux aspects juridiques et administratifs de la propriété intellectuelle.

L'OMPI définit la protection du droit d'auteur de la façon suivante:

"La protection du droit d'auteur signifie en général que certaines utilisations de l'oeuvre ne sont licites que si elles sont autorisées par le titulaire du droit d'auteur. Les plus typiques sont: le droit de copier ou de reproduire n'importe quel genre d'oeuvre; le droit de diffuser des exemplaires dans le public; le droit de louer des exemplaires, du moins pour certaines catégories d'oeuvres (telles que les programmes d'ordinateur et les oeuvres audiovisuelles); le droit de faire des enregistrements sonores de représentations ou d'exécutions d'oeuvres littéraires ou musicales; le droit de représenter ou d'exécuter en public, spécialement des oeuvres musicales, dramatiques ou audiovisuelles; le droit de communiquer au public, par câble ou autrement, les représentations ou exécutions de ces oeuvres et, en particulier, de transmettre par radio, télévision ou par d'autres moyens sans fil toutes sortes d'oeuvres; le droit de traduire des oeuvres littéraires; le droit de louer, notamment, des oeuvres audiovisuelles, des oeuvres matérialisées dans des phonogrammes et des programmes d'ordinateur; le droit d'adapter toutes sortes d'oeuvres et en particulier le droit d'en faire des oeuvres audiovisuelles."

En résumé, la règle générale est un délai de protection qui commence à la création de l'oeuvre et qui expire cinquante ans (parfois soixante-dix ou soixante-quinze ans en fonction des pays) après la mort de l'auteur. Dans certains pays, on observe des exceptions, soit pour certaines catégories d'oeuvres (par exemple les photographies et les oeuvres audiovisuelles), soit pour certains usages (par exemple la traduction).

Le site de l'International Trade Law (ITL) permet l'accès à l'ensemble des textes et documents du Web ayant trait à la propriété intellectuelle, ainsi que ceux concernant particulièrement l'Union européenne.

L'arrivée en force des textes électroniques a rendu le problème du droit d'auteur encore plus complexe qu'il n'était. De par le monde, nombre d'auteurs, d'éditeurs, de journalistes, etc., étudient fébrilement comment venir à bout de la complexité du problème. Très attendue, la résolution de ce problème permettra une interaction encore plus grande entre le monde de l'imprimé et celui d'Internet en permettant la communication à grande échelle de livres et revues dans leur version électronique intégrale, et en réduisant parallèlement le nombre de documents sur support papier.

La communication de textes intégraux a déjà été amorcée dans nombre de cyberbibliothèques, sites d'éditeurs, sites de presse, sites de littérature, etc. Pour le moment, les cyberbibliothèques et les sites littéraires offrent le plus souvent les textes intégraux d'oeuvres tombées dans le domaine public, puisqu'ils se heurtent à la barrière infranchissable du paiement du droit d'auteur. Certains éditeurs comme la National Academy Press (NAP) offrent le texte intégral de certaines publications avec l'accord de leurs auteurs. Par contre, les journalistes voient souvent leurs articles réutilisés sans en avoir donné l'autorisation.

Il est évident que le piratage de l'information est beaucoup plus facile sur Internet que par les moyens traditionnels. Dans le cas d'un article par exemple, les moyens traditionnels exigeaient qu'on photocopie l'article puis qu'on le télécopie ou qu'on l'envoie par courrier au destinataire. Il fallait donc absolument disposer d'une photocopieuse et d'un télécopieur ou bien, dans le cas d'un particulier, aller faire des photocopies à la poste ou au supermarché du quartier, trouver une enveloppe et un timbre, puis faire le trajet jusqu'à la boîte aux lettres (solution moins onéreuse en ce qui concerne l'équipement en machines, mais on n'imagine pas le nombre de documents dont l'envoi promis a été remis jour après jour pour être finalement oublié). Désormais, ceux qui sont connectés à Internet n'ont besoin que de quelques clics de souris pour localiser, reproduire et envoyer un document quel qu'il soit.

Par ailleurs, la preuve tangible de la propriété intellectuelle n'est plus du tout aussi évidente. Jusqu'à une époque récente, la page dactylographiée ou imprimée constituait la preuve physique de

l'information protégée par le droit d'auteur. Depuis quelques années, cette sécurité légale s'est effondrée, ce qui ajoute encore à la complexité du débat de fond sur le contrôle des droits électroniques. Le débat est rendu plus difficile encore par le fait que chaque document peut être accompagné de liens hypertextes le reliant par exemple à d'autres documents du même auteur ou à des documents rédigés par d'autres auteurs sur le même thème. Pire encore, chaque site dispose de liens hypertextes avec des dizaines ou des centaines d'autres sites qui eux aussi autorisent l'accès aux dits documents au moyen de quelques clics de souris. Une chaîne sans fin qui, si elle est une manne d'informations pour le cybernaute, représente un vrai casse-tête pour les auteurs, les éditeurs et les instances chargées de faire respecter le droit d'auteur.

Le droit d'auteur est à la fois un problème crucial et une des clés de l'édition électronique. En décembre 1996, à Genève, une conférence mondiale a réuni des experts de 160 pays sous l'égide de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Les débats ont abouti au vote de plusieurs textes, notamment l'adaptation de la Convention de Berne de 1889 sur les droits littéraires et artistiques, convention dont le dernier amendement datait de 1971. La convention prévoit maintenant la protection des "transmissions et distributions numérisées". Le stockage d'une oeuvre sous forme numérique constitue une reproduction. En cas de diffusion sur Internet, l'émetteur est tenu au respect du droit d'auteur.

Par contre, les délégués n'ont pu se mettre d'accord sur l'extension du droit d'auteur aux copies électroniques temporaires stockées dans la mémoire vive de l'ordinateur quand l'utilisateur consulte une page web. Alors que l'OMPI aurait souhaité que ces reproductions relèvent aussi du droit d'auteur, les fournisseurs d'accès - qui transmettent plus de 500 millions de messages par jour - ont menacé de paralyser le réseau si une telle mesure était adoptée. Ils considéraient qu'ils ne pouvaient être tenus pour responsables de la protection d'un contenu original qu'ils n'avaient aucun moyen de vérifier.

Au niveau européen, les auteurs de *Cyberplanète: notre vie en temps virtuel* (Paris, Editions Autrement, 1998) mentionnaient la publication en 1996 par la Commission européenne d'un Livre Vert sur le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information. Ces droits recouvrent les oeuvres imprimées, les films, les oeuvres d'art graphiques et plastiques, les produits électroniques comme les programmes d'ordinateur, les émissions transmises par câble ou satellite, les disques, les représentations théâtrales et musicales, les expositions et ventes aux enchères de revues d'art, les oeuvres électroniques, les services à la demande et les prestations électroniques à distance, toutes ces activités représentant 5 à 7% du produit national brut des quinze pays membres. "Constatant d'importantes disparités de protection entre les législations nationales, les auteurs du Livre Vert sont favorables à une harmonisation à l'échelon européen, même si la mise en oeuvre des dispositions relève des Etats. Pour en arriver là, il faudra adapter le cadre juridique de certains d'entre eux." La Commission précise aussi que "ces mesures ne doivent pas entraîner de modifications radicales du cadre réglementaire existant. C'est l'environnement dans lequel les oeuvres seront créées ou protégées qui doit changer."

Lors du Colloque sur la convergence multimédia organisé en janvier 1997 à Genève, Bernie Lunzer, secrétaire trésorier de la Newspaper Guild (Etats-Unis), insistait sur les batailles juridiques faisant rage pour défendre la propriété intellectuelle, notamment à l'encontre des directeurs de publications qui font tout pour avoir le contrôle et la propriété de celles-ci. Les contrats des écrivains indépendants sont particulièrement choquants puisqu'ils doivent céder tous leurs droits au directeur de la publication moyennant une contrepartie financière ridicule. Heinz-Uwe Rübenach, du Bundesverband Deutscher Zeitungsverleger (Association allemande de directeurs de journaux), insistait lui aussi sur la nécessité pour les entreprises de presse de gérer et contrôler financièrement l'utilisation des articles de leurs journalistes, afin d'avoir les fonds nécessaires pour continuer d'investir dans ce type de technologie.

En France, le Syndicat national des journalistes (SNJ) lutte pour que les journalistes aient leur juste part des profits apportés par les nouveaux médias électroniques. En mars 1998, le SNJ entamait sa troisième poursuite contre un employeur de la presse écrite pour l'obliger à rétribuer les journalistes dont les articles sont repris sur le Web. Après avoir poursuivi les Dernières nouvelles d'Alsace puis le Groupe Havas, le SNJ s'attaquait au Figaro pour "contrefaçon et exploitation litigieuse" des articles de la rédaction mis en ligne sur Internet. Le cyberquotidien Multimédium expliquait:

La poursuite s'appuie sur l'article 9 de la convention collective qui stipule que "si un journaliste est appelé par son employeur à collaborer à un autre titre que celui auquel il est attaché, ou à exécuter son contrat de travail selon un mode d'expression différent, cette modification doit faire l'objet d'un accord dans les conditions prévues à l'article 20, c'est à dire qu' 'un échange de lettres sera nécessaire chaque fois qu'interviendra une modification du contrat de travail'. L'employeur ayant décidé de mettre en ligne les articles sans l'accord des journalistes, et ceux-ci estimant que la publication en ligne n'est pas la même que l'imprimée à laquelle ils sont liés, le syndicat estime que la convention collective n'est pas respectée."

Dans *Digital Literacy* (New York, Wiley, 1997), Paul Gilster précisait que, suite à l'extension du droit d'auteur à des supports autres que textuels, ceux-ci sont maintenant appréhendés au niveau international par l' Universal Copyright Convention (UCC). Adoptée par 70 pays, cette convention protège le droit d'auteur aussi bien pour les oeuvres d'un pays concerné que pour les oeuvres étrangères à ce pays. Parallèlement, des organismes travaillent à des projets de protection du droit d'auteur pour les documents électroniques. Cette protection exige un logiciel établissant une connexion entre les tenants de la propriété intellectuelle et les usagers, afin de permettre de localiser et de conserver la trace de tout affichage ou copie d'un texte donné, en exploitant par exemple le pouvoir des engins de recherche pour localiser l'information dans un contexte universel. Le logiciel déterminerait une taxe qui sera divisée entre l'auteur, l'éditeur et le service de protection. Paul Gilster donne l'exemple du système de Digimarc Corporation: un code transparent est attribué à une image numérique, un document audio ou un document vidéo, et l'utilisation du document entraîne l'activation de ce code transparent pour le calcul et le paiement du droit d'auteur.

La solution proposée par Paul Gilster serait une taxe par page ou par unité d'information. Le paiement basé sur le principe de l'abonnement tel que le pratiquent par exemple les grands fournisseurs de documents tels que Dialog, LEXIS-NEXIS ou UnCover serait remplacé par ce que Paul Gilster appelle le système de la microtransaction. Situés dans de multiples bibliothèques ou librairies numériques, les documents, qu'ils soient commerciaux ou diffusés gratuitement par les gouvernements, les organismes ou les individus, seront tous accessibles sans abonnement. Dans le cas de documents commerciaux, soumis donc au droit d'auteur, le fait de cliquer sur l'un d'eux générera un système de paiement qui taxera l'utilisateur uniquement pour les pages qu'il lira, et ainsi de suite pour tout document du même type. La carte de crédit de l'utilisateur sera automatiquement débitée de la somme correspondante. Cette somme devant le plus souvent être distribuée entre différents partenaires, à commencer par l'auteur et l'éditeur, elle sera donc divisée en microtransactions permettant de favoriser cette distribution.

Dans le même ordre d'idées, une équipe travaille à la mise en place du DOI System (DOI: digital object identifier). L'origine du DOI System est la suivante: Internet représentant un nouvel environnement pour l'industrie du livre, il est nécessaire de développer des technologies adaptées protégeant à la fois le consommateur et l'éditeur. Des systèmes devront authentifier le contenu afin de certifier que l'information fournie au consommateur est bien l'information demandée. Parallèlement, ils assureront le calcul et le paiement du droit d'auteur.

En étudiant l'utilité de tels systèmes, les éditeurs d'ouvrages et de périodiques diffusés à l'échelon international ont réalisé qu'un premier pas dans ce domaine serait le développement d'un nouveau système d'identification qui serait utilisé pour tout contenu numérique. Le DOI System procurerait non seulement une identification unique pour ce contenu, mais aussi un lien entre les utilisateurs et les tenants des droits du dit contenu, ceci afin de faciliter le commerce numérique informatisé.

Développé et testé en 1996, le DOI System a d'abord été utilisé par une dizaine d'éditeurs américains et européens (Academic Press, Authors' Licensing and Collecting Society, Copyright Clearance Center, Elsevier, Houghton Mifflin Company, International Publishers Association (IPA), John Wiley & Sons, Shepard's, Springer-Verlag) dans le cadre d'un programme pilote mis en place entre juillet et octobre 1997. Lors la Foire du livre de Francfort (Allemagne) d'octobre 1997, la participation à la deuxième phase du programme a été étendue à tous les éditeurs qui souhaitaient y participer.

Une fois que le DOI System aura dépassé le stade expérimental, sa gestion sera assurée par un organisme international à but non lucratif baptisé DOI Foundation et basé aux Etats-Unis et en Suisse. La fondation accordera les licences aux gestionnaires du système et à ses fournisseurs en technologie, elle déterminera la politique à adopter pour le développement du système, et elle encouragera le développement des technologies nécessaires à la création d'une infrastructure pour l'édition électronique, comme par exemple le développement des systèmes de gestion du droit d'auteur.

Dans un article de l'AJR NewsLink (AJR: American Journalism Review) consacré à la propriété intellectuelle sur le Web, Penny Pagano, journaliste indépendante, tentait aussi de cerner les problèmes légaux auxquels se heurtent à la fois les journalistes, les écrivains et les éditeurs sur les droits affectant les documents électroniques qu'ils produisent ou distribuent.

Elle relatait la création par la National Writers Union (Etats-Unis) d'une nouvelle agence dénommée la Publications Rights Clearinghouse (PRC). Inspirée du fonctionnement de l'ASCAP (American Society of Composers, Authors, and Publishers), qui gère les droits de l'industrie musicale, la PRC recense les transactions individuelles et paie des royalties aux auteurs dont les articles sont réutilisés. Ces royalties correspondent au droit d'auteur "secondaire". Pour 20 dollars (120 FF environ), les auteurs indépendants qui le souhaitent peuvent s'inscrire à la PRC, et leurs articles sont alors inclus dans leur fichier. Plusieurs sociétés se sont également inscrites, notamment UnCover, le grand fournisseur

9.2. Droit du cyberespace

Créées pendant l'été 1992 par Paul Southworth et hébergées par l'Information Technology Division de l'Université du Michigan, les ETEXT Archives rassemblent des textes électroniques de toutes sortes: textes politiques, textes personnels, textes sacrés, textes profanes, etc. Elles hébergent en outre gratuitement des périodiques, oeuvres de fiction, oeuvres politiques, poétiques, religieuses, etc., à la demande d'auteurs ou d'organismes souhaitant les faire connaître. Les volontaires qui composent l'équipe s'engagent à ne pas juger le contenu de ces textes, mais refusent les oeuvres à caractère pornographique.

"Vous êtes responsable des informations diffusées sur vos pages. En cas de non respect des lois en vigueur, ces informations sont susceptibles d'engager votre responsabilité civile et/ou pénale. Notamment, vos pages ne doivent pas être à caractère pornographique, raciste, diffamatoire, informait aussi Mygale (qui a depuis fusionné avec The (virtual) Baguette pour devenir MultiMania) dans sa charte à destination des particuliers ou des associations à but non lucratif qui souhaitaient disposer gratuitement d'un compte sur son serveur.

Comme pour la netiquette, terme utilisé pour l'étiquette du Net et qui recouvre l'ensemble de règles de savoir-vivre régissant le réseau, notamment pour le courrier électronique et les forums de discussion, ce sont d'abord les cybernauts qui régulent le Web. La prolifération de sites pornographiques, pédophiles ou pro-nazis a amené la création de logiciels (par exemple Cyber Patrol, CYBERSitter, Net Nanny, SafeSurf et SurfWatch) pouvant être paramétrés par les parents et les éducateurs en fonction de l'âge des enfants et du degré de contrôle souhaité.

Une réglementation est également mise en place pour lutter contre les messages électroniques non sollicités, appelés spams. En avril 1998, l'Etat de Washington a proposé une loi prévoyant de "condamner toute personne morale ou physique qui envoie des messages intempestifs en masse en cachant son identité et en trompant les destinataires par des titres de messages fallacieux", écrivait Le Micro Bulletin Actu du 2 avril 1998. La mise en application de cette loi est intervenue début août, avec un dédommagement de 500 dollars pour les destinataires de tels messages et une indemnité de plus de 1.000 dollars pour les fournisseurs d'accès à Internet. Cette loi est le "premier pas vers un cadre législatif qui pourrait faire école".

Autre problème, un certain nombre d'organismes et de sociétés hésitent encore à mettre Internet en accès libre parce qu'ils craignent que leurs salariés ne se ruent sur des sites n'ayant rien à voir avec leur activité professionnelle. On trouve heureusement plus souvent la tendance inverse. Il est vrai que le fait d'être connecté pour la première fois provoque souvent une curiosité euphorique qui a au moins deux mérites: se familiariser très vite avec le Web et avoir une première approche de ses multiples possibilités. Ce n'est pas parce que le cybernaute débutant s'initie à Internet en cliquant sur tous les liens hypertextes qui passent à portée de sa souris qu'il faut lui interdire Internet à des fins professionnelles. Ce n'est pas non plus parce qu'on jette un coup d'oeil curieux à Paris-Match en attendant son rendez-vous de dentiste qu'on ne lit pas aussi Le Nouvel Observateur ou Time Magazine.

Autorité administrative indépendante, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) est un organisme public français chargé de veiller à l'application de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, communément appelée loi "informatique et libertés" (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978), dont l'article premier rappelle que "l'informatique doit être au service de chaque citoyen. Son développement doit s'opérer dans le cadre de la coopération internationale. Elle ne doit porter atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles et publiques." La CNIL veille notamment à ce que la gestion des fichiers informatiques tienne compte du respect de la vie privée du citoyen.

Parallèlement, la CNIL est en train d'adapter sa mission à Internet, sur lequel tout cybernaute est facilement repérable. L'annuaire Dejanews, par exemple, donne la possibilité à un employeur de connaître les forums de discussion auxquels participe un salarié. Utilisés à l'origine pour des raisons commerciales pour repérer les sites consultés par un cybernaute et connaître ainsi ses centres d'intérêt, les outils de filature (adresse IP, applet Java, cookie ou script CGI) peuvent très bien être servir aussi à d'autres fins mettant en péril la liberté individuelle et la vie privée. "Sur Internet, il n'y a pas d'anonymat, prévient aujourd'hui la CNIL. Ce qui impose à chacun d'être vigilant." Le site donne nombre d'indications pratiques et explique par exemple comment neutraliser ces outils de filature.

Consacrée aux annuaires des abonnés au téléphone, la délibération du CNIL du 8 juillet 1997 concerne entre autres les projets de basculement de ces annuaires sur Internet et l'absence de

dispositifs de sécurité propres à éviter le télédéchargement. Des informations personnelles pourraient ainsi être massivement télédéchargées depuis un pays non soumis à des règles de protection de données, afin d'être cédées, vendues, stockées, traitées et exploitées sans garantie ni contrôle. Pour contrer tout télédéchargement, la directive de l'Union européenne du 24 octobre 1995 devait être transposée dans la législation de chacun des états membres d'ici la fin 1998. Les transferts internationaux de données devaient être autorisés seulement si le pays destinataire pouvait assurer une protection adéquate conforme aux normes européennes.

En ce qui concerne l'inscription à l'annuaire des abonnés au téléphone sur Internet, la CNIL recommande que la décision soit prise par les utilisateurs eux-mêmes, comme c'est déjà le cas pour l'inscription sur la liste rouge ou la liste orange. S'inscrit sur la liste rouge toute personne ne souhaitant pas figurer sur l'annuaire. 5,6 millions d'abonnés - soit le quart du nombre des abonnés de France Télécom - y sont inscrits. L'inscription à cette liste est payante malgré les recommandations de la CNIL qui prône sa gratuité, comme c'est le cas dans d'autres pays européens. La liste orange, elle, regroupe l'ensemble des personnes qui, si elles souhaitent être dans l'annuaire, s'opposent à l'utilisation commerciale de leurs coordonnées. Contrairement à la liste rouge, l'inscription à la liste orange est gratuite. En ce qui concerne la parution des coordonnées de l'abonné sur Internet, la CNIL préconise que, après avoir pris connaissance des caractéristiques du réseau, chaque abonné au téléphone juge lui-même s'il souhaite voir ses coordonnées apparaître ou non.

Lié à la fois au droit informatique et aux législations balbutiantes d'Internet tentées par certains gouvernements, le droit du cyberspace est en train d'émerger d'un monde en ébullition. On tente de redéfinir des domaines traditionnels tels que la propriété intellectuelle ou la censure. On tente aussi de définir de nouveaux domaines, comme la responsabilité ou non des fournisseurs de services Internet vis-à-vis de l'information circulant par leur intermédiaire.

Depuis ses débuts en septembre 1995, le UCLA Online Institute for Cyberspace Law and Policy (ICLP) (UCLA: University of California, USA) a les objectifs suivants: procurer des ressources aux universitaires, praticiens, étudiants et usagers d'Internet intéressés par le droit du cyberspace, aider à trouver des solutions aux problèmes propres au cyberspace, identifier les problèmes légaux et politiques, favoriser le développement du droit du cyberspace en tant que discipline propre, procurer un moyen de dissémination des idées nouvelles et favoriser de nouvelles communautés électroniques dans ce domaine.

Proposée par l'ICLP, Cyberspace Law Bibliography, bibliographie très complète sur le droit du cyberspace, renvoie à des documents ayant trait à de nombreux domaines: cryptographie, problèmes de juridiction dans le cyberspace, commerce électronique, communautés électroniques et droit, équité, accès au cyberspace, liberté d'expression, obscénités et pornographie en ligne, propriété intellectuelle et droit, droit du copyright, droit intellectuel, respect de la vie privée et sécurité.

Disponible en allemand, anglais, espagnol, français, occitan et portugais, le Manifeste du Web indépendant insiste sur la nécessité d'un Web respectueux de la liberté individuelle et de la diversité culturelle face à la main-mise croissante des "dinosauriens" politiques et commerciaux.

"Le Web indépendant, ce sont ces milliers de sites offrant quelques millions de pages faites de passion, d'opinion, d'information, mises en place par des utilisateurs conscients de leur rôle de citoyens. Le Web indépendant, c'est un lien nouveau entre les individus, une bourse du savoir gratuite, offerte, ouverte; sans prétention. Face aux sites commerciaux aux messages publicitaires agressifs, destinés à ficher et cibler les utilisateurs, le Web indépendant propose une vision respectueuse des individus et de leurs libertés, il invite à la réflexion et au dialogue. Quand les sites d'entreprises se transforment en magazines d'information et de divertissement, quand les mastodontes de l'info-spectacle, des télécommunications, de l'informatique et de l'armement investissent le réseau, le Web indépendant propose une vision libre du monde, permet de contourner la censure économique de l'information, sa confusion avec. [...] Nous invitons donc les utilisateurs à prendre conscience de leur rôle primordial sur l'Internet: lorsqu'ils montent leur propre site, lorsqu'ils envoient des commentaires, critiques et encouragements aux webmestres, lorsqu'ils s'entraident dans les forums et par courrier électronique, ils offrent une information libre et gratuite que d'autres voudraient vendre et contrôler. La pédagogie, l'information, la culture et le débat d'opinion sont le seul fait des utilisateurs, des webmestres indépendants et des initiatives universitaires et associatives."

Dans un article de Libération daté du 9 janvier 1998, Esther Dyson, présidente d'EDventure Holdings et personnalité du monde informatique, précisait que, du point de vue commercial également, Internet devrait être réglementé moins par un gouvernement central qui en définirait les règles que par plusieurs organismes mis en concurrence dans l'intérêt du consommateur.

Disponible sur le Web depuis mars 1998, le Manifeste pour un technoréalisme fait le point sur les relations entre cyberspace et société:

"Plus le cyberspace devient populaire, plus il ressemble à la société réelle dans toute sa complexité. Chacun des côtés positifs ou habilitants de la vie en ligne est accompagné de dimensions malicieuses, perverses [...]. Contrairement à ce que certains prétendent, le cyberspace n'est pas un lieu distinct qui serait régi par des règles distinctes de celles de la société civile. Les gouvernements doivent respecter les règles et coutumes nées avec le cyberspace, mais cela ne veut pas dire pour autant que le public n'a aucun droit sur un citoyen qui déraile ou une entreprise qui commet une fraude. En tant que représentant du peuple et gardien des valeurs démocratiques, l'État a le droit et la responsabilité d'aider à intégrer le cyberspace à la société civile."

9.3. Document imprimé et/ou électronique

L'interaction entre document imprimé et document électronique est maintenant omniprésente, et elle s'accroîtra encore dans les prochaines années, à tel point qu'il deviendra probablement ridicule d'établir une distinction entre document électronique et document imprimé. Déjà, à l'heure actuelle, pratiquement tous les documents imprimés récents sont issus d'une version électronique sur traitement de texte, tableur ou base de données. De plus en plus de documents n'existent désormais qu'en version électronique, et de plus en plus de documents imprimés sont numérisés.

Le Château, par exemple, propose "la mémoire vive des grands auteurs", à savoir une centaine d'hyperlivres qui sont les versions électroniques des chefs-d'œuvre de la littérature classique. Ces hyperlivres sont vendus sur disquettes avec logiciel de recherche comprenant des outils de lecture tels que recherche de mots, recherches d'analogies, recherche de citations et lecture hypertextuelle.

Document électronique? Document numérique? Livre numérique? Livre électronique? Un vocabulaire adapté reste à définir. Comme l'explique le GIS Sciences de la cognition (GIS: groupement d'intérêt scientifique) dans Le livre électronique: réflexion de prospective, rapport de synthèse rédigé par Jean-Gabriel Ganascia, le terme "livre électronique", souvent utilisé en français, est "à la fois restrictif et inopportun". Le terme est restrictif parce que le livre désigne "un support particulier de l'écrit qui est advenu à un moment donné dans l'histoire" alors que le document électronique comporte à la fois de l'écrit, de l'image et du son. Le terme est également inopportun parce qu'on ne peut guère juxtaposer au terme "livre" le terme "électronique", "un nouvel objet immatériel défini par un ensemble de procédures d'accès et une structuration logique". De plus, qu'il s'agisse de sa forme exacte ou de sa fonction exacte, le statut même de ce qu'on appelle "livre électronique" reste encore à déterminer.

Outre sa facilité d'accès et son faible coût, le grand mérite du document électronique est que, dans le cas où ce document est régulièrement actualisé, le cybernaute/lecteur dispose toujours en ligne de la version la plus récente du document. Point n'est besoin d'attendre une nouvelle édition imprimée soumise aux contraintes commerciales et aux exigences de l'éditeur. On pense notamment à la diffusion en ligne d'ouvrages et de périodiques éducatifs et scientifiques, dans lesquels l'information la plus récente est primordiale.

Autre exemple, les universités américaines diffusent des manuels "sur mesure" composés d'un choix de chapitres sélectionnés dans une très importante base de données, choix complété par des articles et des commentaires de professeurs. Pour un séminaire, un très petit tirage peut être effectué à la demande à partir de textes scientifiques transmis à un imprimeur par voie électronique. L'édition électronique apparaît donc comme une solution à étudier de près pour les presses universitaires et les éditeurs axés sur la publication d'ouvrages de recherche.

Lors d'une très intéressante conférence donnée en septembre 1996 dans le cadre de l'International Federation of Information Processing (IFIP), Dale Spender tentait de cerner les changements fondamentaux apportés par Internet dans l'acquisition du savoir et les méthodes d'enseignement. Voici son argumentation résumée en quelques lignes.

Dans les cinq cents dernières années, l'enseignement était principalement basé sur l'information donnée par les livres. Or les habitudes liées à l'imprimé ne peuvent être transférées au monde numérique. L'enseignement en ligne offre des possibilités tellement nouvelles qu'il n'est guère possible d'effectuer les distinctions traditionnelles entre enseignant et enseigné. Le passage de la culture imprimée à la culture numérique exige d'entièrement repenser le processus d'enseignement, puisque nous avons maintenant l'opportunité sans précédent de pouvoir influencer sur le genre d'enseignement que nous souhaitons.

Dans la culture imprimée, l'information contenue dans les livres restait la même un certain temps, ce qui nous a encouragé à penser que l'information était stable. La nature même de l'imprimé est liée à la notion de vérité, stable elle aussi. Cette stabilité et l'ordre qu'elle engendre ont été un des fondements de l'âge industriel et de la révolution scientifique. Les notions de vérité, de lois, d'objectivité et de

preuve ont été les éléments de référence de nos croyances et de nos cultures. Mais la révolution numérique change tout ceci. Soudain l'information en ligne supplante l'information imprimée pour devenir la plus fiable et la plus utile, et l'utilisateur est prêt à la payer en conséquence. C'est cette transformation radicale dans la nature de l'information qui doit être au coeur du débat concernant les méthodes d'enseignement.

Dans son courrier électronique du 7 juillet 1998, Patrick Rebollar, professeur de lettres et d'informatique à Tokyo (Japon) et auteur notamment de la Chronologie littéraire 1848-1914, analysait l'impact d'Internet sur sa vie professionnelle:

"Mon travail de recherche est différent, mon travail d'enseignant est différent, mon image en tant qu'enseignant-chercheur de langue et de littérature est totalement liée à l'ordinateur, ce qui a ses bons et ses mauvais côtés (surtout vers le haut de la hiérarchie universitaire, plutôt constituée de gens âgés et technologiquement récalcitrants). J'ai cessé de m'intéresser à certains collègues proches géographiquement mais qui n'ont rien de commun avec mes idées, pour entrer en contact avec des personnes inconnues et réparties dans différents pays (et que je rencontre parfois, à Paris ou à Tokyo, selon les vacances ou les colloques des uns ou des autres). La différence est d'abord un gain de temps, pour tout, puis un changement de méthode de documentation, puis de méthode d'enseignement privilégiant l'acquisition des méthodes de recherche par mes étudiants, au détriment des contenus (mais cela dépend des cours). Progressivement, le paradigme réticulaire l'emporte sur le paradigme hiérarchique - et je sais que certains enseignants m'en veulent à mort d'enseigner ça, et de le dire d'une façon aussi crue. Cependant ils sont obligés de s'y mettre..."

Comment Patrick Rebollar voit-il l'avenir du réseau, et son avenir professionnel avec Internet?

"Trouble. Entre ceux qui cherchent à gagner de l'argent à tout prix, et ceux qui en font une banque d'images pornographiques, ceux qui cherchent des amis pour pallier un manque et ceux qui cherchent du travail. Ceux qui... et ceux qui... le réseau devient progressivement une projection du monde lui-même, plus précise et exacte chaque jour. Mon avenir professionnel, qui sera de toute façon en liaison directe avec l'Internet, n'est pas plus clair que mon avenir lui-même. J'attends les opportunités professionnelles car l'enseignement universitaire n'est pas assez dynamique dans ce domaine, et je ne suis pas sûr d'y rester - pourtant j'aime enseigner et j'aime les étudiants."

Autre problème de taille à résoudre, ces adresses de sites, dénommées URL (uniform resource locators), qui changent et qui rendent le document indisponible si le responsable du site et/ou l'auteur du document n'ont pas pensé à établir un lien de l'ancienne adresse à la nouvelle. Dans son mémoire L'accès aux catalogues des bibliothèques par Internet, Thierry Samain expliquait:

"Concernant la mobilité des URLs affectées à un document sur le Web, il a été adopté afin de remédier à ce problème, le terme d'URN (uniform resource name) qui identifie une ressource ou une unité d'information indépendamment de sa location, jouant en quelque sorte le même rôle que l'ISBN [international standard book number] pour les monographies traditionnelles. Les URNs sont, de manière universelle, uniques, persistantes et accessibles sur le réseau. Une URC (uniform resource characteristic) a également été proposée pour servir de connexion entre les URNs et les URLs. Si une URL change, les usagers autorisés peuvent la modifier à l'intérieur du service URC. Celui-ci inclurait des capacités de recherche bibliographique et dans le futur, il pourrait être possible de se connecter à une variété de serveurs URC en mesure d'assister les bibliothécaires dans le catalogage et l'archivage d'informations de qualité."

Par ailleurs, les livres électroniques sont pour bientôt. Un petit ordinateur ayant le format d'un livre permettra de lire plusieurs dizaines de documents dont les éditions électroniques pourront être achetées directement auprès des éditeurs ou des distributeurs. Quatre types de livres électroniques au moins seront disponibles dans quelques mois: le Rocket eBook (créé par NuvoMedia en partenariat avec Barnes & Noble et Bertelsmann), le SoftBook (créé par SoftBook Press en partenariat avec Random House et Simon & Schuster), l'Everybook (EB) (créé par Everybook) et le Millennium EBook (créé par Librius.com).

9.4. Numérisation et convergence multimédia

Toutes les informations, qu'elles soient du texte, du son ou des images, peuvent être converties en bits et en octets pour traitement informatique. C'est ce qu'on appelle la numérisation. La numérisation permet de créer, d'enregistrer, de combiner, de stocker, de rechercher et de transmettre des informations et des produits fondés sur l'information par des moyens simples et rapides. Des procédés similaires permettent le traitement de l'écriture, de la musique et du cinéma alors que, par le passé, ce traitement était assuré par des procédés différents sur des supports différents (papier pour l'écriture,

bande magnétique pour la musique, et celluloïd pour le cinéma). De plus, des secteurs autrefois distincts comme l'édition (qui produisait des livres) et l'enregistrement sonore (qui produisait des disques) s'unissent maintenant pour produire des CD-ROM.

La numérisation a également considérablement accéléré le processus matériel de production. Dans la presse par exemple, le processus de mise en page automatique a été suivi de la modification des phases de réimpression, devenues un processus de production intégré et continu basé sur la numérisation. Alors qu'auparavant le personnel de production devait dactylographier les textes du personnel de rédaction, les journalistes et les rédacteurs envoient maintenant directement leurs textes pour mise en page. La numérisation a accéléré le processus de publication des livres. Le rédacteur, le concepteur artistique et le personnel chargé de la mise en page peuvent travailler simultanément sur le même ouvrage.

Les progrès des techniques de l'informatique et de la communication en général, et de la numérisation en particulier, entraînent progressivement l'unification de tous les secteurs liés à l'information: imprimerie, publication, conception graphique, presse, enregistrement sonore, réalisation de films, radiodiffusion, télécommunications, etc. C'est ce qu'on appelle la convergence multimédia. Reste à savoir si les technologies de l'information et de la communication créent des emplois nouveaux, comme l'assurent les employeurs, ou bien si elles sont source de chômage, comme l'affirment les syndicats.

Le Colloque sur la convergence multimédia organisé en janvier 1997 à Genève par l'Organisation internationale du Travail (OIT) comprenait des contributions particulièrement intéressantes à cet égard, et qui sont toujours d'actualité.

Suite à une enquête menée en Allemagne et dans d'autres pays d'Europe par le biais de l'Association européenne des directeurs de journaux, Heinz-Uwe Rübenach, du Bundesverband Deutscher Zeitungsverleger (Association allemande de directeurs de journaux), assurait que les services en ligne créent de nouveaux emplois et qu'ils recrutent des journalistes ne provenant pas de services de presse classiques. Selon cette enquête, aucun poste n'a été supprimé dans des entreprises de presse suite au développement des services en ligne. Phil O'Reilly, directeur général de la Newspaper Publishers Association of NZ (New Zealand), précisait que, en Nouvelle-Zélande aussi, le développement des sites sur Internet a entraîné quelques créations d'emplois.

Cependant, sauf quelques cas particuliers comme ceux-ci, il est déjà démontré que la convergence multimédia entraîne des suppressions massives d'emplois, comme tous les changements récents liés à l'introduction de nouvelles technologies.

Selon Michel Muller, secrétaire général de la Fédération des industries du livre, du papier et de la communication (France), les industries graphiques françaises ont perdu 20.000 emplois au cours des dix dernières années (1987-1996). Les effectifs ont été ramenés de 110.000 personnes à 90.000. Les entreprises ont dû mettre sur pied des plans sociaux très coûteux pour favoriser le reclassement des personnes licenciées en créant des emplois souvent artificiels, alors qu'il aurait été très préférable de financer des études fiables sur les créations et suppressions d'emplois quand il en était encore temps.

Partout dans le monde, de nombreux postes à faible qualification technique sont remplacés par des postes exigeant des qualifications techniques élevées. Les personnes peu qualifiées sont licenciées. D'autres suivent une formation professionnelle complémentaire, parfois auto-financée et prise sur le temps de loisir, et cette formation professionnelle ne garantit pas pour autant le réemploi.

Lors du même colloque, Walter Durling, directeur des AT&T Global Information Solutions (USA), insistait sur le fait que l'humanité ne devait pas avoir peur de la technique. Ses arguments étaient les suivants: la technique ne changera pas fondamentalement les relations humaines, et les relations entre salariés et employeurs resteront les mêmes. L'invention du film n'a pas tué le théâtre, et celle de la télévision n'a pas fait disparaître le cinéma. La créativité ne doit pas être étouffée par les réglementations. Elle doit aussi s'appliquer aux entreprises qui devraient créer des emplois liés aux nouvelles technologies et les proposer à ceux qui sont obligés de quitter d'autres postes devenus obsolètes. Des arguments bien théoriques alors que le problème est plutôt celui du pourcentage. Combien de création de postes pour combien de licenciements?

De leur côté, les syndicats luttent pour la création d'emplois par l'investissement, l'innovation, la formation professionnelle aux nouvelles technologies, la reconversion des travailleurs dont les emplois sont supprimés, des conditions équitables pour l'établissement des contrats et des conventions collectives, la défense du droit d'auteur, une meilleure protection des travailleurs dans le domaine artistique, et la défense des télétravailleurs en tant que travailleurs à part entière. D'après les prévisions de la Commission européenne, l'Europe devrait compter 10 millions de télétravailleurs en l'an 2000, soit 20% du total mondial.

Malgré tous les efforts des syndicats, la situation deviendra-elle aussi dramatique que celle décrite dans un document de l'Organisation internationale du Travail demandant si "les individus seront forcés de lutter pour survivre dans une jungle électronique avec les mécanismes de survie qui ont été mis au point au cours des précédentes décennies?"

Dans *Cyberplanète : notre vie en temps virtuel* (Paris, Editions Autrement, 1998), Philip Wade et Didier Falkand indiquaient que les Etats-Unis, le Canada et le Japon, pays qui investissent le plus dans les nouvelles technologies, sont aussi ceux qui créent le plus d'emplois. D'après une étude réalisée en février 1997 par le Cabinet Booz.Allen & Hamilton pour les ministres européens de l'Industrie, le retard de l'Europe lui aurait coûté un million d'emplois en 1995 et 1996, du fait d'une croissance technologique de 2,4% (9,3% aux Etats-Unis). Selon une autre étude menée par Bipe Conseil en janvier 1997 pour le compte de la Commission européenne, 1,3 million d'emplois pourraient être maintenus ou créés dans l'Union européenne d'ici l'an 2005. Les 300.000 suppressions d'emplois d'opérateurs traditionnels seraient compensés par 93.000 postes créés par leur concurrents et 1,2 million d'emplois créés dans les secteurs suivants: télécommunications, construction électrique et électronique, équipement et distribution de produits de communication.

Pour en revenir au monde de l'imprimé, la distinction traditionnelle entre bibliothèque, maison d'édition, éditeur de presse ou librairie existera-t-elle encore dans quelques années? Tous les sites peuvent déjà constituer une cyberbibliothèque. De plus en plus de bibliothèques, librairies et maisons d'édition n'ont ni murs, ni rayonnages, ni vitrines. Leurs locaux sont un site Internet, et toutes leurs transactions s'effectuent sur le Web. Concernant la distribution, on peut toujours acheter les grands titres de presse chez son marchand de journaux ou les recevoir dans sa boîte aux lettres, mais on peut aussi les lire sur le Web, et de plus en plus de journaux et magazines sont uniquement électroniques.

Il y a quelques années, le monde de l'imprimerie a dû être profondément remanié suite à l'apparition de la PAO (publication assistée par ordinateur). Les catégories professionnelles forgées au fil des siècles: bibliothécaires, éditeurs, journalistes, libraires, etc., résisteront-elles à la convergence multimédia tout en s'adaptant au cyberspace, comme c'est le cas maintenant avec les cyberthécaires, les cyberéditeurs, les cyberjournalistes, les cyberlibraires, etc., ou bien toutes ces activités seront-elles progressivement restructurées dans de nouveaux métiers?

Le développement récent de l'édition électronique amène déjà des changements substantiels dans les relations entre auteur, éditeur et lecteur. Internet offre aussi de réels avantages à tous les professionnels, notamment la possibilité de chercher du travail en ligne et de recruter par le même biais. Changer d'emploi est plus facile et le télétravail ouvre de nouveaux horizons à ceux qui préfèrent travailler chez eux.

Dans son courrier électronique du 8 juin 1998, Isabelle Aveline, rédactrice de la cyber-revue *ZazieWeb*, déclarait:

"Grâce à Internet les choses sont plus souples, on peut très facilement passer d'une société à une autre (la concurrence!), le télétravail pointe le bout de son nez (en France c'est encore un peu tabou...), il n'y a plus forcément de grande séparation entre espace pro et personnel."

Reçu le même jour, le courrier électronique de Claire Le Parco, de la société *Webnet* (société qui a créé le site *Poésie française*), précisait:

"En matière de recrutement, Internet a changé radicalement notre façon de travailler, puisque nous passons maintenant toutes nos offres d'emploi (gratuitement) dans le newsgroup 'emploi'. [Nous utilisons] un Intranet pour échanger nombre d'informations internes à l'entreprise: formulaires de gestion courante, archivage des documents émis, suivi des déplacements, etc. La demande des entreprises est très forte, et je crois que nous avons de beaux jours devant nous!"

Fabrice Lhomme, qui est notamment le webmestre du site *Une Autre Terre*, consacré à la science-fiction, expliquait dans son courrier électronique du 9 juin 1998:

"Il faut d'abord préciser que *Une Autre Terre* est un serveur personnel hébergé gratuitement par la société dans laquelle je travaille. Je l'ai créé uniquement par passion pour la SF et non dans un but professionnel même si son audience peut laisser envisager des débouchés dans ce sens. Par contre Internet a bel et bien changé ma vie professionnelle. Après une expérience de responsable de service informatique, j'ai connu le chômage et j'ai eu plusieurs expériences dans le commercial. Le poste le plus proche de mon domaine d'activité que j'ai pu trouver était vendeur en micro-informatique en grande surface (je dois préciser quand même que je suis attaché à ma région et que je refusais de m'expatrier). Jusqu'au jour donc où j'ai trouvé le poste que j'occupe depuis deux ans. S'il n'y avait pas eu Internet, je travaillerais peut-être encore en grande surface. Actuellement, le principal de mon activité tourne autour d'Internet (réalisation de serveurs web, Intranet/Extranet,...) mais ne se limite pas à cela.

Je suis technicien informatique au sens large du terme puisque je m'occupe aussi de maintenance, d'installation de matériel, de réseaux, d'audits, de formations, de programmation, ... [...]

J'ai trouvé dans Internet un domaine de travail très attrayant et j'espère fortement continuer dans ce segment de marché. La société dans laquelle je travaille est une petite société en cours de développement. Pour l'instant je suis seul à la technique (ce qui explique mes nombreuses casquettes) mais nous devrions à moyen terme embaucher d'autres personnes qui seront sous ma responsabilité."

Avec l'explosion d'Internet, plusieurs professionnels de l'imprimé ont également décidé de se reconverter et de rejoindre des sociétés informatiques. Malgré cela, les perspectives restent assez inquiétantes. Les professionnels du livre et de la presse pourront-ils tous se recycler grâce à des formations professionnelles complémentaires liées aux nouvelles technologies, ou bien seront-ils frappés de plein fouet par le chômage?

9.5. La société de l'information

Dans son courrier électronique du 21 juin 1998, Jean-Paul, internaute amateur de musique et d'écriture, écrivait:

"Une navigation sur la toile se fait en rayon (j'ai un centre d'intérêt et je clique méthodiquement sur tous les liens que contient sa base, sa page d'accueil) ou en louvoiements (de clic en clic, à mesure qu'ils apparaissent). Bien sûr, c'est possible avec l'imprimé. Mais la différence saute aux yeux. L'Internet n'a donc pas changé ma vie, mais mon écriture. On n'écrit pas de la même manière pour un site que pour un scénario, une pièce de théâtre, etc..."

Il rappelle aussi que toutes les fonctionnalités d'Internet étaient déjà en gestation dans le premier Macintosh, créé par Apple et qui a révolutionné le rapport entre l'utilisateur et l'information:

"Ce n'est pas Internet qui a modifié ma manière d'écrire, c'est le premier Mac, que j'ai découvert à travers l'auto-apprentissage d'Hypercard. Je me souviens encore de la stupeur dans laquelle j'ai été plongé, durant le mois qu'a duré mon apprentissage des notions de boutons, liens, navigation par analogies, par objets, par images. L'idée qu'un simple clic sur une zone de l'écran permettait d'ouvrir un éventail de piles de cartes dont chacune pouvait offrir de nouveaux boutons dont chacun ouvrait un nouvel éventail dont... bref l'apprentissage de tout ce qui aujourd'hui sur la toile est d'une banalité de base, cela m'a fait l'effet d'un coup de foudre (il paraît que Steve Jobs et son équipe eurent le même choc lorsqu'ils découvrirent l'ancêtre du Mac dans les laboratoires de Rank Xerox).

Depuis, j'écris directement à l'écran: l'imprimé ne me sert plus que pour fixer de temps en temps l'état d'un texte, pour en donner, à quelqu'un d'allergique à l'écran, une sorte de photo, d'instantané, une approximation. Une simple approximation parce que l'imprimé nous oblige à une relation linéaire: le texte s'y déroule page à page (la plupart du temps). Alors que la technique des liens permet une autre relation au temps et à l'espace de l'imaginaire. Et, pour moi, c'est surtout l'occasion de pratiquer l'écriture/lecture 'en sphère', dont l'action de feuilleter un livre ne donne qu'une idée, vague parce que le livre n'est pas conçu pour ça."

En plus de ce changement dans la relation information-utilisateur, nous assistons aussi à une transformation radicale de la nature même de l'information. L'information contenue dans les livres restait la même, au moins pendant une période donnée, ce qui nous a encouragé à penser que l'information était stable. Mais la révolution numérique change tout ceci. Soudain ce n'est plus l'information statique qui est la plus fiable, mais l'information la plus récente qui, elle, est en constante mutation.

Internet ne supprimera sans doute pas plus l'imprimé que la télévision n'a supprimé le livre, ou que le livre de poche n'a supprimé le beau livre. "Toute ma vie, j'ai eu une histoire d'amour avec les livres et la lecture. Elle continue sans être affectée par l'automatisation, les ordinateurs, et tous les gadgets du XXe siècle", écrivait Robert Downs dans *Books in My Life*. Une façon de rappeler que, bien qu'excellents outils de connaissance et de communication, l'informatique et Internet ne sont pas une fin en soi.

Par contre, il est vrai que le monde de l'imprimé amorce un virage sans précédent parce qu'il doit maintenant compter avec Internet, et "digérer" ce nouveau moyen de communication qui évolue très vite. Jusqu'à une époque récente, certains professionnels restaient méfiants devant ce nouvel outil, alors que d'autres, précurseurs enthousiastes, ont absolument tenu à sa lancer dans l'aventure en se connectant à Internet puis en créant leur site.

La facilité et la rapidité de communication par le Web n'ont pas d'équivalent. La messagerie

électronique permet de communiquer avec ses interlocuteurs en quelques secondes dans le monde entier. Les forums de discussion autorisent des échanges fréquents sur de nombreux sujets. On peut lire la presse à l'écran, feuilleter les nouveautés à l'écran, acheter les livres en ligne. On peut rechercher des informations, avoir à sa disposition des oeuvres en texte intégral ou pratiquer la recherche textuelle sur l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, les différentes versions de la Bible, les oeuvres de Dante ou de Shakespeare, etc.

A la question de Pierre Ruetschi: "Sept ans plus tard, êtes-vous satisfait de la façon dont le Web a évolué?", Tim Berners-Lee, créateur du Web en 1989-90, répondait dans la Tribune de Genève du 20 décembre 1997 qu'il était heureux de la richesse et de la variété de l'information disponible, mais que le Web actuel n'avait pas encore la puissance prévue dans sa conception d'origine. Son idée première était "que le Web soit plus interactif, que les gens puissent créer de l'information ensemble". Il doit être un véritable "média de collaboration, un monde de connaissance que nous partageons et que beaucoup de gens doivent pouvoir manier ensemble". Il doit avoir des possibilités plus performantes que la simple utilisation de signets, et devenir un véritable réseau de données permettant à l'utilisateur de poser des questions intelligentes aux machines.

Il nous faut cependant garder la tête froide. Il n'est pas utile d'adorer ou de haïr la technique, il est seulement utile de la comprendre. Pour contrer à la fois ceux qui mettent la technologie sur un piédestal et ceux qui y sont systématiquement hostiles, un mouvement appelé Technorealism a été lancé en mars 1998 aux Etats-Unis. Les idées émises dans Technorealism Overview ont ensuite été reprises au Québec dans le Manifeste pour un technoréalisme qui, comme l'explique la cyber-revue Memento, veut faire le point entre "ces prophètes nouveau genre qui nous promettent un monde meilleur grâce à la technologie, et les nostalgiques qui veulent faire marche arrière et revenir au poêle à bois, au crayon de plomb et aux chevaux de trait".

Ce Manifeste s'appuie sur les huit principes suivants: 1) la technologie n'est pas neutre, 2) Internet est un média révolutionnaire, mais ce n'est pas une utopie, 3) le gouvernement a un rôle important à jouer dans le cyberspace, 4) l'information n'est pas un gage de connaissance, 5) brancher les écoles n'assurera pas une éducation de meilleure qualité, 6) l'information veut être protégée, 7) les ondes sont du domaine public et c'est le public qui devrait en tirer les bénéfices, 8) une bonne compréhension de la technologie devrait constituer un des fondements de la citoyenneté.

Plutôt que de placer en concurrence le monde de l'imprimé et celui d'Internet, ou bien de craindre une concurrence réciproque de l'un ou de l'autre, on a tout à gagner à les rendre complémentaires, comme le montrent les expériences de Logos, société internationale de traduction dont le siège est à Modène (Italie), de la National Academy Press, éditeur universitaire basé à Washington, D.C. (USA), ou de la Bibliothèque des Nations Unies à Genève (Suisse).

Logos a décidé de mettre ses outils de traduction en accès libre sur le Web.

Dans un entretien accordé en décembre 1997 à Annie Kahn, journaliste au Monde, Rodrigo Vergara, directeur de Logos, expliquait que, comme les outils de traduction de sa société étaient déjà disponibles sur le Web à l'intention de tous ses traducteurs de par le monde, sa société avait décidé d'ouvrir également le site au public, décision qui a rendu Logos très populaire. De nouveaux clients ont pris contact, ainsi que de nouveaux traducteurs. L'enrichissement des bases de données est également significatif, le public faisant des propositions qui sont ensuite validées par les traducteurs de la société.

Une politique dynamique porte aussi ses fruits dans le domaine de la vente des livres, comme le montre l'expérience de la National Academy Press. Cet éditeur universitaire américain a mis en accès libre sur le Web le texte intégral de 1.700 titres de son catalogue, et ses ventes ont augmenté de 17% l'année suivante. "Qui a dit que personne n'achèterait la vache si on pouvait avoir le lait gratuitement?", commente Beth Berselli, journaliste au Washington Post.

Internet "relance" aussi les bibliothèques. En juillet 1997, la Bibliothèque des Nations Unies à Genève a ouvert un Cyberspace de vingt-quatre postes informatiques en libre accès avec plusieurs dizaines de CD-ROM en réseau et connexion Internet. Or "la consultation électronique induit une plus grande consultation imprimée et un renforcement de toutes les formes de recherche". Dépasant les prévisions les plus optimistes du personnel de la bibliothèque, ce Cyberspace est désormais un catalyseur qui amène un nouveau public, jeune, varié et enthousiaste, à consulter les collections imprimées et à utiliser aussi les autres services de la bibliothèque. Un deuxième Cyberspace de six postes informatiques a été ouvert en avril 1998, avec une vue imprenable sur le lac Léman et la chaîne des Alpes.

Le futur sera-t-il le cyberspace décrit dans les dernières pages de Chaos et cyberculture de Timothy Leary (Paris, Editions du Léopard, 1997)? Totalement différent de notre univers actuel, ce "monde d'information pure" serait un immense espace situé au milieu de banques de données stockées dans de

hautes tours scintillantes.

"Toute l'information du monde est à l'intérieur. Et grâce au cyberspace, tout le monde peut y avoir accès. Tous les signaux humains contenus jusque-là dans les livres ont été numérisés. Ils sont enregistrés et disponibles dans ces banques de données, sans compter tous les tableaux, tous les films, toutes les émissions de télé, tout, absolument tout."

Voilà sans doute, à mon sens, l'apport majeur d'Internet au monde de l'imprimé: on ne court plus désespérément après l'information dont on a besoin, parce que l'information dont on a besoin est enfin à notre portée. Le tout est de se connecter, ce qui n'était pas facile par le passé, mais est en train de le devenir (avec le iMac par exemple), et d'avoir aussi des délais de réponse rapides, y compris pour les sites comportant des images, une amélioration qu'on nous promet pour bientôt.

Mais, une fois de plus, Internet n'est jamais qu'un moyen, comme le rappelle cette phrase du Manifeste pour un technoréalisme:

"Peu importe la puissance de nos ordinateurs, nous ne devrions jamais nous en servir pour pallier la lucidité, le raisonnement et le jugement."

10. GLOSSAIRE

3D: 3 dimensions. Utilisé pour définir l'environnement virtuel.

AACR2: Anglo-American cataloguing rules 2. Règles de catalogage anglo-américaines, version 2.

Adresse électronique: adresse utilisée sur le réseau Internet pour envoyer et recevoir du courrier électronique. Cette adresse est donnée lors de l'inscription à un fournisseur d'accès à Internet ou à une messagerie électronique.

Adresse Internet: adresse identifiant une machine sur le réseau Internet. Elle est composée de quatre octets (soit 32 bits) généralement écrits sous forme décimale. Ex.: 123.456.78.90.

ADSL: asymmetric digital subscriber line. Procédé permettant d'augmenter considérablement (cent fois plus vite que les modems actuels) la vitesse de transmission des données sur les lignes téléphoniques standard tout en préservant la circulation de la voix et de la télécopie.

Agent intelligent: logiciel programmable permettant d'effectuer une recherche d'informations à partir d'une demande spécifique exprimée en langage courant.

Analogique: définit un signal de valeur continue, par opposition au signal numérique qui ne peut prendre que quelques valeurs définies (par ex. 0 ou 1 en langage binaire).

Annuaire: également appelé répertoire. Recense et classe les sites web par sujets de manière à favoriser les recherches des cybernautes. Le plus connu est Yahoo!

Applet Java: écrite en langage Java, mini-application envoyée par un site sur un ordinateur afin que celui-ci renvoie à son tour des données vers le site de départ. Utilisé pour cerner les centres d'intérêt des cybernautes.

Archie: service de recherche de fichiers dans les archives d'Internet.

ASCII: American standard code for information interchange. Standard minimal de 128 caractères alphanumériques utilisé pour les échanges d'information texte, le code ASCII est un système de codage binaire composé de sept caractères (ex. : A=1000001, B=1000010, etc.). Les alphabets européens sont représentés par des versions étendues de l'ASCII codées sur huit caractères, qui prennent en compte les caractères accentués. L'extension pour le français est la norme ISO-Latin-1.

Asynchrone: définit un mode de communication permettant la non-simultanéité de l'émission et de la réception des informations (par exemple le courrier électronique), contrairement à une communication synchrone qui exige la simultanéité de l'émission et de la réception (par exemple le téléphone).

ATM: asynchronous transfer mode. Protocole pouvant transmettre tout type d'information, y compris la voix et la vidéo. Ce protocole permet l'acheminement indépendant de l'information fragmentée en de multiples paquets et reconstituée l'arrivée pour recomposer l'information initiale, le tout dans un délai donné.

Autoroute de l'information: ensemble des réseaux de communication par câble ou satellite permettant la transmission rapide d'informations de toute nature. Inclut la télématique, la télévision numérique et

les câblages informatiques.

Bande passante: désigne le débit supporté par une ligne de communication.

BBS: bulletin board services. Appelé aussi babillard, selon le terme québécois maintenant utilisé par toute la communauté francophone. Système informatisé reliant les utilisateurs d'un même groupe d'intérêt (association, entreprise, organisme public, etc.) pour des annonces, discussions, messages, programmes, et pour le transfert de fichiers, le courrier électronique, la visioconférence, etc.

Binaire: langage de base composé de deux éléments (0 et 1), utilisé par les ordinateurs pour afficher des données.

Bit: binary digit. Chiffre binaire (0 ou 1) qui est à la base du système numérique.

CD: compact disc. Disque optique permettant l'enregistrement des sons (CD-audio), des données (CD-Rom) ou des vidéos (CD-vidéo).

CD-I: compact disc interactive. Disque permettant de stocker un ensemble de textes, images, documents sonores et vidéos. Consultable sur un téléviseur au moyen d'un lecteur connecté au poste.

CD-Rom: compact disc-read only memory. Apparue en 1984, c'est un disque compact stockant des textes, images et sons sous forme numérisée. Sa grande capacité de stockage (650 mégabytes, soit l'équivalent de 600 disquettes informatiques, 200.000 pages de texte ou 1.000 photos de définition moyenne) convient particulièrement pour les encyclopédies, les catalogues, les manuels techniques et les jeux. 8X est le minimum recommandé pour un accès rapide aux données, et 24X est la spécification idéale. Le CD-Rom fut le premier outil multimédia permettant l'application grand public des techniques numériques à l'image. Son successeur est le DVD (digital video disc). CD-Rom est souvent orthographié: cédérom par les francophones.

Client: dans l'architecture client/ serveur, désigne la machine permettant d'utiliser les données ou les programmes disponibles sur un serveur.

Commerce électronique: ensemble des transactions à distance faites sur le réseau, avec paiement électronique sécurisé.

Cookie: chaîne de caractères formée d'un numéro d'identification attribué par le site à un cybernaute. Permet de noter les visites du cybernaute à un site et de définir ainsi ses centres d'intérêt: sports, voyages, musique, livres, etc. L'existence de cookies est signalée par les versions récentes des navigateurs, et le cybernaute peut donc les désactiver s'il le souhaite.

Courrier électronique: ensemble des messages envoyés électroniquement d'un ordinateur à l'autre à travers le réseau Internet, dont il représente 60% du trafic. Correspond au terme anglais de e-mail ou electronic mail. Appelé aussi courriel par les Québécois.

Cybernaute: utilisateur d'Internet. Appelé également internaute.

Disque dur: support de stockage des données dans un ordinateur. La capacité de stockage se mesure en giga-octets (Go). Le minimum recommandé est 1,6 Go, et 4 Go est la spécification idéale.

Disquette: support magnétique permettant de transférer ou de conserver des données informatiques.

DOS: disk operating system. Système permettant à l'ordinateur de stocker des informations sur le disque dur et de communiquer avec ses périphériques: écran, clavier, souris, imprimante, etc.

DTD: definition of type of document - définition du type de document. Description de la structure logique d'un document, correspondant le plus souvent à un format MARC (machine-readable cataloguing).

DVD: digital video disc. Apparue en 1996, fait suite au CD-Rom pour stocker textes, sons et images sur un support optique. Possède actuellement une capacité de stockage de 4,7 giga-octets, soit huit fois plus qu'un CD-Rom. Cette capacité devrait être multipliée par quatre dans un proche avenir. Un film de deux heures peut être stocké sur une face de DVD. Ses différentes versions: DVD-vidéo, DVD-ROM, DVD-RAM (réenregistrable une fois) et DVD-E (réenregistrable plusieurs fois) vont progressivement remplacer les cassettes audio et vidéo et les disques optiques existants.

E-zine: magazine électronique.

EDI: échange de données informatisées. Utilisé dans le commerce électronique inter-entreprises.

En ligne: définit les services et réseaux accessibles par un ordinateur muni d'un modem ou par une

liaison télématique. On utilise souvent aussi le terme anglais: on line.

Ethernet: type de réseau local permettant par exemple de relier entre eux les différents services d'une même université ou d'une même entreprise.

Extranet: réseau propre à une communauté fonctionnant selon le même principe qu'Internet. Permet par exemple de relier tous les clients d'une entreprise.

FAQ: frequently asked questions. Traduit en français par: foire aux questions. Souvent présente sur un site, la liste des questions les plus fréquentes posées par les usagers du site et les réponses-types, afin de "dépanner" les nouveaux arrivants.

Favori: appelé également signet. Généralement intégré à un navigateur, le bouton: Favoris permet de constituer un répertoire d'URL (uniform resource locators) géré par un utilisateur ou par un groupe d'utilisateurs. Au lieu de taper l'URL, souvent longue et compliquée, il suffit de sélectionner le favori correspondant au site recherché.

Fibre optique: support autorisant le transfert de données numériques à très haut débit et sur de longues distances. Les câbles à fibres optiques vont vraisemblablement remplacer les traditionnels câbles en métal pour la transmission de données, en attendant d'autres solutions.

Firewall: dispositif de protection d'un site à accès autorisé, avec mot de passe obligatoire pour avoir accès à ce site.

Forum de discussion: lieu d'échange et de discussion sur Internet par le biais du courrier électronique. En général thématique, un forum est lisible par tous et chacun peut y participer.

Fournisseur d'accès à Internet: entreprise louant des connexions Internet. Les entreprises les plus connues en France sont Wanadoo (France Télécom), Club Internet (Groupe Hachette), AOL (filiale de America Online), CompuServe, etc. Appelé aussi fournisseur de services Internet, qui correspond au terme anglais: Internet service provider.

Freeware: logiciel gratuit. Selon les cas, il appartient au domaine public ou bien son auteur en conserve le copyright. Ne pas confondre avec shareware.

FTP: file transfer protocol. Protocole définissant les règles de transfert de fichiers entre deux ordinateurs.

Gopher: système d'information à base de menus textuels à plusieurs niveaux. Dans le cas de cyberbibliothèques, c'est un ensemble d'index permettant l'accès au texte intégral des documents.

Hors ligne: définit les applications disponibles en utilisation locale, comme les CD-Rom. On utilise souvent aussi le terme anglais: off line.

HTML: hypertext markup language. Langage de marquage utilisé pour créer ou mettre en forme des documents destinés au Web. Permet l'inclusion d'images, de sons et de liens hypertextes ou hypermédias vers d'autres documents.

HTTP: hypertext transfer protocol. Protocole de transfert des pages hypertextes sur le Web.

Hyperlien: un hyperlien peut être un lien hypertexte ou un lien hypermédia.

Hypermédia: système utilisant des liens - appelés liens hypermédias - permettant l'accès à des graphiques, des documents sonores, des images animées et des vidéos, de la même façon que les liens hypertextes relient entre eux des textes ou des images.

Hypertexte: principe de base du Web. Système permettant de relier entre eux des documents textuels et visuels au moyen de liens hypertextes qui, d'un simple clic de souris, permettent l'accès à un autre document. Les liens hypertextes sont en général soulignés et d'une couleur différente de celle du texte.

Infographie: procédé de création d'images assistée par ordinateur.

Inforoute: synonyme d'autoroute de l'information.

Interactivité: mode de communication basé sur un dialogue individualisé permettant à l'utilisateur de décider lui-même du déroulement des opérations.

Interface: partie du programme permettant la communication entre l'utilisateur et son ordinateur, par exemple les textes (interface texte) et les images (interface graphique). Définit aussi l'élément

permettant la communication entre deux appareils, par exemple un ordinateur et un modem.

Internet: réseau des réseaux qui, outre le World Wide Web, inclut de nombreux services : courrier électronique, forums de discussion, IRC (Internet relay chat), TCP (transmission control protocol), gopher, Telnet, visioconférence, etc.

Intranet: réseau interne propre à un organisme utilisant la technologie d'Internet (protocoles et applications TCP/IP).

IP: Internet protocol. Protocole de communication permettant d'acheminer les données en mode paquet non connecté.

IRC: Internet relay chat. Système de discussion sur le réseau en mode texte et en temps réel entre deux ou plusieurs utilisateurs.

ISBD: international standard bibliographical description. Normalisation de la partie descriptive de la notice bibliographique, conçue par l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions) en 1977 pour l'échange de données bibliographiques à l'échelon international.

ISBN: international standard book number. Code numérique formé de dix chiffres se présentant avec tirets ou espaces (ex.: 2-13-048352-6 pour l'ouvrage d'Arnaud Dufour: Le cybermarketing. Paris: PUF, 1997. Coll. Que sais-je? 3186). Ce code regroupe lui-même quatre codes: code du pays de publication (2 pour la France), code de l'éditeur (13 pour les PUF), code propre au livre (048352 pour ce titre chez cet éditeur, dans cette collection et pour cette édition), chiffre de contrôle (6 pour ce livre). L'ISBN est propre à chaque livre et permet donc de l'identifier dans le monde entier pour commande ou classement.

ISO: sigle de l'Organisation internationale de normalisation, qui définit les normes permettant de faciliter l'échange international de biens et de services et de développer la coopération internationale dans les domaines économique, intellectuel, scientifique et technologique. Par exemple, la norme ISO-Latin-1 définit l'extension des caractères ASCII pour le français.

ISSN: international standard serial number. Code numérique de 8 chiffres permettant d'identifier toute publication en série (périodique, série, collection, etc.). Il se présente sous forme de deux groupes de quatre chiffres séparés par un tiret. Le huitième caractère est un caractère de contrôle.

JACKPHY: sigle représentant l'ensemble des langues suivantes: japonais, arabe, chinois, coréen (Korean), persan, hébreu et yiddish. Terme utilisé dans la description de catalogues pour indiquer que ceux-ci comprennent les notices translittérées de documents dans ces langues.

Java: langage de programmation HTML créé par Sun en 1995 pour permettre des images animées sur le Web, ce qui a rendu les pages web beaucoup plus vivantes grâce à leur interactivité.

Kiosque: tout ordinateur utilisé comme centre d'information dans un lieu public, par exemple une borne interactive dans un musée ou un écran d'accès au catalogue dans une bibliothèque. En France, ce terme est utilisé pour l'ensemble des services proposés par Télétel, mis en place par France Télécom pour permettre la connexion à Internet.

LAN: local area network. Réseau local permettant l'interconnexion d'équipements informatiques dans un rayon inférieur au kilomètre.

Laser: acronyme de: light amplification by stimulated emission of radiations.

Linux: contraction de Linus (Linus Torvalds, son créateur) et d'Unix, système d'exploitation dont Linux est dérivé. Ce système d'exploitation pour ordinateurs personnels (PC) est un logiciel libre diffusé gratuitement sur Internet, ce qui permet à tout programmeur de participer à son élaboration. D'abord utilisé par les développeurs de logiciels, les universités et les fournisseurs d'accès à Internet, il gagne maintenant les entreprises et le grand public.

Liste de diffusion: basée sur le courrier électronique, la liste de diffusion permet la copie et la transmission d'un message à tous les adhérents de cette liste. On utilise aussi le terme anglais: mailing list.

MARC: machine-readable cataloguing. Format international permettant le stockage et l'échange informatique de notices bibliographiques.

Mémoire: Voir RAM (random-access memory) et ROM (read-only memory).

Messagerie électronique: service permettant d'obtenir une adresse électronique pour pouvoir

envoyer et recevoir du courrier électronique. De nombreuses messageries sont gratuites, par exemple E-Mail Planet ou Hotmail.

Microprocesseur: puce électronique contenant un circuit électronique miniature.

Minitel: développé par France Télécom, terminal d'accès au réseau vidéotex français (Télérel). Très largement utilisé, il préfigure les avantages d'Internet. De nombreux serveurs Minitel ont maintenant leur correspondant sur le Web, avec les avantages qu'offrent la consultation au prix d'une communication téléphonique locale, la facilité de navigation et les avantages du multimédia.

Modem: acronyme de: modulateur-démodulateur. Appareil permettant de relier l'ordinateur au réseau Internet par le biais de la ligne téléphonique. La transmission des données informatiques est possible grâce à la conversion des signaux numériques en signaux analogiques, et inversement. La vitesse d'un modem s'exprime en kilobits par seconde (K). Le minimum recommandé est 28,8K, et 56K est la spécification idéale.

Moniteur: synonyme d'écran.

Moteur de recherche: recense tous les sites web et les classe par thèmes afin d'aider les utilisateurs à trouver l'information sur le Web. Le plus utilisé est AltaVista.

MS-DOS: Microsoft disc operating system. Système d'exploitation produit par Microsoft et largement utilisé sur les micro-ordinateurs équipés de microprocesseurs Intel x 86 et Pentium.

Multimédia: outil de communication informatique (ordinateur, logiciel, disque compact, serveur, etc.) combinant des composantes audio et vidéo utilisant texte, son et graphiques au moyen de séquences fixes et animées. De plus en plus nombreuses, les applications multimédias accroissent l'interactivité entre l'ordinateur et l'utilisateur.

Navigateur: logiciel permettant de rechercher et de visualiser l'information (sites ou pages de sites) sur le Web, à partir du nom du site ou d'un sujet donné. Les deux principaux navigateurs sont Netscape Navigator et Microsoft Explorer. Appelé aussi logiciel de navigation ou browser, ou encore butineur ou fureteur par les Québécois.

Net: abréviation de: Internet.

Nétiquette: étiquette d'Internet, rassemblant les règles d'éthique et de savoir-vivre appliquées sur le réseau, notamment pour le courrier électronique et les forums de discussion.

Network Computer: ordinateur simple et de coût réduit formé d'un microprocesseur, d'une puce RAM (random-access memory) et d'un moniteur, et qui utilise les logiciels disponibles sur Internet, sans disque dur ou système d'exploitation comme les PC.

Newsletter: terme souvent utilisé pour lettre d'information.

Nom de domaine: partie centrale d'une URL, qui permet d'identifier et de situer le serveur. Par exemple, le nom de domaine du quotidien Libération est www.liberation.fr.

Numérique: définit un signal à valeur définie (par exemple 0 ou 1 en langage binaire).

Numérisation: codification d'informations (textes, images et sons) en langage généralement binaire (0 ou 1) pour recevoir et transmettre l'information par voie informatique. La numérisation permet de créer, enregistrer, combiner, stocker, rechercher et transmettre des informations par des moyens simples et rapides. Des procédés similaires permettent le traitement de l'écriture, de la musique et du cinéma alors que, par le passé, ce traitement était assuré par des procédés différents sur des supports différents (papier pour l'écriture, bande magnétique pour la musique et celluloïd pour le cinéma).

OCR: optical character recognition: reconnaissance optique de caractères. Technologie permettant de reconstituer un texte d'après son image numérisée.

OPAC: online public access catalogue: catalogue en ligne d'accès public.

PAO: publication assistée par ordinateur.

Paquet: ensemble de données.

PC: personal computer: ordinateur personnel.

PDF: portable document format. Format de fichier créé par Adobe pour conserver le contenu formaté d'un document électronique, avec mise en page, graphiques et styles.

PGP: pretty good privacy. Cryptage avec une clé de 128 bits offrant un niveau maximal de sécurité.

Pixel: picture element. Représenté sous forme numérique, le point constitutif d'une image sur l'écran d'un ordinateur ou d'un téléviseur. Le nombre de pixels définit la qualité de résolution de l'écran.

Portail: point d'entrée sur le Web proposant informations du jour, météo, couverture d'événements en direct, guides de tourisme multimédias, moteur de recherche, etc.

Processeur: cerveau interne de l'ordinateur. La vitesse du processeur est mesurée en mégahertz (MHz). Le minimum recommandé est 133 MHz, et 233-300 MHz est la spécification idéale.

Protocole: définition de normes communes pour les échanges de données entre ordinateurs (TCP/IP, FTP, etc) par les systèmes de télécommunications. Les normes ISO (Organisation internationale de normalisation) et UIT (Union internationale des télécommunications) permettent une normalisation des protocoles à l'échelon international.

Pull: démarche du cybernaute qui va chercher lui-même ses informations sur Internet, par opposition à push, technologie qui lui permet d'avoir à sa disposition des informations automatiquement sélectionnées.

Push: apparue en 1996, technologie permettant d'envoyer vers le cybernaute des informations automatiquement sélectionnées en fonction de ses centres d'intérêt.

RAM: random-access memory. Mémoire vive de l'ordinateur, qui fonctionne seulement lorsque celui-ci est allumé, contrairement à la ROM (read-only memory) qui permet le stockage des informations que l'ordinateur soit allumé ou éteint. La RAM se mesure en méga-octets (Mo). Le minimum recommandé est 16 Mo. L'utilisation de logiciels complexes exige l'utilisation d'une mémoire RAM de 32 ou 64 Mo.

RAMEAU: acronyme de: répertoire d'autorités matières encyclopédique et alphabétique unifié. Utilisé à la Bibliothèque nationale de France et dans nombre de bibliothèques françaises, cet ensemble hiérarchisé de mots-clés permet d'indexer les documents d'une bibliothèque afin de pouvoir ensuite les retrouver par sujets.

Réalité virtuelle: juxtaposition de deux mots antinomiques qui peut paraître surprenante, mais qui définit une technologie permettant d'offrir à l'utilisateur un environnement virtuel en trois dimensions (3D).

Réseau: système permettant la communication de données entre des ordinateurs reliés entre eux, soit localement au moyen de câbles spéciaux, soit en longue distance par le réseau téléphonique ou les câbles à fibres optiques.

RNIS: réseau numérique à intégration de services. Fonctionne par câble téléphonique avec services de téléphonie, télécopie et transfert de données (transmission de 64.000 ou 128.000 octets par seconde). Le réseau RNIS français est Numéris.

ROM: read-only memory. Mémoire morte de l'ordinateur, qui permet de stocker les informations et qui, contrairement à la RAM (random-access memory), n'est pas perdue lorsque l'ordinateur est éteint.

RTF: rich text format. Un format de fichier destiné à faciliter l'échange de documents entre différents programmes de traitement de texte, tout en conservant le formatage du texte (polices de caractère, paragraphes, etc.) lors du transfert d'un programme à un autre.

Script CGI: CGI: common gateway interface. Série d'instructions permettant d'identifier la visite d'un site par un cybernaute.

Serveur: dans l'architecture client/serveur, ordinateur servant de distributeur d'informations consultables à distance au moyen d'autres ordinateurs appelés clients.

Serveur proxy: serveur hébergeant un double du site pour diminuer le temps d'accès à ce site dans une zone géographique donnée.

Serveur web: serveur stockant les informations affichées par le site web.

SGML: standard generalized markup language. Norme ISO identifiant la structure d'un texte, avec ses caractéristiques telles qu'en-têtes, colonnes, marges ou tableaux, pour que cette structure puisse être utilisée lors d'applications telles que la PAO (publication assistée par ordinateur) ou l'édition électronique. Le SGML comprend les langages HTML (hypertext markup language) et VRML (virtual reality markup language).

Shareware: logiciel téléchargeable qui doit être acheté à l'auteur (le plus souvent à prix modique)

après une période d'essai gratuite. Ce logiciel est soumis au copyright. Ne pas confondre avec freeware.

Site web: défini par une URL, un site web est un ensemble de textes, images et sons reliés entre eux par des liens permettant d'aller d'un document à l'autre.

Smiley: marque typographique permettant au cybernaute d'exprimer son humeur. Par exemple un sourire se définit ainsi ":-)" (en penchant la tête vers la gauche, on voit deux yeux, un nez, et une bouche qui sourit).

Spam: message électronique non sollicité.

Spamming: envoi de spams. Le spamming est interdit par la nétiquette. L'Etat de Washington a été le premier à proposer une loi anti-spamming en avril 1998.

SSII: société de service en ingénierie informatique.

Système d'exploitation: programme de base permettant à l'ordinateur de contrôler ses périphériques (écran, clavier, souris, imprimante, etc.), d'organiser le système de classement de son disque dur et de faire fonctionner d'autres programmes. Linux ou Windows 98 par exemple sont les systèmes d'exploitation des ordinateurs personnels (PC).

TCP: transmission control protocol. Protocole de transport utilisé dans la plupart des applications Internet.

TCP/IP: transmission control protocol / Internet protocol. Ensemble de protocoles permettant le transport de données sur Internet.

Téléchargement: transfert d'un fichier à distance à partir d'un site ou par FTP (file transfer protocol).

Télétravail: travail exercé à distance à temps plein ou partiel en utilisant les modes de communication électroniques, informatiques et télématiques (réseau informatique, téléphone, télécopieur, etc.).

Telnet: terminal network protocol. Protocole d'application définissant l'émulation d'un terminal sur Internet, à savoir la possibilité d'ouvrir une connexion avec un serveur à distance comme si on le consultait sur place. La consultation à distance d'un catalogue de bibliothèque se fait souvent par Telnet, qui a rendu et rend encore d'énormes services en attendant une consultation directe sur le Web, beaucoup plus conviviale.

Terminal: poste avec écran, clavier et circuit simple permettant de se connecter à un ordinateur ou à un serveur extérieur.

Toile: terme souvent utilisé par les francophones pour désigner le Web.

Transpac: réseau de France Télécom pour la transmission numérique de données.

TTA: technique de transfert asynchrone. Voir: ATM (asynchronous transfer mode). Le terme français est peu utilisé.

TVA: taxe à la valeur ajoutée. Taxe payée par les entreprises à chaque stade du circuit économique.

Unix: système d'exploitation multi-tâche et multi-utilisateur très répandu dans le domaine scientifique.

URL: uniform resource locator. Adresse d'un site web ou d'une page web. Prenons par exemple l'URL du Cahier Multimédia de Libération, qui est : <http://www.liberation.fr/multi/index.html>. Elle se compose d'un protocole: <http://>, suivi du nom du serveur du journal Libération: www.liberation.fr/, puis du dossier de la rubrique Multimédia: [multi/](http://www.liberation.fr/multi/), et enfin du fichier de la page d'accueil: [index.html](http://www.liberation.fr/multi/index.html). Le début de l'adresse: <http://> est maintenant ajouté automatiquement par les navigateurs.

URN: uniform resource name. L'URN pourrait peut-être remplacer l'URL (uniform resource locator), l'avantage étant que l'adresse serait liée au document et non plus au site qui héberge ce document. Elle serait donc plus fiable que l'URL et éviterait au cybernaute le découragement devant tous ces documents devenus indisponibles parce que l'URL a changé.

Usenet: acronyme de: users' network. Le plus grand BBS (bulletin board services) du monde, composé de listes de messages électroniques et de sujets abordés dans des forums de discussion. Son but est de constituer une plate-forme pour l'échange d'informations et d'idées entre cybernautes. Non censuré, Usenet est gouverné par les règles de la nétiquette.

Virtuel: par opposition à: réel, concerne tout ce qui est créé de manière artificielle grâce aux techniques informatiques, par exemple l'univers virtuel. Dans le cas d'entités qui sont bien réelles quoique numériques, on a préféré utiliser dans cette étude le terme: cyber, par exemple cyberbibliothèque au lieu de bibliothèque virtuelle, ou cyberlibrairie au lieu de librairie virtuelle.

Visioconférence: conférence à distance au moyen d'un réseau d'ordinateurs équipés de caméras.

VRML: virtual reality modeling language. Langage permettant de créer sur une page web des images en 3 dimensions (3D), espaces virtuels dans lesquels le cybernaute peut se déplacer.

W3: abréviation de World Wide Web.

WAIS: wide area information service. Système permettant de classer, chercher et récupérer des documents dans des bases de données interrogeables au moyen de mots-clés. Appartient maintenant à America Online.

Web: abréviation courante de World Wide Web.

Webmestre: responsable du site et administrateur de système d'un serveur web. Correspond au webmaster anglais.

Windows 98: créé par Microsoft, système d'exploitation pour les PC qui a remplacé Windows 95. Son correspondant professionnel pour serveurs et stations de travail est Windows NT.

World Wide Web: développé en 1989-90 par Tim Berners-Lee au CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules), un système multimédia qui regroupe au niveau mondial des serveurs multimédias reliés entre eux par des hyperliens. Appelé aussi Web, WWW, W3, ou encore Toile par les francophones, le World Wide Web est un sous-ensemble d'Internet.

WWW: abréviation de World Wide Web.

Z39.50: norme définissant un protocole pour la recherche documentaire d'un ordinateur à un autre. Elle permet à l'utilisateur d'un système de rechercher des informations chez les utilisateurs d'autres systèmes utilisant la même norme sans devoir connaître la syntaxe de recherche de ces systèmes.

11. SELECTION DE DOCUMENTS IMPRIMES

[Bibliothèques / Cyberbibliothèques / Cyberlibrairies / Droit du cyberespace / Edition électronique / Internet / Internet en France / Langues / Presse / Propriété intellectuelle / Terminologie]

#Bibliothèques

= Bibliothèque des Nations Unies à Genève. "Un cyberespace à la Bibliothèque de l'ONUG." Nouvelles de la bibliothèque, vol. 7, nos 1-2, 1997, p. 1-4.

En juillet 1997, la Bibliothèque des Nations Unies à Genève a ouvert un cyberespace regroupant 24 micro-ordinateurs avec CD-ROM en réseau, accès à différents serveurs et connexion Internet. L'article est bilingue français-anglais.

= Lassalle, Hélène. "Un réseau mondial qui ignore Paris." [2e partie du dossier: La crise de l'histoire de l'art en France] Le Figaro, 8 Novembre 1997, p. 32.

Sur la carte des instituts spécialisés dans l'histoire de l'art, la France, malgré ses traditions et ses trésors, est absente.

= Peyret, Emmanuelle. "Le bibliothécaire et le virus du Web." Libération, Cahier Multimédia, 17 avril 1998.

Olivier Bogros, directeur de la Bibliothèque municipale de Lisieux (Normandie), a monté et mis en ligne une bibliothèque électronique.

= Roumieux, Olivier. L'impact de l'Internet sur la profession de bibliothécaire. Décembre 1996.

Un très intéressant mémoire présenté dans le cadre du DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) "Médias électroniques interactifs" à l'Université de Paris 8.

= Samain, Thierry. L'accès aux catalogues des bibliothèques par Internet. 1996.

Mémoire d'étude pour l'obtention du Diplôme de conservateur de bibliothèque à l'ENSSIB (Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques). Ce mémoire étudie les procédures nécessaires à l'accès direct en ligne d'un catalogue de bibliothèque. L'usage d'outils tels que le Web et la norme Z39.50 est évalué en fonction de leurs implications sur la conception des OPAC (online public access catalogues), le catalogage, l'accès aux documents et l'avenir des catalogues collectifs.

#Cyberbibliothèques

= Kahn, Annie. "Les mots pour le dire." *Le Monde*, 8 décembre 1997.

Sur son site web, Logos, société internationale de traduction basée à Modène (Italie), met gratuitement son dictionnaire et sa bibliothèque numérique multilingue à la disposition de tous.

= Lambert, Bertrand. "Sciences-Po en ligne." *Le Monde*, Supplément Télévision-Radio-Multimédia, 11 janvier 1998.

Les étudiants de Sciences-Po (Institut d'études politiques, Paris) ont créé Bibelec, bibliothèque électronique dans laquelle leurs travaux sont disponibles en ligne.

#Cyberlibrairies

= Alley, Brian. "Update: a Blackwell Milestone." *Technicalities (USA)*, vol. 15, no. 2, February 1995.

Lors de son vingtième anniversaire en 1995, l'histoire de Blackwell North America, fournisseur international de livres, périodiques, bases de données et services de contrôle d'autorités.

= Berselli, Beth. "De l'art d'utiliser Internet pour vendre des livres." *Courrier international*, n° 366, 6-12 novembre 1997, p. 41.

Par une journaliste du *Washington Post*. L'éditeur universitaire américain National Academy Press publie sur Internet 1.700 titres de son catalogue, permettant à tous de lire gratuitement ses livres. Loin de diminuer, ses ventes augmentent de 17%.

= Briançon, Pierre. "Le Net intimide les libraires." *Libération*, Cahier Multimédia, 14 Novembre 1997.

En France, la vente de livres en ligne tarde à se développer.

= Computer Consultant. "Pages to Share." *Computer Consultant (UK)*, 4/4/1997.

Internet Bookshop est le premier libraire en ligne à proposer une participation aux bénéfices par le biais exclusif du Web, ce qui pose de nouveaux problèmes légaux.

= The Evening Standard. "Amazon in £186m Float." *The Evening Standard (UK)*, 25/3/1997.

Depuis le printemps 1997, sur les traces d'Internet Bookshop, librairie en ligne anglaise, le géant américain Amazon.com offre une participation aux bénéfices à ses partenaires en ligne.

= The Financial Times. "Bookshop Superhighway: Dillons & Hammicks Launch on Internet." *The Financial Times (UK)*, 4/10/1997.

Dillons & Hammicks sont prêts à lancer une librairie Internet commune. Pendant ce temps, Internet Bookshop attend la réaction des éditeurs anglais à sa décision de vendre des livres provenant des Etats-Unis.

= The Financial Times. "Online Bookshop Risks Price War." *The Financial Times (UK)*, 2/10/1997.

Par Alice Rawsthorn. Internet Bookshop, la plus importante librairie en ligne du Royaume-Uni, a débuté la vente de livres anglais en proposant des remises allant jusqu'à 45%, avec le risque d'une guerre des prix et d'une bataille juridique avec les éditeurs anglais.

= The Financial Times. "Publishers May Act on Internet Imports." *The Financial Times (UK)*, 16/10/1997.

Par Alice Rawsthorn. La Publishers Association, organisme qui représente les éditeurs du Royaume-Uni, étudie les propositions d'interdiction de vente de livres américains à des clients britanniques par des librairies Internet basées aux Etats-Unis.

= The Financial Times. "Waterstone's May Sell Online From US." *The Financial*

Times
(UK), 9/10/1997.

Plusieurs cyberlibraires du Royaume-Uni, y compris Internet Bookshop, ont débuté la vente de livres publiés aux Etats-Unis en septembre 1997. Waterstone's annonce son intention d'introduire début 1998 des titres américains sur son site Internet.

Droit du cyberspace

= Association française de la télématique multimédia (AFTEL). Le droit du multimédia: de la télématique à Internet. Paris: Editions du Téléphone, 1996. 290 p. ISBN 2-909879-18-6.

Rapport réalisé sous la direction de Pierre Huet, avec le concours de Herbert Maisl, Jérôme Huet et André Lucas. Pose les problèmes soulevés par la télématique de la première génération, le vidéotex et l'audiotex: la conciliation de la propriété intellectuelle avec le droit à l'information, l'application du droit d'auteur à des services traitant des données numérisées de toute nature, la protection de la confidentialité des réseaux et des systèmes, l'adaptation du droit commercial et du droit social à la communication électronique.

= Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Les libertés et l'informatique: vingt délibérations commentées. Paris: La Documentation française, 1998. 206 p. ISBN 2-11-003931-0.

Illustre les différentes formes d'action de la Commission en montrant les domaines d'intervention de l'autorité chargée de la protection des données personnelles. En annexe, le texte de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

= Dyson, Esther. "Sans Etat ni Loi." Libération, Cahier Multimédia, 9 janvier 1998.

Par l'auteur de Release 2.0: A Design for Living in the Digital Age. La réglementation d'Internet devrait être faite moins par un gouvernement central qui en définirait les règles que par plusieurs organismes mis en concurrence dans l'intérêt du consommateur.

= Kahn, Annie. "La nécessaire mutation de la CNIL" et "Cyberfilature: la preuve par l'exemple." Le Monde, Supplément Télévision-Radio-Multimédia, 11 janvier 1998.

Vingt ans après sa création en France, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) doit adapter sa mission à Internet.

= Kurz, Raymond A. Internet and the Law: Legal Fundamentals for the Internet User. Rockville, Maryland: Government Institutes, 1996. XV, 248 p. ISBN 0-86587-506-5.

Donne une explication des principes de base concernant le droit d'auteur, les marques, le secret de fabrication, les brevets, la diffamation, etc., ainsi que les principes de base de la licence.

= Piette-Coudol, Thierry et Bertrand, André. Internet et la loi. Paris: Dalloz, 1997. VIII, 206 p. ISBN 2-247-02589-7.

Associe étroitement la technique et le droit français, le droit comparé et le droit international pour répondre concrètement aux questions que se posent les internautes et les fournisseurs de services.

= Reporters sans frontières. "La censure contre Internet." Cahiers de Reporters sans frontières, n° 1, 1997.

Sélectionné et édité par Yves Eudes, un recueil d'articles parus dans le journal Le Monde entre janvier 1996 et juillet 1997.

= Stern, Jacques. "L'urgence de la sécurité sur Internet." Le Figaro, 9 janvier 1998.

"Sur le Web, la confidentialité du message et l'origine de la signature de celui qui l'adresse peuvent et doivent être garanties par des outils mathématiques performants."

= Tortello, Nicole et Lointier, Pascal. Internet pour les juristes. Paris: Dalloz, 1996. 331 p. ISBN 2-247-02547-1.

Guide de connexion et ouvrage de réflexion sur le droit d'Internet, qui répond aux questions pratiques et théoriques que se posent les professionnels du droit: avocats, magistrats, notaires, huissiers, greffiers, universitaires et juristes d'entreprise.

#Edition électronique

= Teasdale, Guy. L'édition savante à l'ère de la bibliothèque virtuelle: publication d'un livre en SGML sur le World Wide Web. Novembre 1996.

Mémoire de maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information (MBSI) à l'Université de Montréal. Présente les implications de l'édition électronique sur le Web tout en examinant les rôles et les intérêts respectifs du bibliothécaire et de l'éditeur dans l'édification de la bibliothèque numérique. Montre que l'édition électronique sur Internet pourrait être un remède à la crise affectant la publication de monographies spécialisées.

= Vollnhals, Otto. Multilingual Dictionary of Electronic Publishing. München: K.G.&Saur, 1996. 384 p. ISBN 3-598-11295-5.

3.500 entrées en anglais, allemand, français, espagnol et italien, couvrant à la fois des sujets modernes comme l'édition en ligne, l'édition de CD-ROM, l'édition de bases de données ou la pré-presses électronique, et des sujets traditionnels comme l'impression et la typographie.

#Internet

= Barbier, Frédéric et Bertho Lavenir, Catherine. Histoire des médias: de Diderot à Internet. Paris: Armand Colin, 1996. 351 p. ISBN 2-200-01382-5.

L'histoire des médias depuis 1751, date de la publication de l'Encyclopédie, jusqu'aux développements les plus récents d'Internet et des autoroutes de l'information. Voir particulièrement la troisième partie: Un monde en réseau (1950-1995).

= Berners-Lee, Tim et Ruetschi, Pierre. "Tim Berners-Lee, inventeur du World Wide Web poursuit sa révolution pour le XXI^e siècle." Tribune de Genève, 20-21 décembre 1997, p. 3.

Entretien du journaliste Pierre Ruetschi avec Tim Berners-Lee. Créateur du World Wide Web au CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules) en 1989-90, Tim Berners-Lee est actuellement à la tête du World Wide Web Consortium (WC3), consortium professionnel international ayant pour tâche de définir les normes de développement du Web.

= Buchanan, William. Mastering Global Information Systems. London: Macmillan, 1997. xii, 264 p. ISBN 0-333-68951-8.

Un guide des systèmes d'information modernes et des communications de données, avec cinq parties sur les sources d'information numériques et le multimédia, Internet, le Web et Java, les réseaux locaux, les réseaux à grande échelle et la vidéoconférence.

= Cotton, Bob and Oliver, Richard. The Cyberspace Lexicon: An Illustrated Dictionary of Terms From Multimedia to Virtual Reality. London: Phaidon Press, 1994. 224 p. ISBN 0-71-48-3267-7.

Un guide à travers le dédale des technologies existantes ou émergentes. Un peu ancien puisqu'il date de 1994, il conserve un certain intérêt du fait de ses très belles illustrations.

= Dahl, Andrew and Lesnick, Leslie. Internet Commerce. Indianapolis, Indiana: New Riders Publishing, 1996. xii, 382 p. ISBN 1-56205-496-1.

Comment mettre en place et gérer l'échange de monnaie électronique, que ce soit la construction et le marketing de vitrines numériques ou la confidentialité et la sécurité des transactions de la clientèle.

= Dufour, Arnaud. Le cybermarketing: intégrer Internet dans la stratégie d'entreprise. Paris : PUF, 1997. Coll. Que sais-je ?, n° 3186. 127 p. ISBN 2-13-048352-6.

Par l'auteur du Que sais-je? sur Internet, un deuxième titre qui expose les bases du cybermarketing, les étapes-clés des analyses stratégiques et des tactiques menant à la réalisation d'un serveur web commercial, ainsi que les perspectives d'avenir sur l'évolution du cybermarketing.

= Dufour, Arnaud. Internet. 5e éd. Paris : PUF, 1997. Coll. Que sais-je?, n° 3073. 127 p. ISBN 2-13-047469-1.

Les concepts de base, l'histoire et l'évolution d'Internet, les services qu'il offre et les enjeux économiques et sociaux qu'il sous-tend.

= Dyson, Esther. Release 2.0: A Design for Living in the Digital Age. London: Viking, 1997. Viii, 307 p. ISBN 0-670-87600-3.

Par la présidente de EDventure Holdings, société spécialisée dans les nouvelles technologies de l'information, un livre organisé selon les chapitres suivants: communautés, travail, enseignement,

administration, propriété intellectuelle, contrôle du contenu, vie privée, anonymat et sécurité. Explore l'impact et les implications du cyberspace: son effet sur la vie quotidienne, les responsabilités liées aux nouveaux pouvoirs qu'il nous donne, et les problèmes de fond posés par Internet. Expose les conflits fondamentaux liés au développement de la communication numérique, à savoir les conflits entre vie privée et ouverture sociale, sécurité et liberté, commerce et communauté.

= Filloux, Frédéric. "Le Net dans les étoiles." Libération, Supplément Multimédia, 27 février 1998.

Pour accélérer les échanges de données sur le réseau, plusieurs centaines de satellites en orbite basse seront lancés par les Américains et les Européens d'ici l'an 2002.

= Gates, Bill. La route du futur. 2e éd. Paris: Presses Pocket, cop. 1995. 332 p. ISBN 2-266-07515-2.

Une description des autoroutes de l'information du point de vue d'un des géants de l'informatique. Explique les changements majeurs qu'elles amèneront dans tous les domaines: éducation, travail, loisirs, vie quotidienne... Avec la collaboration de Nathan Myhrvold et Peter Rinearson. Titre original: The Road Ahead. Traduction française parue à l'origine chez Laffont.

= Gilster, Paul. Digital Literacy. New York: Wiley, 1997. xii, 276 p. ISBN 0-471-16520-4.

Une passionnante évaluation critique d'Internet qui procure les éléments pour évoluer dans un environnement interactif fondamentalement différent des médias "passifs" tels que la télévision ou l'imprimé. Voir particulièrement le chapitre 6 consacré aux bibliothèques numériques (Searching the Virtual Library, p. 155-193).

= Gilster, Paul. The New Internet Navigator. New ed. New York: John Wiley & Sons, Inc., 1995. xxvii, 735 p. ISBN 0471126942.

Voir en particulier le chapitre 10 (p. 313-344) consacré aux magazines électroniques, aux journaux et au Project Gutenberg.

= Guide du routard. Le guide du routard Internet. Paris: Hachette, 1998. Coll. Guide du routard. 213 p. ISBN 2-01-242669-7.

Un titre de la fameuse collection des Guides du routard, qui propose la découverte de cette nouvelle planète qu'est Internet et donne une foule d'informations pratiques.

= Huitema, Christian. Et Dieu créa l'Internet. Paris: Eyrolles, 1996. IV, 201 p. ISBN 2-212-07508-1.

L'histoire d'Internet par le chercheur qui a participé à la première connexion Internet en France et qui présida ensuite l'Internet Architectural Board (IAB).

= Isaacson, Walter and Cooper Ramo, Joshua. "Man of the Year: Andrew Grove." Time Magazine, 29 Dec. 1997 - 5 Janv. 1998, p. 28-58.

Elu homme de l'année 1997 par Time Magazine, Andrew Grove dirige Intel, société dont les puces électroniques équipent 90% des ordinateurs dans le monde, sans compter nombre d'autres machines telles que voitures, appareils électro-ménagers, etc.

= Kahn, Annie. "1998, l'année de la télévision interactive." Le Monde, Supplément Télévision-Radio-Multimédia, 9 février 1998.

Les chaînes numériques exploitent de mieux en mieux l'informatique, tandis que les créateurs de sites web intègrent des écrans de télévision à celui de leur PC.

= Latrive, Florent. "Hauts débits pour vieilles lignes téléphoniques." Libération, Supplément Multimédia, 27 février 1998.

La technologie ADSL (asymmetric digital subscriber line) permet d'utiliser les fils de cuivre du téléphone pour un accès rapide à Internet.

= Leary, Timothy. Chaos et cyberculture. Paris: Editions du Léopard, 1996. 274 p. ISBN 2-910718-07-7.

D'après le célèbre philosophe, le 21e siècle verra l'émergence d'un nouvel humanisme, dont les idées-force seront la contestation de l'autorité, la liberté de pensée et la créativité personnelle, le tout soutenu et encouragé par la vulgarisation de l'ordinateur et des nouvelles technologies de communication. Titre original: Chaos & Cyber Culture (Berkeley: Ronin Publishing Inc., 1994).

= Lévy, Pierre. "XXIe, siècle des Lumières." Libération, Supplément Multimédia, 16 janvier 1998.

Entretien d'Annick Rivoire avec le philosophe Pierre Lévy sur la cyberculture et les impacts culturels de la révolution numérique, suite à la sortie de son livre *Cyberculture: rapport au Conseil de l'Europe* (Paris: Editions Odile Jacob, 1998).

= Lévy, Pierre. *Cyberculture: rapport au Conseil de l'Europe*. Paris: Editions Odile Jacob, 1998. 313 p. ISBN 2-7381-0512-2.

De la numérisation à la navigation en passant par la mémoire, la programmation, les logiciels, la réalité virtuelle, le multimédia, l'interactivité, le courrier électronique, etc. Une présentation des nouvelles technologies, de leur usage et de leurs enjeux.

= Lévy, Pierre. *L'intelligence collective: pour une anthropologie du cyberspace*. Paris: La Découverte, 1997. 245 p. Coll. La Découverte/Poche, Essais, n° 26. ISBN 2-7071-2693-4.

Le projet de l'intelligence collective dans une perspective anthropologique de longue durée. Le réseau Internet et le multimédia actif ont entraîné une mutation dans les modes de communication et l'accès au savoir, mutation qui a elle-même engendré le cyberspace, nouveau milieu de communication, de pensée et de travail pour les sociétés humaines. Publié initialement en 1995 chez le même éditeur dans la collection Sciences et société.

= Mauriac, Laurent. "Et Vinton Cerf créa l'Internet." Libération, Cahier Multimédia, 16 janvier 1998.

Portrait de Vinton Cerf, appelé le père d'Internet parce qu'il est le co-inventeur du protocole TCP/IP (qui est à la base de tout échange de données) avec Bob Kahn en 1974. En 1992, il crée l'Internet Society (ISOC), un organisme professionnel international non gouvernemental regroupant différents groupes d'intérêt pour élaborer des solutions permettant de promouvoir le développement d'Internet.

= Negroponte, Nicolas. *L'homme numérique*. Paris: Presses Pocket, cop. 1995. 290 p. ISBN 2-07-032946-1.

En sous-titre: "Comment le multimédia et les autoroutes de l'information vont changer notre vie." Par le directeur du Media Lab du MIT (Massachusetts Institute of Technology), une explication du numérique et de ses champs d'application que sont le CD-ROM, Internet et les images virtuelles, ainsi qu'une réflexion sur l'influence des nouvelles technologies sur notre avenir. Titre original: *Being Digital*. Traduction française parue à l'origine chez Laffont.

= Nora, Dominique. *Les conquérants du cybermonde*. Nouv. éd. revue. Paris: Gallimard, 1997. Coll. Folio Actuel, n° 52. 530 p. ISBN 2-07-032946-1.

Par un grand reporter du *Nouvel Observateur*, une enquête de terrain sur la convergence à l'échelle planétaire entre télécommunications, informatique et électronique, et une étude des dernières technologies en télécommunications: Internet, télévision numérique, mondes virtuels et inforoutes. Paru à l'origine chez Calmann-Lévy.

= Organisation internationale du Travail (OIT). *Colloque sur la convergence multimédia*, Genève, 27-29 janvier 1997: rapport final. Genève: Bureau international du Travail (BIT), 1997. V, 163 p. (SMC/1997/6).

Malheureusement peu diffusé, un document passionnant sur les rapports qu'entretiennent la société de l'information et la convergence multimédia avec le monde du travail: tendances de l'emploi, conditions de travail, qualifications requises, contrats de travail et relations professionnelles. Disponible en anglais sous le titre: *Symposium on Multimedia Convergence*, Geneva, 27-29 January 1997: Final Report.

= Perroud, Pierre. "Voulez-vous abandonner vos enfants à Big Gate?" *Informatique-Informations* (Suisse), n° 32, février 1997.

"Les technologies du futur ne sont pas celles qui nous émerveillent aujourd'hui; ce sont celles que l'on ne connaît pas et qui sortiront dans six mois ou dans deux semaines, bouleversant notre existence. Face à cette situation nous devons fournir à nos élèves des moyens pour entrer dans un monde non pas nouveau, mais en constant renouvellement."

= Sanz, Didier. "ADSL: Internet à grande vitesse." *Le Figaro Multimédia*, 3 février 1998, p. 26-27.

Grâce à la nouvelle technologie ADSL (asymmetric digital subscriber line), la transmission des

données s'effectue cent fois plus vite qu'avec les modems actuels, tout en empruntant les fils téléphoniques standard et en préservant la circulation de la voix et des télécopies.

= Wade, Philip et Falkand, Didier. Cyberplanète: notre vie en temps virtuel. Paris: Editions Autrement, 1998. 349 p. Coll. Mutations, n° 176. ISBN 2-86260-780-0.

Un panorama passionnant et très documenté des problématiques de ce nouveau monde, notamment le "micro" et le "macro", les grandes batailles industrielles et le tissu intime du quotidien, les problèmes éthiques et juridiques, etc.

#Internet en France

= Latrive, Florent. "Le câble se met au service du Net." Libération, Supplément Multimédia, 7 novembre 1997.

A Paris et dans plusieurs villes de province, on peut accéder au réseau Internet par la prise de câble de sa télévision.

= Lassalle, Hélène. "Un réseau mondial qui ignore Paris [2e partie du dossier: La crise de l'histoire de l'art, en France]." Le Figaro, 8 novembre 1997, p. 32.

Sur la carte des instituts spécialisés dans l'histoire de l'art, la France, malgré ses traditions et ses trésors, est absente.

= Briançon, Pierre. "Le Net intimide les libraires." Libération, Cahier Multimédia, 14 novembre 1997.

En France, la vente en ligne de livres tarde à se développer.

= Mauriac, Laurent. "Les citoyens auront leur Web en janvier." Libération, Cahier Multimédia, 28 novembre 1997.

Annonce le Journal officiel sur le Web pour janvier 1998, ainsi qu'environ 40 codes consolidés, 80 lois, de grands arrêts de jurisprudence et une rubrique d'actualité juridique.

= Guissani, Bruno. "Le Minitel n'est pas mort, il bouge encore." Libération, Cahier Multimédia, 5 décembre 1997.

"Le Minitel est certainement technologiquement limité. Mais il est tout ce que l'Internet doit encore devenir. Le coût de l'équipement est proche de zéro. Le système permet des transactions sûres et légalement fiables. Il garantit un bon degré de protection personnelle (privacy). Il est simple à utiliser. Et il génère des revenus tant pour ses opérateurs que pour les marchands qui s'y aventurent."

= Kahn, Annie. "La nécessaire mutation de la CNIL" et "Cyberfilature: la preuve par l'exemple." Le Monde, Supplément Télévision-Radio-Multimédia, 11 janvier 1998.

Vingt ans après sa création en France, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) doit adapter sa mission à Internet.

= Lambert, Bertrand. "Sciences-Po en ligne." Le Monde, Supplément Télévision-Radio-Multimédia, 11 janvier 1998.

Les étudiants de Sciences-Po (Institut d'études politiques, Paris) ont créé Bibelec, bibliothèque électronique dans laquelle leurs travaux sont disponibles en ligne.

= Peyret, Emmanuelle. "La Poste met le Net sur un plateau." Libération, Cahier Multimédia, 16 janvier 1998.

Dans le bureau de poste d'Autrans (Isère), La Poste a lancé le projet Cyberposte dans la région du Vercors, un premier pas vers la réalisation du projet national des 1.000 bureaux Internet.

= Genty, Emmanuel. "Légifrance met la loi française en ligne." Le Monde, Supplément Télévision-Radio-Multimédia, 16 février 1998.

Présentation du site gouvernemental sur lequel on trouve le Code civil, le Code pénal, la Constitution de la Ve République et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

= Kahn, Annie. "Les accès publics à Internet se multiplient." Le Monde, Supplément Télévision-Radio-Multimédia, 23 février 1998.

"Après La Poste et le ministère de la Culture, France Télécom annonce à son tour un plan national

d'ouverture d'espaces multimédias. Plus spécialement destinés aux étudiants et enseignants, ils offriront également connexions et formation à toute personne intéressée."

= Genty, Emmanuel. "Les Français et la micro." Le Monde, Supplément Télévision-Radio-Multimédia, 30 mars 1998.

Une mise au point chiffrée qui donne notamment le chiffre de 2,9 millions d'internautes en France.

= Arteta, Stéphane. "Coup de pouce à 22 millions." Libération, Cahier Multimédia, 17 avril 1998.

Le gouvernement débloque des crédits pour stimuler le développement d'Internet auprès des bibliothèques, des PME (petites et moyennes entreprises) et des jeunes.

= Genty, Emmanuel. "Multimédia pour tous: appel à projets." Le Monde, Supplément Télévision-Radio-Multimédia, 20 avril 1998.

Lancement d'un programme destiné à favoriser l'acquisition de matériel multimédia pour les petites bibliothèques, les établissements scolaires et les PME (petites et moyennes entreprises).

#Langues

= Cassen, Bernard. "Parler français ou la 'langue des maîtres'?" Le Monde diplomatique, avril 1994, p. 32.

La situation de la langue française face au géant anglais.

= Défense de la langue française. "40 ans de défense de la langue française: 1952-1992." Défense de la langue française, novembre 1992. p. 32.

Avant-propos de Jean Dutourd, de l'Académie française, pour ce numéro spécial de Défense de la langue française, qui présente en un volume les articles les plus significatifs choisis dans les 163 numéros parus depuis 40 ans. Au sommaire: les origines, les ennemis de la langue française, évolution et bon usage, le français dans le monde, miscellanées.

= Le Monde. "Welcome sur 'Babel.Web'." Le Monde, Supplément Télévision-Radio-Multimédia, 28 décembre 1997.

Le service de traduction gratuit et instantané d'AltaVista lève la barrière de la langue sur Internet puisqu'il peut traduire les pages web de langue anglaise en allemand, espagnol, français, italien et portugais, et vice versa.

= Saint-Hilaire, Hervé de. "Maurice Druon: 'L'Académie bientôt sur Internet!'" Le Figaro, 5 décembre 1997, p. 32.

Annnonce de l'ouverture du site de l'Académie française. Ce site permettra la consultation en ligne du fameux Dictionnaire et le suivi des remises à jour du vocabulaire.

#Presse

= Briançon, Pierre. "Bill Clinton et Monika Lewinski: le Web mène la danse." Libération, Cahier Multimédia, 30 janvier 1998.

"Venu du Web, le scandale qui ébranle la présidence Clinton est entretenu par les révélations plus ou moins sérieuses des milliers de sites qui s'y intéressent. Obligeant les autres médias à courir derrière le réseau de l'information."

= Genty, Emmanuel. "Légifrance met la loi française en ligne." Le Monde, Supplément Télévision-Radio-Multimédia, 16 février 1998.

"L'accès gratuit au Journal officiel ne donne qu'à moitié satisfaction à ceux qui militent pour une diffusion des données publiques sur la Toile."

= Mauriac, Laurent. "Mariage de la presse sur le Web." Libération, Cahier Multimédia, 27 juin 1997.

Le site rédactionnel NewsWorks regroupe neuf groupes de presse des Etats-Unis traditionnellement concurrents (N.B. Ce site fut fermé en mars 1998).

= Mauriac, Laurent. "La presse en retard d'un Net." Libération, Cahier Multimédia, 21 mars 1997.

"Les quotidiens, s'ils sont présents sur le réseau, ne font que reproduire en ligne leurs articles. Ce sous-développement, que souligne un rapport remis au gouvernement [français], tient à l'absence de réflexion de la presse sur le nouveau médium."

= Maurice, Antoine. "Les métiers de l'information devront défendre leur liberté." Tribune de Genève, 28 février - 1er mars 1998, p. 37.

Avec l'informatisation et Internet, la presse doit repenser sérieusement son rôle. Article en quatre parties: les révolutions technologiques, des communications de masse sans masse, les nouvelles frontières de l'indépendance, et le journaliste du siècle qui vient.

= Montelh, Bernard. "Havas ouvre son kiosque sur le Web." Le Monde, Supplément Télévision-Radio-Multimédia, 8 mars 1998.

Les articles de tous les titres du Groupe Havas, plus ceux de l'hebdomadaire Le Point et du quotidien Les Echos, vont être disponibles en ligne sur le site Infos On Line moyennant un abonnement (correspondant à 5 FF par article). (N.B. L'ouverture de ce site a été retardée.) Havas propose aussi un deuxième site, Infos Graphiques On Line, consacré à l'information en images.

= Pelletier, Mario. "L'inforoute abolira-t-elle le journaliste?" Forces (Canada), n° 115, 1997.

L'explosion d'Internet a entraîné "tous les médias, et particulièrement la presse écrite, dans une spirale de changements dont on ne peut encore prédire l'aboutissement. De fait, la Toile est devenue un omnimédia d'où émerge rapidement une nouvelle forme de journalisme, à la fois plus efficace et plus exigeant."

#Propriété intellectuelle

= France (République française). "Code de la propriété intellectuelle (partie législative). Première partie: la propriété littéraire et artistique." Journal officiel de la République française, 3 juillet 1992, p. 8802-8813.

Document annexé à la loi n° 92-597 du 1er juillet 1992.

#Terminologie

= The Hutchinson Dictionary of Computing, Multimedia, and the Internet. Oxford: Helicon, 1997. xv, 272 p. ISBN 1-85986-159-8.

1.400 mots et expressions par ordre alphabétique, complétés par un index thématique, des articles de journalistes spécialisés et des illustrations permettant de clarifier une technologie complexe.

= Leterre, Thierry. "Ces mots qui s'en 'mél'." Libération, Supplément Multimédia, 14 novembre 1997.

D'après l'auteur, contrairement au vocabulaire anglo-saxon, le vocabulaire français de l'informatique traduit une conception autoritaire du cyberspace et dénote un pessimisme technologique.

12. SELECTION DE SITES WEB

Voici la sélection de 130 sites web qui a servi de base à cette étude.

= ABU: la bibliothèque universelle

Créée en 1993, une cyberbibliothèque permettant l'accès libre au texte intégral d'oeuvres du domaine public francophone avec 223 textes et 76 auteurs. [français]

= AcqWeb's Directory of Publishers and Vendors

Un répertoire d'éditeurs et de vendeurs situé sur le site de l'Université de Vanderbilt (Tennessee, USA). [anglais]

= Agence de la Francophonie

Créée en 1970 pour regrouper 21 états francophones, l'Agence de la Francophonie en compte aujourd'hui 47. "Instrument de coopération multilatérale née d'un idéal, celui de créer une communauté qui fasse entendre sa voix dans le concert des nations, elle participe aujourd'hui à

l'avènement d'un Secrétariat général de la Francophonie." [français]

= Agence France-Presse (AFP)

L'information mondiale par la grande agence de presse française. Propose également des liens avec la presse française (titres nationaux, journaux régionaux, chaînes de télévision, radios et journaux électroniques) et la presse francophone des pays suivants: Belgique, Canada, Haïti, Madagascar, Maroc, Suisse et Tunisie. [français, anglais, allemand, arabe, espagnol et portugais]

= AJR NewsLink

Réalisation commune de l'American Journalism Review et de NewsLink, un site passionnant qui, outre des articles très documentés, propose des liens avec un nombre impressionnant de journaux et magazines, associations de journalistes, ressources pour les journalistes, etc. [anglais]

= Alapage

Librairie en ligne française avec un catalogue de 400.000 livres, CD et vidéos. [français, anglais]

= Alexandrie

Basée au Québec, une grande cyberbibliothèque qui se voulait le carrefour de toutes les ressources textuelles numérisées disponibles en français. Ce site a malheureusement disparu. [français]

= Alice.it

"Il libro nella rete." Une cyberlibrairie italienne. [italien]

= AltaVista

Moteur de recherche avec recensement et classement des sites entièrement automatisés, contrairement aux annuaires comme Yahoo!, qui utilisent le cerveau humain pour ces tâches. Permet aussi la recherche d'images et la recherche par sujets. Depuis décembre 1997, AltaVista Translation propose un service de traduction automatisée des sites anglophones vers l'allemand, l'espagnol, le français, l'italien et le portugais, et vice versa. [anglais]

= Amazon.com

Fondée en juillet 1994 par Jeffrey P. Bezos, la plus grande cyberlibrairie du monde avec ses 3 millions de livres, CD, DVD, jeux informatiques, etc., et ses 3 millions de clients dans plus de 160 pays. Le site offre aussi un véritable magazine littéraire, ainsi que des extraits de livres, des entretiens avec des auteurs, des commentaires de lecteurs, des conseils de lecture, etc. [anglais]

= American Society for Information Science (ASIS)

Créée en 1937, l'ASIS est une association de recherche regroupant 4.000 professionnels de l'information, avec pour but de favoriser les nouvelles théories, techniques et technologies pour améliorer l'accès à l'information. [anglais]

= Annuaire de l'UREC

Maintenant historique, le premier annuaire des sites web français, mis à jour entre janvier 1994 et juillet 1997 par l'Unité Réseaux du CNRS (UREC), a été un instrument inappréciable à la disposition de la communauté francophone. Par la suite, il est devenu un annuaire consacré à l'enseignement supérieur et la recherche. [français]

= ARTFL Project

Accessible par abonnement, une base de données de 2.000 textes du 13e au 20e siècle concernant la littérature, la philosophie, les arts ou les sciences. Elle est un projet commun du Centre national de la recherche scientifique (CNRS, France) et de l'Université de Chicago (Illinois, USA). [anglais, français uniquement pour la présentation]

= Association des bibliothécaires français (ABF)

Fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique en 1969, l'ABF, avec ses 3.500 adhérents, est la plus ancienne et la plus importante association de bibliothécaires en France. Elle regroupe des bibliothécaires de tous types d'établissements et de toutes catégories. [français]

= Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS)

Trois grandes rubriques : vie associative, vie professionnelle, produits et services. [français, anglais]

= Association for Computing Machinery (ACM) Digital Library

Créée en octobre 1997 par l'Association for Computing Machinery (ACM), organisme scientifique et de recherche international, un ensemble d'informations bibliographiques et de textes d'articles, ainsi qu'une section consacrée aux cyberbibliothèques et à la recherche d'information. [anglais]

= Association for Research Libraries (ARL)

Une organisation à but non lucratif regroupant les bibliothèques des institutions de recherche nord-américaines afin d'être un forum pour les échanges d'idées et un agent pour l'action collective, cette action consistant à développer la communication dans le domaine de la recherche. [anglais]

= Athena

Rattachée au site de l'Université de Genève (Suisse), une cyberbibliothèque proposant 8.000 documents en plusieurs langues dans les domaines suivants: philosophie, sciences, textes classiques, littérature, histoire, économie, etc. A également pour objectif de mettre des textes français à la disposition de la communauté Internet. La section Helvetia concerne les livres sur la Suisse. Liens avec de nombreuses autres cyberbibliothèques. [anglais, français]

= Barnesandnoble.com

En mai 1997, le grand libraire des Etats-Unis a ouvert son site pour la vente en ligne, faisant ainsi directement concurrence à la cyberlibrairie Amazon.com. [anglais]

= Berkeley Digital Library SunSITE

Financé par la Bibliothèque de l'Université de Berkeley (Californie, USA) et Sun Microsystems, le site des collections et services électroniques de la Berkeley Digital Library, qui procure aussi des informations et des conseils pour créer une cyberbibliothèque. [anglais]

= Bibelec

Réalisée par les étudiants de Sciences-Po (Institut d'études politiques, Paris), la première cyberbibliothèque française en sciences sociales exclusivement réalisée par des étudiants. [français]

= **BIBLINK**

Le projet BIBLINK fut lancé en avril 1996 par le Programme d'applications télématiques de l'Union européenne. Son but est d'établir des liens entre les agences bibliographiques nationales et les éditeurs de documents électroniques afin de contribuer à la création d'un service bibliographique qui fasse autorité. [anglais]

= Biblio-fr

Modérée par Hervé Le Crosnier, professeur à l'Université de Caen (Normandie), une liste de diffusion qui regroupe bibliothécaires et documentalistes francophones, et toute personne intéressée par la diffusion électronique de l'information documentaire. [français]

= Biblio On Line

Créé par Quick Soft Ingénierie, un service français d'informations culturelles sur Internet. Propose des forums de discussion, un annuaire Internet, des informations sur les bibliothèques, des informations par région, la liste des événements culturels et un guide Internet. BiblioPresse propose 90.000 références d'articles dans 110 titres de la presse française, avec recherche possible par titre, thème, revue et année. [français]

= Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG)

Un des grands centres européens pour l'étude de sujets internationaux, par exemple le désarmement, l'économie, les droits de l'homme, le droit international et les événements d'actualité. Depuis juillet 1997, ses lecteurs disposent d'un cyberspace de 24 postes informatiques avec CD-Rom en réseau et connexion à Internet, auquel s'est ajouté un deuxième cyberspace de 6 postes en avril 1998. [français, anglais]

= Bibliothèque électronique de Lisieux (La)

A l'initiative d'Olivier Bogros, directeur de la Bibliothèque municipale de Lisieux (Normandie), une bibliothèque électronique qui propose chaque mois la version intégrale d'une oeuvre littéraire. Le site comprend également les oeuvres littéraires des mois précédents, un choix d'oeuvres courtes du 19e siècle, une sélection du fonds documentaire et du fonds local, et enfin un choix de sites normands et sites littéraires. [français]

= Bibliothèque municipale de Lyon

Un site bilingue qui présente la bibliothèque et ses collections, les services en ligne, les expositions, le calendrier culturel, les infos pratiques et une sélection de sites Internet. [français, anglais]

= Bibliothèque nationale de France (BnF)

Neuf rubriques au menu de la page d'accueil: nouveau (les nouvelles manifestations culturelles), connaître la BnF, les actualités culturelles, les expositions virtuelles, des informations pratiques, l'accès aux catalogues de la BnF, l'information professionnelle (conservation, dépôt légal, produits bibliographiques, etc.), la bibliothèque en réseau (francophonie, coopération nationale, coopération internationale, etc.), et les autres serveurs (bibliothèques nationales, bibliothèques françaises, universités, etc.). Permet aussi l'accès à Gallica, la bibliothèque électronique de la BnF. [français, anglais]

= Bibliothèque publique d'information (BPI)

La grande bibliothèque parisienne multimédia en libre accès, au coeur du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou. Au menu sur fond très coloré: accueil BPI, organisation, catalogue, guides et outils, programmation, formations, publications, courrier et sites web. Propose notamment un accès direct aux catalogues des bibliothèques françaises et l'Oriente-Express, un répertoire d'adresses de bibliothèques et de centres de documentation situés à Paris ou dans la région parisienne. [français]

= Blackwell's Book Services

Un fournisseur de livres, abonnements, bases de données bibliographiques et services de contrôle d'autorités à destination des bibliothèques du monde entier. [anglais]

= Branchez-vous!

Magazine permettant de suivre de près l'actualité de l'Internet francophone puisqu'il recense et commente tous les nouveaux sites. Il comprend aussi une rubrique sur des sites consacrés à un événement de l'actualité, une présentation de logiciels et une sélection des cent meilleurs sites francophones. [français]

= British Library (The)

Le serveur de la bibliothèque nationale du Royaume-Uni. Au menu, infos en ligne, collections, expositions, bibliothèque numérique, services et renseignements. Lancé en mai 1997, l'OPAC 97 permet l'accès direct aux catalogues des principales collections de la British Library à Londres et Boston Spa. [anglais]

= Chapitre.com

Cyberlibrairie française qui propose une librairie de 350.000 titres, une bouquinerie, un choix d'éditeurs, des liens avec mille sites littéraires et culturels, un espace pour les enfants et une revue des littératures intitulée Tête de chapitre. [français, anglais]

= Chroniques de Cybérie (Les)

Très prisé des cybernautes francophones, le bulletin hebdomadaire de Jean-Pierre Cloutier. Après une interruption entre octobre 1997 et avril 1998 pour des raisons budgétaires, les Chroniques sont désormais situées sur le site du Webdo de Lausanne pendant les deux semaines suivant leur publication. Elles rejoignent ensuite le site québécois initial, qui contient les archives et le moteur de recherche interne. [français]

= Chronologie littéraire 1848-1914

Oeuvre de Patrick Rebollar, professeur de français, de littérature française et d'applications informatiques installé à Tokyo, cette chronologie par année propose, outre des liens avec les oeuvres publiées cette année-là, des notes historiques, politiques et sociales, des informations scientifiques, médicales et technologiques, et des informations sur le monde littéraire. Les bookmarks de Patrick Rebollar proposent aussi de nombreux liens vers des sites littéraires francophones. [français]

= ClicNet

Sur le site de l'Université de Swarthmore (Pennsylvanie, USA), ClicNet édite ou localise des ressources virtuelles en français pour les étudiants, les enseignants de français langue étrangère, et tous ceux qui s'intéressent aux cultures, aux arts et aux littératures francophones. [français]

= Club des poètes

Site de poésie francophone qui souhaite la "bienvenue en territoire de poésie de la France au Chili, de Villon jusqu'à de jeunes poètes contemporains, en passant par toutes les grandes voix de la poésie de tous les temps et de tous les pays". [français]

= Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

Site de l'organisme public français chargé de veiller à l'application de la loi "Informatique et liberté" (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978), notamment en ce qui concerne le respect de la vie privée du citoyen dans l'utilisation des fichiers informatiques, et qui adapte maintenant sa mission à Internet. [français]

= Corbis

Créé en 1989 par Bill Gates, patron de Microsoft, un ensemble d'images numériques de grande qualité (25 millions d'images, dont 1,4 million en ligne en décembre 1998) afin de constituer des ressources d'information visuelle à l'échelon international. Tout en développant ses collections et le marketing de celles-ci, Corbis est aussi une plate-forme d'innovation pour la mise en place de normes industrielles de reproduction et la protection de la propriété intellectuelle à l'ère numérique. [anglais]

= Dawson

Ce fournisseur pour le traitement de l'information (abonnements, livres et nouveaux supports) dispose d'une section française: Dawson France. [anglais, français, espagnol]

= Délégation générale à la langue française (DGLF)

La DGLF a les missions suivantes: veiller à l'emploi et à la promotion du français en France, favoriser son utilisation comme langue de communication internationale et développer le plurilinguisme, garant de la diversité culturelle. [français]

= Dialog Web

Le serveur web pour accéder à la base Dialog de Knight-Ridder Information, qui regroupe 450 bases de données dans les domaines suivants: monde de l'entreprise, industrie, actualité nationale, gouvernementale et internationale, droits et brevets, chimie, environnement, sciences et techniques, et information générale de référence. [anglais]

= Digital Library Technology (DLT)

Le projet DLT soutient le développement de nouvelles technologies permettant de faciliter l'accès public aux informations de la NASA (National Aeronautics and Space Administration) par les réseaux informatiques, particulièrement les technologies développant outils, applications, matériel informatique et logiciels répondant à l'évolution des besoins des usagers et à l'augmentation énorme des demandes d'accès. [anglais]

= Digital Object Identifier (DOI) System

Géré par l'International DOI Foundation, organisme à but non lucratif dont le but est d'analyser les besoins des organismes défendant la propriété intellectuelle dans l'environnement virtuel grâce à la création et à la gestion du DOI System (définition des lignes d'action, choix des fournisseurs de services et contrôle du système mis en place). [anglais]

= D-Lib Magazine

Financé par la DARPA (Defense Advanced Research Projects Agency), le magazine de la recherche sur les cyberbibliothèques, avec l'actualité mensuelle, des commentaires, des discussions et un ensemble de ressources pour la recherche. [anglais]

= Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)

Sur la page d'accueil, deux parties. La première partie est consacrée à l'Ecole elle-même: l'ENSSIB en quelques mots, le bottin de l'ENSSIB, les formations, la recherche, les concours et les relations

internationales. La deuxième partie propose la consultation de documents: politique documentaire et éditoriale de l'ENSSIB, catalogue de la bibliothèque, Bulletin des bibliothèques de France (BBF), documents en texte intégral, catalogues des bibliothèques francophones, sites hébergés par l'ENSSIB, et sélection d'autres sites. [français, anglais]

= Edilib

Liste des éditeurs, libraires et diffuseurs francophones proposée par la bibliothèque du CHU (centre hospitalier universitaire) de Rouen (Normandie). [français]

= Editeurs francophones

Se décrit comme "un espace convivial où vous, lecteurs du monde entier, pourrez faire connaissance avec les maisons d'édition, découvrir un univers où la culture francophone a toute sa place: actualités du livre, dossiers thématiques, rencontres avec des écrivains... de multiples opportunités pour susciter l'intérêt et la curiosité". [français]

= Editions 00h00.com

Créées en 1998, les éditions 00h00.com (prononcer: zéro heure) marquent la véritable naissance de l'édition en ligne. "Le succès de l'édition en ligne ne dépendra pas seulement des choix éditoriaux : il dépendra aussi de la capacité à structurer des approches neuves, fondées sur les lecteurs autant que sur les textes, sur les lectures autant que sur l'écriture, et à rendre immédiatement perceptible qu'une aventure nouvelle a commencé." [français, anglais]

= E.Journal

Une base de données de journaux électroniques répartis dans les catégories suivantes: journaux universitaires, lettres d'information par messagerie électronique, magazines et journaux, journaux politiques, journaux imprimés, journaux par sujets, journaux sur le monde des affaires, et autres ressources. [anglais]

= Electronic Frontier Foundation (EFF)

Un organisme à but non lucratif de défense des libertés civiles, qui oeuvre dans l'intérêt public pour protéger le respect de la vie privée, la liberté d'expression, l'accès en ligne de l'information publique et la responsabilité civile dans les nouveaux médias. [anglais]

= Electronic Newstand

Propose des liens vers des centaines de magazines et permet aussi la recherche d'articles. [anglais]

= Electronic Text Center

L'Electronic Text Center de l'Université de Virginie (USA) archive des milliers de textes électroniques au format SGML (standard generalized markup language), dont certains du domaine public, ainsi que des logiciels permettant la création et l'analyse de textes. Douze langues sont représentées, dont le français avec French Texts and Language Resources. [anglais]

= ETEXT Archives (The)

Créées en 1992, les ETEXT Archives regroupent des textes électroniques "qui vont du texte sacré au texte profane ou du texte politique au texte personnel", et les met à la disposition du public sans juger de leur contenu. [anglais]

= E-Zine-List

La liste de John Labovitz sur les magazines électroniques du monde entier, soit 3.045 e-zines accessibles par Internet, FTP, gopher, messagerie électronique, etc. [anglais]

= FNAC

Le site d'une grande chaîne française de librairies, qui se veut à la fois défricheur, agitateur culturel et commerçant, de par sa politique commerciale fondée sur l'alliance avec le consommateur, sa vocation culturelle et sa volonté de découvrir les nouvelles technologies. Inclut une librairie en ligne et une rubrique présentant l'actualité culturelle. [français]

= France Antiques

Spécialiste français d'antiquités et de livres anciens. Héberge notamment plusieurs sites de librairies

et de catalogues de livres anciens. [français, anglais]

= France Edition

Site de l'organisme de promotion de l'édition française à l'étranger. Propose notamment un annuaire des éditeurs adhérents. [français]

= France Loisirs

Le club français bien connu présente son catalogue: CD, vidéos, livres, magazines, tirages et appareils photo, etc. On peut aussi adhérer au club en ligne et passer commande en ligne. Au printemps 1998, on pouvait également participer au premier roman interactif francophone lancé à l'occasion de la fête d'Internet les 21 et 22 mars 1998. [français]

= **FRANTEXT**

Accessible par abonnement, FRANTEXT est la base textuelle préparée par l'Institut national de la langue française (INaLF). La base comprend 180 millions de mots-occurrences résultant du traitement informatique d'une collection représentative de 3.500 unités textuelles en arts, sciences et techniques sur cinq siècles (16e-20e siècles). [français]

= Gabriel

Acronyme de: Gateway and Bridge to Europe's National Libraries, Gabriel est le serveur des bibliothèques nationales européennes. Au menu, des informations générales, ce qui est nouveau à Gabriel, un guide regroupant les bibliothèques par pays, un guide regroupant les bibliothèques par genre de services, des nouvelles des bibliothèques nationales européennes, et des projets communs à ces bibliothèques. [anglais, français, allemand]

= Gallica

Inaugurée en 1997, la cyberbibliothèque de la Bibliothèque nationale de France (BnF) propose les images et textes du 19e siècle francophone. Elle est aussi un serveur expérimental qui a pour fonction de préfigurer la consultation à distance de l'ensemble des collections numérisées de la BnF (dans un premier temps, 100.000 volumes et 300.000 images fixes). [français]

= I*m Europe

Service de la Commission européenne présentant l'information la plus récente sur les marchés européens du multimédia et les centres d'information électronique. Propose notamment une section sur les ressources des bibliothèques sur le Web (Library Resources on the Web) et une section sur la télématique pour les bibliothèques (Telematics for Libraries). [anglais, documents dans les onze langues européennes]

= Infos Graphiques On Line

L'information expliquée en images dans un site co-édité par Havas Interactive et l'Agence JSI, avec des infographies disponibles par abonnement. Les thèmes: culture, économie, France, monde, sciences, social, société, sports, vie quotidienne, clin d'oeil, comment ça marche. Recherche possible par thème ou par période (jour, semaine, mois, et archives). [français]

= Infos On Line

Prévue en mars 1998, l'ouverture de ce site a été retardée. Il sera le service en ligne des publications du groupe français Havas, à savoir 01 Informatique, Agro-distribution, L'Entreprise, L'Expansion, L'Express, La France agricole, Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment, La Revue de l'éleveur laitier, La Revue de l'industrie agro-alimentaire, L'Usine nouvelle, La Vie française et La Vigne, auxquels il faut ajouter les articles de l'hebdomadaire Le Point et ceux du quotidien Les Echos, soit plus de 100.000 articles accessibles grâce à un moteur de recherche multicritères proposant une liste d'articles avec résumé. L'abonnement minimal sera de 50 FF pour 10 articles. [français]

= Institut national de la langue française (INaLF)

L'INaLF est une branche du CNRS (Centre national de la recherche scientifique, France). Ses recherches portent sur la langue française sous tous ses aspects, notamment le discours littéraire du 14e au 20e siècle (contenu, sémantique et thématique), la langue courante (langue écrite, langue parlée et argot), le discours scientifique et technique et ses ressources terminologiques. [français]

= International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA)

Organisme international indépendant à destination des bibliothécaires du monde entier, l'IFLA se veut un carrefour pour échanger des idées et promouvoir la coopération internationale et la recherche dans tous les secteurs d'activité des bibliothèques. Ses objectifs sont de représenter les bibliothécaires au niveau international, promouvoir la formation continue du personnel, développer et mettre en oeuvre de nouvelles directives. Voir notamment la section rassemblant des documents électroniques sur ces différents sujets. [anglais]

= Internet Bookshop (iBS)

Située au Royaume-Uni, la plus grande librairie d'Europe avec 1,4 million de titres publiés par plus de 150 éditeurs du Royaume-Uni et des Etats-Unis. [anglais]

= Internet Public Library (IPL)

La première bibliothèque publique d'Internet et pour Internet. Propose notamment une cyberbibliothèque de 20.166 documents catalogués et résumés. En tant que bibliothèque expérimentale, l'IPL s'efforce aussi de découvrir et promouvoir les projets les plus intéressants concernant les bibliothécaires et Internet. [anglais]

= Internet Society (ISOC)

Créée en 1992 par Vinton Cerf, l'Internet Society est un organisme professionnel international non gouvernemental regroupant différents groupes d'intérêt pour élaborer des solutions permettant de coordonner et promouvoir le développement d'Internet. Compte 100 organismes et 6.000 membres individuels dans 150 pays, ainsi qu'une branche française. [anglais]

= Itinéraires: le monde en mémoire

Une librairie parisienne qui propose tous les ouvrages permettant de préparer, accompagner et prolonger un voyage: guides, cartes, manuels de conversation, ouvrages d'histoire, de civilisation, d'ethnographie et de religion, reportages, récits de voyage, livres de cuisine, oeuvres de littérature étrangère, livres d'art et de photographie. Couvre plus de 160 pays, soit environ 250 destinations. [français, anglais]

= Journal officiel (Le)

En ligne depuis janvier 1998, le texte intégral du Journal officiel et ses archives récentes. [français, anglais, allemand]

= Journaux sur le Web (Les)

Réalisé par Webdo, un répertoire très complet des journaux sur le Web, qui recense pratiquement tous les quotidiens et magazines non spécialisés dans le monde, ainsi que les magazines électroniques et les chaînes ou les émissions de télévision. [français]

= Légifrance

Site officiel français permettant la consultation en ligne du Journal officiel depuis janvier 1998, ainsi qu'une quarantaine de codes tels que le Code civil ou le Code pénal, les grandes décisions de jurisprudence et les textes de base comme la Constitution de la Ve République ou la Déclaration universelle des droits de l'homme. La page d'accueil propose cinq grandes rubriques: la Constitution, la loi, la jurisprudence, le droit européen et l'actualité juridique. [français]

= **LEXIS-NEXIS**

Un fournisseur international de services d'information et d'outils de gestion en ligne (sur Internet, CD-ROM et papier) à l'intention des professionnels du droit, de l'actualité et des affaires. Avec des clients dans plus de soixante pays, la société fait partie de Reed Elsevier, grande société londonienne d'édition et d'information. [anglais]

= Libération

Le site web d'un des grands quotidiens français. Propose la Une du quotidien, des dossiers, le Cahier Livres, la rubrique Multimédia, des forums de discussion, etc. [français]

= Librairie Garneau

Site de la Librairie Garneau, fondée en 1844 et devenue la plus grande chaîne de librairies francophones au Canada, avec une excellente cyberlibrairie depuis avril 1998. [français]

= Library 2000

Histoire du projet du MIT Laboratory for Computer Science (MIT: Massachusetts Institute of Technology, USA) entre octobre 1995 et octobre 1997. Library 2000 était un projet de recherche sur les systèmes informatiques permettant le stockage en ligne à grande échelle, en utilisant comme exemple la future bibliothèque électronique. Il s'agissait d'un projet pragmatique, qui a permis de développer un prototype utilisant la technologie et les configurations de systèmes économiquement faisables en l'an 2000. [anglais]

= Library of Congress

Le site de la bibliothèque nationale des Etats-Unis, qui est la plus grande bibliothèque au monde avec ses millions de livres, périodiques et ressources multimédia, répertoriés dans son catalogue en ligne. [anglais]

= LibWeb: Library Servers via WWW

Les serveurs de bibliothèques recensés par la Digital Berkeley Library (Californie, USA). Un répertoire de 2.500 sites web de bibliothèques dans plus de 70 pays. [anglais]

= Links to Electronic Book and Text Sites

Par OmniMedia Digital Publishing, une liste de liens vers les serveurs de livres et textes électroniques. [anglais]

= Literary Resources on the Net

Le site de John Lynch, docteur en littérature anglaise à l'Université de Pennsylvanie (USA), qui classe les ressources littéraires sur le Net en fonction des catégories suivantes: période classique et biblique, période médiévale, Renaissance, 18e siècle, période romantique, période victorienne anglaise, 20e siècle anglais et irlandais, théâtre et drame, théorie, littérature féminine et féminisme, ethnies et nationalités, autres littératures nationales, bibliographie et histoire du livre, hypertextes et divers. [anglais]

= Livre en ligne

Librairie en ligne française avec un catalogue de 350.000 titres. [français]

= Livre.net

Propose à ses abonnés, essentiellement des professionnels du livre, une base de données bibliographiques contenant plus de 300.000 références et la consultation de cinq annuaires professionnels (bibliothèques, diffuseurs, distributeurs, éditeurs et librairies). En libre accès, des conseils pour écrire et publier, les revues littéraires et les concours littéraires. [français]

= Livre-rare-book

Géré par Pascal Chartier, de la Librairie du Bât d'Argent (Lyon), un catalogue de livres anciens regroupant les catalogues de plusieurs librairies de la région, et un annuaire électronique international des librairies de livres d'occasion. [français, anglais, italien, allemand]

= Logos

Société de traduction internationale dont le siège est à Modène (Italie), Logos propose en accès libre une base de données de 553 glossaires (Linguistic Resources), un dictionnaire multilingue de 7,5 millions d'entrées en 31 langues (Multilingual Dictionary), complété par la conjugaison des verbes en 17 langues (Conjugation of Verbs), et une bibliothèque multilingue (Wordtheque) avec recherche par mot dans une base de données de 328 millions de termes appartenant à des romans, documents techniques et textes traduits. [anglais]

= Maison de la Francité

Association belge à but non lucratif subventionnée depuis 1976 par la Commission communautaire française, la Maison de la Francité présente la réalité socio-linguistique de Bruxelles, seconde capitale internationale de langue française après Paris, et elle agit pour la défense et la promotion de la langue française à Bruxelles et au sein de la Communauté française Wallonie-Bruxelles. [français]

= MediaFinder

Tenu à jour par Oxbridge Communications Inc., une base de données regroupant 100.000 magazines,

lettres d'information, catalogues, périodiques, etc., ainsi qu'un service permettant de s'abonner ou de passer des annonces. [anglais]

= Michigan Electronic Library (MEL)

Une bibliothèque électronique très intéressante, particulièrement la section sur les bibliothèques et sciences de l'information (Libraries and Information Science), et celle sur l'actualité, les médias et les périodiques (News, Media and Periodicals). [anglais]

= Micro Bulletin Actu (Le) (LMB Actu)

Une cyber-revue hebdomadaire du Centre national de la recherche scientifique (CNRS, France), qui se présente comme "l'hebdomadaire Internet immatériel et francophone", et qui est la référence française dans le domaine des technologies de l'information. Diffusé gratuitement par messagerie électronique chaque jeudi matin, il est ensuite archivé sur le site web. Il complète Le Micro Bulletin, revue papier destinée aux utilisateurs de l'informatique dans la recherche. [français]

= Ministère de la Culture et de la Communication

Site du ministère français qui s'articule autour de sept rubriques: ministère, régions, événements culturels, expositions virtuelles, bases de données, documentation, et guide de l'Internet culturel. [français, anglais]

= Monde (Le)

Site d'un grand quotidien français qui propose les dossiers en ligne, le journal complet avant 17 h (abonnement payant), l'actualité avec l'AFP (Agence France-Presse), et des rubriques sur les livres, les nouvelles technologies, etc. [français]

= Monde diplomatique (Le)

Accès à l'ensemble des textes (depuis janvier 1994) de ce journal de référence, par date, sujet ou pays. [français]

= MultiMania

"Le premier site de communauté francophone." Issu de la fusion entre deux pionniers de l'Internet français - Mygale et The (Virtual) Baguette - MultiMania propose à tout internaute 12 à 20 Mo gratuits pour créer son site web, avec aide et services à l'appui. [français]

= Multimédium

Cyberquotidien québécois des nouvelles technologies de l'information. Véritable mine de renseignements, il présente l'actualité internationale à base d'articles courts renvoyant aux sources ou menant vers des informations complémentaires sur d'autres sites. Propose notamment Infos techno, qui est une sélection de revues informatiques francophones et anglophones. [français]

= Mygale

Un serveur web français qui a rendu d'immenses services à la communauté Internet française puisqu'il offrait au public et aux associations à but non lucratif une boîte aux lettres électronique et un hébergement gratuit de sites sur un espace disque de 10 Mo (puis 20 Mo au bout d'un an). Mygale a fusionné avec The (Virtual) Baguette pour créer MultiMania, qui offre le même type de services. [français]

= NewsWorks

Ouvert entre février 1997 et mars 1998, le site en ligne du New Century Network, qui regroupait neuf des plus grands groupes de presse des Etats-Unis, traditionnellement concurrents (Advance Publications, Cox Newspapers, The Gannett Company, The Hearst Corporation, Knight-Ridder Inc., The New York Times Company, Times Mirror, The Tribune Company et The Washington Post Company). Le site fut fermé un an après son ouverture suite aux tensions et divergences de vue des partenaires. [anglais]

= Novalis

Société française de vente par correspondance de disques, livres, vidéos et multimédia. [français]

= OCLC Online Computer Library Center

Organisme à but non lucratif à destination des bibliothèques, le but d'OCLC est à la fois de favoriser l'accès à l'information à l'échelon international et de réduire les coûts correspondants. Gère la plus grande base bibliographique mondiale avec ses 38 millions de notices. A la fois service informatique et organisme de recherche, OCLC offre aussi toute une gamme de services à ses adhérents: services techniques, partage des ressources, services de référence en ligne, préservation des documents, etc. [anglais]

= Office de la langue française (OLF)

Organisme gouvernemental québécois chargé d'assurer la promotion du français. Veille à l'implantation et au maintien du français dans les milieux de travail et des affaires et dans les services administratifs. Définit et conduit la politique québécoise en matière de linguistique et de terminologie. [français, anglais]

= Online Book Initiative (The) (OBI)

Une collection de textes anglophones appartenant au domaine public et proposés au format ASCII. [anglais]

= On-Line Books Page (The)

Oeuvre de John Mark Ockerbloom, ancien étudiant de l'Université Carnegie Mellon (Pittsburgh, Pennsylvanie, USA), un répertoire de livres en accès libre sur Internet, avec un index de plus de 8.000 livres en ligne et des liens vers d'autres répertoires et archives de textes en ligne. [anglais]

= OPAC Network in Europe (ONE)

Un projet de l'Union européenne pour favoriser l'accès des OPAC (online public access catalogues) et des catalogues nationaux aux usagers des bibliothèques, et plus généralement pour faciliter et stimuler les échanges entre les bibliothèques européennes. [anglais]

= Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)

Créée en 1967, l'OMPI est chargée de promouvoir la protection de la propriété intellectuelle à travers le monde grâce à la coopération entre les États et d'assurer l'administration de divers traités multilatéraux concernant les aspects juridiques et administratifs de la propriété intellectuelle. [anglais, français, espagnol]

= PageFrance

L'actualité française multimédia, l'actualité française tout court avec des liens pour trouver l'info, une sélection de sites web francophones, une recherche de coordonnées en tous genres, et un guide du shopping Internet. [français]

= Pagina

Magazine de l'édition à parution hebdomadaire, présente l'actualité littéraire française. [français]

= Pathfinder

Site web du groupe TIME-Warner, éditeurs de TIME Magazine, Sports illustrated, Fortune, People, Southern Living, Money, Sunset, etc. Possibilité de recherche d'articles par date ou par sujet. [anglais]

= Paulus Swaen: Old Maps and Prints

Propose des enchères sur Internet de cartes anciennes du monde entier, gravures, imprimés, atlas, globes et manuscrits médiévaux. [anglais]

= Polar Web

Le site francophone du roman policier, avec des liens vers d'autres serveurs, des informations sur les manifestations, des publications, des interviews, des pages sur les auteurs, des nouvelles, etc. [français, anglais]

= Project Gutenberg

Créée par Michael Hart en 1971, une grande cyberbibliothèque anglophone dont le but est de mettre à la disposition des usagers le plus grand nombre possible d'oeuvres littéraires pour un coût minimal. Objectifs pour l'an 2001: un stock de 10.000 oeuvres littéraires et la transmission de 1.000 milliards de textes électroniques, à savoir 10.000 textes vers 100 millions de lecteurs. [anglais]

= Projekt Gutenberg-DE

Débutée en 1994, une cyberbibliothèque allemande de 200 titres. [allemand]

= Projekt Runeberg

Une cyberbibliothèque nordique de littérature et d'art créée en 1992 par LYSATOR, club informatique d'étudiants, en collaboration avec la Bibliothèque universitaire de Linköping (Suède). Environ 200 titres disponibles en ligne. [suédois, anglais]

= Public Access Computer Systems Review (PACS Review)

Publiée par les bibliothèques de l'Université de Houston (Texas, USA), une revue électronique sur les systèmes informatiques dans les bibliothèques. Cette revue est distribuée gratuitement sur Internet et d'autres réseaux informatiques à environ 8.000 personnes dans 60 pays. Les contributions concernent les thèmes suivants: bibliothèques numériques, systèmes de livraison des documents, édition électronique, systèmes expert, systèmes hypermédias et multimédias, bases de données locales, ressources et outils d'information en réseau, catalogues en ligne. [anglais]

= Publishers' Catalogues

= Un catalogue géré par Peter Scott sur le site de la société Northern Lights Internet Solutions (située à Saskatoon, Saskatchewan, Canada), avec un index géographique très pratique. [anglais]

= Publishing Companies Online

Au sein de la WWW Virtual Library, une liste d'éditeurs classés selon les catégories suivantes: éditeurs universitaires; éditeurs de livres informatiques; éditeurs scientifiques, techniques et médicaux; éditeurs électroniques; projets d'édition en ligne; autres éditeurs commerciaux. [anglais]

= Reporters sans frontières (RSF)

Organisation indépendante française défendant la liberté de la presse, avec des sections ou des adhérents dans plus de vingt pays. Construit autour de trois pôles - actualité, censure et action - son site est une référence en matière d'information sur les violations de la liberté de la presse. Il propose des articles, photos et dessins qui sont censurés dans le monde, ainsi que des actions contre les atteintes à la liberté d'expression. [français, anglais, espagnol]

= Research Libraries Information Network (RLIN)

Créé par le Research Library Group (RLG) pour ses bibliothèques membres, RLIN, accessible par abonnement, est le plus grand catalogue du monde avec ses 83 millions de notices. Contrairement au OCLC Online Computer Library Center, il propose plusieurs notices pour le même document. Catalogue très intéressant aussi pour ses notices de livres anciens, documents iconographiques et ouvrages en caractères non latins. [anglais]

= SJCPL's Public Library WWW Servers

Par la St. Joseph County Public Library (South Bend, Indiana, USA), un répertoire des sites web de 560 bibliothèques publiques. [anglais]

= Société internationale de diffusion et d'édition (SIDE)

Spécialiste français de l'exportation des livres, périodiques et CD-ROM depuis plus de quinze ans, SIDE, distributeur indépendant, regroupe et exporte dans le monde entier les livres en langue française publiés en Europe, et traite aussi les abonnements de périodiques français. [français, anglais]

= Stanford Digital Libraries Project (The)

Le projet des Stanford Digital Libraries (Californie, USA) fit partie de la Digital Library Initiative, un projet sur quatre ans (1994-1997) soutenu par la NSF (National Science Foundation), la DARPA (Defense Advanced Research Projects Agency) et la NASA (National Aeronautics and Space Administration). [anglais]

= UCLA Online Institute for Cyberspace Law and Policy (The) (ICLP)

Créé en septembre 1995 à l'UCLA (University of California, USA), l'ICLP a les objectifs suivants: procurer des ressources aux universitaires, praticiens, étudiants et usagers d'Internet intéressés par le droit du cyberspace, aider à trouver des solutions aux problèmes propres au cyberspace, identifier les problèmes légaux et politiques, favoriser le développement du droit du cyberspace en tant que

discipline propre, procurer un moyen de dissémination des idées nouvelles et favoriser de nouvelles communautés électroniques dans ce domaine. La Cyberspace Law Bibliography est une bibliographie très complète sur le droit du cyberspace. [anglais]

= UnCover

UnCover est un service payant qui délivre par télécopieur à ses clients des articles issus de sa collection de 17.000 périodiques dans tous les domaines rassemblés depuis 1988. Les tables des matières des périodiques et l'index par mots-clés sont en accès libre. [anglais]

= Universal Library

Une cyberbibliothèque créée par l'Université Carnegie Mellon (Pittsburgh, Pennsylvanie, USA) et comprenant un index de plus de 5.000 textes en anglais. Reliée à l'Experimental Search System (ESS) de la Library of Congress. [anglais]

= (Virtual) Baguette (The)

"Discussion en direct, humour et divertissement". Bilingue, ce magazine français bimensuel (deux fois par mois) donne toutes sortes de nouvelles humoristiques sur Internet. Il a également intégré Mygale pour créer MultiMania. [français, anglais]

= Wired

Revue culte créée en 1992 en Californie (USA), le mensuel Wired fut le premier magazine consacré à la culture cyber, et il se veut maintenant le journal du futur à l'avant-garde du 21e siècle. [anglais]

= World Wide Web Consortium (W3C)

Dirigé par Tim Berners-Lee, créateur du World Wide Web en 1990, W3C est le consortium industriel international fondé en 1994 pour développer les protocoles communs nécessaires au développement du Web. [anglais]

= WWW Virtual Library (VL)

Un passionnant catalogue par sujets débuté par Tim Berners-Lee comme outil d'analyse du développement du World Wide Web qu'il venait de créer au CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules) en 1990. [anglais]

= Yahoo! / Yahoo! France

Acronyme de: Yet Another Hierarchical Officious Oracle! Créé en 1994 par deux étudiants de l'Université de Stanford (Californie) pour recenser et classer par thèmes les sites web, Yahoo! est devenu l'annuaire le plus utilisé sur le Web, avec recensement et classification des sites par le cerveau humain, contrairement aux moteurs de recherches comme AltaVista où tout est automatisé. Comprend notamment des secteurs sur les bibliothèques, les cyberbibliothèques et les textes électroniques. [nombreuses versions nationales : Allemagne, Australie et Nouvelle-Zélande, Canada, Chine, Danemark, Espagne, France, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Royaume-Uni et Suède]

= ZazieWeb

Revue littéraire française en ligne conçue et réalisée par Isabelle Aveline, avec un graphisme d'Oliver Cornu. Toute l'actualité du livre présentée avec punch et humour dans différentes rubriques: club des libraires multimédia, manifestations culturelles, atelier d'écriture et billets d'humeur. [français]

= ZDNet

Dirigé par Ziff Davis, le site du grand éditeur mondial de magazines informatiques, avec une section française, ZDNet France. [anglais, français]

13. INDEX DES SITES ET PAGES WEB

ABF (Association des bibliothécaires français)

ABU: la bibliothèque universelle

ACM (Association for Computing Machinery) Digital Library

AcqWeb's Directory of Publishers and Vendors

ADBS (Association des professionnels de l'information et de la documentation)

AFP (Agence France Presse)

Agence de la francophonie

Agence France Presse (AFP)

AJR/Newslink

Alapage

AltaVista

AltaVista Translation

Amazon.com

American and French Research on the Treasury of the French Language (ARTFL) Project

American Journalism Review (AJR Newslink)

American Society for Information Science (ASIS)

Amicale du regroupement pédagogique Armillac Labretonie Saint-Barthélémy (ARPALS)

Annuaire de l'UREC (Unité réseaux du CNRS - Centre national de la recherche scientifique)

ARL (Association for Research Libraries)

ARPALS (Amicale du regroupement pédagogique Armillac Labretonie Saint-Barthélémy)

ARTFL Project (ARTFL: American and French Research on the Treasury of the French Language)

ASIS (American Society for Information Science)

Association des bibliothécaires français (ABF)

Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS)

Association for Computing Machinery (ACM) Digital Library

Association for Research Libraries (ARL)

Athena

Autre Terre (Une)

Barnesandnoble.com

BBF (Bulletin des bibliothèques de France)

BD Paradisio

Berkeley Digital Library SunSITE

Bertelsmann

Bibelec

BIBLINK

Biblio-fr

Biblio On Line

BiblioPresse

Bibliotheca universalis

Bibliotheken

Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG)

Bibliothèque électronique de Lisieux (La)

Bibliothèque municipale de Lyon

Bibliothèque nationale de France (BnF)

Bibliothèque nationale de France (BnF) / catalogues

Bibliothèque publique d'information (BPI)

Bibliothèques sur Internet / Association des bibliothécaires français (ABF)

BIBSYS

Blackwell's Book Services

BnF (Bibliothèque nationale de France)

BnF (Bibliothèque nationale de France) / catalogues

Bookmarks for Rebollar Patrick

BPI (Bibliothèque publique d'information)

British Library

British Library Catalogue

Bulletin des bibliothèques de France (BBF)

Buybooks.com

Catalogue collectif de France (CCFR)

Catalogues des bibliothèques francophones / Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)

CCFR (Catalogue collectif de France)

CERCLE (Comité européen pour le respect des cultures et des langues en Europe)

Cerf (Editions du Cerf)

CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules)

Chapitre.com

Chaptersglobe.com

Château (Le)

Choucas (Editions du Choucas)

Chroniques de Cybérie (Les)

Chronologie littéraire 1848-1914

ClicNet

Club des poètes

CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés)

Comité européen pour le respect des cultures et des langues en Europe (CERCLE)

Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

Computer Industry Almanach (CIA)

Corbis

Courrier international

Crème de Canard (La)

Cursus

CyLibris (Editions CyLibris)

Dallas Morning News

Dawson

Decitre

Délégation générale à la langue française (DGLF)

Dernières nouvelles d'Alsace (Les) (DNA)

DGLF (Délégation générale à la langue française)

Dialog Corporation

Dialog Web

Digital Library Technology (DLT)

Digital Object Identifier (DOI) System

D-Lib Magazine

DLT (Digital Library Technology)

DNA (Les dernières nouvelles d'Alsace)

DOI System (DOI: Digital Object Identifier)

Echos (Les)

Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)

Ecole supérieure de journalisme (ESJ) de Lille

Edilib

Editeurs / Biblio On Line

Editeurs francophones

Editions 00h00.com

Editions CyLibris

Editions du Cerf

Editions du Choucas

EDventure Holdings

EFF (Electronic Frontier Foundation)

E.Journal

Electric Library

Electronic Frontier Foundation (EFF)

Electronic Newstand

Electronic Text Center / University of Virginia

English Short Title Catalogue (ESTC)

ENSSIB (Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques)

ESJ (École supérieure de journalisme de Lille)

ESS (Experimental Search System) / Library of Congress

ESTC (English Short Title Catalogue)

ETEXT Archives

Experimental Search System (ESS) / Library of Congress

E-Zine-List

FNAC

France Antiques

France Edition

France Loisirs

France-Ouest

Franco AquiNet

FRANTEXT

Furet du Nord

Gabriel

Gallica

Garneau (Librairie Garneau)

General Library Resources on the Web / European Union

Gutenberg (Project Gutenberg)

Hebdo (L') (Webdo)

Humanité (L')

IBS (Internet Bookshop)

ICPL (UCLA Online Institute for Cyberspace Law and Policy)

IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions)

I*m Europe

INaLF (Institut national de la langue française)

Infos Graphiques On Line

Infos On Line

Institut national de la langue française (INaLF)

Interférences (Librairie Interférences)

International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA)

International Trade Law (ITL) Monitor

Internet Bookshop (iBS)

Internet Public Library (IPL)

Internet Society (ISOC)

IPL (Internet Public Library)

ISOC (Internet Society)

Itinéraires (Librairie Itinéraires)

ITL (International Trade Law) Monitor

Journal officiel (Le)

Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN)

Légifrance

LEXIS-NEXIS

Liber Liber

Libération

Librairie Garneau

Librairie Interférences

Librairie Itinéraires

Library 2000

Library and Information Science Resources / Library of Congress

Library and Related Resources / University of Exeter

Library Journal Digital (LJDigital)

Library of Congress Catalog

Library of Congress Catalog / Experimental Search System (ESS)

LibWeb: Library Servers via WWW / Digital Berkeley Library

Links to Electronic Book and Text Sites

Literary Resources on the Net

Livre.net

Livre-rare-book

LJDigital (Library Journal Digital)

LMB Actu (Le Micro Bulletin Actu)

Logos

Machine readable catalogue (MARC)

Maison de la Francité

Manifeste du Web indépendant

Manifeste pour un technoréalisme

MARC (machine-readable cataloguing)

Mauritanie

MediaFinder

MEL (Michigan Electronic Library)

Michigan Electronic Library (MEL)

Micro Bulletin Actu (Le)

Ministère de la Culture et de la Communication (France)

MIT Press (MIT: Massachusetts Institute of Technology)

Monde (Le)

Monde diplomatique (Le)

Monde en Tique (Le)

Multimédium

Mygale

NAP (National Academy Press)

National Academy Press (NAP)

News.Com

NewsLink (AJR Newslink)

NewsWorks

Nouvelles du bled

Novalis

OBI (Online Book Initiative)

OCLC Online Computer Library Center

Office de la langue française (OLF)

OLF (Office de la langue française)

OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle)

ONE (OPAC Network in Europe)

Online Book Initiative (The) (OBI)

On-Line Books Page (The)

Online Computer Library Center (OCLC)

Online Institute for Cyberspace Law and Policy (The) / University of California

OPAC 97 (catalogue de la British Library)

OPAC Network in Europe (ONE)

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)

Oriente-Express

Ouest-France

PACS Review (Public Access Computer Review)

PageFrance

Pagina

Pathfinder

Paulus Swaen Old Maps and Prints

Petit Bouquet (Le)

Poésie d'hier et d'aujourd'hui

Poésie française

Polar Web

Presses universitaires de France (PUF)

Progetto Manuzio

Project Gutenberg

Projekt Gutenberg-DE

Projekt Runeberg

Programme des bibliothèques / Union européenne

Public Access Computer Systems Review (PACS Review)

Public Libraries of Europe

Publishers' Catalogues

Publishing Companies Online

PUF (Presses universitaires de France)

Release 1.0

Release 2.0

Reporters sans frontières (RSF)

Research Libraries Group (RLG)

Research Libraries Information Network (RLIN)

Réseaux régionaux de bibliothèques françaises

RLG (Research Libraries Group)

RLIN (Research Libraries Information Network)

RSF (Reporters sans frontières)

SIDE (Société internationale de diffusion et d'édition)

Sites Web des bibliothèques (Les) / Biblio On Line

SJCPL's Public Library WWW Servers / St Joseph County Public Library

SNJ (Syndicat national des journalistes)

Société internationale de diffusion et d'édition (SIDE)

Soir (Le)

Stanford Digital Libraries Project

SunSITE (Berkeley Digital Library)

Syndicat national des journalistes (SNJ)

Systran

Technorealism

Technoréalisme (Manifeste pour un technoréalisme)

Théâtrales

Tribune (La)

UCLA Online Institute for Cyberspace Law and Policy (The)

UIT (Union internationale des télécommunications)

UnCover

UNIMARC (MARC: machine-readable cataloguing)

Union internationale des télécommunications (UIT)

Universal Library

Virgin MegaWeb

(Virtual) Baguette (The)

W3C (World Wide Web Consortium)

Watan (El)

Webactu

Webdo

Wired

World Wide Web Consortium (W3C)

Yahoo!

ZazieWeb

ZDNet

14. INDEX DES PERSONNES CITEES

Les personnes dont le nom est suivi d'un astérisque (*) ont contribué tout particulièrement à cette étude en répondant en juin ou juillet 1998 à une enquête par courrier électronique. Qu'elles soient ici chaleureusement remerciées.

Carlos Alberto de Almeida (Federación Nacional de Periodistas - FENAJ)

Jean-Pierre Angremy (2) (Bibliothèque nationale de France)

Silvaine Arabo* (2) (Poésie d'hier et d'aujourd'hui)

Arlette Attali* (Institut national de la langue française - INaLF)

Christian Aubry (Multimédium)

Isabelle Aveline* (2) (ZazieWeb)

Louise Beaudouin (ministère de la Culture, Québec)

Barry Beckham (romancier)

Redha Belkhat (El Watan)

Tim Berners-Lee (2) (3) (World Wide Web Consortium - W3)

Beth Berselli (Washington Post)

Tony Blair (premier ministre, Royaume-Uni)

Olivier Bogros* (2) (Bibliothèque municipale de Lisieux)

Jose Luis Borges (écrivain)

Bernard Boudic* (Ouest-France)

Pierre Briançon (2) (Libération)

Vinton Cerf (Internet Society - ISOC)

Pierre-Louis Chantre (L'Hebdo)

Pascal Chartier* (Livre-rare-book)

Jean-Pierre Cloutier* (2) (3) (4) (Chroniques de Cybérie)

Jacques Coubard* (L'Humanité)

Christian Debraisne (Nouvelles du bled)

Malti Djallan (Reporters sans frontières)

Robert Downs (écrivain)

Walter Durling (AT&T Global Information Solutions)

Esther Dyson (2) (Electronic Frontier Foundation - EFF)

Didier Falkand (2) (écrivain)

Jean-Gabriel Ganascia (GIS Sciences de la cognition)

William Gibson (romancier)

Paul Gilster (2) (3) (écrivain)

Muriel Goiran* (Librairie Decitre)

Claude Gross (Unité Réseaux du CNRS - UREC)

Bruno Guglieminetti (Radio Canada)

Bruno Guissani (Libération)

Michael Hart* (2) (Project Gutenberg)

Christian Huitema (Internet Activities Board - IAB)

Christiane Jadelot* (2) (3) (Institut national de la langue française - INaLF)

Jean-Paul* (2) (musicien et écrivain)

Annie Kahn (Le Monde)

Wilfred Kiboro (2) (Nation Printers and Publishers Ltd.)

John Labovitz (E-Zine-List)

Michel Landaret * (Dernières nouvelles d'Alsace)

Brian Lang (British Library)

Laurent Latrive (Libération)

Timothy Leary (2) (philosophe)

Peter Leisink (Université d'Utrecht)

Claire Le Parco* (2) (Poésie française)

Annie Le Saux* (Bulletin des bibliothèques de France - BBF)

Pierre Lévy (philosophe)

Fabrice Lhomme* (2) (Une Autre Terre)

Librairie Itinéraires*

Bernie Lunzer (2) (Newspaper Guild)

Nelson Mandela (président, Afrique du Sud)

Laurent Mauriac (Libération)

Antoine Maurice (Tribune de Genève)

Eric K. Meyer (AJR/NewsLink)

Hermann Meyn (Deutscher Journalisten Verband - DJV)

Michel Muller (Fédération des industries du livre, du papier et de la communication)

Phil O'Reilly (Newspaper Publishers' Association of NZ)

Penny Pagano (AJR/NewsLink)

Pierre Perroud (Athena)

Nicolas Pewny* (Editions du Choucas)

Emmanuelle Peyret (Libération)

Henri Pigeat (Institut international des communications)

Hervé Ponsot* (Cerf)

Peter Raggett* (Organisation de coopération et de développement économiques)

Patrick Rebollar* (2) (3) (professeur de lettres et d'informatique)

Etienne Reichel (Visual Communication - VISCOM)

Jean-Baptiste Rey* (2) (Biblio On Line)

Philippe Rivière* (Le Monde diplomatique)

Blaise Rosnay* (Club des poètes)

Heinz-Uwe Rübenach (2) (3) (Bundesverband Deutscher Zeitungsverleger)

Thierry Samain (2) (3) (Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques - ENSSIB)

Bruno de Sa Moreira* (Editions 00h00.com)

Dale Spender (professeur)

Bruce Sterling (World Wide Web Consortium - W3)

Jérôme Strazzulla (Le Figaro)

Guy Teasdale (2) (Université de Montréal)

Catherine Trautman (ministère de la Culture, France)

Rodrigo Vergara (2) (Logos)

Philip Wade (2) (écrivain)

Mohammed Zaoui (Nouvelles du bled)

Copyright © 1999 Marie Lebert

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK DE L'IMPRIMÉ À INTERNET ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

This particular work is one of the few individual works protected by copyright law in the United States and most of the remainder of the world, included in the Project Gutenberg collection with the permission of the copyright holder. Information on the copyright owner for this particular work and the terms of use imposed by the copyright holder on this work are set forth at the beginning of this work.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work,

or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to

fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit

card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.